

Zeitschrift: Tagblatt des Grossen Rates des Kantons Bern
Herausgeber: Grosser Rat des Kantons Bern
Band: - (1925)

Rubrik: Compte général

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CANTON DE BERNE

COMPTE GÉNÉRAL
DE
L'ADMINISTRATION DES FINANCES DE L'ÉTAT
POUR
L'EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE

1924



(Comparé avec le budget et avec le compte de l'exercice précédent)

BERNE
Imprimerie fédérative S. A.
1925

Index

	Page
Récapitulation générale et bilan	3—5
<i>Première partie:</i>	
Compte de la fortune nette de l'Etat	7—86
Situation de la fortune nette de l'Etat	8
Compte de profits et pertes	8—9
Compte des recettes et dépenses de l'administration courante.	10—86
I. Récapitulation des recettes et dépenses de l'administration courante . . .	10
II. Comptes spéciaux	11—86
<i>Seconde partie:</i>	
Compte des éléments de la fortune (actif et passif)	87—107
I. Fonds capital	88—99
A. Forêts	88—89
B. Domaines	88—89
C. Caisse des domaines	88—89
D. Caisse hypothécaire	90—91
E. Banque cantonale	92—93
F. Emprunts	94—95
G. a. Capitaux de chemins de fer	96—99
G. b. Fonds d'amortissement des chemins de fer	98—99
II. Fonds d'administration	100—107
H. Fonds de roulement de la caisse de l'Etat	100—107
A. Administrations spéciales (avances et dépôts)	100—101
B. Placements	100—101
C. Administration courante, compte courant	100—101
D. Avances faites à des œuvres d'utilité publique	102—103
E. Dépôts à la caisse de l'Etat	102—103
F. Emprunts	102—103
F. a. Emprunts temporaires	104—105
G. Caisse	104—105
H. Restes actifs et passifs (créances et dettes échues)	104—105
J. Solde du compte de l'administration courante	106—107
K. Inventaire du mobilier	106—107
Appendice. Comptes des fonds spéciaux	109—145
Rapport concernant le compte général de l'administration des finances	147—164

Nota. — Afin de faire concorder la pagination des tableaux et du rapport sur le compte d'Etat et de faciliter ainsi les recherches, les *numéros des pages du compte d'Etat* sont mis entre *parenthèse*, et la table des matières ne donne que ces chiffres-là. — Les autres chiffres placés au haut des pages en dehors de la parenthèse indiquent les pages correspondantes et consécutives des annexes.

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE

ET

BILAN



Canton de Berne — Compte général pour 1924

Situation de la fortune au 31 décembre 1923				Mutations			
Doit		Avoir		Rubriques du compte		Doit	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
Récapitulation et bilan							
I. Fonds capital							
25,637,852	—	—	—	A. Forêts	Page 88	Achats et augmentations	10,815 —
53,269,976	—	—	—	B. Domaines	» 88	des estimations	2,256,930 30
239,021	40	5,222,626	39	C. Caisse des domaines	» 88		650,765 —
30,000,000	—	—	—	D. Caisse hypothécaire	» 90		— —
40,000,000	—	—	—	E. Banque cantonale	» 92	Nouvelles créances et rem-	— —
—	—	113,960,620	—	F. Emprunts	» 94	boursements de dettes	1,657,532 75
91,593,323	70	36,326,663	70	G. ^a Capitaux de chemins de fer	» 98		9,000 —
—	—	13,500,000	—	G. ^b Fonds d'amortissement des chemins de fer	» 98		— —
240,740,173	10	169,009,910	09	Total de l'actif et du passif		Total des augmentations	4,585,043 05
		71,730,263	01	Actif net			
II. Fonds d'administration							
H. Fonds de roulement de la caisse de l'Etat :							
				Page 104		Nouvelles créances et rem-	
118,239,772	33	159,365,634	43	Avances, placements et dépôts		boursements de dettes.	212,316,695 75
1,231,018	35	508,992	71	Caisses et compensations par décompte		Recettes	362,983,307 56
35,321,291	33	154,413	51	Restes actifs		Nouvelles créances	359,190,847 45
353,261	95	769,639	38	Restes passifs		Dépenses	362,571,226 61
155,145,343	96	160,798,680	03				1,297,062,077 37
—	—	20,796,014	43	J. Solde du compte de l'administra-	Page 106	Amortissement	1,350,658 11
8,243,075	62	—	—	tion courante	» 106	Augmentations de l'inventaire	101,577 35
163,388,419	58	181,594,694	46	K. Inventaire du mobilier		Total des augmentations	1,298,514,312 83
18,206,274	88			Total de l'actif et du passif			
				Passif net			
I. Fonds capital							
240,740,173	10	169,009,910	09	Page 4		Augmentations	4,585,043 05
163,388,419	58	181,594,694	46	» 4			1,298,514,312 83
404,128,592	68	350,604,604	55	Total de l'actif et du passif		Total des augmentations	1,303,099,355 88
		53,523,988	13	Actif net			
Bilan							
404,128,592	68	350,604,604	55	Eléments de la fortune	Page 4	Augmentations	1,303,099,355 88
—	—	53,523,988	13	Fortune nette	» 9	Diminutions	144,176,831 34
404,128,592	68	404,128,592	68				1,447,276,187 22

Canton de Berne — Compte général pour 1924							
de la fortune			Situation de la fortune au 31 décembre 1924				
Avoir			Rubriques du compte	Doit		Avoir	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Récapitulation et bilan							
I. Fonds capital							
3,870	—	} Ventes et réductions des estimations	A. Forêts Page 89	25,644,797	—	—	—
1,544,870	30		B. Domaines » 89	53,982,036	—	—	—
917,740	20		C. Caisse des domaines . . » 89	177,655	90	5,428,236	09
—	—	} Nouvelles dettes et remboursements de créances	D. Caisse hypothécaire . . » 91	30,000,000	—	—	—
589,000	—		E. Banque cantonale . . » 93	40,000,000	—	—	—
77,532	75		F. Emprunts » 95	—	—	112,892,087	25
1,000,000	—	} Total des diminutions	G. ^a Capitaux de chemins de fer » 99	91,515,790	95	36,317,663	70
4,133,013	25		G. ^b Fonds d'amortissement des chemins de fer » 99	—	—	14,500,000	—
452,029	80		Total de l'actif et du passif . . .	241,320,279	85	169,137,987	04
		Augmentation nette	Actif net			72,182,292	81
II. Fonds d'administration							
H. Fonds de roulement de la caisse de l'Etat: Page 105							
208,988,264	70	Nouvelles dettes et remboursements de créances	Avances, placements et dépôts .	120,815,849	84	158,613,280	89
362,571,226	61	Dépenses	Caisses et compensations par décompte	1,410,583	52	276,476	93
362,983,307	56	Recettes	Restes actifs	31,642,121	73	267,704	02
362,530,805	60	Nouvelles dettes	Restes passifs	139,455	69	515,412	11
1,297,073,604	47	Excédent des dépenses		154,008,010	78	159,672,873	95
1,185,031	90		J. Solde du compte de l'administration courante Page 107	—	—	20,630,388	22
26,064	05	Diminutions de l'inventaire	K. Inventaire du mobilier » 107	8,318,588	92	—	—
1,298,284,700	42	Total des diminutions	Total de l'actif et du passif	162,326,599	70	180,303,262	17
229,612	41	Augmentation nette	Passif net	17,976,662	47		
I. Fonds capital Page 5							
4,133,013	25	} Diminutions	II. Fonds d'administration . . » 5	162,326,599	70	180,303,262	17
1,298,284,700	42		Total de l'actif et du passif	403,646,879	55	349,441,249	21
1,302,417,713	67	Total des diminutions	Actif net			54,205,630	34
681,642	21	Augmentation nette					
Bilan							
1,302,417,713	67	Diminutions	Eléments de la fortune . . Page 5	403,646,879	55	349,441,249	21
144,858,473	55	Augmentations	Fortune nette » 9	—	—	54,205,630	34
1,447,276,187	22			403,646,879	55	403,646,879	55

PREMIÈRE PARTIE

COMPTE
DE LA
FORTUNE NETTE DE L'ÉTAT

Situation de la fortune nette de l'Etat

Compte de profits et pertes

Compte de l'administration courante

1924



Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923 *)		Budget de 1924 *)		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
Récapitulation												
1,830,799	73	1,799,094	—	I. Administration générale . . .	95,884	30	1,918,595	03	—	—	1,822,710	73
2,671,930	64	2,571,657	—	II. Administration judiciaire . .	22,957	80	2,677,173	65	—	—	2,654,215	85
119,756	49	104,973	—	III. ^a Justice	8,153	50	127,552	55	—	—	119,399	05
2,637,512	57	2,771,468	—	III. ^b Police	3,828,158	32	6,163,167	81	—	—	2,335,009	49
656,601	50	748,807	—	IV. Affaires militaires	1,390,756	90	2,043,397	55	—	—	652,640	65
2,498,426	65	2,538,505	—	V. Cultes	3,150	35	2,505,440	75	—	—	2,502,290	40
16,340,613	65	16,339,892	—	VI. Instruction publique	2,649,358	90	19,111,714	66	—	—	16,462,355	76
37,403	75	38,891	—	VII. Affaires communales	741	—	38,619	90	—	—	37,878	90
6,753,860	80	6,551,402	—	VIII. Assistance publique	971,319	97	7,641,341	33	—	—	6,670,021	36
1,241,629	71	1,288,620	—	IX. ^a Economie publique	908,366	05	2,215,979	51	—	—	1,307,613	46
2,849,568	90	2,470,250	—	IX. ^b Service sanitaire	4,658,843	70	6,931,610	82	—	—	2,272,767	12
5,352,568	32	5,380,185	—	X. Travaux publics et chemins de fer	1,408,004	69	6,888,632	51	—	—	5,480,627	82
11,601,586	95	11,772,379	—	XI. Emprunts	—	—	11,864,424	55	—	—	11,864,424	55
1,422,881	45	1,502,544	—	XII. Finances	253,765	96	1,485,385	40	—	—	1,231,619	44
2,060,710	39	1,928,122	—	XIII. Agriculture	3,993,876	02	5,893,248	67	—	—	1,899,372	65
336,226	53	349,436	—	XIV. Economie forestière	227,813	22	566,017	87	—	—	338,204	65
1,028,335	40	985,700	—	XV. Forêts domaniales	2,218,811	19	1,084,996	05	1,133,815	14	—	—
2,064,494	91	2,040,815	—	XVI. Domaines de l'Etat	2,376,281	15	284,021	77	2,092,259	38	—	—
253,617	15	253,000	—	XVII. Caisse des domaines	9,003	55	273,015	05	—	—	264,011	50
1,878,972	99	1,664,000	—	XVIII. Caisse hypothécaire	24,007,375	07	22,119,488	47	1,887,886	60	—	—
2,000,000	—	2,400,000	—	XIX. Banque cantonale	24,039,579	34	21,639,579	34	2,400,000	—	—	—
3,290,218	96	1,730,380	—	XX. Caisse de l'Etat	5,190,231	60	2,926,268	08	2,263,963	52	—	—
10,947	50	3,100	—	XXI. Amendes et confiscations	648,686	79	638,263	69	10,423	10	—	—
95,365	61	97,100	—	XXII. Régales de la chasse, de la pêche et des mines	307,380	92	206,770	73	100,610	19	—	—
966,453	84	949,040	—	XXIII. Régie des sels	2,891,742	30	1,896,583	40	995,158	90	—	—
1,772,531	90	1,542,825	—	XXIV. Timbre	2,165,537	05	110,808	88	2,054,728	17	—	—
4,355,769	38	3,572,100	—	XXV. Emoluments	6,705,257	40	2,115,210	85	4,590,046	55	—	—
2,114,044	36	1,868,000	—	XXVI. Taxe des successions et dona- tions	2,528,464	59	590,136	59	1,938,328	—	—	—
159,739	20	157,000	—	XXVII. Redevances pour forces hydrau- liques	203,421	65	25,463	55	177,958	10	—	—
1,006,560	96	980,000	—	XXVIII. Patentes d'auberge et permis de vente des spiritueux	1,176,901	45	165,985	54	1,010,915	91	—	—
—	—	—	—	XXIX. Part de la recette de l'alcool	461,620	30	123,861	80	337,758	50	—	—
831,948	20	839,515	—	XXX. Part au bénéfice de la Banque national suisse	763,446	90	—	—	763,446	90	—	—
945,278	86	850,160	—	XXXI. Taxe militaire	2,235,291	18	1,291,709	16	943,582	02	—	—
36,034,840	86	31,629,770	—	XXXII. Impôts directs	39,416,222	01	4,882,274	71	34,533,947	30	—	—
2,327,455	42	500,000	—	XXXIII. Imprévu	2,121,870	97	2,626,567	77	—	—	504,696	80
58,555,502	93	51,309,505	—	Recettes	139,888,276	09	—	—	57,234,828	28	—	—
60,993,150	60	58,909,225	—	Dépenses	—	—	141,073,307	99	—	—	58,419,860	18
—	—	—	—	Excédent des recettes	—	—	—	—	—	—	—	—
2,437,647	67	7,599,720	—	Excédent des dépenses	1,185,031	90	—	—	1,185,031	90	—	—
60,993,150	60	58,909,225	—		141,073,307	99	141,073,307	99	58,419,860	18	58,419,860	18

*) Les dépenses sont indiquées en chiffres droits, les recettes en chiffres italiques.

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Canton de Berne — Compte général pour 1924													
Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses		
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	
Administration courante													
Comptes spéciaux													
I. Administration générale													
A. Grand Conseil													
114,542	10	150,000	—	1. Indemnités de présence et de route, frais des commissions I, 1	—	—	145,958	25	—	—	145,958	25	
114,542	10	150,000	—		—	—	145,958	25	—	—	145,958	25	
B. Conseil-exécutif													
130,600	—	130,600	—	1. Traitements des membres du Conseil-exécutif I, 3	—	—	130,600	—	—	—	130,600	—	
130,600	—	130,600	—		—	—	130,600	—	—	—	130,600	—	
C. Crédit du Conseil-exécutif													
15,361	02	20,000	—	1. Frais du Conseil-exécutif, bibliothèque I, 8	—	—	15,454	68	—	—	15,454	68	
2,141	20			2. Subventions en faveur d'œuvres d'utilité publique I, 10	—	—	10,475	10	—	—	10,475	10	
2,300	—			3. Subventions en faveur des arts et des sciences I, 11	23	55	1,000	—	—	—	976	45	
—	—			4. Secours	—	—	—	—	—	—	—	—	
19,802	22	20,000	—		23	55	26,929	78	—	—	26,906	23	
D. Députation au Conseil des Etats et commissaires.													
5,145	—	6,000	—	1. Députation au Conseil des Etats . I, 13	—	—	4,662	—	—	—	4,662	—	
703	10	1,000	—	2. Commissaires	—	—	—	—	—	—	—	—	
5,848	10	7,000	—		—	—	4,662	—	—	—	4,662	—	
E. Chancellerie d'Etat													
48,602	50	46,925	—	1. Traitements des fonctionnaires . . I, 15	—	—	47,158	45	—	—	47,158	45	
89,287	90	82,214	—	2. Traitements des employés I, 16	218	40	83,734	10	—	—	83,515	70	
6,701	36	6,500	—	3. Frais de bureau I, 20	96	60	5,417	85	—	—	5,321	25	
124,848	27	90,000	—	4. Frais d'impression I, 33	28,493	70	136,314	50	—	—	107,820	80	
19,907	05	18,000	—	5. Service de l'hôtel de ville I, 40	9,114	40	26,526	60	—	—	17,412	20	
35,200	—	35,200	—	6. Loyers I, 42	—	—	35,200	—	—	—	35,200	—	
324,547	08	278,839	—		37,923	10	334,351	50	—	—	296,428	40	

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses		
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	
Administration courante													
I. Administration générale													
F. Feuille officielle allemande, bulletin des séances du Grand Conseil et bulletin des lois													
14,000	—	14,000	—	1. Fermage de la Feuille officielle . . . I, 43	14,000	—	—	—	14,000	—	—	—	
26,785	50	26,000	—	2. Abonnements des aubergistes . . . I, 43	26,753	50	—	—	26,753	50	—	—	
9,040	—	8,000	—	3. Frais de rédaction du bulletin des séances I, 44	—	—	8,360	—	—	—	8,360	—	
43,011	60	45,000	—	4. Frais d'impression du bulletin des séances et du bulletin des lois . . I, 46	—	—	33,457	55	—	—	33,457	55	
11,266	10	13,000	—		40,753	50	41,817	55	—	—	1,064	05	
G. Feuille officielle du Jura et ses annexes													
5,000	—	5,000	—	1. Fermage de la Feuille officielle . . . I, 47	5,000	—	—	—	5,000	—	—	—	
7,722	—	8,000	—	2. Abonnements des aubergistes . . . I, 47	7,702	25	—	—	7,702	25	—	—	
11,217	15	12,000	—	3. Frais d'impression du compte rendu du Grand Conseil et du bulletin des lois I, 43	—	—	6,248	15	—	—	6,248	15	
1,410	—	1,500	—	4. Mise à jour du Compte rendu du Grand Conseil I, 49	—	—	1,170	—	—	—	1,170	—	
94	85	500	—		12,702	25	7,418	15	5,284	10	—	—	
H. Préfets													
237,882	90	235,187	—	1. Traitements des préfets I, 50	—	—	234,275	45	—	—	234,275	45	
8,600	—	8,600	—	2. Secrétariat du préfet de Berne . . . I, 51	—	—	8,600	—	—	—	8,600	—	
10,145	68	3,000	—	3. Indemnités des vice-préfets I, 53	10	40	5,408	—	—	—	5,397	60	
32,510	—	27,610	—	4. Frais de bureau I, 56	86	65	29,326	30	—	—	29,239	65	
29,495	—	29,495	—	5. Loyers I, 57	—	—	29,495	—	—	—	29,495	—	
318,633	58	303,892	—		97	05	307,104	75	—	—	307,007	70	
J. Secrétariats de préfecture													
249,866	95	253,136	—	1. Traitements des secrétaires de préfecture I, 58	—	—	253,320	80	—	—	253,320	80	
100	—	2,000	—	2. Indemnités des remplaçants I, 59	—	—	248	25	—	—	248	25	
591,257	45	583,392	—	3. Traitements des employés I, 61	—	—	600,528	20	—	—	600,528	20	
37,696	—	30,000	—	4. Frais de bureau I, 66	4,384	85	38,920	80	—	—	34,535	95	
26,735	—	26,735	—	5. Loyers I, 67	—	—	26,735	—	—	—	26,735	—	
905,655	40	895,263	—		4,384	85	919,753	05	—	—	915,368	20	

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
I. Administration générale												
114,542	10	150,000	—	A. Grand Conseil	—	—	145,958	25	—	—	145,958	25
130,600	—	130,600	—	B. Conseil-exécutif	—	—	130,600	—	—	—	130,600	—
19,802	22	20,000	—	C. Crédit du Conseil-exécutif	23	55	26,929	78	—	—	26,906	23
5,848	10	7,000	—	D. Députation au Conseil des Etats et com- missaires	—	—	4,662	—	—	—	4,662	—
324,547	08	278,839	—	E. Chancellerie d'Etat	37,923	10	334,351	50	—	—	296,428	40
11,266	10	13,000	—	F. Feuille officielle allemande et ses annexes	40,753	50	41,817	55	—	—	1,064	05
94	85	500	—	G. Feuille officielle du Jura et ses annexes	12,702	25	7,418	15	5,284	10	—	—
318,633	58	303,892	—	H. Préfets	97	05	307,104	75	—	—	307,007	70
905,655	40	895,263	—	J. Secrétariats de préfecture	4,384	85	919,753	05	—	—	915,368	20
1,830,799	73	1,799,094	—		95,884	30	1,918,595	03	—	—	1,822,710	73
Les dépenses sont supérieures au budget de fr. 23,616.73												
II. Administration judiciaire												
A. Cour suprême												
240,725	80	236,600	—	1. Traitements des juges I, 68	—	—	236,592	60	—	—	236,592	60
1,612	60	2,400	—	2. Indemnités des juges-suppléants . . I, 69	—	—	1,296	20	—	—	1,296	20
242,338	40	239,000	—		—	—	237,888	80	—	—	237,888	80
B. Greffe de la Cour												
56,085	—	57,000	—	1. Traitements des fonctionnaires . . I, 70	—	—	56,335	75	—	—	56,335	75
72,727	30	77,777	—	2. Traitements des employés I, 71	—	—	73,114	20	—	—	73,114	20
7,703	55	7,000	—	3. Frais de bureau I, 74	—	—	7,998	40	—	—	7,998	40
17,989	95	18,000	—	4. Service, chauffage et éclairage du Palais de justice I, 76	—	—	21,088	95	—	—	21,088	95
22,800	—	22,800	—	5. Loyers I, 78	160	—	22,800	—	—	—	22,640	—
1,869	75	1,500	—	6. Bibliothèque I, 79	—	—	1,500	05	—	—	1,500	05
827	60	2,000	—	7. Chambre des avocats, indemnités des membres et frais de bureau . . I, 80	—	—	551	50	—	—	551	50
180,003	15	186,077	—		160	—	183,388	85	—	—	183,228	85
C. Tribunaux de district												
292,485	55	292,966	—	1. Traitements des présidents de tribunal I, 81	3,875	—	298,217	95	—	—	294,342	95
6,506	98	7,500	—	2. Indemnités des vice-présidents . . I, 94	—	—	5,043	—	—	—	5,043	—
59,513	20	60,000	—	3. Indemnités des juges et des juges- suppléants I, 88	37	90	62,856	50	—	—	62,818	60
54,400	—	40,000	—	4. Frais de bureau I, 91	136	80	44,682	55	—	—	44,545	75
39,305	—	39,305	—	5. Loyers I, 92	—	—	39,305	—	—	—	39,305	—
1,468	85	1,000	—	6. Fonctionnaires judiciaires extraordinaires I, 93	—	—	945	60	—	—	945	60
22	35	300	—	7. Frais de déplacement de l'autorité de surveillance I, 94	—	—	29	65	—	—	29	65
453,701	93	441,071	—		4,049	70	451,080	25	—	—	447,030	55

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
II. Administration judiciaire												
D. Greffes des tribunaux de district												
221,771	70	222,800	—	1. Traitements des greffiers I, 95	6,000	—	226,433	65	—	—	220,433	65
1,208	60	1,500	—	2. Indemnités des remplaçants . . . I, 97	—	—	2,414	05	—	—	2,414	05
301,782	25	307,000	—	3. Traitements des employés I, 99	—	—	300,403	05	—	—	300,403	05
22,500	—	18,000	—	4. Frais de bureau I, 102	1,155	10	21,817	55	—	—	20,662	45
16,914	—	16,914	—	5. Loyers I, 103	—	—	16,806	—	—	—	16,806	—
564,176	55	566,214	—		7,155	10	567,874	30	—	—	560,719	20
E. Ministère public												
71,599	20	71,600	—	1. Traitements des fonctionnaires . . I, 104	—	—	71,599	20	—	—	71,599	20
449	40	450	—	2. Frais de bureau du procureur général I, 105	—	—	451	—	—	—	451	—
6,300	—	6,400	—	3. Frais de bureau des procureurs d'ar- rondissement et du procureur-suppléant I, 107	—	—	5,969	35	—	—	5,969	35
1,150	—	1,150	—	4. Loyer I, 108	—	—	1,150	—	—	—	1,150	—
79,498	60	79,600	—		—	—	79,169	55	—	—	79,169	55
F. Cours d'assises												
16,658	50	20,000	—	1. Indemnités des jurés I, 109	—	—	11,844	70	—	—	11,844	70
6,148	70	6,500	—	2. Frais de déplacement et d'entretien de la Cour d'assises I, 111	—	—	4,363	25	—	—	4,363	25
970	—	2,000	—	3. Indemnités des suppléants, des in- terprètes et des huissiers I, 113	—	—	482	60	—	—	482	60
8,000	—	8,000	—	4. Frais de bureau I, 115	—	—	6,031	—	—	—	6,031	—
16,350	—	16,350	—	5. Loyers I, 116	—	—	16,350	—	—	—	16,350	—
48,127	20	52,850	—		—	—	39,071	55	—	—	39,071	55
G. Offices des poursuites et des faillites												
1,610	80	1,500	—	1. Frais de bureau et de déplacement de l'autorité de surveillance . . . I, 117	—	—	1,504	40	—	—	1,504	40
226,863	20	227,800	—	2. Traitements des fonctionnaires . . I, 118	—	—	221,728	05	—	—	221,728	05
4,664	40	1,500	—	3. Indemnités des remplaçants . . . I, 119	—	—	2,144	70	—	—	2,144	70
317,257	15	250,000	—	4. Traitements des agents de poursuites I, 129	—	—	324,113	80	—	—	324,113	80
348,805	10	349,000	—	5. Traitements des employés I, 373	—	—	364,164	85	—	—	364,164	85
40,993	76	26,000	—	6. Frais de bureau I, 139	6,995	35	42,733	95	—	—	35,738	60
26,423	05	20,000	—	7. Registres et formules I, 137	4,584	05	31,069	65	—	—	26,485	60
28,120	—	27,740	—	8. Loyers I, 138	—	—	30,821	—	—	—	30,821	—
994,737	46	903,540	—		11,579	40	1,018,280	40	—	—	1,006,701	—

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Canton de Berne — Compte général pour 1924													
Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses		
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	
Administration courante													
II. Administration judiciaire													
H. Conseils de prud'hommes													
9,525	45	15,000	—	1. Frais, part de l'Etat I, 140	—	—	11,249	25	—	—	11,249	25	
9,525	45	15,000	—		—	—	11,249	25	—	—	11,249	25	
J. Tribunal administratif													
22,400	—	22,400	—	1. Traitements des fonctionnaires . . I, 141	—	—	22,399	20	—	—	22,399	20	
18,400	60	10,763	—	2. Traitements des employés I, 142	—	—	17,418	60	—	—	17,418	60	
23,798	60	15,000	—	3. Indemnités des membres I, 144	—	—	16,288	20	—	—	16,288	20	
6,996	20	4,000	—	4. Frais de bureau I, 146	13	60	4,122	55	—	—	4,108	95	
3,500	—	3,500	—	5. Loyer I, 147	—	—	3,500	—	—	—	3,500	—	
75,095	40	55,663	—		13	60	63,728	55	—	—	63,714	95	
K. Tribunal de commerce													
7,974	90	8,142	—	1. Traitement du greffier I, 148	—	—	8,205	55	—	—	8,205	55	
7,137	30	7,200	—	2. Traitement de l'employé I, 149	—	—	7,200	—	—	—	7,200	—	
5,532	05	12,000	—	3. Indemnités des membres I, 150	—	—	5,717	60	—	—	5,717	60	
4,082	25	5,000	—	4. Frais de bureau et de déplacement I, 151	—	—	4,016	55	—	—	4,016	55	
—	—	300	—	5. Bibliothèque I, 153	—	—	302	45	—	—	302	45	
24,726	50	32,642	—		—	—	25,442	15	—	—	25,442	15	
A. Cour suprême													
242,338	40	239,000	—	B. Greffe de la Cour	160	—	183,388	85	—	—	183,228	85	
180,003	15	186,077	—	C. Tribunaux de district	4,049	70	451,080	25	—	—	447,030	55	
453,701	93	441,071	—	D. Greffes des tribunaux de district	7,155	10	567,874	30	—	—	560,719	20	
564,176	55	566,214	—	E. Ministère public	—	—	79,169	55	—	—	79,169	55	
79,498	60	79,600	—	F. Cours d'assises	—	—	39,071	55	—	—	39,071	55	
48,127	20	52,850	—	G. Offices des poursuites et des faillites .	11,579	40	1,018,280	40	—	—	1,006,701	—	
994,737	46	903,540	—	H. Conseils de prud'hommes	—	—	11,249	25	—	—	11,249	25	
9,525	45	15,000	—	J. Tribunal administratif	13	60	63,728	55	—	—	63,714	95	
75,095	40	55,663	—	K. Tribunal de commerce	—	—	25,442	15	—	—	25,442	15	
24,726	50	32,642	—										
2,671,930	64	2,571,657	—		22,957	80	2,677,173	65	—	—	2,654,215	85	
				Les dépenses sont supérieures au budget de fr. 82,558. 85									

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte		Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante													
III. ^a Justice													
A. Frais d'administration de la Direction													
12,933	—	13,100	—	1. Traitements des fonctionnaires . . I, 154		—	—	13,100	—	—	—	13,100	—
16,912	45	17,456	—	2. Traitements des employés I, 156		—	—	14,074	60	—	—	14,074	60
9,750	86	7,000	—	3. Frais de bureau I, 183		1,794	85	10,544	95	—	—	8,750	10
32,293	28	20,000	—	4. Frais de justice I, 172		1,548	—	36,124	70	—	—	34,576	70
3,090	—	3,090	—	5. Loyers I, 173		—	—	3,090	—	—	—	3,090	—
1,037	70	1,000	—	6. Chambre des notaires et examens de notaires I, 174		150	—	1,104	05	—	—	954	05
76,017	29	61,646	—			3,492	85	78,038	30	—	—	74,545	45
B. Commission de législation et revision des lois													
—	—	2,000	—	1. Frais de revision, de rédaction et d'impression I, 175		—	—	1,179	40	—	—	1,179	40
—	—	2,000	—			—	—	1,179	40	—	—	1,179	40
C. Inspectorat													
26,073	90	26,408	—	1. Traitements des fonctionnaires . . I, 176		—	—	26,407	50	—	—	26,407	50
4,610	40	4,719	—	2. Traitement de l'employé I, 177		—	—	4,719	—	—	—	4,719	—
6,108	30	4,000	—	3. Frais de bureau et de déplacement I, 179		—	—	5,799	90	—	—	5,799	90
36,792	60	35,127	—			—	—	36,926	40	—	—	36,926	40
D. Apprentissages													
3,320	80	3,000	—	1. Enseignement I, 180		4,620	—	7,620	—	—	—	3,000	—
3,625	80	3,200	—	2. Examens d'apprentis I, 181		40	65	3,788	45	—	—	3,747	80
6,946	60	6,200	—			4,660	65	11,408	45	—	—	6,747	80

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Canton de Berne — Compte général pour 1924													
Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses		
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	
Administration courante													
III. ^a Justice													
76,017	29	61,646	—	A. Frais d'administration de la Direction .	3,492	85	78,038	30	—	—	74,545	45	
—	—	2,000	—	B. Commission de législation et revision des lois	—	—	1,179	40	—	—	1,179	40	
36,792	60	35,127	—	C. Inspectorat	—	—	36,926	40	—	—	36,926	40	
6,946	60	6,200	—	D. Apprentissages	4,660	65	11,408	45	—	—	6,747	80	
119,756	49	104,973	—		8,153	50	127,552	55	—	—	119,399	05	
				Les dépenses sont supérieures au budget de fr. 14,426.05									
III. ^b Police													
A. Frais d'administration de la Direction													
44,125	05	44,583	—	1. Traitements des fonctionnaires . . I, 182	—	—	44,583	05	—	—	44,583	05	
88,717	95	86,987	—	2. Traitements des employés I, 185	—	—	86,460	50	—	—	86,460	50	
19,867	35	20,000	—	3. Frais de bureau I, 183	6,555	55	26,219	20	—	—	19,663	65	
6,720	—	6,720	—	4. Loyers I, 193	—	—	6,720	—	—	—	6,720	—	
159,430	35	158,290	—		6,555	55	163,982	75	—	—	157,427	20	
B. Passeports, arrestations et conduites													
11,484	35	13,000	—	1. Police des passeports et des étrangers I, 195	—	—	13,732	85	—	—	13,732	85	
23,248	55	25,000	—	2. Frais d'arrestations I, 196	—	—	24,418	60	—	—	24,418	60	
28,015	—	30,000	—	3. Frais de conduites I, 206	5,711	—	30,792	25	—	—	25,081	25	
62,747	90	68,000	—		5,711	—	68,943	70	—	—	63,232	70	
C. Corps de police													
26,833	80	27,000	—	1. Traitements des fonctionnaires . I, 209	—	—	27,000	—	—	—	27,000	—	
1,707,357	40	1,711,536	—	2. Solde des gendarmes. I, 221	4,165	55	1,654,911	50	—	—	1,650,745	95	
51,025	95	31,557	—	3. Habillement. I, 222	—	—	31,536	60	—	—	31,536	60	
1,964	50	2,000	—	4. Equipement et armement . . . I, 224	—	—	1,363	25	—	—	1,363	25	
1,495	85	1,500	—	5. Service d'identification. . . . I, 226	277	80	1,777	45	—	—	1,499	65	
4,021	45	4,000	—	6. Frais de bureau I, 227	—	—	4,040	25	—	—	4,040	25	
128,579	30	113,075	—	7. Loyers I, 239	420	—	126,986	25	—	—	126,566	25	
22,183	—	23,800	—	8. Indemnités de logement et de mobilier I, 244	108	35	25,934	90	—	—	25,826	55	
8,257	95	8,000	—	9. Soins médicaux I, 251	—	—	11,757	85	—	—	11,757	85	
5,008	30	5,000	—	10. Frais divers d'administration . . I, 259	7	85	5,435	15	—	—	5,427	30	
12,150	45	12,500	—	11. Indemnités de déplacement et cours d'instruction I, 265	—	—	12,443	35	—	—	12,443	35	
40,000	—	40,000	—	12. Quote-part du produit des amendes I, 259	40,000	—	—	—	40,000	—	—	—	
1,928,877	95	1,899,968	—		44,979	55	1,903,186	55	—	—	1,858,207	—	

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses brutes		Recettes nettes		Dépenses nettes	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
III. ^b Police												
D. Prisons												
1. Prisons de la ville de Berne												
28,137	20	40,000	—	a. Nourriture	1,175	10	27,706	65	—	—	26,531	55
29,588	95	30,000	—	b. Frais divers d'entretien.	—	—	25,987	15	—	—	25,987	15
19,700	—	19,700	—	c. Loyers	—	—	19,700	—	—	—	19,700	—
2. Prisons des districts												
104,781	31	115,000	—	a. Nourriture	3,951	80	104,476	33	—	—	100,524	53
27,069	29	28,500	—	b. Frais divers d'entretien.	58	45	26,386	52	—	—	26,328	07
47,210	—	49,210	—	c. Loyers	—	—	49,210	—	—	—	49,210	—
256,486	75	282,410	—		5,185	35	253,466	65	—	—	248,281	30
E. Etablissements pénitentiaires												
1. Pénitencier de Thorberg												
47,657	15	38,000	—	a. Administration.	703	90	43,923	70	—	—	43,219	80
4,340	35	3,800	—	b. Enseignement et culte	375	—	4,542	85	—	—	4,167	85
129,884	47	120,000	—	c. Nourriture	2,593	35	128,503	06	—	—	125,909	71
86,978	45	76,000	—	d. Entretien	6,273	75	94,544	—	—	—	88,270	25
23,590	—	23,590	—	e. Loyer.	400	—	23,590	—	—	—	23,190	—
220,578	82	164,000	—	f. Industries	494,720	44	279,790	76	214,929	68	—	—
34,225	52	30,000	—	g. Exploitation agricole	193,738	17	155,513	39	38,224	78	—	—
37,646	08	67,390	—	Roulement	698,804	61	730,407	76	—	—	31,603	15
4,723	80	—	—	h. Augmentations et diminutions à l'inventaire	11,013	20	12,670	70	—	—	1,657	50
46,445	—	37,390	—	i. Pensions	34,268	—	12	—	34,256	—	—	—
4,075	12	30,000	—	I, 288	744,085	81	743,090	46	995	35	—	—
2. Maison de travail de St-Jean-Anet												
40,061	15	40,800	—	a. Administration.	251	70	45,301	10	—	—	45,049	40
1,806	90	1,910	—	b. Enseignement et culte	—	—	2,110	55	—	—	2,110	55
90,059	70	80,000	—	c. Nourriture	3,927	50	106,300	85	—	—	102,373	35
68,812	40	48,000	—	d. Entretien	8,886	70	87,804	75	—	—	78,918	05
19,840	—	19,840	—	e. Loyer.	660	—	20,800	—	—	—	20,140	—
33,325	65	31,500	—	f. Industries	96,403	85	35,101	67	61,302	18	—	—
107,833	33	81,050	—	g. Exploitation agricole	321,821	84	211,686	93	110,134	91	—	—
79,421	17	78,000	—	Roulement	431,951	59	509,105	85	—	—	77,154	26
8,536	80	—	—	h. Augmentations et diminutions à l'inventaire	31,707	40	17,509	70	14,197	70	—	—
31,700	50	28,000	—	i. Pensions	47,585	10	—	—	47,585	10	—	—
56,257	47	50,000	—	I, 288	511,244	09	526,615	55	—	—	15,371	46

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
III. ^b Police												
E. Etablissements pénitentiaires												
3. Pénitencier de Witzwil												
67,566	74	57,100	—	a. Administration.	427	65	66,644	20	—	—	66,216	55
10,792	35	8,300	—	b. Enseignement et culte	52	40	11,962	40	—	—	11,910	—
178,951	80	185,500	—	c. Nourriture	2,498	25	198,244	85	—	—	195,746	60
183,552	65	110,000	—	d. Entretien	19,541	70	208,148	25	—	—	188,606	55
27,312	—	29,460	—	e. Loyer	2,211	50	29,460	—	—	—	27,248	50
43,493	35	30,000	—	f. Industries	235,533	87	192,722	75	42,811	12	—	—
552,860	24	385,360	—	g. Exploitation agricole	1,205,066	30	562,289	24	642,777	06	—	—
128,178	05	25,000	—	Roulement	1,465,331	67	1,269,471	69	195,859	98	—	—
269	20	—	—	h. Augmentations et diminutions à l'inventaire	81,841	80	82,853	15	—	—	1,011	35
31,512	15	25,000	—	i. Pensions	43,477	40	51	—	43,426	40	—	—
159,421	—	50,000	—	I, 288	1,590,650	87	1,352,375	84	238,275	03	—	—
4. Maison disciplinaire de Trachselwald-Montagne de Diesse												
33,461	31	30,700	—	a. Administration.	97	55	21,463	63	—	—	21,366	08
1,242	70	1,550	—	b. Enseignement et culte	—	—	1,289	30	—	—	1,289	30
61,077	59	52,000	—	c. Nourriture	6,046	75	64,057	62	—	—	58,010	87
42,452	05	30,000	—	d. Entretien	3,510	45	40,923	02	—	—	37,412	57
1,760	—	1,760	—	e. Loyer	300	—	6,060	—	—	—	5,760	—
8,813	10	11,000	—	f. Industries	48,206	80	38,905	35	9,301	45	—	—
18,826	74	11,600	—	g. Exploitation agricole	102,679	20	95,853	84	6,825	36	—	—
112,353	81	93,410	—	Roulement	160,840	75	268,552	76	—	—	107,712	01
27,313	20	—	—	h. Augmentations et diminutions à l'inventaire	14,075	60	16,822	80	—	—	2,747	20
19,264	70	15,000	—	i. Pensions	21,080	85	—	—	21,080	85	—	—
17,677	70	—	—	k. Constructions nouvelles	2,771	35	12,654	92	—	—	9,883	57
138,080	01	78,410	—	I, 289	198,768	55	298,030	48	—	—	99,261	93
5. Pénitencier et maison de travail d'Hindelbank												
27,292	60	27,730	—	a. Administration.	2,959	90	28,038	80	—	—	25,078	90
1,253	85	1,300	—	b. Enseignement et culte	—	—	1,170	20	—	—	1,170	20
48,742	79	45,000	—	c. Nourriture.	1,094	35	55,524	75	—	—	54,430	40
29,623	69	30,000	—	d. Entretien	6,124	15	50,103	95	—	—	43,979	80
6,560	—	6,560	—	e. Loyer.	—	—	6,560	—	—	—	6,560	—
36,263	55	29,000	—	f. Industries	51,112	85	13,190	35	37,922	50	—	—
968	79	2,000	—	g. Exploitation agricole	47,414	—	39,514	—	7,900	—	—	—
76,240	59	79,590	—	Roulement	108,705	25	194,102	05	—	—	85,396	80
6,096	35	—	—	h. Augmentations et diminutions à l'inventaire	1,445	40	2,302	40	—	—	857	—
19,291	40	15,000	—	i. Pensions	22,014	90	80	35	21,934	55	—	—
63,045	54	64,590	—	I, 289	132,165	55	196,484	80	—	—	64,319	25

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
III. ^b Police												
E. Etablissements pénitentiaires												
4,075	12	30,000	—	1. Pénitencier de Thorberg.	744,085	81	743,090	46	995	35	—	—
56,257	47	50,000	—	2. Maison de travail de St-Jean-Anet . . .	511,244	09	526,615	55	—	—	15,371	46
159,421	—	50,000	—	3. Pénitencier de Witzwil	1,590,650	87	1,352,375	84	238,275	03	—	—
138,080	01	78,410	—	4. Maison disciplinaire de Trachselwald-Montagne de Diesse	198,768	55	298,030	48	—	—	99,261	93
63,045	54	64,590	—	5. Pénitencier et maison de travail d'Hindelbank	132,165	55	196,484	80	—	—	64,319	25
93,886	90	173,000	—		3,176,914	87	3,116,597	13	60,317	74	—	—
F. Mesures propres à combattre l'alcoolisme												
11,241	60	—	—	1. Prélèvement sur la dime de l'alcool . . .	—	—	—	—	—	—	—	—
11,241	60	—	—	2. Subvention au refuge Arbeiterheim et à la société de patronage des détenus libérés	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—		—	—	—	—	—	—	—	—
G. Frais de justice et de police												
170,498	90	135,000	—	1. Frais de police criminelle I, 326	283	25	149,348	07	—	—	149,064	82
270,610	98	185,000	—	2. Emoluments et remboursements de frais I, 336	577,256	35	274,206	91	303,049	44	—	—
300	—	300	—	3. Indemnité pour parts aux émoluments I, 337	—	—	300	—	—	—	300	—
3,440	70	3,000	—	4. Emoluments de la Cour suprême I, 341	8,873	45	6,677	70	2,195	75	—	—
34,563	50	24,000	—	5. Frais de police I, 373	2,398	95	37,163	75	—	—	34,764	80
1,500	—	1,500	—	6. Concordat pour la protection des jeunes gens placés à l'étranger . I, 366	—	—	1,500	—	—	—	1,500	—
18,744	45	30,000	—	7. Chambres de conciliation I, 369	—	—	4,453	85	—	—	4,453	85
48,444	83	2,800	—		588,812	—	473,650	28	115,161	72	—	—
H. Etat civil												
180,196	50	182,500	—	1. Traitements des officiers de l'état civil I, 376	—	—	180,160	60	—	—	180,160	60
4,331	05	4,500	—	2. Frais d'inspections et frais divers I, 378	—	—	3,180	15	—	—	3,180	15
184,527	55	187,000	—		—	—	183,340	75	—	—	183,340	75

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
III. ^b Police												
159,430	35	158,290	—	A. Frais d'administration de la Direction .	6,555	55	163,982	75	—	—	157,427	20
62,747	90	68,000	—	B. Passeports, arrestations et conduites . .	5,711	—	68,943	70	—	—	63,232	70
1,928,877	95	1,899,968	—	C. Corps de police	44,979	55	1,903,186	55	—	—	1,858,207	—
256,486	75	282,410	—	D. Prisons	5,185	35	253,466	65	—	—	248,281	30
93,886	90	173,000	—	E. Etablissements pénitentiaires.	3,176,914	87	3,116,597	13	60,317	74	—	—
—	—	—	—	F. Mesures propres à combattre l'alcoolisme	—	—	—	—	—	—	—	—
48,444	83	2,800	—	G. Frais de justice et de police.	588,812	—	473,650	28	115,161	72	—	—
184,527	55	187,000	—	H. Etat civil	—	—	183,340	75	—	—	183,340	75
2,637,512	57	2,771,468	—		3,828,158	32	6,163,167	81	—	—	2,335,009	49
				Les dépenses sont inférieures au budget de fr. 436,458 51								
IV. Affaires militaires												
A. Frais d'administration de la Direction												
20,533	35	20,700	—	1. Traitements des fonctionnaires . . II, 2	—	—	20,700	—	—	—	20,700	—
47,778	40	48,250	—	2. Traitements des employés II, 3	6,700	—	54,950	—	—	—	48,250	—
11,987	30	10,000	—	3. Frais de bureau II, 8	141	30	10,119	25	—	—	9,977	95
4,200	—	4,200	—	4. Loyers II, 8	—	—	4,200	—	—	—	4,200	—
1,713	80	3,000	—	5. Mobilisation, frais des préparatifs II, 9	—	—	867	—	—	—	867	—
86,212	85	86,150	—		6,841	30	90,836	25	—	—	83,994	95
B. Commissariat des guerres												
7,600	—	7,600	—	1. Traitement du commissaire des guerres II, 11	4,000	—	11,600	—	—	—	7,600	—
8,600	—	8,600	—	2. Traitement de son adjoint . . . II, 12	—	—	8,600	—	—	—	8,600	—
89,482	05	91,475	—	3. Traitements des employés . . . II, 14	—	—	91,125	30	—	—	91,125	30
8,997	95	9,000	—	4. Frais de bureau II, 18	1,994	10	10,993	40	—	—	8,999	30
6,700	—	6,700	—	5. Loyers II, 20	—	—	6,700	—	—	—	6,700	—
—	—	500	—	6. Frais d'équipement et d'organi- sation	—	—	—	—	—	—	—	—
505	35	1,000	—	7. Frais divers d'administration . . II, 22	200	—	943	65	—	—	743	65
10,221	35	10,473	—	8. Part de la confection des effets militaires dans les frais d'admini- stration $\frac{1}{6}$ (voir IV. F. 6.) . . II, 24	10,368	15	—	—	10,368	15	—	—
30,664	05	31,419	—	9. Part des ateliers dans les frais d'administration $\frac{1}{4}$ (voir IV. G. 6.) II, 24	31,104	50	—	—	31,104	50	—	—
770	85	800	—	10. Assurance contre les accidents . II, 25	310	75	960	50	—	—	649	75
81,770	80	83,783	—		47,977	50	130,922	85	—	—	82,945	35

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
IV. Affaires militaires												
C. Dépôt de Tavannes												
5,337	—	5,340	—	1. Loyers. II, 26	5,063	—	10,400	—	—	—	5,337	—
5,337	—	5,340	—		5,063	—	10,400	—	—	—	5,337	—
D. Administration des casernes												
7,600	—	7,600	—	1. Traitement de l'intendant des casernes II, 27	—	—	7,600	—	—	—	7,600	—
6,600	—	6,600	—	2. Traitements des employés II, 29	—	—	6,600	—	—	—	6,600	—
38,000	95	38,000	—	3. Entretien II, 39	28,940	80	68,402	60	—	—	39,461	80
5,994	25	6,000	—	4. Achat de literie II, 40	—	—	5,998	65	—	—	5,998	65
120,670	35	120,820	—	5. Loyers. II, 41	8,943	55	130,000	—	—	—	121,056	45
83,850	—	83,850	—	6. Indemnité de la Confédération. . II, 42	85,216	—	1,366	—	83,850	—	—	—
258	55	500	—	7. Assurance contre les accidents . . II, 43	27	60	553	05	—	—	525	45
95,274	10	95,670	—		123,127	95	220,520	30	—	—	97,392	35
E. Administration des arrondissements												
1. Traitements des commandants d'arrondissement												
54,825	—	54,975	—	a. Traitements II, 44	—	—	54,275	—	—	—	54,275	—
5,502	60	6,000	—	b. Vacations II, 45	—	—	5,623	50	—	—	5,623	50
55,435	30	55,000	—	2. Frais de bureau des commandants d'arrondissement II, 50	66	50	53,870	45	—	—	53,803	95
141,964	60	142,100	—	3. Traitements des chefs de section. II, 52	—	—	141,866	90	—	—	141,866	90
8,966	85	9,500	—	4. Recrutement II, 53	—	—	9,298	45	—	—	9,298	45
266,694	35	267,575	—		66	50	264,934	30	—	—	264,867	80

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
IV. Affaires militaires												
F. Confection des effets d'habillement et d'équipement des troupes												
896,677	05	500,000	—	1. Achats, salaires des ouvriers . . . II, 63	110,579	20	549,263	50	—	—	438,684	30
159	10	200	—	2. Assurance des ouvriers contre les accidents II, 67	178	45	135	90	42	55	—	—
6,706	10	15,000	—	3. Intérêts du fonds de roulement . II, 68	—	—	7,017	—	—	—	7,017	—
7,000	—	7,000	—	4. Loyer II, 68	—	—	7,000	—	—	—	7,000	—
956,804	60	532,673	—	5. Produit II, 70	502,714	15	—	—	502,714	15	—	—
10,221	35	10,473	—	6. Frais d'administration (IV. B. 8.) . II, 72	—	—	10,368	15	—	—	10,368	15
36,041	—	—	—		613,471	80	573,784	55	39,687	25	—	—
G. Conservation et entretien du matériel de guerre												
44,241	40	90,000	—	1. Habillement, armement personnel et équipement II, 93	552,239	40	599,191	85	—	—	46,952	45
2,460	—	3,600	—	2. Assurance des ouvriers contre les accidents II, 94	1,412	20	4,679	05	—	—	3,266	85
2,929	60	8,000	—	3. Transports II, 97	9,566	95	14,485	90	—	—	4,918	95
1,576	95	1,600	—	4. Assurance contre l'incendie . . . II, 99	28	45	1,471	05	—	—	1,442	60
41,170	—	41,170	—	5. Loyers II, 99	6,500	—	49,170	—	—	—	42,670	—
30,664	05	31,419	—	6. Frais d'administration (IV. B. 9.) . II, 100	—	—	31,104	50	—	—	31,104	50
123,042	—	175,789	—		569,747	—	700,102	35	—	—	130,355	35
H. Vente de matériel de guerre cantonal												
324	90	500	—	1. Vente d'ancien matériel de guerre II, 101	1,626	70	—	—	1,626	70	—	—
324	90	500	—		1,626	70	—	—	1,626	70	—	—
J. Dépenses militaires diverses												
23,542	20	25,000	—	1. Sociétés de tir II, 102	56	70	21,525	95	—	—	21,469	25
11,094	10	10,000	—	2. Secours aux familles de militaires II, 108	22,778	45	30,371	—	—	—	7,592	55
34,636	30	35,000	—		22,835	15	51,896	95	—	—	29,061	80

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
IV. Affaires militaires												
86,212	85	86,150	—	A. Frais d'administration de la Direction .	6,841	30	90,836	25	—	—	83,994	95
81,770	80	83,783	—	B. Commissariat des guerres	47,977	50	130,922	85	—	—	82,945	35
5,337	—	5,340	—	C. Dépôt de Tavannes	5,063	—	10,400	—	—	—	5,337	—
95,274	10	95,670	—	D. Administration des casernes	123,127	95	220,520	30	—	—	97,392	35
266,694	35	267,575	—	E. Administration des arrondissements . .	66	50	264,934	30	—	—	264,867	80
36,041	—	—	—	F. Confection des effets d'habillement et d'équipement des troupes	613,471	80	573,784	55	39,687	25	—	—
123,042	—	175,789	—	G. Conservation et entretien du matériel de guerre	569,747	—	700,102	35	—	—	130,355	35
324	90	500	—	H. Vente de matériel de guerre cantonal . .	1,626	70	—	—	1,626	70	—	—
34,636	30	35,000	—	J. Dépenses militaires diverses	22,835	15	51,896	95	—	—	29,061	80
656,601	50	748,807	—		1,390,756	90	2,043,397	55	—	—	652,640	65
				Les dépenses sont inférieures au budget de fr. 96,166.35								
V. Cultes												
A. Frais d'administration de la Direction												
1,391	20	1,000	—	1. Frais de bureau II, 113	4	—	1,276	85	—	—	1,272	85
800	—	800	—	2. Traitement du secrétaire II, 115	—	—	800	—	—	—	800	—
2,191	20	1,800	—		4	—	2,076	85	—	—	2,072	85
B. Culte protestant												
1,630,085	25	1,653,100	—	1. Traitements des pasteurs II, 117	—	—	1,637,030	95	—	—	1,637,030	95
10,277	90	10,300	—	2. Suppléments de traitement II, 118	—	—	10,287	50	—	—	10,287	50
36,977	20	37,150	—	3. Indemnités de logement II, 119	—	—	37,046	10	—	—	37,046	10
72,718	20	72,100	—	4. Indemnités de chauffage II, 120	—	—	72,057	20	—	—	72,057	20
42,665	—	40,000	—	5. Pensions de retraite II, 121	625	—	36,325	—	—	—	35,700	—
13,729	80	12,525	—	6. Subventions à des collatures et à des ecclésiastiques externes . . II, 122	—	—	11,587	50	—	—	11,587	50
580	—	580	—	7. Allocation en faveur du culte protestant de Soleure II, 122	—	—	580	—	—	—	580	—
801	35	801	—	8. Contributions de communes à la rétribution de pasteurs II, 123	801	35	—	—	801	35	—	—
3,107	20	3,000	—	9. Commission des examens de théologie II, 124	1,320	—	3,856	30	—	—	2,536	30
229,690	—	226,750	—	10. Loyers II, 125	—	—	226,750	—	—	—	226,750	—
2,666	60	3,000	—	11. Contribution aux frais du culte des sourds-muets II, 126	—	—	3,000	—	—	—	3,000	—
2,041,695	80	2,057,704	—		2,746	35	2,038,520	55	—	—	2,035,774	20

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
V. Cultes												
C. Culte catholique romain												
384,449	30	403,700	—	1. Traitements du clergé. II, 128	—	—	394,262	80	—	—	394,262	80
1,300	—	1,300	—	2. Suppléments de traitement . . . II, 129	—	—	1,300	—	—	—	1,300	—
4,028	50	4,200	—	3. Indemnités de logement. II, 130	—	—	4,200	—	—	—	4,200	—
1,739	—	1,800	—	4. Indemnités de chauffage II, 130	—	—	1,800	—	—	—	1,800	—
7,218	60	9,100	—	5. Pensions de retraite II, 131	—	—	9,625	—	—	—	9,625	—
2,752	75	2,781	—	6. Part aux traitements de l'évêque, du doyen du chapitre et du secrétaire de la conférence diocésaine . . . II, 132	—	—	2,781	40	—	—	2,781	40
7,500	—	7,500	—	7. Traitements des chanoines bernois II, 133	—	—	7,900	—	—	—	7,900	—
26	90	200	—	8. Commission des examens de théologie II, 134	280	—	385	70	—	—	105	70
409,015	05	430,581	—		280	—	422,254	90	—	—	421,974	90
D. Culte catholique chrétien												
38,866	60	41,720	—	1. Traitements des curés II, 135	—	—	36,452	20	—	—	36,452	20
400	—	400	—	2. Suppléments de traitement . . . II, 136	—	—	400	—	—	—	400	—
1,950	—	1,950	—	3. Indemnités de logement. II, 137	—	—	1,496	05	—	—	1,496	05
1,400	—	1,400	—	4. Indemnités de chauffage II, 137	—	—	1,158	30	—	—	1,158	30
2,750	—	2,750	—	5. Traitement de l'évêque II, 138	—	—	2,750	—	—	—	2,750	—
158	—	200	—	6. Commission des examens de théologie II, 139	120	—	331	90	—	—	211	90
45,524	60	48,420	—		120	—	42,588	45	—	—	42,468	45
A. Frais d'administration de la Direction .												
2,191	20	1,800	—	B. Culte protestant	4	—	2,076	85	—	—	2,072	85
2,041,695	80	2,057,704	—	C. Culte catholique romain	2,746	35	2,038,520	55	—	—	2,035,774	20
409,015	05	430,581	—	D. Culte catholique chrétien	280	—	422,254	90	—	—	421,974	90
45,524	60	48,420	—		120	—	42,588	45	—	—	42,468	45
2,498,426	65	2,538,505	—		3,150	35	2,505,440	75	—	—	2,502,290	40
Les dépenses sont inférieures au budget de fr. 36,214. 60												
VI. Instruction publique												
A. Frais d'administration de la Direction et du Synode												
9,183	30	9,350	—	1. Traitement du secrétaire II, 140	—	—	9,154	20	—	—	9,154	20
38,706	35	38,956	—	2. Traitements des employés . . . II, 141	—	—	38,956	20	—	—	38,956	20
13,243	85	12,000	—	3. Frais de bureau II, 146	—	—	11,875	71	—	—	11,875	71
1,600	—	1,600	—	4. Loyers II, 147	—	—	1,600	—	—	—	1,600	—
13,734	55	13,000	—	5. Indemnités des commissions d'exa- men et des experts, frais de déplacement II, 152	12,669	45	22,746	95	—	—	10,077	50
11,374	90	4,000	—	6. Frais du Synode II, 154	—	—	4,477	40	—	—	4,477	40
87,842	95	78,906	—		12,669	45	88,810	46	—	—	76,141	01

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
VI. Instruction publique												
B. Université												
751,517	30	755,999	—	1. Traitements des professeurs et pri- vat-docents de l'Université . . . II, 156	77,234	20	851,141	60	—	—	773,907	40
2,375	—			(Pensions)								
5,835	50	5,400	—	2. Droits d'immatriculation II, 158	5,325	50	—	—	5,325	50	—	—
181,856	50	185,000	—	3. Traitements des assistants II, 160	2,943	55	185,800	80	—	—	182,857	25
136,928	65	135,960	—	4. Traitements des employés II, 162	2,135	—	141,702	15	—	—	139,567	15
130,751	35	140,000	—	5. Frais d'administration (mobilier, chauffage, etc.). II, 172	11,437	55	134,463	65	—	—	123,026	10
228,000	—	227,927	—	6. Loyers II, 173	—	—	228,000	—	—	—	228,000	—
43,500	—	48,000	—	7. Bibliothèque de la ville, subvention II, 174	—	—	48,000	—	—	—	48,000	—
				8. Matériel d'enseignement et établissements subsidiaires :								
4,388	66			1. Clinique chirurgicale II, 176	—	—	3,944	24	—	—	3,944	24
1,744	14			2. Clinique médicale II, 179	—	—	3,705	70	—	—	3,705	70
6,040	28			3. Cabinet d'anatomie II, 182	—	—	6,387	65	—	—	6,387	65
5,019	86			4. Cabinet de physiologie II, 185	—	—	7,934	06	—	—	7,934	06
2,092	20			5. Cabinet d'ophtalmologie II, 187	1,300	—	3,840	67	—	—	2,540	67
2,432	95			6. Institut d'otologie et de laryngologie II, 188	—	—	914	30	—	—	914	30
3,684	42			7. Institut pathologique II, 190	—	—	3,700	03	—	—	3,700	03
3,411	43			8. Laboratoire de chimie médicale II, 192	—	—	4,148	85	—	—	4,148	85
4,912	18			9. Institut d'hygiène et de bactériologie II, 195	—	—	4,113	25	—	—	4,113	25
2,700	—			10. Institut « Pasteur » II, 197	5,000	—	7,700	—	—	—	2,700	—
6,008	88			11. Laboratoire de chimie organique II, 200	3	30	6,009	07	—	—	6,005	77
11,092	57			12. Laboratoire de chimie inorganique II, 204	—	—	10,856	91	—	—	10,856	91
4,356	99			13. Cabinet de physique et Obser- vatoire II, 382	292	75	14,030	44	—	—	13,737	69
1,886	95			14. Institut d'astronomie II, 208	10	50	1,786	80	—	—	1,776	30
12,147	05			15. Collections minéralogiques . . . II, 210	—	—	2,136	10	—	—	2,136	10
2,029	42			16. Institut de géologie II, 212	—	—	1,989	55	—	—	1,989	55
4,136	37			17. Collections zoologiques II, 214	32	30	2,707	65	—	—	2,675	35
5,465	70			18. Institut pharmaceutique II, 216	114	90	5,819	65	—	—	5,704	75
1,646	75	100,000	—	19. Institut pharmacologique II, 217	—	—	1,165	30	—	—	1,165	30
2,339	70			20. Institut de dermatologie II, 219	—	—	2,285	75	—	—	2,285	75
1,609	75			21. Clinique des maladies infantiles II, 221	—	—	1,766	85	—	—	1,766	85
1,221	55			22. Institut géographique II, 222	—	—	1,201	20	—	—	1,201	20
601	05			23. Institut psychologique II, 223	—	—	598	—	—	—	598	—
800	45			24. Collection d'objets d'art historiques II, 224	—	—	897	70	—	—	897	70
330	05			25. Biologie physico-chimique . . . II, 225	—	—	305	25	—	—	305	25
6,976	01			26. Cabinet d'anatomie II, 227	—	—	5,200	18	—	—	5,200	18
—	—			27. Cabinet de physiologie II, 232	—	—	—	—	—	—	—	—
2,714	72			28. Cabinet d'anat. pathologique . . II, 232	14,309	—	15,293	13	—	—	984	13
1,019	10			29. Cabinet de zootechnie II, 234	—	—	869	70	—	—	869	70
1,001	55			30. Clinique chirurgicale II, 235	—	—	897	30	—	—	897	30
876	80			31. Clinique médicale II, 236	—	—	882	40	—	—	882	40
7,788	25			32. Clinique ambulatoire II, 238	15,200	—	9,114	45	6,085	55	—	—
3,386	10			33. Pharmacie II, 240	—	—	3,274	—	—	—	3,274	—
2,158	55			34. Bibliothèque II, 241	—	—	2,154	50	—	—	2,154	50
—	—			35. Inspection des viandes	—	—	—	—	—	—	—	—
385	65			36. Ecole normale supérieure II, 243	—	—	397	50	—	—	397	50
21,712	60			37. Emoluments des laboratoires . . II, 244	20,642	50	60	75	20,581	75	—	—
8,020	98			38. Bibliothèques des séminaires . . II, 248	—	—	8,067	68	—	—	8,067	68
1,564,066	76	1,587,486	—	A reporter	155,981	05	1,735,264	76	—	—	1,579,283	71

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
VI. Instruction publique												
B. Université												
1,564,066	76	1,587,486	—	Report II, 250	155,981	05	1,735,264	76	—	—	1,579,283	71
				9. Jardin botanique								
				a. Entretien	1,966	15	60,767	06				
74,573	40	70,275	—	b. Loyer du jardin botanique	—	—	18,670	—			75,470	91
				c. Subvention du conseil de bourgeoisie de la ville de Berne	2,000	—	—	—				
5,068	90	4,000	—	10. Hôpital vétérinaire II, 250	59,739	35	53,334	15	6,405	20	—	—
				11. Polyclinique								
				a. Traitements II, 252	—	—	48,758	90				
61,111	45	59,206	—	b. Appareils, médicaments, etc. . II, 257	6,447	50	38,942	70			56,254	10
				c. Subvention de la municipalité de Berne II, 258	25,000	—	—	—				
				12. Institut dentaire								
				a. Traitements II, 259	3,128	45	22,083	85				
26,755	54	25,700	—	b. Matériel d'enseignement . . . II, 268	—	—	17,558	30			25,292	05
				c. Loyer II, 265	—	—	4,650	—				
				d. Recettes II, 265	15,871	65	—	—				
				13. Subvention de l'Etat pour les cliniques de l'hôpital de l'Île								
400,000	—	200,000	—	a. Contribution aux frais des cliniques II, 266	—	—	410,000	—	—	—	410,000	—
20,052	—	23,000	—	b. Indemnité pour lits gratuits dans les cliniques II, 266	—	—	28,292	—	—	—	28,292	—
3,000	—	3,000	—	c. Contribution aux frais de l'institut de radiographie II, 267	—	—	3,000	—	—	—	3,000	—
12,501	—	13,051	—	d. Amortissement des avances pour constructions . . II, 267	15,000	—	28,051	—	—	—	13,051	—
10,654	—	10,707	—	e. Indemnité p ^r l'entretien d. bâtiments II, 268	—	—	10,707	—	—	—	10,707	—
1,500	—	1,500	—	14. Subvention de l'Etat pour la polyclinique de l'hôpital «Jenner» II, 269	—	—	1,500	—	—	—	1,500	—
2,163,309	75	1,989,925	—		285,134	15	2,481,579	72	—	—	2,196,445	57
C. Ecoles moyennes												
150,000	—	150,000	—	1. Ecole cantonale de Porrentruy, subvention de l'Etat II, 270	—	—	156,600	—	—	—	156,600	—
775,828	75	808,000	—	2. Subventions de l'Etat aux écoles moyennes supérieures II, 273	43,587	50	830,049	75	—	—	786,462	25
1,971,257	40	1,950,000	—	3. Subventions de l'Etat aux gymnases et écoles secondaires . II, 279	1,324	50	2,010,833	—	—	—	2,009,508	50
18,092	—	18,300	—	4. Inspections II, 281	—	—	20,050	—	—	—	20,050	—
197,936	35	204,469	—	5. Pensions de retraite à des maîtres d'écoles moyennes . II, 282	625	—	204,632	85	—	—	204,007	85
16,318	—	17,000	—	6. Bourses II, 284	4,609	70	20,110	—	—	—	15,500	30
21,350	50	25,000	—	7. Remplacement de maîtres malades II, 287	10,612	—	31,932	—	—	—	21,320	—
4,755	50	3,000	—	8. Remplacement de maîtres astreints au service militaire II, 288	—	—	2,322	—	—	—	2,322	—
335,673	65	310,000	—	9. Caisse d'assurance, subside . . . II, 290	—	—	311,797	05	—	—	311,797	05
950	—	1,000	—	10. Subventions pour des voyages d'études de maîtres d'écoles moyennes II, 291	—	—	1,000	—	—	—	1,000	—
1,000	—	1,000	—	11. Cours de perfectionnement . . . II, 292	—	—	885	—	—	—	885	—
3,493,162	15	3,487,769	—		60,758	70	3,590,211	65	—	—	3,529,452	95

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
VI. Instruction publique												
D. Ecoles primaires												
7,322,159	35	7,365,000	—	1. Contributions aux traitements des maîtres II, 297	3,690	10	7,326,749	30	—	—	7,323,059	20
40,550	—	40,000	—	2. Subventions extraordinaires . . II, 298	60,000	—	38,516	—	21,484	—	—	—
353,004	10	370,000	—	3. Pensions de retraite II, 301	44,027	80	403,665	30	—	—	359,637	50
650,595	05	670,000	—	4. Caisse d'assurance, subside . . II, 302	100,000	—	756,946	40	—	—	656,946	40
24,923	05	30,000	—	5. Subventions à des écoles pour matériel d'enseignement et bibliothèques II, 307	1,874	65	31,874	65	—	—	30,000	—
60,000	—	60,000	—	6. Subventions pour la construction de maisons d'école II, 309	40,000	—	100,000	—	—	—	60,000	—
813,312	35	814,000	—	7. Ecoles de couture II, 312	100	—	814,823	90	—	—	814,723	90
5,000	—	6,000	—	8. Gymnastique II, 383	8,703	90	14,657	60	—	—	5,953	70
127,961	—	125,958	—	9. Inspecteurs d'écoles II, 314	—	—	127,819	—	—	—	127,819	—
3,713	95	5,000	—	10. Enseignement par sections de classe II, 315	—	—	3,750	55	—	—	3,750	55
26,023	60	25,000	—	11. Enseignement des travaux manuels II, 316	—	—	27,239	75	—	—	27,239	75
62,093	90	63,000	—	12. Subventions pour fournitures scolaires II, 318	—	—	60,267	05	—	—	60,267	05
67,831	50	75,000	—	13. Ecoles complémentaires II, 320	17,367	95	84,597	85	—	—	67,229	90
104,233	—	110,000	—	14. Remplacement d'instituteurs malades II, 327	42,910	25	128,210	25	—	—	85,300	—
9,934	50	7,000	—	15. Remplacement des maitresses de couture malades II, 332	3,408	75	10,226	25	—	—	6,817	50
32,650	—	33,400	—	16. Subventions aux établissements spéciaux pour l'éducation des enfants sourds-muets, aveugles, etc. II, 336	—	—	30,450	—	—	—	30,450	—
120,522	70	146,000	—	17. Enseignements de l'économie domestique								
13,700	—	12,800	—	a. Ecoles complémentaires publiques et cours II, 384	109,589	—	256,966	70	—	—	147,377	70
200	—	800	—	b. Ecoles complémentaires privées et cours II, 341	13,873	—	27,373	—	—	—	13,500	—
—	—	—	—	c. Bourses II, 342	850	—	1,350	—	—	—	500	—
51,995	05	53,000	—	d. Prélèvement sur la dime de l'alcool II, 336	13,383	—	—	—	13,383	—	—	—
12,217	—	8,000	—	18. Maitresses de couture, caisse de retraite, subvention II, 343	1,792	—	53,700	—	—	—	51,908	—
1,255	65	200	—	19. Remplacement de maitres astreints au service militaire II, 346	—	—	11,061	—	—	—	11,061	—
9,822,775	75	10,020,158	—	20. Commission concernant les prestations en nature II, 348	—	—	46	20	—	—	46	20
					461,570	40	10,310,290	75	—	—	9,848,720	35
E. Ecoles normales												
1. Ecole normale allemande des instituteurs												
A. Section inférieure à Hofwil												
19,743	90	19,886	—	a. Administration	141	70	19,970	30	—	—	19,828	60
73,848	55	74,037	—	b. Enseignement	22,181	95	97,320	45	—	—	75,138	50
31,769	35	36,000	—	c. Nourriture	524	15	37,913	80	—	—	37,389	65
32,715	85	32,000	—	d. Entretien	2,602	95	33,718	05	—	—	31,115	10
20,370	—	20,370	—	e. Loyer	2,000	—	22,370	—	—	—	20,370	—
1,446	55	1,000	—	f. Exploitation agricole	3,444	95	2,171	55	1,273	40	—	—
177,001	10	181,293	—		30,895	70	213,464	15	—	—	182,568	45
2,860	60	—	—	Roulement	1,917	35	2,321	40	—	—	404	05
35,620	—	30,000	—	g. Augmentations et diminutions à l'inventaire	39,495	—	—	—	39,495	—	—	—
144,241	70	151,293	—	h. Pensions	72,308	05	215,785	55	—	—	143,477	50
				II, 349								

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Canton de Berne — Compte général pour 1924													
Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses		
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	
Administration courante													
VI. Instruction publique													
E. Ecoles normales													
B. Section supérieure à Berne													
a. Administration													
805 35		500	—	1. Mobilier, achat et entretien II, 350	2	—	696 75	—	—	694	75		
3,964 20		7,500	—	2. Chauffage, éclairage, etc. II, 352	2,132 90		6,723 30	—	—	4,590	40		
4,100 —		4,100	—	3. Concierge II, 354	—	—	4,100 —	—	—	4,100	—		
748 95		700	—	4. Frais de bureau II, 355	46 55		827 25	—	—	780	70		
678 95		500	—	5. Bâtiments, entretien . . . II, 356	13 30		401 —	—	—	387	70		
b. Enseignement													
84,500 90		83,922	—	1. Traitements II, 358	51,820	—	136,287 70	—	—	84,467	70		
10,882 30		5,000	—	2. Matériel d'enseignement, bibliothèque, etc. II, 362	180 05		8,220 50	—	—	8,040	45		
14,900 —		14,900	—	c. Loyer II, 362	—	—	14,900 —	—	—	14,900	—		
40,097 80		43,000	—	d. Bourses II, 363	50	—	42,067 05	—	—	42,017	05		
2,443 70		2,800	—	e. Indemnités de déplacement II, 364	—	—	2,031 60	—	—	2,031	60		
163,122 15		162,922	—		54,244 80		216,255 15	—	—	162,010	35		
2. Ecole normale de Porrentruy													
14,007 75		13,980	—	a. Administration	7 40		13,711 40	—	—	13,704	—		
63,399 64		59,230	—	b. Enseignement	2,079	—	62,601 75	—	—	60,522	75		
18,211 72		17,000	—	c. Nourriture	—	—	16,695 29	—	—	16,695	29		
10,968 20		13,000	—	d. Entretien	580	—	11,185 51	—	—	10,605	51		
103,587 31		103,210	—	Roulement	2,666 40		104,193 95	—	—	101,527	55		
719 —		—	—	e. Augmentations et diminutions à l'inventaire	745	—	2,579 —	—	—	1,834	—		
9,670 —		5,050	—	f. Pensions	7,880	—	—	7,880	—	—	—		
8,580 —		9,945	—	g. Bourses pour les élèves externes . .	—	—	9,506 —	—	—	9,506	—		
103,216 31		108,105	—	II, 365	11,291 40		116,278 95	—	—	104,987	55		
3. Ecole normale de Thoune													
13,650 25		15,125	—	a. Administration	206 20		17,040 25	—	—	16,834	05		
13,466 10		19,300	—	b. Enseignement	7,687 50		31,208 97	—	—	23,521	47		
1,875 09		—	—	c. Nourriture	—	—	35 18	—	—	35	18		
2,577 65		5,600	—	d. Entretien	34,262 40		57,306 25	—	—	23,043	85		
7,033 50		13,875	—	e. Loyer	—	—	12,300 —	—	—	12,300	—		
38,602 59		53,900	—	Roulement	42,156 10		117,890 65	—	—	75,734	55		
22,863 50		—	—	f. Augmentations et diminutions à l'inventaire	390	—	40,349 —	—	—	39,959	—		
2,000 —		2,000	—	g. Subvention de la ville de Thoune . .	3,333	—	—	3,333	—	—	—		
6,630 —		9,000	—	h. Bourses	—	—	9,387 50	—	—	9,387	50		
66,096 09		60,900	—	II, 365	45,879 10		167,627 15	—	—	121,748	05		

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Canton de Berne — Compte général pour 1924													
Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses		
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	
Administration courante													
VI. Instruction publique													
E. Ecoles normales													
4. Ecole normale de Delémont													
12,558	95	12,200	—	a. Administration	—	—	12,841	90	—	—	12,841	90	
44,469	81	44,350	—	b. Enseignement	303	80	44,586	54	—	—	44,282	74	
20,435	34	20,000	—	c. Nourriture	737	15	18,226	38	—	—	17,489	23	
11,960	05	14,500	—	d. Entretien	307	35	14,271	15	—	—	13,963	80	
18,270	—	18,270	—	e. Loyer	—	—	18,270	—	—	—	18,270	—	
1,729	75	2,000	—	f. Jardin et poulailler	629	—	1,935	70	—	—	1,306	70	
109,423	90	111,320	—	Roulement	1,977	30	110,131	67	—	—	108,154	37	
1,771	10	—	—	g. Augmentations et diminutions à l'inventaire	213	30	888	60	—	—	675	30	
14,895	—	12,170	—	h. Pensions	12,505	—	—	—	12,505	—	—	—	
96,300	—	99,150	—	II, 365	14,695	60	111,020	27	—	—	96,324	67	
5. Dépenses diverses													
15,195	55	13,370	—	a. Pensions II, 366	500	—	16,520	—	—	—	16,020	—	
15,600	—	5,000	—	b. Cours de répétition et de perfec- tionnement II, 367	—	—	5,000	—	—	—	5,000	—	
11,795	—	12,000	—	c. Caisse d'assurance, subside . . II, 367	—	—	11,557	—	—	—	11,557	—	
42,590	55	30,370	—		500	—	33,077	—	—	—	32,577	—	
6. Musée scolaire suisse, subvention II, 368													
21,800	—	21,800	—		1,273	—	23,073	—	—	—	21,800	—	
14,000	—	21,800	—		1,273	—	23,073	—	—	—	21,800	—	
7. Allocation prélevée sur la subven- tion scolaire fédérale (VI. J. 2. c.) II, 368													
60,000	—	60,000	—		60,000	—	—	—	60,000	—	—	—	
60,000	—	60,000	—		60,000	—	—	—	60,000	—	—	—	

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
VI. Instruction publique												
E. Ecoles normales												
1. Ecole normale allemande des instituteurs												
144,241	70	151,293	—	A. Section inférieure à Hofwil	72,308	05	215,785	55	—	—	143,477	50
163,122	15	162,922	—	B. Section supérieure à Berne	54,244	80	216,255	15	—	—	162,010	35
307,363	85	314,215	—		126,552	85	432,040	70	—	—	305,487	85
103,216	31	108,105	—	2. Ecole normale de Porrentruy	11,291	40	116,278	95	—	—	104,987	55
66,096	09	60,900	—	3. Ecole normale de Thoune	45,879	10	167,627	15	—	—	121,748	05
96,300	—	99,150	—	4. Ecole normale de Delémont	14,695	60	111,020	27	—	—	96,324	67
572,976	25	582,370	—		198,418	95	826,967	07	—	—	628,548	12
42,590	55	30,370	—	5. Cours de répétition et pensions	500	—	33,077	—	—	—	32,577	—
21,800	—	21,800	—	6. Musée scolaire, subvention	1,273	—	23,073	—	—	—	21,800	—
60,000	—	60,000	—	7. Allocation prélevée sur la subvention fédérale pour l'école primaire	60,000	—	—	—	60,000	—	—	—
577,366	80	574,540	—		260,191	95	883,117	07	—	—	622,925	12
F. Institutions de sourds-muets												
1. Etablissement de Münchenbuchsee												
9,973	60	10,000	—	a. Administration	32	—	9,842	10	—	—	9,810	10
27,217	67	28,100	—	b. Enseignement	38	50	27,563	35	—	—	27,524	85
33,469	91	35,900	—	c. Nourriture	1,725	20	35,884	82	—	—	34,159	62
34,614	30	24,000	—	d. Entretien	1,988	90	31,075	25	—	—	29,086	35
19,180	—	19,180	—	e. Loyer	—	—	19,180	—	—	—	19,180	—
508	95	1,000	—	f. Métiers	14,145	95	13,675	90	470	05	—	—
1,049	23	1,000	—	g. Exploitation agricole	7,235	25	6,048	49	1,186	76	—	—
1,847	15	2,000	—	h. Caisse d'assurance, subside	—	—	2,109	20	—	—	2,109	20
124,744	45	117,180	—	Roulement	25,165	80	145,379	11	—	—	120,213	31
178	30	—	—	i. Augmentations et diminutions à l'inventaire	2,585	20	2,665	90	—	—	80	70
51,082	75	48,000	—	k. Pensions	50,982	10	—	—	50,982	10	—	—
73,840	—	69,180	—	II, 369	78,733	10	148,045	01	—	—	69,311	91
2. Etablissement de sourdes-muettes de Wabern												
12,000	—	12,000	—	Subvention de l'Etat	—	—	12,000	—	—	—	12,000	—
12,000	—	12,000	—	II, 369	—	—	12,000	—	—	—	12,000	—
3. Intérêts du fonds de l'institution des sourds-muets												
2,978	60	2,900	—	II, 369	2,978	60	—	—	2,978	60	—	—
2,978	60	2,900	—		2,978	60	—	—	2,978	60	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Canton de Berne — Compte général pour 1924													
Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses		
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	
Administration courante													
VI. Instruction publique													
F. Institutions de sourds-muets													
73,840	—	69,180	—	1. Etablissement de Münchenbuchsee . . .	78,733	10	148,045	01	—	—	69,311	91	
12,000	—	12,000	—	2. Etablissement de sourdes-muettes de Wabern.	—	—	12,000	—	—	—	12,000	—	
2,978	60	2,900	—	3. Intérêts du fonds de l'institution des sourds-muets	2,978	60	—	—	2,978	60	—	—	
82,861	40	78,280	—		81,711	70	160,045	01	—	—	78,333	31	
G. Encouragements aux beaux-arts													
34,000	—	33,500	—	1. Musée historique, subvention . . II, 370	22,500	—	56,000	—	—	—	33,500	—	
3,000	—	3,000	—	2. Musée des beaux-arts, subvention II, 370	—	—	3,000	—	—	—	3,000	—	
3,000	—	3,000	—	3. Musée académique, subvention . II, 370	—	—	3,000	—	—	—	3,000	—	
4,300	—	4,300	—	4. Ecole de musique, subvention . II, 371	—	—	4,300	—	—	—	4,300	—	
1,214	—	1,214	—	5. Glossaire des dialectes de la Suisse, subventions II, 371	—	—	1,214	—	—	—	1,214	—	
300	—	300	—	6. Bibliographie de la Suisse, subvention II, 371	—	—	300	—	—	—	300	—	
2,980	85	500	—	7. Conservation des monuments historiques II, 372	—	—	523	45	—	—	523	45	
3,500	—	3,500	—	8. «Bärndütsch», subvention . . . II, 373	—	—	3,500	—	—	—	3,500	—	
22,500	—	22,500	—	9. Théâtre de Berne, subvention . . II, 373	—	—	22,500	—	—	—	22,500	—	
600	—	600	—	10. Musée alpin, subvention II, 374	—	—	600	—	—	—	600	—	
37,400	—	37,400	—	11. Musée historique, agrandissement II, 374	—	—	37,400	—	—	—	37,400	—	
500	—	500	—	12. Musée jurassien de Delémont sub- vention. II, 374	—	—	500	—	—	—	500	—	
113,294	85	110,314	—		22,500	—	132,837	45	—	—	110,337	45	
H. Librairie scolaire													
1. Matériel d'enseignement													
786,191	75	650,378	—	a. Provisions en magasin au 1 ^{er} janvier.	5,797	50	795,002	35	—	—	789,204	85	
285,619	20	228,693	—	b. Frais de confection de matériel d'enseignement	—	—	181,740	55	—	—	181,740	55	
361,592	—	322,945	—	c. Produit de la vente de matériel d'enseignement	329,229	90	—	—	329,229	90	—	—	
1,282	50	1,500	—	d. Exemplaires gratuits	—	—	1,183	65	—	—	1,183	65	
789,204	85	655,845	—	e. Provisions en magasin au 31 décembre	721,796	85	3,629	05	718,167	80	—	—	
77,703	40	98,219	—		1,056,824	25	981,555	60	75,268	65	—	—	
2. Frais													
23,957	—	24,300	—	a. Traitements	—	—	24,300	80	—	—	24,300	80	
1,415	50	2,200	—	b. Salaires	—	—	1,275	50	—	—	1,275	50	
6,189	—	7,790	—	c. Frais de magasin et de bureau . . .	27	65	7,197	50	—	—	7,169	85	
4,150	—	4,150	—	d. Loyer	—	—	4,150	—	—	—	4,150	—	
2,092	45	2,300	—	e. Frais de transport et affranchissement	2,334	25	3,832	40	—	—	1,498	15	
22,541	95	20,100	—	f. Intérêts du fonds de roulement . . .	—	—	21,636	50	—	—	21,636	50	
60,345	90	60,840	—		2,361	90	62,392	70	—	—	60,030	80	

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Canton de Berne — Compte général pour 1924													
Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses		
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	
Administration courante													
VI. Instruction publique													
H. Librairie scolaire													
3. Emploi du produit													
3,912	20	4,000	—	a. Feuille officielle scolaire, frais d'édition	—	—	4,425	15	—	—	4,425	15	
13,445	30	33,379	—	b. Versement au fonds de réserve . . .	—	—	10,812	70	—	—	10,812	70	
17,357	50	37,379	—		—	—	15,237	85	—	—	15,237	85	
77,703	40	98,219	—	1. Matériel d'enseignement	1,056,824	25	981,555	60	75,268	65	—	—	
60,345	90	60,840	—	2. Frais	2,361	90	62,392	70	—	—	60,030	80	
17,357	50	37,379	—	Produit	1,059,186	15	1,043,948	30	15,237	85	—	—	
17,357	50	37,379	—	3. Emploi du produit	—	—	15,237	85	—	—	15,237	85	
—	—	—	—	II, 375	1,059,186	15	1,059,186	15	—	—	—	—	
J. Subvention fédérale pour l'école primaire													
404,636	40	404,636	—	1. Subvention de la Confédération . II, 376	404,636	40	—	—	404,636	40	—	—	
2. Emploi de la subvention													
100,000	—	100,000	—	a. Subvention à la caisse d'assurance des instituteurs (VI.D.4.) II, 377	—	—	100,000	—	—	—	100,000	—	
44,000	—	44,000	—	b. Suppléments de pension à des instituteurs retraités II, 377	—	—	44,000	—	—	—	44,000	—	
60,000	—	60,000	—	c. Allocation pour les frais des écoles normales de l'Etat (VI.E.7.) II, 377	—	—	60,000	—	—	—	60,000	—	
40,000	—	40,000	—	d. Contribution ordinaire de l'Etat aux constructions scolaires . . II, 378	—	—	40,000	—	—	—	40,000	—	
60,000	—	60,000	—	e. Subventions extraordinaires en faveur de l'école primaire selon l'art. 14 de la loi sur les traitements du corps enseignant II, 378	—	—	60,000	—	—	—	60,000	—	
100,636	40	100,636	—	f. Subventions aux communes pour la délivrance de vêtements et d'aliments aux élèves primaires nécessiteux. . II, 378	—	—	100,636	40	—	—	100,636	40	
—	—	—	—		404,636	40	404,636	40	—	—	—	—	
K. Mesures propres à combattre l'alcoolisme													
—	—	—	—	1. Prélèvement sur la dime de l'alcool II, 375	1,000	—	—	—	1,000	—	—	—	
—	—	—	—	2. Garderies d'enfants, subvention . II, 375	—	—	1,000	—	—	—	1,000	—	
—	—	—	—		1,000	—	1,000	—	—	—	—	—	

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
VI. Instruction publique												
87,842	95	78,906	—	A. Frais d'administration de la Direction et du Synode	12,669	45	88,810	46	—	—	76,141	01
2,163,309	75	1,989,925	—	B. Université	285,134	15	2,481,579	72	—	—	2,196,445	57
3,493,162	15	3,487,769	—	C. Ecoles moyennes	60,758	70	3,590,211	65	—	—	3,529,452	95
9,822,775	75	10,020,158	—	D. Ecoles primaires	461,570	40	10,310,290	75	—	—	9,848,720	35
577,366	80	574,540	—	E. Ecoles normales	260,191	95	883,117	07	—	—	622,925	12
82,861	40	78,280	—	F. Institutions de sourds-muets	81,711	70	160,045	01	—	—	78,333	31
113,294	85	110,314	—	G. Encouragements aux beaux-arts	22,500	—	132,837	45	—	—	110,337	45
—	—	—	—	H. Librairie scolaire	1,059,186	15	1,059,186	15	—	—	—	—
—	—	—	—	J. Subvention fédérale pour l'école primaire	404,636	40	404,636	40	—	—	—	—
—	—	—	—	K. Mesures propres à combattre l'alcoolisme	1,000	—	1,000	—	—	—	—	—
16,340,613	65	16,339,892	—		2,649,358	90	19,111,714	66	—	—	16,462,355	76
Les dépenses sont supérieures au budget de fr. 122,463. 76												
VII. Affaires communales												
A. Frais d'administration de la Direction												
17,691	60	17,858	—	1. Traitements des fonctionnaires . . III, 1	—	—	17,858	35	—	—	17,858	35
13,525	—	13,633	—	2. Traitements des employés III, 2	—	—	13,633	35	—	—	13,633	35
4,787	15	6,000	—	3. Frais de bureau et de déplacement III, 6	741	—	5,728	20	—	—	4,987	20
1,400	—	1,400	—	4. Loyers III, 7	—	—	1,400	—	—	—	1,400	—
37,403	75	38,891	—		741	—	38,619	90	—	—	37,878	90
Les dépenses sont inférieures au budget de fr. 1,012. 10												
VIII. Assistance publique												
A. Frais d'administration de la Direction												
27,633	60	27,800	—	1. Traitements des fonctionnaires . . III, 8	—	—	27,800	—	—	—	27,800	—
81,695	05	83,262	—	2. Traitements des employés III, 11	800	—	81,817	65	—	—	81,017	65
14,500	—	14,000	—	3. Frais de bureau III, 15	1,200	—	15,194	30	—	—	13,994	30
1,800	—	1,800	—	4. Loyers III, 17	—	—	1,800	—	—	—	1,800	—
125,628	65	126,862	—		2,000	—	126,611	95	—	—	124,611	95

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Canton de Berne — Compte général pour 1924													
Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses brutes		Recettes nettes		Dépenses nettes		
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	
Administration courante													
VIII. Assistance publique													
B. Commission et inspecteurs de l'assistance publique													
330	20	500	—	1. Commission cantonale III, 18	—	—	433	90	—	—	433	90	
25,925	20	26,175	—	2. Inspecteur cantonal et adjoints	—	—	26,175	—	—	—	26,175	—	
16,997	50	15,000	—	a. Traitements III, 20	—	—	18,411	—	—	—	16,985	10	
1,050	—	1,050	—	b. Frais de bureau et de déplacement III, 23	1,425	90	1,050	—	—	—	1,050	—	
24,525	25	25,000	—	c. Loyer III, 24	—	—	24,987	60	—	—	24,987	60	
68,828	15	67,725	—	3. Inspecteurs d'arrondissement III, 28	—	—	—	—	—	—	—	—	
					1,425	90	71,057	50	—	—	69,631	60	
C. Assistance des indigents													
2,561,010	55	2,400,000	—	1. Subventions aux communes									
1,206,184	75	1,200,000	—	a. Subventions pour l'assistance permanente III, 31	2,936	56	2,451,820	14	—	—	2,448,883	58	
				b. Subventions pour l'assistance temporaire III, 34	1,844	50	1,205,484	43	—	—	1,203,639	93	
899,910	27	900,000	—	2. Assistance extérieure:									
1,189,869	36	1,150,000	—	a. Assistance hors du canton III, 66	158,273	04	1,068,298	79	—	—	910,025	75	
200,000	—	200,000	—	b. Subventions suivant le § 59 de la loi sur l'assistance publique III, 110	134,899	26	1,344,596	38	—	—	1,209,697	12	
6,056,974	93	5,850,000	—	3. Subventions extraordinaires aux communes III, 112	—	—	200,000	—	—	—	200,000	—	
					297,953	36	6,270,199	74	—	—	5,972,246	38	
D. Hospices régionaux et communaux d'invalides, subventions													
11,725	—	85,000	—	1. Hospice de l'Oberland à Utzigen III, 113	—	—	11,950	—	—	—	11,950	—	
11,250	—			2. Hospice du Seeland à Worben III, 113	—	—	11,325	—	—	—	11,325	—	
11,225	—			3. Hospice du Mittelland à Riggisberg III, 113	—	—	11,325	—	—	—	11,325	—	
8,525	—			4. Hospice de la ville de Berne à Kühlewil III, 114	—	—	8,425	—	—	—	8,425	—	
9,575	—			5. Hospice de la Haute-Argovie à Dettenbühl III, 114	—	—	9,275	—	—	—	9,275	—	
11,725	—			6. Hospice de l'Emmental à Friesenberg III, 114	—	—	11,725	—	—	—	11,725	—	
7,050	—			7. Hospice du district de Signau à Langnau III, 114	—	—	6,975	—	—	—	6,975	—	
14,375	—			8. Hospices communaux divers III, 115	—	—	14,100	—	—	—	14,100	—	
85,450	—	85,000	—		—	—	85,100	—	—	—	85,100	—	

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses		
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	
Administration courante													
VIII. Assistance publique													
E. Maisons d'éducation des districts et privées, subventions													
2,500	—	2,500	—	1. Orphelinat de Saignelégier	III, 113	—	—	2,500	—	—	—	2,500	—
5,000	—	5,000	—	2. Maison d'éducation Victoria, Wabern	III, 116	—	—	5,000	—	—	—	5,000	—
2,500	—	2,500	—	3. Orphelinat de Belfond	III, 116	—	—	2,500	—	—	—	2,500	—
3,500	—	3,500	—	4. Orphelinat de Porrentruy	III, 117	—	—	3,500	—	—	—	3,500	—
3,500	—	3,500	—	5. Orphelinat de Courtelary	III, 117	—	—	3,500	—	—	—	3,500	—
6,000	—	6,000	—	6. Orphelinats de Delémont	III, 117	—	—	6,000	—	—	—	6,000	—
2,500	—	2,500	—	7. Orphelinat de Reconvilier	III, 118	—	—	2,500	—	—	—	2,500	—
8,400	—	10,000	—	8. Maison d'éducation d'Oberbipp	III, 118	—	—	5,000	—	—	—	5,000	—
8,000	—	6,000	—	9. Maison d'éducation d'Enggistein	III, 118	—	—	6,000	—	—	—	6,000	—
2,500	—	3,200	—	10. Maison d'éducation du Steinhölzli	III, 118	—	—	3,200	—	—	—	3,200	—
10,000	—	10,000	—	11. Maison pour enfants faibles d'es- prit de Berthoud	III, 119	—	—	10,000	—	—	—	10,000	—
10,000	—	10,000	—	12. Maison pour enfants faibles d'es- prit de Steffisbourg	III, 119	—	—	10,000	—	—	—	10,000	—
1,000	—	1,000	—	13. Etablissement de Balgrist	III, 119	—	—	1,000	—	—	—	1,000	—
65,400	—	65,700	—			—	—	60,700	—	—	—	60,700	—
F. Maisons cantonales d'éducation													
1. Landorf													
9,501	70	9,600	—	a. Administration		30	50	9,661	45	—	—	9,630	95
9,082	95	8,900	—	b. Enseignement		60	—	9,244	95	—	—	9,184	95
25,214	31	22,000	—	c. Nourriture		1,902	05	25,915	30	—	—	24,013	25
17,782	20	15,000	—	d. Entretien		2,512	55	23,394	70	—	—	20,882	15
6,850	—	6,850	—	e. Loyers		120	—	6,970	—	—	—	6,850	—
14,589	06	8,500	—	f. Exploitation agricole		59,090	52	42,320	84	16,769	68	—	—
53,842	10	53,850	—	Roulement		63,715	62	117,507	24	—	—	53,791	62
180	30	—	—	g. Augmentations et diminutions à l'inventaire		908	10	1,166	20	—	—	258	10
17,820	80	17,200	—	h. Pensions		19,580	—	1,822	50	17,757	50	—	—
36,201	60	36,650	—	III, 120		84,203	72	120,495	94	—	—	36,292	22
2. Aarwangen													
9,372	40	9,500	—	a. Administration		73	20	9,855	45	—	—	9,782	25
9,405	45	9,500	—	b. Enseignement		—	—	7,604	65	—	—	7,604	65
23,211	34	20,000	—	c. Nourriture		100	—	23,201	17	—	—	23,101	17
13,519	85	11,900	—	d. Entretien		2,558	—	16,390	70	—	—	13,832	70
5,660	—	5,660	—	e. Loyers		—	—	5,660	—	—	—	5,660	—
4,176	84	2,010	—	f. Exploitation agricole		27,381	87	23,776	04	3,605	83	—	—
56,992	20	54,550	—	Roulement		30,113	07	86,488	01	—	—	56,374	94
27	—	—	—	g. Augmentations et diminutions à l'inventaire		1,757	—	7,006	—	—	—	5,249	—
18,257	50	17,550	—	h. Pensions		20,725	—	2,002	50	18,722	50	—	—
38,761	70	37,000	—	III, 120		52,595	07	95,496	51	—	—	42,901	44

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Canton de Berne — Compte général pour 1924													
Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses		
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	
Administration courante													
VIII. Assistance publique													
F. Maisons cantonales d'éducation													
3. Cerlier													
7,103	65	8,500	—	a. Administration	47	—	7,133	45	—	—	7,086	45	
5,492	95	7,060	—	b. Enseignement	444	40	6,125	95	—	—	5,681	55	
20,010	23	20,000	—	c. Nourriture	540	—	20,503	50	—	—	19,963	50	
13,863	12	12,000	—	d. Entretien	1,643	—	15,756	09	—	—	14,113	09	
4,900	—	4,915	—	e. Loyers	—	—	4,900	—	—	—	4,900	—	
3,995	29	2,400	—	f. Exploitation agricole	50,940	02	46,796	85	4,143	17	—	—	
47,374	66	50,075	—	Roulement	53,614	42	101,215	84	—	—	47,601	42	
—	—	—	—	g. Augmentations et diminutions à l'inventaire	5,295	50	7,935	70	—	—	2,640	20	
10,147	80	9,800	—	h. Pensions	11,500	—	1,117	50	10,382	50	—	—	
37,226	86	40,275	—	III, 120	70,409	92	110,269	04	—	—	39,859	12	
4. Kehrsatz													
8,846	60	8,920	—	a. Administration	117	40	9,510	35	—	—	9,392	95	
9,464	80	9,250	—	b. Enseignement	—	—	9,408	40	—	—	9,408	40	
21,970	34	22,000	—	c. Nourriture	1,552	40	24,472	72	—	—	22,920	32	
15,278	75	11,000	—	d. Entretien	1,530	30	16,135	30	—	—	14,605	—	
6,270	—	6,370	—	e. Loyers	—	—	6,370	—	—	—	6,370	—	
6,640	50	4,000	—	f. Exploitation agricole	59,483	40	47,762	25	11,721	15	—	—	
55,189	99	53,540	—	Roulement	62,683	50	113,659	02	—	—	50,975	52	
2,708	—	—	—	g. Augmentations et diminutions à l'inventaire	1,722	—	3,608	—	—	—	1,886	—	
14,502	50	13,500	—	h. Pensions	14,266	70	1,410	—	12,856	70	—	—	
37,979	49	40,040	—	III, 120	78,672	20	118,677	02	—	—	40,004	82	
5. Bretièges													
7,225	60	7,200	—	a. Administration	7	—	8,003	10	—	—	7,996	10	
8,380	80	8,600	—	b. Enseignement	114	—	8,595	10	—	—	8,481	10	
20,409	25	22,000	—	c. Nourriture	470	60	23,549	45	—	—	23,078	85	
18,590	50	15,000	—	d. Entretien	4,091	85	22,893	—	—	—	18,801	15	
5,000	—	5,200	—	e. Loyers	370	—	5,320	—	—	—	4,950	—	
9,837	65	4,000	—	f. Exploitation agricole	37,899	50	29,260	55	8,638	95	—	—	
49,768	50	54,000	—	Roulement	42,952	95	97,621	20	—	—	54,668	25	
308	10	—	—	g. Augmentations et diminutions à l'inventaire	1,944	—	2,344	—	—	—	400	—	
15,080	—	13,500	—	h. Pensions	16,125	—	1,552	50	14,572	50	—	—	
34,996	60	40,500	—	III, 121	61,021	95	101,517	70	—	—	40,495	75	

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
VIII. Assistance publique												
F. Maisons cantonales d'éducation												
6. Sonvilier												
8,890	60	9,500	—	a. Administration	1	50	8,583	20	—	—	8,581	70
9,424	70	8,950	—	b. Enseignement	112	—	9,137	50	—	—	9,025	50
26,414	62	27,000	—	c. Nourriture	580	—	25,120	33	—	—	24,540	33
16,782	05	14,000	—	d. Entretien	1,472	—	14,204	75	—	—	12,732	75
5,520	—	5,520	—	e. Loyer	—	—	5,520	—	—	—	5,520	—
2,635	59	2,620	—	f. Exploitation agricole	61,981	45	62,775	95	—	—	794	50
64,396	38	62,350	—	Roulement	64,146	95	125,341	73	—	—	61,194	78
355	50	—	—	g. Augmentations et diminutions à l'inventaire	994	20	3,584	—	—	—	2,589	80
17,132	50	13,500	—	h. Pensions	16,275	—	1,335	—	14,940	—	—	—
47,619	38	48,850	—	III, 121	81,416	15	130,260	73	—	—	48,844	58
7. Loveresse												
7,885	20	8,100	—	a. Administration	91	75	8,084	25	—	—	7,992	50
6,328	05	6,710	—	b. Enseignement	—	—	6,589	65	—	—	6,589	65
10,647	40	10,400	—	c. Nourriture	458	—	11,922	65	—	—	11,464	65
5,488	35	6,000	—	d. Entretien	100	—	6,900	70	—	—	6,800	70
3,290	—	3,290	—	e. Loyer	—	—	3,290	—	—	—	3,290	—
4,567	25	1,100	—	f. Exploitation agricole	10,451	60	8,715	25	1,736	35	—	—
38,206	25	33,400	—	Roulement	11,101	35	45,502	50	—	—	34,401	15
1,515	—	—	—	g. Augmentations et diminutions à l'inventaire	210	—	532	—	—	—	322	—
8,793	—	8,100	—	h. Pensions	10,000	—	481	25	9,518	75	—	—
30,928	25	25,300	—	III, 121	21,311	35	46,515	75	—	—	25,204	40
1. Landorf												
36,201	60	36,650	—	2. Aarwangen	84,203	72	120,495	94	—	—	36,292	22
38,761	70	37,000	—	3. Cerlier	52,595	07	95,496	51	—	—	42,901	44
37,226	86	40,275	—	4. Kehrsatz	70,409	92	110,269	04	—	—	39,859	12
37,979	49	40,040	—	5. Bretièges	78,672	20	118,677	02	—	—	40,004	82
34,996	60	40,500	—	6. Sonvilier	61,021	95	101,517	70	—	—	40,495	75
47,619	38	48,850	—	7. Loveresse	81,416	15	130,260	73	—	—	48,844	58
30,928	25	25,300	—		21,311	35	46,515	75	—	—	25,204	40
263,713	88	268,615	—		449,630	36	723,232	69	—	—	273,602	33

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte		Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante													
VIII. Assistance publique													
G. Subventions diverses													
45,005	40	42,500	—	1. Bourses d'apprentissage	III, 126	127	20	49,575	60	—	—	49,448	40
19,031	79	20,000	—	2. Assistance de malades étrangers au canton	III, 130	27,263	15	37,193	85	—	—	9,930	70
5,000	—	5,000	—	3. Subventions à des sociétés de secours à l'étranger	III, 132	—	—	5,000	—	—	—	5,000	—
18,828	—	20,000	—	4. Secours en cas de dommages dus aux éléments	III, 133	47,155	—	66,905	—	—	—	19,750	—
87,865	19	87,500	—			74,545	35	158,674	45	—	—	84,129	10
H. Mesures propres à combattre l'alcoolisme													
—	—	—	—	1. Prélèvement sur la dime de l'alcool	III, 134	42,765	—	—	—	42,765	—	—	—
—	—	—	—	2. Subventions	III, 134	—	—	42,765	—	—	—	42,765	—
—	—	—	—			42,765	—	42,765	—	—	—	—	—
J. Subventions à des hôpitaux et établisse- ments de charité pour nouvelles constructions et installations													
90,671	30	—	—	1. Prélèvement sur le fonds de secours pour les hôpitaux et les établissements de charité	III, 136	103,000	—	—	—	103,000	—	—	—
90,671	30	—	—	2. Subventions à des hôpitaux et établissements de charité	III, 137	—	—	103,000	—	—	—	103,000	—
—	—	—	—			103,000	—	103,000	—	—	—	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
VIII. Assistance publique												
125,628	65	126,862	—	A. Frais d'administration de la Direction .	2,000	—	126,611	95	—	—	124,611	95
68,828	15	67,725	—	B. Commission et inspecteurs de l'assistance publique	1,425	90	71,057	50	—	—	69,631	60
6,056,974	93	5,850,000	—	C. Assistance des indigents	297,953	36	6,270,199	74	—	—	5,972,246	38
85,450	—	85,000	—	D. Hospices régionaux d'invalides,subventions	—	—	85,100	—	—	—	85,100	—
65,400	—	65,700	—	E. Maisons d'éducation des districts et privées, subventions	—	—	60,700	—	—	—	60,700	—
263,713	88	268,615	—	F. Maisons cantonales d'éducation	449,630	36	723,232	69	—	—	273,602	33
87,865	19	87,500	—	G. Subventions diverses	74,545	35	158,674	45	—	—	84,129	10
—	—	—	—	H. Mesures propres à combattre l'alcoolisme	42,765	—	42,765	—	—	—	—	—
—	—	—	—	J. Subventions à des hôpitaux et établisse- ments de charité pour nouvelles construc- tions et installations	103,000	—	103,000	—	—	—	—	—
6,753,860	80	6,551,402	—		971,319	97	7,641,341	33	—	—	6,670,021	36
Les dépenses dépassent le budget de fr. 118,619. 36												
IX. ^a Economie publique												
A. Frais d'administration de la Direction												
9,600	—	9,600	—	1. Traitement du secrétaire . . . III, 138	—	—	9,600	—	—	—	9,600	—
27,412	70	27,538	—	2. Traitements des employés . . . III, 139	—	—	27,537	70	—	—	27,537	70
6,545	60	6,000	—	3. Frais de bureau III, 142	644	30	6,097	90	—	—	5,453	60
2,565	—	2,565	—	4. Loyers. III, 143	—	—	2,565	—	—	—	2,565	—
46,123	30	45,703	—		644	30	45,800	60	—	—	45,156	30
B. Statistique												
10,600	—	10,600	—	1. Traitement du chef de bureau . III, 144	—	—	10,600	—	—	—	10,600	—
12,494	20	12,619	—	2. Traitements des employés . . . III, 145	—	—	12,618	75	—	—	12,618	75
11,920	80	12,000	—	3. Frais de bureau et d'impression III, 148	408	50	12,035	20	—	—	11,626	70
1,050	—	1,050	—	4. Loyers III, 149	—	—	1,050	—	—	—	1,050	—
472	90	—	—	(Statistique des finances des communes pour 1920)	—	—	—	—	—	—	—	—
36,537	90	36,269	—		408	50	36,303	95	—	—	35,895	45

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses		
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	
Administration courante													
IX. ^a Economie publique													
C. Commerce et industrie													
7,987	40	12,000	—	1. Encouragements au commerce et à l'industrie en général	III, 150	800	—	11,564	60	—	—	10,764	60
11,945	—	10,000	—	2. Bourses	III, 154	1,775	—	12,495	—	—	—	10,720	—
478,667	60	485,000	—	3. Ecoles professionnelles et industrielles	III, 157	435,979	—	917,233	—	—	—	481,254	—
18,866	40	19,034	—	4. Chambre du commerce et de l'industrie									
1,838	—	2,000	—	a. Traitements des fonctionnaires .	III, 159	—	—	19,033	45	—	—	19,033	45
2,076	05	10,000	—	b. Indemnités de séance et de route	III, 160	—	—	1,194	65	—	—	1,194	65
18,860	15	19,719	—	c. Frais de bureau et de déplacement, publications	III, 163	3,906	30	12,226	35	—	—	8,320	05
5,010	—	5,010	—	d. Traitements des employés . .	III, 164	—	—	19,135	50	—	—	19,135	50
40,000	—	40,000	—	e. Loyers	III, 165	1,200	—	6,210	—	—	—	5,010	—
5,000	—	5,000	—	5. Encouragement du tourisme									
3,000	—	3,000	—	a. Sociétés de développement, subventions	III, 166	—	—	40,000	—	—	—	40,000	—
88,279	65	90,000	—	b. Office fédéral du tourisme, subvention	III, 167	—	—	5,000	—	—	—	5,000	—
480	35	2,500	—	c. Association d'industrie hôtelière, subvention	III, 167	—	—	3,000	—	—	—	3,000	—
50,000	—	50,000	—	6. Apprentissages	III, 172	19,296	—	107,722	45	—	—	88,426	45
9,000	—	10,000	—	7. Loi sur la protection des ouvrières, inspection		—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	8. Caisse de secours de l'Oberland, subvention, amortissement . .	III, 174	—	—	50,000	—	—	—	50,000	—
—	—	—	—	9. Orientation professionnelle et patronage des apprentis, subventions à des institutions bernoises . .	III, 174	—	—	10,000	—	—	—	10,000	—
—	—	—	—	10. Exposition cantonale d'arts et métiers de Berthoud, subvention	III, 174	—	—	50,000	—	—	—	50,000	—
736,858	50	764,263	—			462,956	30	1,264,815	—	—	—	801,858	70
D. Musée des arts et métiers													
45,962	80	46,075	—	1. Musée des arts et métiers									
6,450	—	7,500	—	a. Traitements	III, 175	—	—	45,487	65	—	—	45,487	65
3,210	85	3,600	—	b. Bibliothèque et collection . .	III, 177	—	—	7,460	60	—	—	7,460	60
687	95	800	—	c. Frais d'administration . . .	III, 179	—	—	3,594	79	—	—	3,594	79
1,434	55	1,800	—	d. Matériel d'enseignement . .	III, 180	—	—	656	60	—	—	656	60
716	05	1,500	—	e. Expositions, cours, conférences	III, 181	—	—	1,774	85	—	—	1,774	85
5,311	50	5,700	—	f. Mobilier, outillage	III, 182	—	—	1,469	25	—	—	1,469	25
12,000	—	12,000	—	g. Chauffage, éclairage et nettoyage	III, 184	—	—	5,534	85	—	—	5,534	85
75,773	70	78,975	—	h. Loyer	III, 185	—	—	12,000	—	—	—	12,000	—
				A reporter		—	—	77,978	59	—	—	77,978	59

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
IX. ^a Economie publique												
D. Musée des arts et métiers												
75,773	70	78,975	—	Report	—	—	77,978	59	—	—	77,978	59
13,750	40	13,875	—	2. Ecole de céramique	—	—	13,875	—	—	—	13,875	—
883	75	1,000	—	a. Traitements III, 186	—	—	946	75	—	—	946	75
907	45	1,000	—	b. Matériel d'enseignement. . . III, 187	—	—	974	65	—	—	974	65
2,715	55	2,500	—	c. Mobilier, outillage III, 188	—	—	2,197	95	—	—	2,197	95
300	91	360	—	d. Chauffage, éclairage et net- toyage III, 189	—	—	287	95	—	—	287	95
1,320	—	1,320	—	e. Frais divers III, 191	—	—	1,350	—	—	—	1,320	—
960	—	1,200	—	f. Loyer III, 192	30	—	865	—	—	—	—	—
4,977	15	5,000	—	3. Ecolages III, 193	865	—	40	—	865	—	—	—
22,351	50	23,371	—	4. Produit des travaux des élèves. III, 194	4,328	35	—	—	4,288	35	—	—
2,500	—	2,500	—	5. Subvention de la ville de Berne III, 195	24,382	85	—	—	24,382	85	—	—
1,740	—	2,000	—	6. Subvention de la bourgeoisie de Berne III, 195	2,500	—	—	—	2,500	—	—	—
22,660	—	22,717	—	7. Subventions diverses III, 196	1,400	—	—	—	1,400	—	—	—
40,463	11	42,242	—	8. Subvention de la Confédération III, 196	19,279	—	—	—	19,279	—	—	—
					52,785	20	97,650	89	—	—	44,865	69
E. Technicum de Berthoud												
170,386	40	173,600	—	1. Enseignement	—	—	171,472	60	—	—	171,472	60
10,124	25	12,000	—	a. Traitements des professeurs	255	—	10,629	48	—	—	10,374	48
1,348	70	1,500	—	b. Matériel d'enseignement	—	—	1,098	50	—	—	1,098	50
7,494	94	8,600	—	2. Administration	784	30	8,305	34	—	—	7,521	04
17,615	85	22,100	—	a. Commission de surveillance et d'examen	—	—	16,168	10	—	—	16,168	10
7,205	50	7,200	—	b. Frais de bureau et de déplacement .	—	—	6,947	50	—	—	6,947	50
32,000	—	32,000	—	c. Chauffage, éclairage et nettoyage . .	—	—	32,000	—	—	—	32,000	—
246,175	64	257,000	—	d. Concierge	—	—	—	—	—	—	—	—
20,015	—	18,000	—	(3. Intérêt du capital de construction. .)	—	—	—	—	—	—	—	—
45,934	20	48,886	—	(4. Loyer)	—	—	—	—	—	—	—	—
56,358	—	60,343	—	Roulement	1,039	30	246,621	52	—	—	245,582	22
3,550	—	4,000	—	5. Ecolages	19,167	—	—	—	19,167	—	—	—
127,418	44	133,771	—	6. Subvention de la ville de Berthoud . .	45,805	40	—	—	45,805	40	—	—
				7. Subvention de la Confédération	56,999	—	—	—	56,999	—	—	—
				8. Bourses	—	—	3,750	—	—	—	3,750	—
				III, 197	123,010	70	250,371	52	—	—	127,360	82

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
IX. ^a Economie publique												
F. Technicum de Bienne												
a. Technicum												
1. Enseignement												
232,287	65	228,772	—	a. Traitements des professeurs	—	—	218,435	80	—	—	218,435	80
25,680	10	32,025	—	b. Matériel d'enseignement	—	—	33,145	85	—	—	33,145	85
2. Administration												
2,808	80	2,950	—	a. Commissions de surveillance et d'examen	—	—	1,406	75	—	—	1,406	75
4,149	30	2,400	—	b. Traitements.	—	—	3,625	—	—	—	3,625	—
7,047	41	7,910	—	c. Frais de bureau et de déplacement	921	10	9,892	10	—	—	8,971	—
12,335	45	14,566	—	d. Chauffage, éclairage et nettoyage .	—	—	12,973	65	—	—	12,973	65
5,679	60	5,900	—	e. Concierges	—	—	5,680	—	—	—	5,680	—
976	25	460	—	3. Bureau d'observation des montres .	449	80	1,689	20	—	—	1,239	40
28,000	—	28,000	—	4. Loyer	—	—	28,000	—	—	—	28,000	—
318,964	56	322,983	—	Roulement	1,370	90	314,848	35	—	—	313,477	45
14,287	—	13,000	—	5. Ecolages	13,076	—	—	—	13,076	—	—	—
12,545	55	9,400	—	6. Produit des travaux des élèves . . .	14,322	55	30	—	14,292	55	—	—
2,690	85	800	—	7. Recettes diverses	1,733	80	—	—	1,733	80	—	—
1,585	90	1,750	—	8. Intérêts des capitaux	1,785	90	200	—	1,585	90	—	—
60,889	40	64,141	—	9. Subvention de la ville de Bienne . .	62,508	70	—	—	62,508	70	—	—
77,187	—	77,610	—	10. Subvention de la Confédération . .	67,263	—	—	—	67,263	—	—	—
525	—	1,400	—	11. Bourses.	—	—	150	—	—	—	150	—
150,303	86	157,682	—		162,060	85	315,228	35	—	—	153,167	50
b. Ecole des chemins de fer												
1. Enseignement												
24,165	—	22,969	—	a. Traitements des professeurs	—	—	17,921	90	—	—	17,921	90
238	—	430	—	b. Matériel d'enseignement	—	—	393	10	—	—	393	10
2. Administration												
65	—	180	—	a. Commission de surveillance et d'examen	—	—	10	—	—	—	10	—
300	—	1,200	—	b. Traitements.	—	—	300	—	—	—	300	—
1,006	—	1,095	—	c. Frais de bureau et de déplacement	—	—	1,235	—	—	—	1,235	—
560	—	615	—	d. Chauffage, éclairage et nettoyage .	—	—	615	—	—	—	615	—
960	—	1,000	—	e. Concierges	—	—	960	—	—	—	960	—
1,550	—	1,550	—	3. Loyer	—	—	1,550	—	—	—	1,550	—
28,844	—	29,039	—	Roulement	—	—	22,985	—	—	—	22,985	—
600	—	500	—	4. Ecolages	950	—	—	—	950	—	—	—
5,932	—	5,997	—	5. Subvention de la ville de Bienne . .	4,552	—	—	—	4,552	—	—	—
8,898	—	8,996	—	6. Subvention des Chemins de fer fédéraux	6,828	—	—	—	6,828	—	—	—
675	—	450	—	7. Bourses.	—	—	275	—	—	—	275	—
14,089	—	13,996	—		12,330	—	23,260	—	—	—	10,930	—

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
IX. ^a Economie publique												
F. Technicum de Bienne												
c. Ecole des postes												
1. Enseignement												
15,620	—	15,769	—	a. Traitements des professeurs	—	—	17,155	—	—	—	17,155	—
103	05	230	—	b. Matériel d'enseignement.	—	—	200	—	—	—	200	—
2. Administration												
58	10	180	—	a. Commission de surveillance et ex-	—	—	20	—	—	—	20	—
300	—	1,200	—	perts	—	—	300	—	—	—	300	—
1,006	—	1,095	—	b. Traitements	—	—	1,235	—	—	—	1,235	—
560	—	615	—	c. Frais de bureau et de déplacement.	—	—	615	—	—	—	615	—
960	—	1,000	—	d. Chauffage, éclairage et nettoyage	—	—	960	—	—	—	960	—
1,550	—	1,550	—	e. Concierges	—	—	1,550	—	—	—	1,550	—
20,157	15	21,639	—	3. Loyer	—	—	22,035	—	—	—	22,035	—
350	—	500	—	Roulement	200	—	—	—	200	—	—	—
4,324	—	4,621	—	4. Ecolages	4,959	—	—	—	4,959	—	—	—
5,285	—	5,725	—	5. Subvention de la ville de Bienne . .	5,409	—	—	—	5,409	—	—	—
275	—	300	—	6. Subvention de la Confédération . . .	—	—	150	—	—	—	150	—
10,473	15	11,093	—	7. Bourses	10,568	—	22,185	—	—	—	11,617	—
150,303	86	157,682	—	a. Technicum	162,060	85	315,228	35	—	—	153,167	50
14,089	—	13,996	—	b. Ecole des chemins de fer	12,330	—	23,260	—	—	—	10,930	—
10,473	15	11,093	—	c. Ecole des postes	10,568	—	22,185	—	—	—	11,617	—
174,866	01	182,771	—	III, 198	184,958	85	360,673	35	—	—	175,714	50
G. Poids et mesures												
2,000	—	2,000	—	1. Traitement de l'inspecteur . . III, 199	—	—	2,000	—	—	—	2,000	—
629	10	1,000	—	2. Frais de bureau et de déplacement III, 200	—	—	589	55	—	—	589	55
9,698	75	8,000	—	3. Frais d'inspection III, 201	—	—	8,470	30	—	—	8,470	30
1,557	75	2,000	—	4. Poids, mesures, appareils . . . III, 202	164	30	1,995	95	—	—	1,831	65
1,250	—	1,250	—	5. Loyer III, 202	—	—	1,250	—	—	—	1,250	—
15,135	60	14,250	—		164	30	14,305	80	—	—	14,141	50
H. Police des denrées alimentaires												
1. Laboratoire du chimiste cantonal												
10,600	—	10,600	—	a. Traitement du chimiste cantonal III, 203	—	—	10,600	—	—	—	10,600	—
33,477	10	33,895	—	b. Traitements des assistants, du	—	—	33,893	90	—	—	33,893	90
7,500	—	7,500	—	commis et du concierge . . III, 204	—	—	7,500	—	—	—	7,500	—
8,983	45	9,000	—	c. Loyer III, 205	—	—	7,316	75	—	—	7,316	75
10,106	50	9,000	—	d. Articles chimiques, écrits,	10,806	95	219	60	10,587	35	—	—
50,454	05	51,995	—	éclairage, etc. III, 208	—	—	—	—	—	—	—	—
e. Recettes des analyses. . . . III, 211												
A reporter												
10,806 95 59,530 25 48,723 30												

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
IX. ^a Economie publique												
H. Police des denrées alimentaires												
50,454	05	51,995	—	Report	10,806	95	59,530	25	—	—	48,723	30
35,265	15	35,626	—	2. Inspections	—	—	35,625	65	—	—	35,625	65
15,607	90	16,000	—	a. Traitements des experts . . . III, 212	—	—	13,804	90	—	—	13,804	90
149	—	1,500	—	b. Frais de bureau et de déplacement III, 214	—	—	448	—	—	—	448	—
57	50	450	—	c. Cours d'instruction III, 215	4	—	—	—	4	—	—	—
47,336	10	48,720	—	3. Frais de bureau et d'impression III, 216	45,692	95	—	—	45,692	95	—	—
54,197	50	56,851	—	4. Subvention de la Confédération III, 217	56,503	90	109,408	80	—	—	52,904	90
J. Mesures propres à combattre l'alcoolisme												
—	—	—	—	1. Prélèvements sur la dime de l'alcool III, 217	26,770	—	—	—	26,770	—	—	—
—	—	—	—	2. Mesures propres à combattre l'alcoolisme en général III, 218	—	—	18,600	—	—	—	18,600	—
—	—	—	—	3. Subventions pour les asiles d'alcoolisés et pour le placement d'indigents addonnés à l'ivrognerie III, 218	—	—	8,170	—	—	—	8,170	—
—	—	—	—	4. Primes à des aubergistes ne débitant pas d'eau-de-vie ordinaire	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—		26,770	—	26,770	—	—	—	—	—
K. Police du feu												
7,778	45	10,000	—	1. Police du feu III, 220	140	—	8,301	30	—	—	8,161	30
2,250	90	2,500	—	2. Inspection du matériel d'incendie III, 222	24	—	1,578	30	—	—	1,554	30
10,029	35	12,500	—		164	—	9,879	60	—	—	9,715	60
A. Frais d'administration de la Direction 644 30 45,800 60 — — 45,156 30												
46,123	30	45,703	—	B. Statistique 408 50 36,303 95 — — 35,895 45								
36,537	90	36,269	—	C. Commerce et industrie 462,956 30 1,264,815 — — 801,858 70								
736,858	50	764,263	—	D. Musée des arts et métiers 52,785 20 97,650 89 — — 44,865 69								
40,463	11	42,242	—	E. Technicum de Berthoud 123,010 70 250,371 52 — — 127,360 82								
127,418	44	133,771	—	F. Technicum de Bienne 184,958 85 360,673 35 — — 175,714 50								
174,866	01	182,771	—	G. Poids et mesures 164 30 14,305 80 — — 14,141 50								
15,135	60	14,250	—	H. Police des denrées alimentaires 56,503 90 109,408 80 — — 52,904 90								
54,197	50	56,851	—	J. Mesures propres à combattre l'alcoolisme 26,770 — 26,770 — — — —								
—	—	—	—	K. Police du feu 164 — 9,879 60 — — 9,715 60								
10,029	35	12,500	—		908,366	05	2,215,979	51	—	—	1,307,613	46
1,241,629	71	1,288,620	—									
Les dépenses sont supérieures au budget de fr. 18,993.46												

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
IX. ^b Service sanitaire												
A. Frais d'administration												
3,093	65	4,000	—	1. Collège de santé, examens et inspections III, 227	950	65	4,038	60	—	—	3,087	95
13,933	35	14,100	—	2. Traitements des fonctionnaires III, 229	—	—	14,100	—	—	—	14,100	—
6,700	—	6,700	—	3. Traitement de l'employé III, 230	—	—	7,200	—	—	—	7,200	—
2,479	70	2,500	—	4. Frais de bureau III, 232	—	—	2,497	25	—	—	2,497	25
1,200	—	1,200	—	5. Loyers III, 233	—	—	1,200	—	—	—	1,200	—
27,406	70	28,500	—		950	65	29,035	85	—	—	28,085	20
B. Service sanitaire en général												
22,726	95	6,000	—	1. Frais généraux III, 257	126,532	60	109,599	95	16,932	65	—	—
21,135	10	3,500	—	2. Vaccinations III, 238	9,315	20	11,678	85	—	—	2,363	65
350	—	350	—	3. Indemnités à des médecins III, 241	—	—	350	—	—	—	350	—
233,041	20	345,000	—	4. Subventions aux hôpitaux de district III, 245	134,878	80	367,464	—	—	—	232,585	20
20,000	—	20,000	—	5. Subventions aux établissements sanitaires spéciaux III, 243	—	—	20,000	—	—	—	20,000	—
53,926	—	325,000	—	6. Subvention à l'hôpital de l'Ile III, 243	—	—	325,681	60	—	—	325,681	60
280,000	—	280,000	—	7. Extension du service public des aliénés III, 247	—	—	280,000	—	—	—	280,000	—
75,000	—	75,000	—	8. Mesures propres à prévenir et combattre la tuberculose III, 243	—	—	75,000	—	—	—	75,000	—
849,632	60	281,000	—	9. Hôpital de l'Ile, aide financière III, 249	—	—	276,500	—	—	—	276,500	—
1,510,357	95	1,335,850	—		270,726	60	1,466,274	40	—	—	1,195,547	80
C. Maternité												
77,758	80	78,060	—	1. Administration	2,657	55	84,110	15	—	—	81,452	60
4,450	30	5,000	—	2. Enseignement	—	—	6,081	70	—	—	6,081	70
101,458	90	115,790	—	3. Nourriture	7,021	40	117,002	80	—	—	109,981	40
285,097	70	121,600	—	4. Entretien	24,329	45	146,897	95	—	—	122,568	50
3,299	90	3,000	—	5. Polyclinique gynécologique	2,081	—	5,548	50	—	—	3,467	50
974	25	—	—	6. Laboratoire de radiographie	5,465	50	5,437	10	28	40	—	—
50,150	—	50,150	—	7. Loyer	—	—	50,150	—	—	—	50,150	—
521,241	35	373,600	—	Roulement	41,554	90	415,228	20	—	—	373,673	30
100,016	20	94,000	—	8. Pensions des femmes en traitement	92,098	20	56	—	92,042	20	—	—
8,517	75	5,600	—	9. Pensions des élèves sages-femmes	9,200	—	2,230	—	6,970	—	—	—
6,300	—	5,400	—	10. Pensions des élèves garde-malades	8,400	—	275	—	8,125	—	—	—
100,065	55	—	—	11. Augmentation et diminutions à l'inventaire III, 250	8,524	10	10,183	35	—	—	1,659	25
506,472	95	268,600	—		159,777	20	427,972	55	—	—	268,195	35
D. Cours d'instruction des sages-femmes												
1,667	30	2,500	—	1. Indemnités de subsistance et de déplacement III, 251	—	—	2,779	50	—	—	2,779	50
85	—	300	—	2. Désinfectants, subventions III, 252	—	—	67	—	—	—	67	—
1,752	30	2,800	—		—	—	2,846	50	—	—	2,846	50

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
IX. ^b Service sanitaire												
E. Asile d'aliénés de la Waldau												
408,177	22	421,000	—	1. Administration	14,987	20	422,864	47	—	—	407,877	27
3,726	10	2,700	—	2. Enseignement et culte	—	—	3,159	50	—	—	3,159	50
511,288	72	485,000	—	3. Nourriture	47,336	90	593,935	85	—	—	546,598	95
365,408	54	360,000	—	4. Entretien	29,668	98	368,752	64	—	—	339,083	66
65,529	50	66,500	—	5. Loyers	5,807	35	70,245	—	—	—	64,437	65
42,528	78	36,400	—	6. Industries	150,918	45	128,392	65	22,525	80	—	—
36,670	85	13,000	—	7. Exploitation agricole	267,669	15	218,178	49	49,490	66	—	—
1,274,930	45	1,285,800	—	Roulement	516,388	03	1,805,528	60	—	—	1,289,140	57
28,948	65	—	—	8. Augmentations et diminutions à l'inventaire	37,195	50	59,315	30	—	—	22,119	80
1,039,116	35	1,020,000	—	9. Pensions	1,070,324	70	23,182	30	1,047,142	40	—	—
73,621	40	70,000	—	10. Subvention du fonds de la Waldau . .	73,294	17	—	—	73,294	17	—	—
191,501	35	195,800	—	III, 253	1,697,202	40	1,888,026	20	—	—	190,823	80
F. Asile d'aliénés de Münsingen												
360,067	05	365,000	—	1. Administration	52,169	20	425,039	60	—	—	372,870	40
2,808	95	2,500	—	2. Enseignement et culte	70	50	3,421	65	—	—	3,351	15
400,456	10	425,000	—	3. Nourriture	58,497	30	489,092	55	—	—	430,595	25
384,958	95	312,600	—	4. Entretien	28,679	70	368,453	95	—	—	339,774	25
159,555	55	164,500	—	5. Loyer	5,900	—	164,624	50	—	—	158,724	50
25,863	15	21,500	—	6. Industries	256,911	75	213,071	55	43,840	20	—	—
42,560	20	30,100	—	7. Exploitation agricole	263,471	50	209,243	40	54,228	10	—	—
1,239,423	25	1,218,000	—	Roulement	665,699	95	1,872,947	20	—	—	1,207,247	25
13,105	10	—	—	8. Augmentations et diminutions à l'inventaire	19,443	—	46,207	20	—	—	26,764	20
820,492	60	790,000	—	9. Pensions	1,093,789	75	274,715	90	819,073	85	—	—
405,825	55	428,000	—	III, 254	1,778,932	70	2,193,870	30	—	—	414,937	60
G. Asile d'aliénés de Bellelay												
125,448	75	126,500	—	1. Administration	1,236	45	127,406	35	—	—	126,169	90
2,157	87	2,100	—	2. Enseignement et culte	59	90	2,193	65	—	—	2,133	75
204,093	29	212,000	—	3. Nourriture	44,186	45	255,353	25	—	—	211,166	80
241,513	47	211,230	—	4. Entretien	19,248	05	241,431	26	—	—	222,183	21
31,480	—	31,670	—	5. Loyer	1,636	70	33,110	—	—	—	31,473	30
8,586	50	7,800	—	6. Industries	84,126	80	65,262	90	18,863	90	—	—
13,743	53	—	—	7. Exploitation agricole	201,802	—	177,995	96	23,806	04	—	—
582,363	35	575,700	—	Roulement	352,296	35	902,753	37	—	—	550,457	02
7,006	50	—	—	8. Augmnetations et diminutions à l'inventaire	16,624	—	13,811	65	2,812	35	—	—
383,117	75	365,000	—	9. Pensions	382,333	80	7,020	—	375,313	80	—	—
206,252	10	210,700	—	III, 255	751,254	15	923,585	02	—	—	172,330	87

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
IX. ^b Service sanitaire												
27,406	70	28,500	—	A. Frais d'administration	950	65	29,035	85	—	—	28,085	20
1,510,357	95	1,335,850	—	B. Service sanitaire en général	270,726	60	1,466,274	40	—	—	1,195,547	80
506,472	95	268,600	—	C. Maternité	159,777	20	427,972	55	—	—	268,195	35
1,752	30	2,800	—	D. Cours d'instruction des sages-femmes.	—	—	2,846	50	—	—	2,846	50
191,501	35	195,800	—	E. Asile d'aliénés de la Waldau	1,697,202	40	1,888,026	20	—	—	190,823	80
405,825	55	428,000	—	F. Asile d'aliénés de Münsingen	1,778,932	70	2,193,870	30	—	—	414,937	60
206,252	10	210,700	—	G. Asile d'aliénés de Bellelay	751,254	15	923,585	02	—	—	172,330	87
2,849,568	90	2,470,250	—		4,658,843	70	6,931,610	82	—	—	2,272,767	12
				Les dépenses sont inférieures au budget de fr. 197,482. 88								
X. Travaux publics et chemins de fer												
A. Frais d'administration de la Direction												
46,819	20	44,575	—	1. Traitements des fonctionnaires. . . IV, 1	—	—	40,985	—	—	—	40,985	—
50,520	10	49,895	—	2. Traitements des employés IV, 2	—	—	47,346	70	—	—	47,346	70
20,144	10	21,000	—	3. Frais de bureau et de déplacement IV, 10	180	70	21,181	75	—	—	21,001	05
6,930	—	5,680	—	4. Loyers. IV, 13	—	—	5,680	—	—	—	5,680	—
124,413	40	121,150	—		180	70	115,193	45	—	—	115,012	75
B. Service des arrondissements												
45,941	55	46,625	—	1. Traitements des ingénieurs d'arrondissement IV, 14	—	—	46,891	70	—	—	46,891	70
75,596	95	79,285	—	2. Traitements des employés IV, 15	3,000	—	84,921	85	—	—	81,921	85
22,642	35	22,000	—	3. Frais de bureau et de déplacement IV, 390	23,050	60	44,052	90	—	—	21,002	30
6,420	—	6,420	—	4. Loyers IV, 25	—	—	6,670	—	—	—	6,670	—
150,600	85	154,330	—		26,050	60	182,536	45	—	—	156,485	85
C. Entretien des bâtiments de l'Etat												
300,085	63	350,000	—	1. Bâtiments de l'administration. . . IV, 394	1,153	05	351,154	10	—	—	350,001	05
99,999	75	100,000	—	2. Bâtiments curiaux IV, 80	104	75	100,107	85	—	—	100,003	10
1,703	60	7,000	—	3. Eglises IV, 73	—	—	2,404	55	—	—	2,404	55
1,477	05	3,000	—	4. Places publiques IV, 74	—	—	2,656	10	—	—	2,656	10
29,742	35	30,000	—	5. Bâtiments d'exploitation rurale . IV, 78	1,888	25	31,878	—	—	—	29,989	75
10,500	—	—	—	6. Rachat de l'entretien de bâtiments curiaux IV, 30	—	—	800	—	—	—	800	—
443,508	38	490,000	—		3,146	05	489,000	60	—	—	485,854	55

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
				Administration courante								
				X. Travaux publics et chemins de fer								
				D. Constructions nouvelles de bâtiments								
401,575	25	300,000	—	1. Constructions diverses:								
				1. Travaux préliminaires et surveillance IV, 83	7,466	05	83,986	05	—	—	76,520	—
				2. Berne, bâtiments administratifs, travaux divers IV, 84	—	—	6,120	25	—	—	6,120	25
				3. Hindelbank, maison de travail, travaux divers IV, 86	—	—	1,218	35	—	—	1,218	35
				4. Hindelbank, maison de travail, transformation de la grange . . IV, 86	—	—	1,943	95	—	—	1,943	95
				5. Berne, préfecture, corps de garde de gendarmerie, agrandissement des dortoirs IV, 86	—	—	3,881	05	—	—	3,881	05
				6. Berne, palais de justice, installation de bureaux pour le tribunal administratif IV, 87	—	—	375	—	—	—	375	—
				7. Berne, préfecture, bureaux et logements aux II ^e et III ^e étages . . IV, 87	—	—	907	70	—	—	907	70
				8. Berne, école vétérinaire, auto-garage et hangar IV, 87	—	—	577	85	—	—	577	85
				9. Berne, institut pharmacologique et pathologique, agrandissement IV, 112	267	40	33,511	10	—	—	33,243	70
				10. Thoun, école normale, installation provisoire IV, 88	—	—	1,383	80	—	—	1,383	80
				11. Porrentruy, école normale, travaux de réfection IV, 89	—	—	72	60	—	—	72	60
				12. Berne, école vétérinaire, transfert de la bibliothèque IV, 89	—	—	2,696	75	—	—	2,696	75
				13. Berne, Maternité, transf. de l'ascenseur IV, 90	—	—	6,377	—	—	—	6,377	—
				14. Berne, ancien corps de garde, nouveau plancher dans le magasin IV, 90	—	—	3,630	95	—	—	3,630	95
				15. Montagne de Diesse, installations pour la maison disciplinaire de Trachselwald IV, 90	—	—	3,819	90	—	—	3,819	90
				16. Berne, Maternité, maison du directeur, chauffage IV, 91	—	—	1,862	95	—	—	1,862	95
				17. Berne, jardin botanique, serre aux orchidées, nouvelle chaudière . . IV, 91	—	—	303	70	—	—	303	70
				18. Berne, institut géologique, travaux d'entretien IV, 91	—	—	199	90	—	—	199	90
				19. Belp, logement du gendarme, installation d'un évier IV, 91	—	—	1,275	—	—	—	1,275	—
				20. Bienne, technicum, correction de la rue de la Source, installat. d'un escalier IV, 92	—	—	5,260	70	—	—	5,260	70
				21. Berne, école vétérinaire, installation d'un bouilleur IV, 92	—	—	2,409	—	—	—	2,409	—
				22. Berne, rue des Greniers nos 8, 14 et 16, transfert de l'office des poursuites et faillites IV, 111	140	—	10,662	—	—	—	10,522	—
				23. Berne, prisons de district, installation de l'éclairage électrique dans les cellules IV, 93	—	—	98	65	—	—	98	65
401,575	25	300,000	—	A reporter	7,873	45	172,574	20	—	—	164,700	75

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
X. Travaux publics et chemins de fer												
D. Constructions nouvelles de bâtiments												
401,575	25	300,000	—	Report	7,873	45	172,574	20	—	—	164,700	75
				24. Bienne, préfecture, travaux dans le sous-sol IV, 94	—	—	3,300	20	—	—	3,300	20
				25. Thoune, école normale, clôture . IV, 94	58	10	5,287	95	—	—	5,229	85
				26. Hofwil, domaine, bâtiment du fermier, toit au-dessus du pont de grange . IV, 94	—	—	5,425	30	—	—	5,425	30
				27. Sonvilier, grange, porcherie et écurie des chevaux, travaux divers IV, 95	—	—	5,434	95	—	—	5,434	95
				28. Berne, institut de physique, nouveaux cabinets et chambre noire IV, 95	—	—	1,823	35	—	—	1,823	35
				29. Berne, préfecture, nouvelle distribution du chauffage central. . IV, 96	—	—	425	20	—	—	425	20
				30. Langenthal, école agricole, nouvelle porcherie IV, 113	—	—	2,344	—	—	—	2,344	—
				31. Langenthal, école agricole, remise IV, 96	—	—	2,100	—	—	—	2,100	—
				32. Berthoud, château, nouveaux bureaux et archives pour la commission d'impôt d'arrondissement IV, 97	—	—	5,991	40	—	—	5,991	40
				33. Berne, jardin botanique, mur de soutènement et terrasse . . IV, 97	10,640	—	—	—	10,640	—	—	—
				34. Cerlier, maison d'éducation, nouvelle porcherie IV, 98	—	—	27,009	10	—	—	27,009	10
				35. Fraubrunnen, château, installation d'une nouvelle cuisine . . IV, 98	—	—	1,417	90	—	—	1,417	90
				36. Berne, dépôt de remonte, égout des écuries IV, 98	—	—	2,082	25	—	—	2,082	25
				37. Berthoud, château, prisons, installations de sûreté dans les cellules . IV, 99	—	—	190	—	—	—	190	—
				38. Chevenez, bâtiment de la gendarmerie, travaux de réfection IV, 99	—	—	1,902	45	—	—	1,902	45
				39. Münsingen, asile d'aliénés et Schwand, école agricole, projet de clarificateur IV, 99	—	—	1,400	—	—	—	1,400	—
				40. Berthoud, château, installation d'une conduite IV, 100	—	—	1,245	90	—	—	1,245	90
				41. Delémont, préfecture, installation d'un garage IV, 100	—	—	10,000	—	—	—	10,000	—
				42. Aarberg, cure, nouvelle toiture IV, 100	—	—	1,172	25	—	—	1,172	25
				43. Berne, hôtel de ville et annexes, canalisation IV, 101	—	—	93	—	—	—	93	—
				44. Montagne de Diesse, maison disciplinaire, nouvelle construction IV, 101	—	—	50,000	—	—	—	50,000	—
401,575	25	300,000	—	A reporter	18,571	55	301,219	40	—	—	282,647	85

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Canton de Berne — Compte général pour 1924													
Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses		
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	
Administration courante													
X. Travaux publics et chemins de fer													
F. Constructions nouvelles de ponts et chaussées													
198,569	25	250,000	—	1. Constructions diverses:									
				1. Route de Zweisimmen à Lenk, correction IV, 258	1,400	—	5,830	45	—	—	4,430	45	
				2. Mürren, route du village, correction IV, 258	4,815	—	6,636	40	—	—	1,821	40	
				3. Route de Thörigen-Homberg-Spych, nouvelle construction. . IV, 259	—	—	4,000	—	—	—	4,000	—	
				4. Route de Wynigen à Breitslohn, nouvelle construction IV, 259	—	—	4,000	—	—	—	4,000	—	
				5. Route de Schafhausen à Ebenlang, nouvelle construction . . IV, 259	—	—	4,412	30	—	—	4,412	30	
				6. Route de Hasle à Lauterbach, correction IV, 260	—	—	6,000	—	—	—	6,000	—	
				7. Route de Tramelan à Chevenez, correction IV, 260	—	—	4,000	—	—	—	4,000	—	
				8. Route d'Aarberg à Ortschaften, correction à Ortschaften . . . IV, 260	—	—	1,000	—	—	—	1,000	—	
				9. Route de Cornol aux Rangiers, correction au Chételat. IV, 261	—	—	164	25	—	—	164	25	
				10. Route de Porrentruy à Alle, correction à Alle IV, 261	3,770	—	474	90	3,295	10	—	—	
				11. Route de Metzerlen à Biederthal, correction IV, 261	—	—	5,216	55	—	—	5,216	55	
				12. Route d'Alle à Cornol, transformation du pont à Cornol. . . IV, 262	—	—	1,500	—	—	—	1,500	—	
				13. Route de Gambach à Hirschhorn, nouvelle construction . . IV, 262	—	—	8,587	95	—	—	8,587	95	
				14. Route de Walkringen à Schlattacker, nouvelle construction . . IV, 262	—	—	6,397	35	—	—	6,397	35	
				15. Route de Thörishaus à Neuenegg, correction à Neuenegg IV, 262	—	—	2,000	—	—	—	2,000	—	
				16. Route de Schächli à Schönbrennen, nouvelle construction IV, 263	—	—	5,000	—	—	—	5,000	—	
				17. Route d'Oberscherli à Niederscherli, nouvelle construction . IV, 263	—	—	3,000	—	—	—	3,000	—	
				18. Route de Berne à Köniz, correction Sulgenbach-Liebefeld . . . IV, 263	—	—	5,000	—	—	—	5,000	—	
				19. Route de Spirchen à Littewil, nouvelle construction IV, 263	—	—	4,500	—	—	—	4,500	—	
				20. Route d'Oberbütschel à Niederbütschel, nouvelle construction IV, 264	—	—	2,959	—	—	—	2,959	—	
				21. Route de Guggisberg à Ryffematt, correction IV, 264	—	—	3,615	—	—	—	3,615	—	
				22. Route d'Unterseen à Brienz, asphaltage du Höheweg IV, 264	—	—	3,000	—	—	—	3,000	—	
198,569	25	250,000	—	A reporter	9,985	—	86,994	15	—	—	77,009	15	

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
X. Travaux publics et chemins de fer												
F. Constructions nouvelles de ponts et chaussées												
198,569	25	250,000	—	Report	9,985	—	86,994	15	—	—	77,009	15
				23. Route de Porrentruy à Fontenais, transformation du pont à Fontenais IV, 265	—	—	1,658	45	—	—	1,658	45
				24. Route de Riedtwil à Thörigen, transformation du pont IV, 265	—	—	2,013	75	—	—	2,013	75
				25. Route de Moutier à Tavannes, trans- formation du pont près Bévillard . IV, 265	—	—	1,965	—	—	—	1,965	—
				26. Route de Vicques à Mervelier, correct. IV, 266	—	—	1,536	—	—	—	1,536	—
				27. Route de Delémont à Courrendlin, et tournant du Chételat IV, 266	9,130	—	—	—	9,130	—	—	—
				28. Route de Münsingen-Dornhalden, correction à Münsingen IV, 266	—	—	944	50	—	—	944	50
				29. Route de Porrentruy à Alle, correction à Alle IV, 267	925	—	2,700	—	—	—	1,775	—
				30. Route d. Gessenay à Gstaad, correction IV, 267	3,000	—	14,802	55	—	—	11,802	55
				31. Route d. Rangiers à Cornol, correction IV, 268	1,700	—	9,500	—	—	—	7,800	—
				32. Route d'Aarberg à Busswil, et Aarberg- Täuffelen, réparation de ponts . . IV, 268	—	—	4,014	25	—	—	4,014	25
				33. Routes de l'Etat dans le 1 ^{er} arrondisse- ment, renforcement des ponts de bois IV, 288	25	60	43,064	95	—	—	43,039	35
				34. Route de Lauterbrunnen à Mürrenegg, correction IV, 269	—	—	1,200	—	—	—	1,200	—
				35. Route du Beatenberg, correction à Kienberg IV, 269	—	—	151	05	—	—	151	05
				36. Route de Zweisimmen à Lenk, trans- formation du pont du Bettelriedbach IV, 269	—	—	3,903	70	—	—	3,903	70
				37. Route d'Aeschi à Bollodigen, transformation du pont IV, 270	—	—	4,422	—	—	—	4,422	—
				38. Route de l'Ausserkrankenhaus à Bolligen, endiguement IV, 270	—	—	380	—	—	—	380	—
				39. Route de Worb à Höchstetten, transformation du pont à Biglen IV, 271	2,855	20	9,855	20	—	—	7,000	—
				40. Pont de St-Jean, travaux de réfection IV, 271	—	—	813	—	—	—	813	—
				41. Route de Zweisimmen à Lenk, transformation du pont du Zelgbach IV, 271	—	—	1,241	90	—	—	1,241	90
				42. Route de Berne à Aarberg, pont de Halen et routes d'accès . . IV, 272	—	—	492	75	—	—	492	75
				43. Route de Gstaad à Lauenen, correction à Enge IV, 272	—	—	295	80	—	—	295	80
				44. Route du Beatenberg, transfor- mation du pont du Lombach . IV, 272	—	—	4,264	70	—	—	4,264	70
				45. Route de Trachselwald à Sumis- wald, correction IV, 273	292	90	1,464	45	—	—	1,171	55
				46. Pont de l'Aar à Büren, renforcement IV, 273	—	—	9,465	90	—	—	9,465	90
				47. Route de Soyhières à Angenstein, pavage IV, 273	—	—	4,400	—	—	—	4,400	—
198,569	25	250,000	—	A reporter	27,913	70	211,544	05	—	—	183,630	35

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
X. Travaux publics et chemins de fer												
F. Constructions nouvelles de ponts et chaussées												
198,569	25	250,000	—	Report	27,913	70	211,544	05	—	—	183,630	35
				48. Route de Frutigen à Adelboden, améliorations à Oey IV, 274	—	—	3,001	55	—	—	3,001	55
				49. Route de Diemtigen à Horboden, correction IV, 274	—	—	4,700	—	—	—	4,700	—
				50. Route de Thoune à Amsoldingen, correction et canalisation à Thoune IV, 275	—	—	4,500	—	—	—	4,500	—
				51. Route de la Grande Scheidegg, travaux de sûreté à Sägirohr . . IV, 275	—	—	2,200	—	—	—	2,200	—
				52. Route de Biglen à Eglisport, élargissement à Biglenrohr . . IV, 275	116	40	8,628	70	—	—	8,512	30
				53. Route de Bibern à Jerisberg, correction IV, 276	—	—	2,472	20	—	—	2,472	20
				54. Route de Schwarzenegg à Eriz, correction IV, 276	—	—	3,425	25	—	—	3,425	25
				55. Route de Thoune à Uetendorf, élargissement à Uetendorf . . IV, 276	—	—	1,910	30	—	—	1,910	30
				56. Route de Glovelier à St.-Brais, travaux de réfection IV, 277	—	—	1,990	90	—	—	1,990	90
				57. Route de Porrentruy à Courgenay, établissement d'un trottoir IV, 277	—	—	850	—	—	—	850	—
				58. Route de la rive droite du lac de Thoune, correction à Gunten . IV, 277	—	—	10,000	—	—	—	10,000	—
				59. Route de Reuchenette à Sombeval, correction IV, 278	—	—	14,000	—	—	—	14,000	—
				60. Route de Linde à Ladenwand, transformation du passage souterrain du Stadtbach IV, 278	—	—	2,500	—	—	—	2,500	—
				61. Route de Develier aux Rangiers, travaux de réfection IV, 278	—	—	2,968	75	—	—	2,968	75
				62. Route de Porrentruy à Scholis, pont à Charmoille IV, 279	—	—	1,983	—	—	—	1,983	—
				63. Route de Thierachern à Blumenstein, correction à Blumenstein IV, 279	250	—	1,605	50	—	—	1,355	50
198,569	25	250,000	—		28,280	10	278,280	20	—	—	250,000	10
100,000	—	100,000	—	2. Amortissement IV, 282	3,000	—	103,000	—	—	—	100,000	—
298,569	25	350,000	—		31,280	10	381,280	20	—	—	350,000	10
G. Travaux hydrauliques												
Travaux hydrauliques:												
278,149	13	320,000	—	1. Ecluses de l'Aar à Thoune et Unterseen, entretien IV, 289	—	—	3,867	15	—	—	3,867	15
				2. Frais divers IV, 292	4,538	—	4,304	30	233	70	—	—
				3. Singine entre la Schwarzwasser et la Sarine IV, 293	14,745	80	10,456	35	4,289	45	—	—
				4. Lamm bach et Schwandenbach à Brienz, endiguement, IV ^e projet IV, 294	20,500	—	24,654	50	—	—	4,154	50
278,149	13	320,000	—	A reporter	39,783	80	43,282	30	—	—	3,498	50

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
X. Travaux publics et chemins de fer												
G. Travaux hydrauliques												
278,149	13	320,000	—	Report	39,783	80	43,282	30	—	—	3,498	50
				5. Emme entre Kemmeriboden et la frontière cantonale, correction IV, 295	35,450	—	80,168	90	—	—	44,718	90
				6. Simme à Gwatt près Zweisimmen, correction IV, 348	44,400	—	55,031	25	—	—	10,631	25
				7. Gürbe supérieure, endiguement IV, 296	—	—	360	—	—	—	360	—
				8. Suze entre Renan et Sonvilier, endiguement IV, 297	5,479	20	5,428	05	51	15	—	—
				9. Wydenbach à Worb, correction IV, 298	4,617	—	12,555	90	—	—	7,938	90
				10. Wetterbach à Kandersteg, endiguement IV, 298	—	—	1,197	75	—	—	1,197	75
				11. Brühlbach et ruisseau du village à Schüpfen, correction IV, 298	13,700	—	21,450	—	—	—	7,750	—
				12. Aar entre l'embouchure de la Gürbe et le barrage de la Felsenau, correction IV, 299	—	—	4,000	—	—	—	4,000	—
				13. Trub et affluents, endiguement IV, 294	—	—	2,155	65	—	—	2,155	65
				14. Guntenbach et affluents, endiguement IV, 299	7,000	—	15,837	75	—	—	8,837	75
				15. Grüne dans les communes de Sumiswald et Lützelflüh, endiguement . IV, 300	600	—	3,000	—	—	—	2,400	—
				16. Grüne dans la commune de Lützelflüh, partie inférieure, endiguement . . IV, 300	8,000	—	11,000	—	—	—	3,000	—
				17. Ruisseau de Jegenstorf, endiguement IV, 300	—	—	3,600	—	—	—	3,600	—
				18. Zinggengraben dans la commune de Trub, endiguement IV, 301	2,900	—	4,400	—	—	—	1,500	—
				19. Ortbachgraben dans la commune de Trubschachen, endiguement IV, 301	—	—	1,000	—	—	—	1,000	—
				20. Urtenen entre Münchringen et Holzmühle, correction, première partie IV, 301	9,688	80	15,688	80	—	—	6,000	—
				21. Urtenen entre Münchringen et Mattstetten, correction, deuxième partie IV, 302	10,000	—	15,400	—	—	—	5,400	—
				22. Kienbach à Kien IV, 302	3,350	30	5,583	80	—	—	2,233	50
				23. Gürbe entre Pfandermatt et Belp, correction	—	—	—	—	—	—	—	—
				24. Aar entre Elfenau et Dählhölzli, correction	—	—	—	—	—	—	—	—
				25. Suze à Courtelary, correction . IV, 303	15,000	—	15,000	—	—	—	—	—
				26. Sulgenbach à Berne, correction IV, 303	10,050	—	14,050	—	—	—	4,000	—
				27. Ruisseau de Fontenais et Bacca-voine, correction IV, 304	—	—	4,500	—	—	—	4,500	—
				28. Doubs à St-Ursanne, correction IV, 304	15,000	—	16,250	—	—	—	1,250	—
				29. Birse à Tavannes, correction . . IV, 304	18,000	—	22,000	—	—	—	4,000	—
278,149	13	320,000	—	A reporter	243,019	10	372,940	15	—	—	129,921	05

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Canton de Berne — Compte général pour 1924													
Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses		
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	
Administration courante													
X. Travaux publics et chemins de fer													
G. Travaux hydrauliques													
278,149	13	320,000	—	Report	243,019	10	372,940	15	—	—	129,921	05	
				30. Trame à Tramelan-dessus, correction IV, 305	—	—	3,236	30	—	—	3,236	30	
				31. Badry, correction à Moutier . . IV, 305	—	—	2,571	90	—	—	2,571	90	
				32. Ruisseau de Courtételle, correction IV, 305	7,054	15	10,054	15	—	—	3,000	—	
				33. Sorne à Delémont, correction . IV, 306	15,000	—	19,500	—	—	—	4,500	—	
				34. Ruisseau de Cornol, correction . IV, 306	20,000	—	24,000	—	—	—	4,000	—	
				35. Allaine à Alle, correction . . . IV, 306	12,500	—	17,493	30	—	—	4,993	30	
				36. Allaine à Porrentruy, correction IV, 307	35,000	—	39,000	—	—	—	4,000	—	
				37. Brüggbach à Wiedlisbach, correction	—	—	—	—	—	—	—	—	
				38. Sarine entre Laupen et Oltigen, correction IV, 307	8,000	—	12,000	—	—	—	4,000	—	
				39. Lombach à Unterseen, endiguement dans la partie inférieure . IV, 308	—	—	1,560	45	—	—	1,560	45	
				40. Dürrbach et affluents à Bowil, endiguement IV, 308	3,400	—	5,400	—	—	—	2,000	—	
				41. Zäzibach près Zäziwil, endiguement, travaux complémentaires IV, 309	1,500	—	3,500	—	—	—	2,000	—	
				42. Sarine entre Laupen et Gümmenen, correction IV, 309	10,000	—	25,889	—	—	—	15,889	—	
				43. Ruisseau de Bassecourt, correction IV, 309	10,000	—	13,000	—	—	—	3,000	—	
				44. Lucelle à Brislach, correction . IV, 310	—	—	1,500	—	—	—	1,500	—	
				45. Aerlenbach près Handegg, endiguement	—	—	—	—	—	—	—	—	
				46. Aar entre Thoune et Uttigen, correction IV, 310	—	—	42	75	—	—	42	75	
				47. Sarine entre Gstaad et Châtelet, correction, II ^e projet IV, 311	5,040	—	2,667	15	2,372	85	—	—	
				48. Kapfbach près St-Etienne, endiguement IV, 342	10,000	—	21,052	25	—	—	11,052	25	
				49. Lauenenbach entre Gstaad et Enge, correction	—	—	—	—	—	—	—	—	
				50. Höhligraben et Lenzligraben, correction IV, 313	—	—	1,248	75	—	—	1,248	75	
				51. Alpbach et Mühlebach à Meiringen, endiguement IV, 314	3,220	—	5,620	—	—	—	2,400	—	
				52. Emme près Utzenstorf, barrage à Emmenhof IV, 314	—	—	2,672	75	—	—	2,672	75	
				53. Engstligen et affluents entre Frutigen et Adelboden, endiguement IV, 315	18,285	—	12,200	35	6,084	65	—	—	
				54. Burgerngraben près Signau, endiguement, partie inférieure . . IV, 316	121	40	1,148	45	—	—	1,027	05	
				55. Birse à Zwingen, correction . . IV, 316	326	50	1,957	95	—	—	1,631	45	
				56. Aar entre Meiringen et le lac de Brienz, entretien IV, 316	—	—	1,978	15	—	—	1,978	15	
278,149	13	320,000	—	A reporter	402,466	15	602,233	80	—	—	199,767	65	

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
X. Travaux publics et chemins de fer												
G. Travaux hydrauliques												
278,149	13	320,000	—	Report	402,466	15	602,233	80	—	—	199,767	65
				57. Englerbach à Meiringen, endigue- ment IV, 317	4,783	—	5,083	—	—	—	300	—
				58. Gürbe entre Pfandersmatt et Belp, correction, II ^e projet . . IV, 317	9,632	31	13,992	31	—	—	4,360	—
				59. Aar entre la Gürbe et le Dähl- hölzli, subvention supplémentaire IV, 318	—	—	3,000	—	—	—	3,000	—
				60. Eistlenbach à Hofstetten, endi- guement	—	—	—	—	—	—	—	—
				61. Ruisseau entre Wangen et Wangenried, correction IV, 319	25,000	—	33,000	—	—	—	8,000	—
				62. Ruisseau du village à Ober- diessbach, correction IV, 319	1,635	85	1,635	85	—	—	—	—
				63. Engstligen et Allenbach à Adel- boden, endiguement IV, 349	18,000	—	29,482	95	—	—	11,482	95
				64. Sagibach à Stechelberg, endiguement IV, 320	—	—	2,526	—	—	—	2,526	—
				65. Kurzeneigraben entre Wasen et Hintersattel, correction IV, 320	1,330	—	2,330	—	—	—	1,000	—
				66. Gürbe entre Belp et l'Aar, correction . . .	—	—	—	—	—	—	—	—
				67. Ruisseau du village à Münsingen, correction IV, 321	3,506	40	5,506	40	—	—	2,000	—
				68. Leugen en entre Boujean et Perles, correction et drainage IV, 321	—	—	9,000	—	—	—	9,000	—
				69. Canal de Stegmatten à Bretièges, correction IV, 322	—	—	4,000	—	—	—	4,000	—
				70. Sorne à Delémont, correction IV, 322	15,000	—	19,037	30	—	—	4,037	30
				71. Aar entre Meiringen et le lac de Brienz, élévation du pont de Hirsi IV, 322	2,300	—	3,644	15	—	—	1,344	15
				72. Lauenenbach à Tom, correction IV, 323	—	—	3,148	65	—	—	3,148	65
				73. Mühlebach à Brienz, endiguement IV, 323	6,000	—	14,466	90	—	—	8,466	90
				74. Torrents à Lauterbrunnen, endi- guement, premier projet . . . IV, 324	8,600	—	20,664	15	—	—	12,064	15
				75. Glyssibach à Schwanden, endi- guement IV, 324	4,300	—	6,950	—	—	—	2,650	—
				76. Grüne entre Wasen et Riedboden, endiguement IV, 324	—	—	2,420	65	—	—	2,420	65
				77. Alpbach à Meiringen, endigue- ment, troisième projet IV, 325	5,100	—	8,207	25	—	—	3,107	25
				78. Aarente Runtigen et Aarberg, correct. IV, 325	9,586	—	26,135	05	—	—	16,549	05
				79. Turbach près Gessenay, endigue- ment IV, 326	—	—	188	35	—	—	188	35
				80. Kälberhönibach près Gessenay, endiguement IV, 326	—	—	129	05	—	—	129	05
				81. Seitenbach intérieur près Lenk, endi- guement d. la partie inférieure IV, 327	—	—	745	70	—	—	745	70
				82. Wärgisthalbach à Grindelwald, endiguement IV, 327	6,600	—	15,910	25	—	—	9,310	25
				83. Trub et affluents, endiguement, nouveau projet IV, 328	4,200	—	6,700	—	—	—	2,500	—
278,149	13	320,000	—	A reporter	528,039	71	840,137	76	—	—	312,098	05

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
X. Travaux publics et chemins de fer												
G. Travaux hydrauliques												
278,149	13	320,000	—	Report	528,039	71	840,137	76	—	—	312,098	05
				84. Aar entre Schützenfahrr et Elfen- au, barrage IV, 328	—	—	4,102	80	—	—	4,102	80
				85. Gürbe entre Belp et l'Aar, cor- rection, projet de 1923 . . . IV, 328	11,100	—	13,460	—	—	—	2,360	—
				86. Aar entre Dählhölzli et Boden- acker, correction IV, 329	36,000	—	41,000	—	—	—	5,000	—
				87. Engstligen à Frutigen, correc- tion IV, 329	10,000	—	17,019	40	—	—	7,019	40
				88. Aar entre Meiringen et le lac de Brienz, travaux complémentaires IV, 330	5,154	23	9,022	53	—	—	3,868	30
				89. Allaine à Porrentruy, premier lot IV, 329	20,000	—	20,000	—	—	—	—	—
				90. Sundbach à Sundlauenen, endi- guement IV, 330	5,735	10	—	—	5,735	10	—	—
				91. Sundbach à Beatenberg, endi- guement IV, 330	5,600	—	—	—	5,600	—	—	—
				92. Bunderbach à Kandergrund, en- diguement de la partie infé- rieure, troisième projet . . . IV, 331	10,000	—	10,381	40	—	—	381	40
				93. Bunderbach à Kandergrund, en- diguement, deuxième projet . IV, 331	8,650	—	8,650	—	—	—	—	—
				94. Heitibach à Wengi, quatrième projet IV, 331	10,000	—	10,000	—	—	—	—	—
				95. Singine froide près du pont de Hoflandern, endiguement. . . IV, 332	4,880	20	—	—	4,880	20	—	—
				96. Suze à Courtelary, troisième lot IV, 332	20,000	—	20,000	—	—	—	—	—
				97. Erlibach dans le Kiental, endi- guement, deuxième projet . . IV, 332	1,195	50	1,118	10	77	40	—	—
				98. Torrents à Lauterbrunnen, endi- guement, premier projet . . . IV, 333	—	—	750	—	—	—	750	—
				99. Gürbe supérieure, éboulement au Ziegerhubel IV, 333	60	—	—	—	60	—	—	—
				100. Eistlenbach à Hofstetten, carte fluviale. IV, 333	—	—	103	85	—	—	103	85
				101. Alpbach à Hasleberg, endiguel- ment, deuxième projet IV, 334	—	—	64	30	—	—	64	30
278,149	13	320,000	—		676,414	74	995,810	14	—	—	319,395	40
110,000	—	100,000	—	2. Amortissement IV, 350	—	—	100,000	—	—	—	100,000	—
388,149	13	420,000	—		676,414	74	1,095,810	14	—	—	419,395	40
8,010	25	8,500	—	3. Traitements des barragistes et des digueurs IV, 353	851	15	8,204	80	—	—	7,353	65
82,602	32	75,000	—	} 4. Correction des eaux du Jura, entretien des canaux . . . IV, 361	84,995	70	84,995	70	—	—	—	—
82,602	32	75,000	—		5. Correction des eaux du Jura, fonds d'endiguement, versement IV, 361	—	—	40,000	—	—	—	40,000
—	—	40,000	—		—	—	—	—	—	—	—	—
396,159	38	468,500	—		762,261	59	1,229,010	64	—	—	466,749	05

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
XI. Emprunts												
A. Remboursements et intérêts												
1. Remboursement du capital:												
827,500	—	852,000	—	a. Emprunt de 1895, fr. 34,686,500, 3 % V, 1	—	—	852,000	—	—	—	852,000	—
231,000	—	239,000	—	b. Emprunt de 1900, fr. 17,301,000, 3½ % V, 1	—	—	239,000	—	—	—	239,000	—
187,500	—	194,500	—	c. Emprunt de 1906, fr. 18,812,500, 3½ % V, 1	—	—	194,500	—	—	—	194,500	—
204,500	—	212,500	—	d. Emprunt de 1911, fr. 29,599,000, 4 % V, 1	—	—	212,500	—	—	—	212,500	—
—	—	—	—	e. Emprunt de 1914, fr. 15,000,000, 4½ % V, 1	—	—	91,000	—	—	—	91,000	—
2. Intérêts:												
1,065,420	—	1,040,595	—	a. Emprunt de 1895, fr. 34,686,500, 3 % V, 2	—	—	1,040,595	—	—	—	1,040,595	—
617,942	50	613,900	—	b. Emprunt de 1900, fr. 17,301,000, 3½ % V, 2	—	—	613,900	—	—	—	613,900	—
661,718	75	655,034	—	c. Emprunt de 1906, fr. 18,812,500, 3½ % V, 2	—	—	655,033	75	—	—	655,033	75
1,192,140	—	1,183,960	—	d. Emprunt de 1911, fr. 29,599,000, 4 % V, 2	—	—	1,183,960	—	—	—	1,183,960	—
637,500	—	637,500	—	e. Emprunt de 1914, fr. 15,000,000, 4¼ % V, 3	—	—	635,566	25	—	—	635,566	25
712,500	—	712,500	—	f. Emprunt de 1915, fr. 15,000,000, 4¾ % V, 3	—	—	712,500	—	—	—	712,500	—
1,250,000	—	1,250,000	—	g. Emprunt de 1919, fr. 25,000,000, 5 % V, 3	—	—	1,250,000	—	—	—	1,250,000	—
600,000	—	600,000	—	h. Emprunt de 1920, fr. 10,000,000, 6 % V, 3	—	—	600,000	—	—	—	600,000	—
1,080,000	—	181,140	—	i. Bons de caisse de 1920, fr. 3,019,000, 6 % V, 4	—	—	181,140	—	—	—	181,140	—
720,000	—	720,000	—	k. Bons de caisse de 1921, fr. 12,000,000, 6 % V, 4	—	—	720,000	—	—	—	720,000	—
1,375,000	—	1,375,000	—	l. Emprunt de 1921, fr. 25,000,000, 5½ % V, 4	—	—	1,375,000	—	—	—	1,375,000	—
—	—	1,125,000	—	m. Emprunt de 1923, fr. 25,000,000, 4½ % V, 4	—	—	1,125,000	—	—	—	1,125,000	—
11,362,721	25	11,592,629	—		—	—	11,681,695	—	—	—	11,681,695	—
B. Frais des emprunts												
64,007	55	36,000	—	1. Provisions, frais de transport et agio V, 5	—	—	37,146	15	—	—	37,146	15
5,108	15	4,000	—	2. Frais d'annonces et d'impression V, 7 (Frais de l'emprunt de 1914, amortissement)	—	—	6,470	60	—	—	6,470	60
30,000	—	—	—	3. Frais de l'emprunt de 1915, amortissement V, 8	—	—	45,362	80	—	—	45,362	80
46,000	—	46,000	—	4. Frais de l'emprunt de 1921, amortissement V, 8	—	—	93,750	—	—	—	93,750	—
93,750	—	93,750	—		—	—	182,729	55	—	—	182,729	55
238,865	70	179,750	—		—	—	11,681,695	—	—	—	11,681,695	—
11,362,721	25	11,592,629	—	A. Remboursements et intérêts	—	—	182,729	55	—	—	182,729	55
238,865	70	179,750	—	B. Frais des emprunts	—	—	11,864,424	55	—	—	11,864,424	55
11,601,586	95	11,772,379	—	Les dépenses sont supérieures au budget de fr. 92,045.55	—	—			—	—		

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Canton de Berne — Compte général pour 1924													
Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses nettes		
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	
Administration courante													
XII. Finances													
A. Frais d'administration de la Direction des finances et des domaines													
9,392	—	9,558	—	1. Traitement du secrétaire V, 10	—	—	9,558	—	—	—	9,558	—	
14,031	—	14,373	—	2. Traitements des employés V, 11	—	—	12,983	50	—	—	12,983	50	
10,623	67	4,500	—	3. Frais de bureau et de déplacement V, 14	3,039	55	8,891	45	—	—	5,851	90	
1,045	—	1,045	—	4. Loyers. V, 15	—	—	1,045	—	—	—	1,045	—	
304	25	1,000	—	5. Frais judiciaires V, 16	—	—	9,810	75	—	—	9,810	75	
35,395	92	30,476	—		3,039	55	42,288	70	—	—	39,249	15	
B. Contrôle cantonal des finances													
38,016	60	38,183	—	1. Traitements des fonctionnaires . . V, 17	—	—	38,183	30	—	—	38,183	30	
78,944	40	82,000	—	2. Traitements des employés V, 18	—	—	80,068	75	—	—	80,068	75	
6,820	20	3,000	—	3. Frais de bureau V, 23	1,314	70	8,313	45	—	—	6,998	75	
8,983	65	5,000	—	4. Frais d'impression et de reliure . V, 25	153	05	9,531	65	—	—	9,378	60	
19,543	25	20,000	—	5. Frais du service des chèques postaux V, 26	—	—	19,875	70	—	—	19,875	70	
3,290	—	3,540	—	6. Loyers. V, 27	250	—	3,540	—	—	—	3,290	—	
155,598	10	151,723	—		1,717	75	159,512	85	—	—	157,795	10	
C. Recettes de district													
92,619	65	97,000	—	1. Traitements des receveurs V, 37	—	—	97,455	25	—	—	97,455	25	
68,116	95	97,750	—	2. Traitements des employés à Berne et Bienne V, 39	—	—	112,076	15	—	—	112,076	15	
12,380	06	10,000	—	3. Frais de bureau V, 41	—	—	17,253	60	—	—	17,253	60	
4,345	—	4,345	—	4. Loyers. V, 43	—	—	5,395	—	—	—	5,395	—	
133,264	33	165,350	—	5. Provisions V, 49	249,008	66	—	—	249,008	66	—	—	
44,197	33	43,745	—		249,008	66	232,180	—	16,828	66	—	—	
D. Caisse de prévoyance													
1,160,784	—	1,250,000	—	1. Subvention de l'Etat V, 54	—	—	1,023,815	35	—	—	1,023,815	35	
25,304	70	25,000	—	2. Frais d'administration V, 54	—	—	25,987	45	—	—	25,987	45	
1,186,088	70	1,275,000	—		—	—	1,049,802	80	—	—	1,049,802	80	
E. Assurance mobilière													
1,601	40	1,600	—	1. Primes V, 54	—	—	1,601	05	—	—	1,601	05	
1,601	40	1,600	—		—	—	1,601	05	—	—	1,601	05	
35,395	92	30,476	—	A. Frais d'administration de la Direction des finances et des domaines	3,039	55	42,288	70	—	—	39,249	15	
155,598	10	151,723	—	B. Contrôle cantonal des finances	1,717	75	159,512	85	—	—	157,795	10	
44,197	33	43,745	—	C. Recettes de district	249,008	66	232,180	—	16,828	66	—	—	
1,186,088	70	1,275,000	—	D. Caisse de prévoyance	—	—	1,049,802	80	—	—	1,049,802	80	
1,601	40	1,600	—	E. Assurance mobilière	—	—	1,601	05	—	—	1,601	05	
1,422,881	45	1,502,544	—		253,765	96	1,485,385	40	—	—	1,231,619	44	
Les dépenses sont inférieures au budget de fr. 270,924. 56													

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
XIII. Agriculture												
A. Frais d'administration de la Direction												
19,200	—	19,200	—	1. Traitements des fonctionnaires . . V, 55	—	—	11,200	—	—	—	11,200	—
61,966	90	63,900	—	2. Traitements des employés V, 57	—	—	55,771	—	—	—	55,771	—
6,202	40	6,000	—	3. Frais de bureau et de déplacement V, 61	2,765	25	8,764	15	—	—	5,998	90
				4. Vétérinaire cantonal:								
5,300	—	5,300	—	a. Traitement V, 62	5,300	—	10,600	—	—	—	5,300	—
6,464	95	4,000	—	b. Frais de bureau et de déplacement V, 65	70	—	6,064	95	—	—	5,994	95
3,500	—	3,500	—	5. Loyer V, 65	—	—	3,500	—	—	—	3,500	—
102,634	25	101,900	—		8,135	25	95,900	10	—	—	87,764	85
B. Economie rurale												
1. Encouragements à l'agriculture:												
30,440	30	32,000	—	a. Encouragements en général. . . V. 66	22,397	78	54,215	06	—	—	31,817	28
				b. Encouragements à la viticulture:								
1,000	—	2,000	—	aa. Subvention pour essai de								
				plants américains V, 67	2,000	—	4,000	—	—	—	2,000	—
18,000	—	18,000	—	bb. Mesures contre le phylloxéra V, 68	1,420	25	13,000	10	—	—	11,579	85
70,813	01	7,000	—	cc. Encouragements en général V, 69	21,615	50	24,353	—	—	—	2,737	50
64	—	12,000	—	c. Mesures contre les ennemis de								
				l'agriculture. V, 70	—	—	33,896	70	—	—	33,896	70
2. Amendement des terres:												
5,300	—	5,300	—	a. Traitement de l'ingénieur agricole V, 71	5,300	—	10,600	—	—	—	5,300	—
8,704	35	8,788	—	b. Traitements des aides V, 72	8,787	67	17,575	35	—	—	8,787	68
8,512	59	7,000	—	c. Frais de bureau et de déplacement V, 74	108	—	7,107	68	—	—	6,999	68
1,550	—	1,550	—	d. Loyer V, 75	—	—	1,550	—	—	—	1,550	—
600,000	—	600,000	—	e. Subventions p. l'amendement de terres								
				et la construction de chemins de montagne V, 81	1,133,164	95	1,733,164	95	—	—	600,000	—
50,253	80	50,000	—	3. Elève de l'espèce chevaline . . . V, 83	39,533	50	89,140	80	—	—	49,607	30
164,129	45	160,000	—	4. Elève de l'espèce bovine V, 87	124,522	80	284,523	35	—	—	160,000	55
37,578	35	36,000	—	5. Elève du petit bétail V, 88	15,679	85	52,727	75	—	—	37,047	90
—	—	—	—	6. Restitutions de primes V, 94	15,190	80	15,190	80	—	—	—	—
81,074	61	81,000	—	7. Assurance contre la grêle, subventions V, 94	79,702	92	159,405	84	—	—	79,702	92
8. Assurance du bétail:												
				a. Subventions de l'Etat V, 95	—	—	567,759	30				
71,162	87	143,200	—	b. Contribution du fonds d'assu-								
				rance du bétail V, 96	24,569	45	—	—	—	—	68,584	85
				c. Subventions de la Confédération V, 96	269,635	25	—	—				
				d. Patentes de marchands de bétail V, 100	232,358	50	27,388	75				
9. Ecole de maréchalerie:												
6,156	55	6,489	—	a. Cours V, 102	4,233	95	10,692	20	—	—	6,458	25
2,450	—	2,450	—	b. Loyer V, 103	—	—	2,450	—	—	—	2,450	—
82,000	—	82,000	—	10. Subside à la caisse des épizooties,								
				amortissement V, 103	—	—	82,000	—	—	—	82,000	—
1,239,189	88	1,254,777	—		2,000,221	17	3,190,741	63	—	—	1,190,520	46

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
XIII. Agriculture												
C. Ecole d'agriculture												
1. Ecole:												
46,728	20	48,800	—	a. Enseignement	814	80	47,719	50	—	—	46,904	70
373	—	2,000	—	b. Expérimentations	—	—	306	20	—	—	306	20
27,646	65	25,000	—	c. Administration	11,744	85	41,354	15	—	—	29,609	30
9,381	98	23,450	—	d. Nourriture	64,909	—	91,956	05	—	—	27,047	05
35,900	20	28,000	—	e. Entretien	24,717	32	50,428	95	—	—	25,711	63
9,600	—	9,600	—	f. Loyer	—	—	9,600	—	—	—	9,600	—
6,970	40	8,000	—	g. Travaux des élèves	5,479	20	—	—	5,479	20	—	—
122,659	63	128,850	—	Roulement	107,665	17	241,364	85	—	—	133,699	68
11,170	—	—	—	h. Augmentations et diminutions à l'inventaire	11,848	—	7,552	—	4,296	—	—	—
25,094	50	28,550	—	i. Pensions des élèves	20,150	—	110	—	20,040	—	—	—
708	—	2,500	—	k. Bourses	—	—	2,974	—	—	—	2,974	—
22,701	75	23,500	—	l. Subvention de la Confédération . . .	22,588	47	—	—	22,588	47	—	—
86,741	38	79,300	—		162,251	64	252,000	85	—	—	89,749	21
2. Exploitation du domaine												
38,398	—	12,000	—		148,817	95	125,343	05	23,474	90	—	—
38,398	—	12,000	—		148,817	95	125,343	05	23,474	90	—	—
1. Ecole												
86,741	38	79,300	—	2. Exploitation du domaine	162,251	64	252,000	85	—	—	89,749	21
38,398	—	12,000	—	3. Cidrerie	148,817	95	125,343	05	23,474	90	—	—
2,662	60	2,500	—		21,044	20	18,295	70	2,748	50	—	—
45,680	78	64,800	—	V, 104	332,113	79	395,639	60	—	—	63,525	81
D. Ecole de laiterie												
1. Ecole:												
64,611	10	56,800	—	a. Enseignement	40,394	35	98,519	20	—	—	58,124	85
—	—	500	—	b. Expérimentations	—	—	—	—	—	—	—	—
11,083	45	11,200	—	c. Administration	347	25	11,309	66	—	—	10,962	41
27,868	33	28,150	—	d. Nourriture	3,948	95	33,321	80	—	—	29,372	85
12,892	40	15,100	—	e. Entretien	16,613	—	28,193	10	—	—	11,580	10
4,110	—	4,110	—	f. Loyer	—	—	4,110	—	—	—	4,110	—
120,565	28	115,860	—	Roulement	61,303	55	175,453	76	—	—	114,150	21
293	—	—	—	g. Augmentations et diminutions à l'inventaire	2,317	—	1,077	—	1,240	—	—	—
32,750	—	25,000	—	h. Pensions des élèves	31,350	—	175	—	31,175	—	—	—
175	—	1,600	—	i. Bourses	—	—	—	—	—	—	—	—
30,279	95	28,460	—	k. Subvention de la Confédération . . .	28,328	95	—	—	28,328	95	—	—
58,003	33	64,000	—		123,299	50	176,705	76	—	—	53,406	26

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte		Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante													
XIII. Agriculture													
D. Ecole de laiterie													
2. Laiterie:													
7,922	84	6,000	—	a.	Loyers et impôts	2,500	—	9,972	59	—	—	7,472	59
4,293	55	4,500	—	b.	Entretien des bâtiments	—	—	7,986	35	—	—	7,986	35
13,542	67	6,500	—	c.	Ustensiles et machines	178	85	9,259	94	—	—	9,081	09
11,787	30	12,000	—	d.	Combustible et éclairage	5,318	45	15,540	55	—	—	10,222	10
425	—	1,000	—	e.	Traitements et salaires	—	—	70	—	—	—	70	—
10,416	05	10,000	—	f.	Frais divers	1,345	—	10,732	15	—	—	9,387	15
288,117	01	280,000	—	g.	Achat de lait	—	—	347,843	40	—	—	347,843	40
312,768	22	320,000	—	h.	Produits	413,642	17	42,234	60	371,407	57	—	—
32,665	—	2,000	—	i.	Porcherie	147,822	45	123,452	50	24,369	95	—	—
8,928	80	2,000	—			570,806	92	567,092	08	3,714	84	—	—
58,003	33	64,000	—	1.	Ecole	123,299	50	176,705	76	—	—	53,406	26
8,928	80	2,000	—	2.	Laiterie	570,806	92	567,092	08	3,714	84	—	—
49,074	53	62,000	—	V, 104		694,106	42	743,797	84	—	—	49,691	42
E. Ecoles agricoles d'hiver													
1. Ecole agricole d'hiver de la Rütli:													
43,613	05	43,700	—	a.	Enseignement	3,821	60	49,246	—	—	—	45,424	40
11,769	20	11,500	—	b.	Administration	—	—	11,500	—	—	—	11,500	—
47,250	—	45,500	—	c.	Nourriture	—	—	39,077	50	—	—	39,077	50
12,550	—	12,550	—	d.	Entretien	—	—	12,550	—	—	—	12,550	—
8,430	—	8,430	—	e.	Loyer	—	—	8,430	—	—	—	8,430	—
123,612	25	121,680	—	Roulement		3,821	60	120,803	50	—	—	116,981	90
47,250	—	45,500	—	f.	Pensions	43,475	—	307	—	43,168	—	—	—
2,000	—	2,500	—	g.	Bourses	—	—	2,750	—	—	—	2,750	—
21,462	25	21,480	—	h.	Subvention de la Confédération	21,619	02	—	—	21,619	02	—	—
56,900	—	57,200	—	V, 105		68,915	62	123,860	50	—	—	54,944	88

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
XIII. Agriculture												
E. Ecoles agricoles d'hiver												
2. Ecole agricole d'hiver de Schwand-Münsingen:												
93,094	75	91,390	—	a. Enseignement	9,343	40	96,921	75	—	—	87,578	35
177	—	1,000	—	b. Expérimentations	—	—	256	80	—	—	256	80
31,095	16	28,000	—	c. Administration	3,522	15	34,104	60	—	—	30,582	45
24,238	08	35,000	—	d. Nourriture	45,719	75	73,241	05	—	—	27,521	30
38,604	30	31,000	—	e. Entretien	23,461	35	62,782	80	—	—	39,321	45
18,350	—	18,350	—	f. Loyer	—	—	18,350	—	—	—	18,350	—
4,080	—	4,000	—	g. Travaux des élèves	3,764	—	—	—	3,764	—	—	—
201,479	29	200,740	—	Roulement	85,810	65	285,657	—	—	—	199,846	35
1,787	70	—	—	h. Augmentations et diminutions à l'inventaire	10,985	55	12,058	45	—	—	1,072	90
57,323	—	56,900	—	i. Pensions	56,050	—	570	—	55,480	—	—	—
300	—	5,690	—	k. Bourses	—	—	900	—	—	—	900	—
41,113	—	43,195	—	l. Subvention de la Confédération . . .	42,060	72	—	—	42,060	72	—	—
105,130	99	106,335	—	m. Exploitation du domaine	194,906	92	299,185	45	—	—	104,278	53
18,252	55	7,400	—		135,745	75	128,031	50	7,714	25	—	—
86,878	44	98,935	—	V, 105	330,652	67	427,216	95	—	—	96,564	28
3. Ecole agricole d'hiver de Langenthal:												
42,383	18	50,550	—	a. Enseignement	6,880	45	62,500	36	—	—	55,619	91
33	35	1,000	—	b. Expérimentations	—	—	—	—	—	—	—	—
18,233	55	18,000	—	c. Administration	6,763	65	24,922	90	—	—	18,159	25
49,125	70	50,000	—	d. Nourriture	22,044	60	51,957	73	—	—	29,913	13
44,331	90	21,000	—	e. Entretien	11,537	85	93,895	93	—	—	82,358	08
1,300	—	—	—	f. Loyer	—	—	6,000	—	—	—	6,000	—
—	—	2,000	—	g. Travaux des élèves	1,000	—	—	—	1,000	—	—	—
155,407	68	138,550	—	Roulement	48,226	55	239,276	92	—	—	191,050	37
135,229	58	—	—	h. Augmentations et diminutions à l'inventaire	24,575	85	25,822	20	—	—	1,246	35
30,160	—	44,250	—	i. Pensions	36,830	—	260	—	36,570	—	—	—
525	—	2,000	—	k. Bourses	—	—	300	—	—	—	300	—
27,000	—	24,000	—	l. Subvention de la Confédération . . .	24,943	20	—	—	24,943	20	—	—
234,002	26	72,300	—	m. Exploitation du domaine	134,575	60	265,659	12	—	—	131,083	52
5,182	01	1,000	—		86,371	43	82,339	98	4,031	45	—	—
228,820	25	71,300	—	V, 105	220,947	03	347,999	10	—	—	127,052	07
4. Ecole agricole d'hiver de Porrentruy:												
23,906	80	23,500	—	a. Enseignement	484	60	22,088	65	—	—	21,604	05
—	—	—	—	b. Expérimentations	25	—	166	10	—	—	141	10
1,847	45	3,200	—	c. Administration	—	—	2,771	80	—	—	2,771	80
15,055	75	22,000	—	d. Nourriture	—	—	16,933	80	—	—	16,933	80
3,229	85	4,000	—	e. Entretien	76	85	5,382	40	—	—	5,305	55
44,039	85	52,700	—	Roulement	586	45	47,342	75	—	—	46,756	30
13,206	15	13,500	—	f. Pensions	12,600	—	1,350	—	11,250	—	—	—
1,600	—	1,200	—	g. Bourses	100	—	900	—	—	—	800	—
12,274	05	11,500	—	h. Subvention de la Confédération . . .	10,657	07	—	—	10,657	07	—	—
20,159	65	28,900	—	V, 106	23,943	52	49,592	75	—	—	25,649	23

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
XIII. Agriculture												
E. Ecoles agricoles d'hiver												
56,900	—	57,200	—	1. Ecole agricole d'hiver de la Rütli . . .	68,915	62	123,860	50	—	—	54,944	88
86,878	44	98,935	—	2. Ecole agricole d'hiver de Schwand-Münsingen	330,652	67	427,216	95	—	—	96,564	28
228,820	25	71,300	—	3. Ecole agricole d'hiver de Langenthal . .	220,947	03	347,999	10	—	—	127,052	07
20,159	65	28,900	—	4. Ecole agricole d'hiver de Porrentruy . .	23,943	52	49,592	75	—	—	25,649	23
392,758	34	256,335	—		644,458	84	948,669	30	—	—	304,210	46
F. Ecole d'économie alpestre de Brienz												
20,530	95	24,350	—	a. Enseignement	1,481	80	22,546	15	—	—	21,064	35
—	—	100	—	b. Expérimentations	—	—	—	—	—	—	—	—
9,311	05	9,750	—	c. Administration	4,376	10	14,130	55	—	—	9,754	45
8,557	95	11,000	—	d. Nourriture	14,858	95	24,802	39	—	—	9,943	44
3,555	26	5,175	—	e. Entretien	8,212	86	12,327	90	—	—	4,115	04
4,000	—	4,000	—	f. Loyer	—	—	4,000	—	—	—	4,000	—
182	85	100	—	g. Cours de vacher	—	—	—	—	—	—	—	—
46,138	06	54,475	—	Roulement	28,929	71	77,806	99	—	—	48,877	28
1,238	45	—	—	h. Augmentations et diminutions à l'inventaire	1,816	50	2,047	50	—	—	231	—
9,070	—	10,500	—	i. Pensions	10,091	60	116	60	9,975	—	—	—
600	—	900	—	k. Bourses	—	—	816	60	—	—	816	60
8,979	90	11,175	—	l. Subvention de la Confédération . . .	9,941	20	—	—	9,941	20	—	—
1,370	25	1,840	—	m. Laiterie	35,964	—	38,068	40	—	—	2,104	40
28,819	96	35,540	—	V, 106	86,743	01	118,856	09	—	—	32,113	08
G. Ecole cantonale d'horticulture d'Oeschberg												
40,389	30	40,050	—	a. Enseignement	6,683	10	47,949	60	—	—	41,266	50
269	90	4,000	—	b. Expérimentations	—	—	658	70	—	—	658	70
11,675	85	14,000	—	c. Administration	751	50	17,418	—	—	—	16,666	50
14,688	25	16,000	—	d. Nourriture	10,449	80	32,374	35	—	—	21,924	55
19,992	83	13,400	—	e. Entretien	2,225	75	35,436	35	—	—	33,210	60
5,500	—	12,500	—	f. Loyer	1,775	—	15,075	—	—	—	13,300	—
4,000	—	—	—	g. Travaux des élèves	8,000	—	—	—	8,000	—	—	—
88,516	13	99,950	—	Roulement	29,885	15	148,912	—	—	—	119,026	85
63,843	60	—	—	h. Augmentations et diminutions à l'inventaire	1,032	—	11,630	20	—	—	10,598	20
15,100	—	16,600	—	i. Pensions	26,675	—	400	—	26,275	—	—	—
—	—	1,000	—	k. Bourses	—	—	—	—	—	—	—	—
29,832	40	19,150	—	l. Subvention de la Confédération . . .	20,786	77	—	—	20,786	77	—	—
9,588	10	10,000	—	m. Jardin d'école	12,836	55	32,324	30	—	—	19,487	75
117,015	43	75,200	—		91,215	47	193,266	50	—	—	102,051	03
35,411	32	1,000	—	n. Exploitation du domaine	63,978	77	77,938	31	—	—	13,959	54
152,426	75	74,200	—	V, 106	155,194	24	271,204	81	—	—	116,010	57

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
XIII. Agriculture												
H. Ecoles ménagères												
1. Schwand-Münsingen :												
23,824	05	24,450	—	a. Enseignement	940	90	24,698	20	—	—	23,757	30
2,400	—	2,200	—	b. Administration	—	—	2,400	—	—	—	2,400	—
18,347	40	20,000	—	c. Nourriture	—	—	17,537	—	—	—	17,537	—
7,500	—	8,500	—	d. Entretien	—	—	7,500	—	—	—	7,500	—
7,350	—	7,350	—	e. Loyer	—	—	7,350	—	—	—	7,350	—
500	—	400	—	f. Travaux des élèves	500	—	—	—	500	—	—	—
58,921	45	62,100	—	Roulement	1,440	90	59,485	20	—	—	58,044	30
27,500	—	27,600	—	g. Pensions	26,400	—	135	—	26,265	—	—	—
300	—	1,000	—	h. Bourses	—	—	200	—	—	—	200	—
6,826	—	8,600	—	i. Subvention de la Confédération . . .	8,175	—	—	—	8,175	—	—	—
24,895	45	26,900	—	V, 107	36,015	90	59,820	20	—	—	23,804	30
2 Brienz :												
12,699	10	12,700	—	a. Enseignement	1,093	85	13,219	—	—	—	12,125	15
4,430	85	4,700	—	b. Administration	—	—	4,464	65	—	—	4,464	65
7,740	—	8,700	—	c. Nourriture	—	—	7,120	—	—	—	7,120	—
3,280	—	4,250	—	d. Entretien	—	—	3,320	—	—	—	3,320	—
4,000	—	4,000	—	e. Loyer	—	—	4,000	—	—	—	4,000	—
150	—	150	—	f. Travaux des élèves	150	—	—	—	150	—	—	—
31,999	95	34,200	—	Roulement	1,243	85	32,123	65	—	—	30,879	80
8,800	—	8,800	—	g. Pensions	8,200	—	100	—	8,100	—	—	—
200	—	500	—	h. Bourses	—	—	800	—	—	—	800	—
4,850	—	6,330	—	i. Subvention de la Confédération . . .	5,915	—	—	—	5,915	—	—	—
18,549	95	19,570	—	V, 107	15,358	85	33,023	65	—	—	17,664	80
3. Langenthal :												
—	—	16,600	—	a. Enseignement	871	20	11,807	75	—	—	10,936	55
—	—	4,000	—	b. Administration	—	—	3,156	—	—	—	3,156	—
—	—	14,400	—	c. Nourriture	—	—	7,128	—	—	—	7,128	—
—	—	5,000	—	d. Entretien	—	—	3,800	—	—	—	3,800	—
—	—	6,000	—	e. Loyer	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	500	—	f. Travaux des élèves	300	—	—	—	300	—	—	—
—	—	45,500	—	Roulement	1,171	20	25,891	75	—	—	24,720	55
—	—	16,000	—	g. Pensions	7,800	—	600	—	7,200	—	—	—
—	—	1,000	—	h. Bourses	—	—	1,200	—	—	—	1,200	—
—	—	8,300	—	i. Subvention de la Confédération . . .	10,372	—	—	—	10,372	—	—	—
—	—	22,200	—	V, 107	19,343	20	27,691	75	—	—	8,348	55
1. Schwand-Münsingen												
24,895	45	26,900	—	2. Brienz	36,015	90	59,820	20	—	—	23,804	30
18,549	95	19,570	—	3. Langenthal	15,358	85	33,023	65	—	—	17,664	80
—	—	22,200	—		19,343	20	27,691	75	—	—	8,348	55
43,445	40	68,670	—		70,717	95	120,535	60	—	—	49,817	65
J. Inspection des viandes												
2,826	—	6,100	—	1. Cours d'instruction V, 108	2,185	35	4,370	70	—	—	2,185	35
3,854	50	3,800	—	2. Frais divers V, 109	—	—	3,533	—	—	—	3,533	—
6,680	50	9,900	—		2,185	35	7,903	70	—	—	5,718	35

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
XIII. Agriculture												
102,634	25	101,900	—	A. Frais d'administration de la Direction .	8,135	25	95,900	10	—	—	87,764	85
1,239,189	88	1,254,777	—	B. Economie rurale	2,000,221	17	3,190,741	63	—	—	1,190,520	46
45,680	78	64,800	—	C. Ecole d'agriculture	332,113	79	395,639	60	—	—	63,525	81
49,074	53	62,000	—	D. Ecole de laiterie	694,106	42	743,797	84	—	—	49,691	42
392,758	34	256,335	—	E. Ecoles agricoles d'hiver	644,458	84	948,669	30	—	—	304,210	46
28,819	96	35,540	—	F. Ecole d'économie alpestre à Brienz . .	86,743	01	118,856	09	—	—	32,113	08
152,426	75	74,200	—	G. Ecole cantonale d'horticulture d'Oesch- berg	155,194	24	271,204	81	—	—	116,010	57
43,445	40	68,670	—	H. Ecoles ménagères	70,717	95	120,535	60	—	—	49,817	65
6,680	50	9,900	—	J. Inspection des viandes	2,185	35	7,903	70	—	—	5,718	35
2,060,710	39	1,928,122	—		3,993,876	02	5,893,248	67	—	—	1,899,372	65
Les dépenses sont inférieures au budget de fr. 28,749.35												
XIV. Economie forestière												
A. Frais de l'administration centrale des forêts												
15,986	40	16,153	—	1. Traitements des fonctionnaires . . V, 110	2,880	—	19,033	20	—	—	16,153	20
28,999	80	29,233	—	2. Traitements des employés V, 111	1,900	—	29,639	85	—	—	27,739	85
10,894	63	10,400	—	3. Frais de bureau et de déplacement . V, 117	3,121	45	13,502	35	—	—	10,380	90
2,390	—	2,390	—	4. Loyers V, 117	260	—	2,650	—	—	—	2,390	—
58,270	83	58,176	—		8,161	45	64,825	40	—	—	56,663	95
B. Police forestière												
1. Conservateurs des forêts:												
22,260	—	22,260	—	a. Traitements des conservateurs des forêts V, 118	9,779	40	31,800	—	—	—	22,020	60
2,650	—	2,500	—	b. Frais de bureau V, 120	100	—	2,525	10	—	—	2,425	10
7,000	—	7,000	—	c. Frais de déplacement V, 121	1,715	10	9,003	85	—	—	7,288	75
880	—	880	—	d. Loyers V, 121	—	—	880	—	—	—	880	—
2. Inspecteurs forestiers:												
119,984	75	122,300	—	a. Traitements des inspecteurs forestiers V, 122	52,301	89	173,181	75	—	—	120,879	86
10,152	75	11,000	—	b. Frais de bureau V, 125	—	—	9,189	32	—	—	9,189	32
29,899	07	30,000	—	c. Frais de déplacement V, 128	7,940	32	39,745	65	—	—	31,805	33
7,820	—	7,820	—	d. Loyers V, 129	260	—	7,996	65	—	—	7,736	65
70,754	15	70,500	—	3. Garde forestiers V, 132	12,437	30	84,370	70	—	—	71,933	40
55,952	20	50,000	—	4. Quote-part de l'administration des forêts domaniales aux dépenses pour les inspecteurs forestiers V, 134	56,537	05	—	—	56,537	05	—	—
5,440	70	6,000	—	5. Assurance contre les accidents . . V, 134	—	—	5,092	40	—	—	5,092	40
220,889	22	230,260	—		141,071	06	363,785	42	—	—	222,714	36
C. Encouragements à l'économie forestière												
6,296	18	10,000	—	1. Allocations pour des plans d'amé- nagement et encouragement à la sylviculture V, 137	78,457	06	87,239	55	—	—	8,782	49
50,000	—	50,000	—	2. Endiguements de torrents et re- boisements V, 139	—	—	50,000	—	—	—	50,000	—
56,296	18	60,000	—		78,457	06	137,239	55	—	—	58,782	49

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante XIV. Economie forestière D. Protection des monuments naturels et des plantes sauvages 770 30 1,000 — 1. Subventions V, 138 123 65 167 50 — — 43 85 770 30 1,000 — 123 65 167 50 — — 43 85 58,270 83 58,176 — A. Frais de l'administration centrale des forêts 8,161 45 64,825 40 — — 56,663 95 220,889 22 230,260 — B. Police forestière 141,071 06 363,785 42 — — 222,714 36 56,296 18 60,000 — C. Encouragements à l'Economie forestière . 78,457 06 137,239 55 — — 58,782 49 770 30 1,000 — D. Protection des monuments naturels et des plantes sauvages 123 65 167 50 — — 43 85 336,226 53 349,436 — 227,813 22 566,017 87 — — 338,204 65 Les dépenses sont inférieures au budget de fr. 11,231.35 XV. Forêts domaniales A. Produits principaux et produits intermédiaires 1,603,691 — 1,530,000 — 1. Produits principaux. V, 141 1,672,358 — — — 1,672,358 — — — 357,408 — 310,000 — 2. Produits intermédiaires V, 141 385,016 — — — 385,016 — — — 1,961,099 — 1,840,000 — 2,057,374 — — — 2,057,374 — — — B. Produits accessoires 21 50 500 — 1. Vente de souches V, 142 421 50 48 — 373 50 — — — 1,430 — 1,200 — 2. Vente de tourbe, etc. V, 143 3,359 — — — 3,359 — — — 60,199 02 50,000 — 3. Droits de pacage et fermages, vente d'herbe et de laiche . . . V, 147 55,487 85 30 — 55,457 85 — — — 61,650 02 51,700 — 59,268 35 78 — 59,190 35 — — — C. Frais d'exploitation 44,563 67 50,000 — 1. Cultures forestières V, 163 90,470 05 122,303 38 — — 31,833 33 100,000 — 100,000 — 2. Chemins V, 167 — — 100,000 — — — 100,000 — 74,864 80 75,000 — 3. Frais de garde V, 168 9,353 55 83,769 80 — — 74,416 25 414,356 — 350,000 — 4. Frais de façonnage V, 169 — — 437,508 — — — 437,508 — 2,869 58 4,000 — 5. Frais d'abornement et de plans . V, 170 — — 3,094 90 — — 3,094 90 9,445 70 10,000 — 6. Frais des mises. V, 172 — — 11,114 40 — — 11,114 40 392 85 2,000 — 7. Frais judiciaires V, 173 — — 124 50 — — 124 50 10,924 57 10,000 — 8. Endiguement de cours d'eau et travaux de consolidation de terrains éboulés . V, 175 — — 12,776 22 — — 12,776 22 16,829 50 18,000 — 9. Entretien des bâtiments V, 178 938 — 24,723 30 — — 23,785 30 674,246 67 619,000 — 100,761 60 795,414 50 — — 694,652 90												

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte		Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante													
XV. Forêts domaniales													
D. Charges													
92,671	43	72,000	—	1. Impôts de l'Etat V, 180		23	63	71,372	93	—	—	71,349	30
163,586	47	155,000	—	2. Impositions communales V, 189		1,383	61	151,667	32	—	—	150,283	71
702	60	1,000	—	3. Bois pour endiguements.		—	—	—	—	—	—	—	—
256,960	50	228,000	—			1,407	24	223,040	25	—	—	221,633	01
E. Frais d'administration													
55,952	20	50,000	—	1. Quote-part de l'administration des forêts domaniales aux dépenses pour les inspecteurs forestiers V, 195		—	—	56,537	05	—	—	56,537	05
7,254	25	9,000	—	2. Assurance contre les accidents . . V, 195		—	—	9,926	25	—	—	9,926	25
63,206	45	59,000	—			—	—	66,463	30	—	—	66,463	30
A. Produits principaux et produits intermé- diaires													
1,961,099	—	1,840,000	—			2,057,374	—	—	—	2,057,374	—	—	—
61,650	02	51,700	—	B. Produits accessoires		59,268	35	78	—	59,190	35	—	—
674,246	67	619,000	—	C. Frais d'exploitation		100,761	60	795,414	50	—	—	694,652	90
256,960	50	228,000	—	D. Charges		1,407	24	223,040	25	—	—	221,633	01
63,206	45	59,000	—	E. Frais d'administration		—	—	66,463	30	—	—	66,463	30
1,028,335	40	985,700	—			2,218,811	19	1,084,996	05	1,133,815	14	—	—
Les recettes sont supérieures au budget de fr. 148,115.14													
XVI. Domaines de l'Etat													
A. Produit													
547,274	05	543,500	—	1. Fermages des domaines civils . . V, 200		547,234	70	1,795	—	545,439	70	—	—
18,676	35	19,000	—	2. Fermages des domaines curiaux . V, 201		18,519	40	450	—	18,069	40	—	—
13,480	—	13,480	—	3. Loyers des églises V, 203		13,480	—	—	—	13,480	—	—	—
1,501,675	—	1,493,435	—	4. Loyers des bâtiments de l'administration V, 204		1,556,375	—	30,160	—	1,526,215	—	—	—
207,700	—	207,700	—	5. Loyers des bâtiments militaires . V, 205		212,000	—	—	—	212,000	—	—	—
1,370	45	1,000	—	6. Vente de produits V, 206		1,025	40	89	10	936	30	—	—
2,363	50	1,000	—	7. Recettes diverses V, 207		2,842	05	—	—	2,842	05	—	—
2,292,539	35	2,279,115	—			2,351,476	55	32,494	10	2,318,982	45	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
XVIII. Caisse hypothécaire												
A. Produit												
19,570,853	82	19,336,500	—	1. Intérêts des prêts hypothécaires . . .	20,591,009	47	762	30	20,590,247	17	—	—
688,956	85	650,000	—	2. Intérêts des prêts aux communes . . .	661,470	05	—	—	611,470	05	—	—
339,082	55	389,500	—	3. Intérêts des placements temporaires . .	395,028	60	—	—	395,028	60	—	—
274,632	47	125,000	—	4. Intérêts des correspondants	317,391	71	70,630	27	246,761	44	—	—
235,294	25	120,000	—	5. Commissions	241,343	50	24,730	90	216,612	60	—	—
22,197	80	20,000	—	6. Loyer du bâtiment de l'établissement .	33,925	—	17,907	50	16,017	50	—	—
1,248,334	35	1,227,500	—	7. ^a Intérêt de l'emprunt de 1897, fr. 41,755,000, 3 %	—	—	1,227,488	15	—	—	1,227,488	15
974,818	70	964,200	—	7. ^b Intérêt de l'emprunt de 1905, fr. 27,926,500, 3½ %	—	—	964,171	—	—	—	964,171	—
622,202	90	608,800	—	7. ^c Intérêt de l'emprunt de 1913, fr. 13,948,000, 4½ %	—	—	608,775	70	—	—	608,775	70
950,000	—	950,000	—	7. ^d Intérêt de l'emprunt de 1915, fr. 20,000,000, 4¾ %	—	—	950,000	—	—	—	950,000	—
415,000	—	900,000	—	7. ^e Intérêt de l'emprunt de 1923, fr. 20,000,000, 4½ %	—	—	900,000	—	—	—	900,000	—
12,444	40	—	—	7. ^f Intérêt de l'emprunt de 1923, fr. 2,000,000, 3½ %	—	—	70,000	—	—	—	70,000	—
—	—	—	—	7. ^g Intérêt de l'emprunt de 1924, fr. 20,000,000, 5½ %	—	—	91,666	65	—	—	91,666	65
14,210	01	20,500	—	8. Frais de paiement des coupons et des obligations	—	—	17,284	75	—	—	17,284	75
55,000	—	—	—	(Réserve pour impôt sur les coupons)	—	—	—	—	—	—	—	—
8,195,663	15	7,362,500	—	9. Intérêts des dépôts contre bons de caisse	—	—	8,181,373	45	—	—	8,181,373	45
2,362,345	29	2,489,000	—	10. Intérêts des dépôts en compte courant	206,456	77	2,776,543	94	—	—	2,570,087	17
2,032,265	61	2,172,500	—	11. Intérêts des dépôts d'épargne	—	—	2,044,891	56	—	—	2,044,891	56
1,500,000	—	1,500,000	—	12. Intérêt du fonds capital	—	—	1,500,000	—	—	—	1,500,000	—
140,000	—	155,000	—	13. Intérêts du fonds de réserve	—	—	160,000	—	—	—	160,000	—
1,271,919	90	1,310,000	—	14. Impôt de fortune à payer à l'Etat . .	—	—	1,330,593	60	—	—	1,330,593	60
260,000	—	150,000	—	15. Versement au fonds de réserve	—	—	240,000	—	—	—	240,000	—
6,108	—	10,000	—	16. Frais d'ameublement, amortissement .	—	—	6,238	75	—	—	6,238	75
5,200	35	—	—	17. Valeurs, bénéfice de cours	5,170	50	—	—	5,170	50	—	—
190,940	—	100,000	—	18. Amortissement des frais des emprunts	—	—	307,298	—	—	—	307,298	—
—	—	50,000	—	19. Impôt fédéral sur les coupons	—	—	47,226	70	—	—	47,226	70
884,965	78	671,000	—		22,451,795	60	21,537,583	22	914,212	38	—	—
B. Frais d'administration												
29,261	80	30,000	—	1. Indemnités des organes administratifs .	—	—	30,550	—	—	—	30,550	—
385,993	60	385,000	—	2. Traitements des fonctionnaires et des employés	—	—	395,696	80	—	—	395,696	80
30,895	—	30,000	—	3. Caisse de secours, subsides	—	—	34,717	80	—	—	34,717	80
20,000	—	20,000	—	4. Loyers	—	—	20,000	—	—	—	20,000	—
48,021	66	48,000	—	5. Frais de bureau	37,525	17	91,980	65	—	—	54,455	48
8,179	27	6,000	—	6. Frais judiciaires et de poursuites . . .	18,054	30	8,960	—	9,094	30	—	—
505,992	79	507,000	—		55,579	47	581,905	25	—	—	526,325	78

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
XVIII. Caisse hypothécaire												
C. Intérêts du fonds capital					1,500,000	—	—	—	1,500,000	—	—	—
1,500,000	—	1,500,000	—		1,500,000	—	—	—	1,500,000	—	—	—
884,965	78	671,000	—	A. Produit	22,451,795	60	21,537,583	22	914,212	38	—	—
505,992	79	507,000	—	B. Frais d'administration	55,579	47	581,905	25	—	—	526,325	78
1,500,000	—	1,500,000	—	C. Intérêts du fonds capital	1,500,000	—	—	—	1,500,000	—	—	—
1,878,972	99	1,664,000	—	V, 237	24,007,375	07	22,119,488	47	1,887,886	60	—	—
Les recettes sont supérieures au budget de fr. 223,886. 60												
XIX. Banque cantonale												
A. Produit de l'exercice												
1,563,384	04	2,500,000	—	1. Produit du compte d'effets de change .	1,611,499	—	—	—	1,611,499	—	—	—
297,290	—	277,348	—	2. Intérêts:								
—	—	2,652	—	a. Intérêt de l'emprunt de 1899 de fr. 8,193,000, 3½ %	—	—	275,843	75	—	—	275,843	75
4,853,519	28	3,680,000	—	b. Frais de paiement des coupons et obligations	—	—	—	—	—	—	—	—
1,960,908	78	2,600,000	—	c. Intérêts divers	19,807,649	46	14,972,252	42	4,835,397	04	—	—
355,986	31	400,000	—	3. Commissions et droits de garde	2,049,914	88	9,216	16	2,040,698	72	—	—
1,268,736	74	1,500,000	—	4. Impôts cantonaux et municipaux . . .	—	—	227,728	17	—	—	227,728	17
412,932	45			5. Pertes	—	—	977,775	22	—	—	977,775	22
493,241	70	—	—	6. Amortissements	65,703	85	250,190	60	—	—	184,486	75
108,000	—	—	—	7. Bénéfice sur fonds publics	504,812	15	—	—	504,812	15	—	—
4,266,392	98	4,200,000	—	8. Versement au fonds de réserve spécial pour créances	—	—	70,000	—	—	—	70,000	—
2,161,715	32	2,400,000	—	9. Frais d'administration	—	—	4,399,039	48	—	—	4,399,039	48
					24,039,579	34	21,182,045	80	2,857,533	54	—	—
B. Emploi du produit												
50,000	—	—	—	1. Versement au fonds de réserve ordinaire	—	—	250,000	—	—	—	250,000	—
111,715	32	—	—	2. Versement au fonds de réserve pour créances	—	—	207,533	54	—	—	207,533	54
161,715	32	—	—		—	—	457,533	54	—	—	457,533	54
2,161,715	32	2,400,000	—	A. Produit de l'exercice	24,039,579	34	21,182,045	80	2,857,533	54	—	—
161,715	32	—	—	B. Emploi du produit	—	—	457,533	54	—	—	457,533	54
2,000,000	—	2,400,000	—	V, 238	24,039,579	34	21,639,579	34	2,400,000	—	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
XXII. Régales de la chasse, de la pêche et des mines												
A. Chasse												
181,240	—	190,000	—	1. Patentes de chasse V, 306	176,820	—	300	—	176,520	—	—	—
2,925	55	1,000	—	2. Vente de gibier, taxes pour chiens, émolu- ments pour demandes tardives de patentes V, 308	2,139	50	—	—	2,139	50	—	—
14,715	—	11,000	—	3. Taxes pour permis de chasse d'hiver V, 309	20,930	—	—	—	20,930	—	—	—
18,124	—	19,000	—	4. Suppléments pour surveillance de la chasse, 10 % V, 310	17,682	—	—	—	17,682	—	—	—
				5. Frais de surveillance et de garde et relèvement de la chasse:								
51,690	90	51,700	—	a. Refuges des hautes régions . . V, 313	2,086	40	53,001	10	—	—	50,914	70
40,010	—	40,000	—	b. Régions ouvertes V, 317	—	—	40,000	—	—	—	40,000	—
3,999	25	4,000	—	c. Frais d'administration V, 318	—	—	3,815	40	—	—	3,815	40
473	—	500	—	d. Indemnités pour dommages dus au gibier V, 320	169	75	669	—	—	—	499	25
500	—	500	—	e. Protection des oiseaux V, 322	—	—	446	80	—	—	446	80
54,356	90	57,000	—	6. Part des communes, 30 % . . . V, 323	—	—	52,956	—	—	—	52,956	—
7,698	27	9,000	—	7. Indemnité de la Confédération . . V, 323	7,495	12	—	—	7,495	12	—	—
73,672	77	76,300	—		227,322	77	151,188	30	76,134	47	—	—
B. Pêche												
27,376	40	27,000	—	1. Ferme de la pêche et patentes . V, 325	30,832	—	870	—	29,962	—	—	—
27,388	95	25,000	—	2. Frais de surveillance et de perception V, 329	8,726	50	35,458	85	—	—	26,732	35
942	65	2,000	—	3. Encouragements à la pisciculture. V, 330	11,755	—	14,662	80	—	—	2,907	80
16,701	58	16,000	—	4. Indemnité de la Confédération . . V, 331	16,926	20	—	—	16,926	20	—	—
1,427	—	1,600	—	5. Etablissement de pisciculture . . V, 332	4,669	—	2,425	50	2,243	50	—	—
—	—	500	—	6. Frais de justice	—	—	—	—	—	—	—	—
17,173	38	17,100	—		72,908	70	53,417	15	19,491	55	—	—
C. Mines												
1,374	70	1,200	—	1. Traitement de l'inspecteur des mines V, 335	—	—	1,200	—	—	—	1,200	—
2,500	—	2,500	—	2. Droits d'exploitation du minerai de fer V, 336	2,500	—	—	—	2,500	—	—	—
3,394	16	2,900	—	3. Droits de concession pour carrières et pour exploitation de la houille et de l'ardoise V, 337	4,649	45	965	28	3,684	17	—	—
—	—	500	—	4. Recherche de gisements miniers	—	—	—	—	—	—	—	—
4,519	46	3,700	—		7,149	45	2,165	28	4,984	17	—	—
73,672	77	76,300	—	A. Chasse	227,322	77	151,188	30	6,134	47	—	—
17,173	38	17,100	—	B. Pêche	72,908	70	53,417	15	19,491	55	—	—
4,519	46	3,700	—	C. Mines	7,149	45	2,165	28	4,984	17	—	—
95,365	61	97,100	—		307,380	92	206,770	73	100,610	19	—	—
Les recettes sont supérieures au budget de fr. 3,510.19												

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte		Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante													
XXIII. Régie des sels													
A. Commerce des sels													
18,679	95	—	—	1. Valeur des sels en magasin au 1 ^{er} janvier		—	—	107,194	—	—	—	107,194	—
1,507,812	80	1,600,000	—	2. Sel de cuisine		2,651,700	—	993,885	65	1,657,814	35	—	—
3,396	50	2,400	—	3. Sel de table ordinaire		8,506	50	5,337	50	3,169	—	—	—
3,783	40	1,400	—	4. Sel marin		5,252	—	3,300	—	1,952	—	—	—
36,529	10	30,000	—	5. Sel dénaturé		86,251	40	52,255	80	33,995	60	—	—
—	—	240	—	6. Farine d'engrais		—	—	—	—	—	—	—	—
1,299	60	1,550	—	7. Sel pour doreurs		8,270	—	5,285	90	2,984	10	—	—
503	45	600	—	8. Sel de table « Grésil »		1,875	20	1,275	—	600	20	—	—
347	80	—	—	9. Tartre moulu		980	15	785	30	194	85	—	—
—	—	1,250	—	10. Sel iodé		51,174	90	47,070	25	4,104	65	—	—
107,194	—	—	—	11. Valeur des sels en magasin au 31 décembre		76,620	30	—	—	76,620	30	—	—
1,642,186	70	1,637,440	—			2,890,630	45	1,216,389	40	1,674,241	05	—	—
B. Frais d'exploitation													
24,000	—	24,000	—	1. Intérêts du fonds de roulement		—	—	24,000	—	—	—	24,000	—
122,775	75	125,000	—	2. Frais de transport		—	—	124,065	15	—	—	124,065	15
264,111	60	270,000	—	3. Commissions des débiteurs		—	—	265,315	—	—	—	265,315	—
24,147	16	25,000	—	4. Frais de magasinage		—	—	24,136	90	—	—	24,136	90
5,631	35	7,000	—	5. Frais divers d'exploitation		—	—	1,879	70	—	—	1,879	70
589	35	100	—	6. Recettes diverses		962	85	—	—	962	85	—	—
440,076	51	451,400	—			962	85	439,396	75	—	—	438,433	90
C. Frais d'administration													
19,166	40	20,000	—	1. Traitements des fonctionnaires		—	—	19,124	60	—	—	19,124	60
5,014	90	5,000	—	2. Frais de bureau		10	60	4,621	85	—	—	4,611	25
10,900	—	11,300	—	3. Loyers		—	—	10,900	—	—	—	10,900	—
575	05	700	—	4. Assurance contre les accidents		138	40	650	80	—	—	512	40
—	—	—	—	5. Frais d'un projet pour un magasin des sels à Thoune		—	—	5,500	—	—	—	5,500	—
35,656	35	37,000	—			149	—	40,797	25	—	—	40,648	25
D. Fonds pour l'assurance cantonale en cas de vieillesse et d'invalidité													
200,000	—	200,000	—	1. Versement		—	—	200,000	—	—	—	200,000	—
200,000	—	200,000	—			—	—	200,000	—	—	—	200,000	—
1,642,186	70	1,637,440	—	A. Commerce des sels		2,890,630	45	1,216,389	40	1,674,241	05	—	—
440,076	51	451,400	—	B. Frais d'exploitation		962	85	439,396	75	—	—	438,433	90
35,656	35	37,000	—	C. Frais d'administration		149	—	40,797	25	—	—	40,648	25
200,000	—	200,000	—	D. Fonds pour l'assurance cantonale en cas de vieillesse et d'invalidité		—	—	200,000	—	—	—	200,000	—
966,453	84	949,040	—	V, 347		2,891,742	30	1,896,583	40	995,158	90	—	—
Les recettes sont supérieures au budget de fr. 46,418. 90													

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte		Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante													
XXIV. Timbre													
A. Droits de timbre													
95,111	05	90,000	—	1. Papier timbré		91,193	40	—	—	91,193	40	—	—
602,950	30	550,000	—	2. Timbres mobiles		645,899	90	27	50	645,872	40	—	—
68,822	50	60,000	—	3. Timbre des cartes à jouer.		66,422	—	—	—	66,422	—	—	—
1,116,990	30	950,000	—	4. Part au produit du timbre fédéral . . .		1,360,904	45	—	—	1,360,904	45	—	—
1,883,874	15	1,650,000	—	V, 377		2,164,419	75	27	50	2,164,392	25	—	—
B. Frais d'exploitation													
47,239	75	45,000	—	1. Matière et entretien des appareils V, 384		1,417	30	45,418	10	—	—	44,300	80
36,512	85	35,000	—	2. Commissions des débiteurs . . . V, 385		—	—	37,888	53	—	—	37,888	53
83,752	60	80,000	—			1,117	30	83,306	63	—	—	82,189	33
C. Frais d'administration													
8,600	—	8,600	—	1. Traitement du chef de bureau . . V, 386		—	—	8,600	—	—	—	8,600	—
12,025	—	12,150	—	2. Traitements des employés . . . V, 387		—	—	12,150	—	—	—	12,150	—
6,039	65	5,500	—	3. Frais de bureau V, 389		—	—	5,799	75	—	—	5,799	75
925	—	925	—	4. Loyer V, 390		—	—	925	—	—	—	925	—
27,589	65	27,175	—			—	—	27,474	75	—	—	27,474	75
A. Droits de timbre													
1,883,874	15	1,650,000	—	A. Droits de timbre		2,164,419	75	27	50	2,164,392	25	—	—
83,752	60	80,000	—	B. Frais d'exploitation		1,117	30	83,306	63	—	—	82,189	33
27,589	65	27,175	—	C. Frais d'administration		—	—	27,474	75	—	—	27,474	75
1,772,531	90	1,542,825	—			2,165,537	05	110,808	88	2,054,728	17	—	—
Les recettes excèdent le budget de fr. 511,903.17													

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
XXV. Emoluments												
A. Emoluments des secrétariats de préfecture, des greffes et des offices des poursuites et des faillites												
2,028,134	—	1,500,000	—	1. Emoluments proportionnels des secrétariats de préfecture . . . VI, 10	2,051,378	23	1,371	—	2,050,007	23	—	—
479,789	70	400,000	—	2. Emoluments fixes des secrétariats de préfecture VI, 433	2,254,195	—	1,819,498	50	434,696	50	—	—
983,657	10	750,000	—	3. Emoluments des greffes des tribunaux et des offices des poursuites et des faillites VI, 435	1,050,965	—	34,662	15	1,016,302	85	—	—
2,742	50	3,000	—	4. Frais de perception VI, 73	—	—	2,973	40	—	—	2,973	40
3,488,838	30	2,647,000	—		5,356,538	23	1,858,505	05	3,498,033	18	—	—
B. Chancellerie d'Etat												
110,715	—	110,000	—	1. Emoluments, droits de patente et droits de naturalisation VI, 75	128,200	—	725	20	127,474	80	—	—
110,715	—	110,000	—		128,200	—	725	20	127,474	80	—	—
C. Greffe de la Cour suprême												
33,384	10	30,000	—	1. Cour suprême, émoluments en af- faires civiles, émoluments de chan- cellerie et droits de patente . . . VI, 76	29,950	—	50	—	29,900	—	—	—
22,343	80	15,000	—	2. Emoluments du Tribunal administratif VI, 77	19,960	—	—	—	19,960	—	—	—
19,000	—	30,000	—	3. Emoluments du Tribunal de commerce VI, 78 (Emoluments en matière pénale, voir III ^b , G. 2.)	17,900	—	—	—	17,900	—	—	—
—	—	1,200	—	4. Emoluments de la Chambre des avocats . . .	—	—	—	—	—	—	—	—
74,727	90	76,200	—		67,810	—	50	—	67,760	—	—	—
D. Justice et police												
167,420	50	150,000	—	1. Emoluments de la direction de la police VI, 85	208,150	—	1,069	10	207,080	90	—	—
123,776	50	110,000	—	2. Patentes des colporteurs et émoluments en matière de police des foires et marchés VI, 87	126,785	65	—	—	126,785	65	—	—
118,502	50	100,000	—	3. Patentes des commis-voyageurs . VI, 88	129,776	—	587	50	129,188	50	—	—
65,103	65	200,000	—	4. Permis de circulation pour véloci- pèdes et automobiles VI, 89	502,690	55	251,535	30	251,155	25	—	—
10,357	05	9,000	—	5. Emoluments du contrôle des cinématogr. VI, 90	11,200	—	43	—	11,157	—	—	—
15,963	90	—	—	6. Emoluments des courtiers en im- meubles VI, 91	—	—	2,349	75	—	—	2,349	75
501,124	10	569,000	—		978,602	20	255,584	65	723,017	55	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte		Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante													
XXV. Emoluments													
E. Direction de l'intérieur													
2,781	73	2,800	—	1. Droits de concession	VI, 92	2,769	35	—	—	2,769	35	—	—
12,991	50	14,000	—	2. Emoluments et droits de patente	VI, 93	17,962	05	345	95	17,616	10	—	—
22,850	—	20,000	—	3. Emoluments de la Chambre du commerce et de l'industrie	VI, 95	23,100	—	—	—	23,100	—	—	—
38,623	23	36,800	—			43,831	40	345	95	43,485	45	—	—
F. Direction des finances													
300	—	100	—	1. Emoluments et patentes des dé- bitants de sel	VI, 97	300	—	—	—	300	—	—	—
135,240	85	130,000	—	2. Emoluments de la commission cantonale des recours	VI, 98	121,625	57	—	—	121,625	57	—	—
135,540	85	130,100	—			121,925	57	—	—	121,925	57	—	—
G. Direction des affaires sanitaires													
6,200	—	3,000	—	1. Emoluments	VI, 99	8,350	—	—	—	8,350	—	—	—
6,200	—	3,000	—			8,350	—	—	—	8,350	—	—	—
A. Emoluments des secrétariats de préfec- ture, des greffes et des offices des pour- suites et des faillites													
3,488,838	30	2,647,000	—			5,356,538	23	1,858,505	05	3,498,033	18	—	—
110,715	—	110,000	—	B. Chancellerie d'Etat		128,200	—	725	20	127,474	80	—	—
74,727	90	76,200	—	C. Greffe de la Cour suprême		67,810	—	50	—	67,760	—	—	—
501,124	10	569,000	—	D. Justice et police		978,602	20	255,584	65	723,017	55	—	—
38,623	23	36,800	—	E. Direction de l'intérieur		43,831	40	345	95	43,485	45	—	—
135,540	85	130,100	—	F. Direction des finances		121,925	57	—	—	121,925	57	—	—
6,200	—	3,000	—	G. Direction des affaires sanitaires		8,350	—	—	—	8,350	—	—	—
4,355,769	38	3,572,100	—			6,705,257	40	2,115,210	85	4,590,046	55	—	—
Les recettes excèdent le budget de fr. 1,017,946.55													
XXVI. Taxe des successions et donations													
A. Produit													
2,696,629	97	2,400,000	—	1. Taxe ordinaire	VI, 103	2,510,967	27	32,653	56	2,478,313	71	—	—
537,908	15	480,000	—	2. Part des communes, 20 %	VI, 105	6,507	33	501,538	04	—	—	495,030	71
1,455	—	1,000	—	3. Amendes	VI, 107	10,561	47	9,237	47	1,324	—	—	—
2,160,176	82	1,921,000	—			2,528,036	07	543,429	07	1,984,607	—	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Canton de Berne — Compte général pour 1924													
Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses		
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	
Administration courante													
XXVI. Taxe des successions et donations													
B. Frais de perception													
40,166	71	48,000	—	1. Commissions des percepteurs. . . VI, 108	312	74	42,711	37	—	—	42,398	63	
5,965	75	5,000	—	2. Frais divers de perception. . . VI, 109	115	78	3,996	15	—	—	3,880	37	
46,132	46	53,000	—		428	52	46,707	52	—	—	46,279	—	
2,160,176	82	1,921,000	—	A. Produit	2,528,036	07	543,429	07	1,984,607	—	—	—	
46,132	46	53,000	—	B. Frais de perception	428	52	46,707	52	—	—	46,279	—	
2,114,044	36	1,868,000	—		2,528,464	59	590,136	59	1,938,328	—	—	—	
Les recettes sont supérieures au budget de fr. 70,328. —													
XXVII. Redevances pour forces hydrauliques													
B. Produit													
177,488	—	175,000	—	1. Redevances VI, 167	203,421	65	5,246	—	198,175	15	—	—	
17,748	80	17,500	—	2. Part du fonds de secours en cas de dommage ou de dangers imminents causés par les éléments, 10 % VI, 168	—	—	19,817	55	—	—	19,817	55	
159,739	20	157,500	—		203,421	65	25,063	55	178,358	10	—	—	
B. Frais de perception													
—	—	500	—	1. Frais d'impression et autres . . IV, 169	—	—	400	—	—	—	400	—	
—	—	500	—		—	—	400	—	—	—	400	—	
159,739	20	157,500	—	A. Produit	203,421	65	25,063	55	178,358	10	—	—	
—	—	500	—	B. Frais de perception	—	—	400	—	—	—	400	—	
159,739	20	157,000	—		203,421	65	25,463	55	177,958	10	—	—	
Les recettes sont supérieures au budget de fr. 20,958.10													

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
XXVIII. Patentes d'auberge et permis de vente des spiritueux												
A. Patentes d'auberge												
1,084,658	30	1,065,000	—	1. Patentes d'auberge VI, 174	1,122,079	—	35,650	25	1,086,428	75	—	—
107,903	04	108,000	—	2. Part des communes, 10 % . . . VI, 176	—	—	107,903	04	—	—	107,903	04
976,755	26	957,000	—		1,122,079	—	143,553	29	978,525	71	—	—
B. Permis de vente des spiritueux												
51,366	10	48,000	—	1. Permis de vente VI, 178	54,822	45	125	—	54,697	45	—	—
21,150	—	24,000	—	2. Part des communes, 50 % . . . VI, 180	—	—	22,068	75	—	—	22,068	75
30,216	10	24,000	—		54,822	45	22,193	75	32,628	70	—	—
C. Frais de perception												
410	40	1,000	—	1. Frais d'inspection, de taxation, de perception et d'impression . VI, 182	—	—	238	50	—	—	238	50
410	40	1,000	—		—	—	238	50	—	—	238	50
A. Patentes d'auberge												
976,755	26	957,000	—	A. Patentes d'auberge	1,122,079	—	143,553	29	978,525	71	—	—
30,216	10	24,000	—	B. Permis de vente des spiritueux	54,822	45	22,193	75	32,628	70	—	—
410	40	1,000	—	C. Frais de perception	—	—	238	50	—	—	238	50
1,006,560	96	980,000	—		1,176,901	45	165,985	54	1,010,915	91	—	—
Les recettes sont supérieures au budget de fr. 30,915.91												

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
• Administration courante XXXI. Taxe militaire A. Taxe militaire												
1,707,385	60	1,700,000	—	1. Contribuables présents VI, 186	1,740,716	55	7,312	80	1,733,403	75	—	—
303,241	96	170,000	—	2. Contribuables absents du pays . VI, 188	303,713	01	—	—	303,713	01	—	—
41,787	20	30,000	—	3. Militaires astreints au paiement de la taxe VI, 190	42,543	05	12,598	75	29,944	30	—	—
4,635	85	50,000	—	4. Arriéré VI, 192	65,178	85	81,663	40	—	—	16,484	55
1,023,889	45	925,000	—	5. Part de la Confédération, 50 % VI, 193	—	—	1,025,288	26	—	—	1,025,288	26
1,023,889	46	925,000	—		2,152,151	46	1,126,863	21	1,025,288	25	—	—
B. Frais de taxation et de perception												
37,937	50	38,440	—	1. Traitements des fonctionnaires VI, 194	—	—	38,437	50	—	—	38,437	50
6,700	—	6,700	—	2. Traitement de l'employé . . . VI, 196	—	—	6,700	—	—	—	6,700	—
10,618	90	12,000	—	3. Frais de taxation VI, 197	—	—	11,301	30	—	—	11,301	30
99,565	35	86,000	—	4. Frais de perception, d'impression et de poursuites VI, 201	1,116	65	102,707	15	—	—	101,590	50
4,000	—	4,000	—	5. Contribution au traitement du commissaire des guerres VI, 203	—	—	4,000	—	—	—	4,000	—
81,911	15	74,000	—	6. Part de la Confédération aux frais de perception VI, 203	82,023	07	—	—	82,023	07	—	—
1,700	—	1,700	—	7. Loyer VI, 203	—	—	1,700	—	—	—	1,700	—
78,610	60	74,840	—		83,139	72	164,845	95	—	—	81,706	23
A. Taxe militaire B. Frais de taxation et de perception . . .												
1,023,889	46	925,000	—		2,152,151	46	1,126,863	21	1,025,288	25	—	—
78,610	60	74,840	—		83,139	72	164,845	95	—	—	81,706	23
945,278	86	850,160	—		2,235,291	18	1,291,709	16	943,582	02	—	—
Les recettes excèdent le budget de fr. 93,422.02												

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Compte de 1923		Budget de 1924		Rubriques du compte	Recettes brutes		Dépenses		Recettes nettes		Dépenses				
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			
Administration courante															
XXXII. Impôts directs															
A. Impôt sur la fortune															
7,190,981	67	7,536,500	—	1. Impôt foncier, 3 ‰	VI, 206	7,646,587	90	169,289	13	7,477,298	77	—			
4,006,810	88	3,864,000	—	2. Impôt des capitaux garantis par hypothèques, 3 ‰	VI, 209	4,156,989	04	11,218	60	4,145,770	44	—			
85,834	69	50,000	—	3. Recouvrement complémentaire .	VI, 218	161,361	56	1,596	83	159,764	73	—			
11,283,627	24	11,450,500	—			11,964,938	50	182,104	56	11,782,833	94	—			
B. Impôt du revenu															
14,208,522	50	13,900,000	—	1. Impôt du revenu de I ^{re} classe, 4,5 ‰	VI, 220	16,431,070	50	1,600,000	—	14,831,070	50	—			
3,884,450	—	3,700,000	—	2. Impôt du revenu de II ^e classe, 7,5 ‰	VI, 224	4,501,800	—	400,000	—	4,101,800	—	—			
1,342,544	08	600,000	—	3. Recouvrement complémentaire .	VI, 241	1,316,483	54	32,102	49	1,284,381	05	—			
19,435,516	58	18,200,000	—			22,249,354	04	2,032,102	49	20,217,251	55	—			
C. Impôt additionnel															
7,573,646	14	4,000,000	—	1. Produit	VI, 259	5,193,693	82	477,603	23	4,716,090	59	—			
7,573,646	14	4,000,000	—			5,193,693	82	477,603	23	4,716,090	59	—			
D. Frais de taxation et de perception															
335,623	45	174,000	—	1. Commissions de l'impôt du revenu:		2,962	50	163,578	50	—	—	160,616	—		
		120,000	—	a. Traitements des employés .	VI, 257			—	—	98,029	75	—	—	98,029	75
		56,000	—	b. Indemnités des membres . .	VI, 261			—	—	64,036	30	—	—	64,036	30
401,234	15	132,000	—	c. Frais divers	VI, 277	—	—	64,036	30	—	—	64,036	30		
		20,000	—	2. Commission cantonale des recours:		—	—	126,981	20	—	—	126,981	20		
		20,000	—	a. Présidence et secrétariat:		—	—	13,381	10	—	—	13,381	10		
		20,000	—	1. Traitements	VI, 275	—	—	46,504	—	—	—	46,504	—		
		163,000	—	2. Indemnités des membres	VI, 280	—	—	157,084	30	—	—	157,084	30		
		15,000	—	3. Frais divers	VI, 288	—	—	41,397	65	—	—	40,817	65		
		233,353	36	228,000	—	b. Inspectorat:		580	—	—	—	—	—	—	
		604,584	81	528,000	—	1. Traitements	VI, 294	—	—	236,070	96	—	—	236,070	96
		236,434	58	120,000	—	2. Frais de bureau et de déplacement	VI, 303	—	—	627,985	78	—	—	627,985	78
		72	80	10,000	—	3. Provisions de perception:		—	—	155,810	06	—	—	155,810	06
22,034	60	25,000	—	a. pour l'impôt sur la fortune .	VI, 307	—	—	1,749	80	—	—	1,749	80		
61,786	30	70,000	—	b. pour l'impôt du revenu . .	VI, 307	—	—	22,269	20	—	—	22,269	20		
12,076	—	20,000	—	c. pour l'impôt additionnel . .	VI, 307	—	—	104,835	33	—	—	103,091	43		
46,400	50	15,000	—	4. Frais de la revision de la loi sur l'impôt	VI, 308	1,743	90	11,091	50	—	—	11,091	50		
			—	5. Indemnités aux communes . .	VI, 309	—	—	32,567	10	—	—	32,543	10		
			—	6. Frais divers de perception . .	VI, 317	—	—	—	—	—	—	—	—		
			—	7. Frais de l'inventaire officiel . .	VI, 325	—	—	—	—	—	—	—	—		
			—	8. Statistique des impôts, frais . .	VI, 326	24	—	—	—	—	—	—	—		
1,973,600	55	1,716,000	—			5,310	40	1,903,372	53	—	—	1,898,062	13		

SECONDE PARTIE

COMPTE

DES

ÉLÉMENTS DE LA FORTUNE DE L'ÉTAT
(ACTIF ET PASSIF)

I. Compte du fonds capital

II. Compte du fonds d'administration

1924



Canton de Berne — Compte général pour 1924

des capitaux			Situation de la fortune au 31 décembre 1924					
Avoir			Rubriques du compte		Doit		Avoir	
Fr.	Ct.				Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
I. Fonds capital								
A. Forêts								
550	—	Ventes de droits	Estimation cadastrale fr. 25,644,797.—		25,644,797	—	—	—
100	—	Achat d'un droit						
60	—	Infériorités de prix de vente						
3,160	—	Diminution de l'évaluation des forêts						
3,870	—	Total des diminutions	Total de l'actif VII, 1		25,644,797	—	—	—
6,945	—	Augmentation nette						
B. Domaines								
74,758	10	Ventes de domaines	Estimation cadastrale fr. 69,982,036.—*)		53,982,036	—	—	—
94,890	30	Excédents de prix d'achat	*) Domaines civils . . fr. 62,937,947. —					
24,476	90	Infériorités de prix de vente	Domaines curiaux . » 7,044,089. —					
375	—	Achats de droits	fr. 69,982,036. —					
6,700	—	Cession de domaines curiaux						
1,343,670	—	Diminution de l'évaluation des domaines.						
1,544,870	30	Total des diminutions	Total de l'actif VII, 2		53,982,036	—	—	—
712,060	—	Augmentation nette						
C. Caisse des domaines								
136,673	60	Créances rentrées	1. Créances pour ventes . . VII, 3		177,655	90	—	—
			Pour mémoire: 100 actions ordinaires de la Compagnie du chemin de fer des Alpes bernoises fr. 25,000. —					
100	—	Dettes nouvelles: Achats de forêts	2. Dettes pour achats . . . VII, 3		—	—	1,621,001	16
338,683	30	Achats de domaines						
438,783	30	Dépenses: Paiements de dettes	3. Caisse hypothécaire, compte courant VII, 4		—	—	3,807,234	93
3,500	—	Améliorations						
917,740	20	Total des diminutions	Total de l'actif et du passif		177,655	90	5,428,236	09
			Passif net		5,250,580	19		

Canton de Berne — Compte général pour 1924							
Situation de la fortune au 31 décembre 1923				Mouvement			
Doit		Avoir		Rubriques du compte		Doit	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
I. Fonds capital							
D. Caisse hypothécaire *)							
30,000,000	—	—	—	1. Fonds capital de l'Etat . VII, 6	—	—	—
30,000,000	—	—	—	Total de l'actif		—	—
*) Situation et mouvement des capitaux de la Caisse							
—	—	3,200,000	—	Fonds de réserve	Nouvelles créances et remboursements de dettes.	—	—
—	—	124,344 500	—	Emprunts		1,330,000	—
—	—	159,216,500	—	Dépôts contre obligations et bons de caisse		15,579,800	—
—	—	52,907,937	86	Dépôts d'épargne		21 825 426	30
4,070,337	53	57,597,965	65	Fonds spéciaux (y compris Caisse des domaines)		5,032,806	70
—	—	277,236	25	Coupons et obligations d'emprunts		5,974,853	10
591,170	25	—	—	Caisse		41,919,719	50
389,442,026	50	—	—	Prêts hypothécaires		64,964,741	50
13,121,512	40	—	—	Prêts aux communes		1,138,323	25
8,322 852	—	—	—	Valeurs		2,029,947	05
5,695,464	42	3,903,022	14	Correspondants	167,458,677	36	
1,050,000	—	—	—	Frais des emprunts	457,298	—	
500,000	—	—	—	Immeubles	33,925	—	
1	—	—	—	Mobilier	6,238	75	
13,048,012	15	4,394,214	35	Intérêts arriérés et prorata d'intérêts	18,251,486	80	
—	—	—	—	Profits et pertes	83,704,228	37	
435,841,376	25	405,841,376	25	Total de l'actif et du passif	Total des augmentations. . .	429,707,471	68
		30,000,000	—	Actif net (fonds capital)			

Canton de Berne — Compte général pour 1924

des capitaux		Situation de la fortune au 31 décembre 1924							
Avoir				Rubriques du compte		Doit		Avoir	
Fr.	Ct.					Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
I. Fonds capital									
D. Caisse hypothécaire *)									
—	—	—		1. Fonds capital de l'Etat . . VII, 6		30,000,000	—	—	—
—	—			Total de l'actif		30,000,000	—	—	—
*) Situation et mouvement des capitaux de la Caisse									
400,000	—	Nouvelles dettes et remboursements de créances	Fonds de réserve		—	—	3,600,000		—
20,000,000	—		Emprunts		—	—	143,014,500		—
32,186,600	—		Dépôts contre obligations et bons de caisse		—	—	175,823,300		—
19,304,135	95		Dépôts d'épargne		—	—	50,386,647		51
8,723,915	55		Fonds spéciaux (y compris Caisse des domaines)		3,878,367	23	61,097,104		20
6,007,841	95		Coupons et obligations d'emprunt		—	—	310,225		10
41,862,062	40		Caisse		648,827	35	—		—
44,630,364	55		Prêts hypothécaires		409,776,403	45	—		—
1,705,005	—		Prêts aux communes		12,554,830	65	—		—
1,904,682	05		Valeurs		8,448,117	—	—		—
151,086,798	71		Correspondants		21,049,857	03	2,885,536		10
307,298	—		Frais des emprunts		1,200,000	—	—		—
33,925	—		Immeubles		500,000	—	—		—
6,238	75		Mobilier		1	—	—		—
17,844,375	40		Intérêts arriérés et prorata d'intérêts . .		13,857,272	45	4,796,363		25
83,704,228	37	Profits et pertes		—	—	—		—	
429,707,471	68	Total des diminutions		Total de l'actif et du passif		471,913,676	16	441,913,676	16
				Actif net (fonds capital)				30,000,000	—

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Situation de la fortune au 31 décembre 1923				Mouvement			
Doit		Avoir		Rubriques du compte		Doit	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
				I. Fonds capital			
				E. Banque cantonale *)			
40,000,000	—	—	—	1. Fonds capital de l'Etat VII, 6	—	—	—
40,000,000	—	—	—	Total de l'actif		—	—
				*) Situation et mouvement des capitaux de la Banque			
—	—	2,800,000	—	Fonds de réserve		—	—
—	—	2,301,389	23	Réserve spéciale pour créances		911,876	15
—	—	8,193,000	—	Emprunts		623,500	—
—	—	69,882,500	—	Bons de caisse		20,549,500	—
—	—	4,733,924	—	Acceptations		20,140,303	65
—	—	78,249,836	05	Comptes de dépôts		706,779,168	53
—	—	153,495,855	96	Carnets d'épargne		84,863,819	38
54,896,603	28	21,295,110	72	Correspondants		2,099,720,809	85
47,941,005	33	47,941,004	73	Siège central et succursales		847,902,218	18
5,315,053	57	—	—	Caisse		703,815,285	92
21,570,782	80	—	—	Effets sur la Suisse		798,814,673	71
1,496,960	64	—	—	Effets sur l'étranger		112,586,195	19
818,936	50	—	—	Effets avec nantissement		3,882,481	57
40,489,478	05	—	—	Fonds publics	Nouvelles créances et remboursements de dettes.	33,207,792	64
636,558	94	—	—	Coupons		53,496,368	01
17,720,194	17	—	—	Comptes lombards		24,869,821	92
184,590,401	66	8,805,548	05	Accrédités		515,116,454	85
22,361,195	99	—	—	Prêts		11,765,737	99
31,511,287	35	—	—	Créances hypothécaires		9,769,726	15
9,714,914	74	—	—	Immeubles (incl. bâtiments de la banque)		1,978,556	51
—	1	—	—	Mobilier		78,596	—
—	—	116,153	50	Dettes hypothécaires		105,088	55
—	—	—	—	Cautions		5,069,213	98
1,954,063	50	1,041,399	96	Intérêts arriérés, prorata d'intérêts et rées-compte des portefeuilles		3,239,078	38
—	—	2,161,715	32	Compte de profits et pertes		72,977,503	40
441,017,437	52	401,017,437	52	Total de l'actif et du passif	Total des augmentations. . .	6,132,263,770	51
		40,000,000	—	Actif net (fonds capital)			

Canton de Berne — Compte général pour 1924							
des capitaux		Situation de la fortune au 31 décembre 1924					
Avoir		Rubriques du compte		Doit		Avoir	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
I. Fonds capital							
E. Banque cantonale *)							
—	—	1. Fonds capital de l'Etat VII, 6		40,000,000	—	—	—
—	—	Total de l'actif		40,000,000	—	—	—
*) Situation et mouvement des capitaux de la Banque							
50,000	—	Fonds de réserve		—	—	2,850,000	—
192,858	82	Réserve spéciale pour créances		—	—	1,582,371	90
—	—	Emprunts		—	—	7,569,500	—
49,499,500	—	Bons de caisse		—	—	98,832,500	—
26,861,379	65	Acceptations		—	—	11,455,000	—
707,765,094	23	Comptes de dépôts		—	—	79,235,761	75
82,664,297	36	Carnets d'épargne		—	—	151,296,333	94
2,099,196,110	50	Correspondants		49,841,886	89	15,715,694	98
847,902,218	78	Siège central et succursales		52,033,284	75	52,033,284	75
703,659,832	40	Caisse		5,470,507	09	—	—
790,224,820	39	Effets sur la Suisse		30,160,636	12	—	—
112,459,520	88	Effets sur l'étranger		1,623,634	95	—	—
3,547,025	57	Effets avec nantissement		1,154,332	50	—	—
36,387,897	29	Fonds publics		37,309,373	40	—	—
53,242,359	35	Coupons		890,567	60	—	—
28,785,372	46	Comptes lombards		13,804,643	63	—	—
493,480,731	21	Accrédités		206,412,894	25	8,992,317	—
7,613,778	19	Prêts		26,513,155	79	—	—
5,121,595	80	Créances hypothécaires		36,159,417	70	—	—
942,940	76	Immeubles (incl. bâtiments de la banque) .		10,750,530	49	—	—
78,596	—	Mobilier		1	—	—	—
105,088	55	Dettes hypothécaires		—	—	116,153	50
5,069,213	98	Cautions		—	—	—	—
3,740,216	72	Intérêts arriérés, prorata d'intérêts et rées-		1,902,021	—	1,490,495	80
73,673,321	62	compte des portefeuilles		—	—	2,857,533	54
6,132,263,770	51	Compte de profits et pertes		—	—	—	—
		Total de l'actif et du passif		474,026,947	16	434,026,947	16
		Actif net (fonds capital)				40,000,000	—
Total des diminutions							

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Situation de la fortune au 31 décembre 1923					Mouvement		
Doit		Avoir		Rubriques du compte		Doit	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
				I. Fonds capital			
				F. Emprunts			
—	—	34,686,500	—	1. Emprunt de 1895, fr. 34,686,500, 3 %	Remboursement	852,000	—
				2. Emprunt de 1897, fr. 41,064,500, 3 % (Caisse hypothécaire)			
				3. Emprunt de 1899, fr. 8,193,000, 3½ % (Banque cantonale)			
—	—	17,540,000	—	4. Emprunt de 1900, fr. 17,540,000, 3½ %	Remboursement	239,000	—
				5. Emprunt de 1905, fr. 27,625,000, 3½ % (Caisse hypothécaire)			
—	—	18,812,500	—	6. Emprunt de 1906, fr. 18,812,500, 3½ %	Remboursement	194,500	—
—	—	29,599,000	—	7. Emprunt de 1911, fr. 29,599,000, 4 %	Remboursement	212,500	—
				8. Emprunt de 1913, fr. 13,655,000, 4½ % (Caisse hypothécaire)			
—	—	3,322,620	—	9. Emprunt de 1914, fr. 15,000,000, 4¼ %	Remboursement	91,000	—
				Part du fonds capital fr. 3,322,620. —	Report	68,532	75
				Part de la Caisse de l'Etat (Voir H, Caisse de l'Etat) . » 11,677,380. —			
				fr. 15,000,000. —			
				10. Emprunt de 1915, fr. 15,000,000, 4¾ % (Voir H, Caisse de l'Etat)			
				11. Emprunt de 1915, fr. 20,000,000, 4¾ % (Caisse hypothécaire)			
				12. Emprunt de 1919, fr. 25,000,000, 5 % (Voir H, Caisse de l'Etat)			
—	—	10,000,000	—	13. Emprunt de 1920, fr. 10,000,000, 6 %	—	—	—
				14. Emprunt de 1921, fr. 25,000,000, 5½ % (Voir H, Caisse de l'Etat)			
				15. Emprunt de 1923, fr. 25,000,000, 4½ % (Voir H, Caisse de l'Etat)			
—	—	113,960,620	—	Total du passif VII, 8	Diminution de la dette . .	1,657,532	75

Canton de Berne — Compte général pour 1924

des capitaux			Situation de la fortune au 31 décembre 1924					
Avoir			Rubriques du compte		Doit		Avoir	
Fr.	Ct.				Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
			I. Fonds capital					
			F. Emprunts					
—	—	—	1. Emprunt de 1895, fr. 33,834,500, 3 %		—	—	33,834,500	—
			2. Emprunt de 1897, fr. 40,353,000, 3 % (Caisse hypothécaire)					
—	—	—	3. Emprunt de 1899, fr. 7,589,500, 3½ % (Banque cantonale)				17,301,000	—
			4. Emprunt de 1900, fr. 17,301,000, 3½ %		—	—		
—	—	—	5. Emprunt de 1905, fr. 27,312,500, 3½ % (Caisse hypothécaire)				18,618,000	—
—	—	—	6. Emprunt de 1906, fr. 18,618,000, 3½ %		—	—		
			7. Emprunt de 1911, fr. 29,386,500, 4 %		—	—	29,386,500	—
			8. Emprunt de 1913, fr. 13,349,000, 4½ % (Caisse hypothécaire)					
589,000	—	Report de la Caisse d'Etat	9. Emprunt de 1914, fr. 15,000,000, 4¼ %		—	—	3,752,087	25
			Part du fonds capital fr. 3,752,087. 25					
			Part de la Caisse de l'Etat (Voir H, Caisse de l'Etat) . » 11,156,912. 75					
			fr. 14,909,000. —					
			10. Emprunt de 1915, fr. 15,000,000, 4¾ % (Voir H, Caisse de l'Etat)					
			11. Emprunt de 1915, fr. 20,000,000, 4¾ % (Caisse hypothécaire)					
—	—	—	12. Emprunt de 1919, fr. 25,000,000, 5 % (Voir H, Caisse de l'Etat)				10,000,000	—
			13. Emprunt de 1920, fr. 10,000,000, 6 %		—	—		
			14. Emprunt de 1921, fr. 25,000,000, 5½ % (Voir H, Caisse de l'Etat)					
			15. Emprunt de 1923, fr. 25,000,000, 4½ % (Voir H, Caisse de l'Etat)					
589,000	—	Augmentation de la dette	Total du passif VII, 8		—	—	112,892,087	25
1,068,532	75	Diminution nette de la dette						

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Situation de la fortune au 31 décembre 1923					Mouvement		
Doit		Avoir		Rubriques du compte		Doit	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
I. Fonds capital							
G.^a Capitaux de chemins de fer							
<i>Actions</i>							
160,000	—	—	—	1. Huttwil-Wolhusen	—	—	—
2,151,500	—	—	—	2. Hasle-Konolfingen-Thoune	—	—	—
480,000	—	—	—	3. Spiez-Erlenbach	—	—	—
3,155,000	—	—	—	4. Berne-Neuchâtel (Directe)	—	—	—
358,560	—	—	—	5. Berne-Muri-Worb	—	—	—
350,000	—	—	—	6. Saignelégier-La Chaux-de-Fonds	—	—	—
859,000	—	—	—	7. Porrentruy-Bonfol-frontière	—	—	—
1,724,500	—	—	—	8. Chemin de fer de la vallée de la Gürbe	—	—	—
64,500	—	—	—	9. Fribourg-Morat-Anet	—	—	—
2,184,000	—	—	—	10. Erlenbach-Zweisimmen	—	—	—
500,000	—	—	—	11. Saignelégier-Glovelier, nouvelle compagnie	—	—	—
807,200	—	—	—	12. Chemin de fer de la vallée de la Singine	—	—	—
1,230,000	—	—	—	13. Montreux-Oberland bernois	—	—	—
980,000	—	—	—	14. Berne-Schwarzenbourg	—	—	—
10,334,000	—	—	—	15. Chemin de fer des Alpes bernoises	—	—	—
474,000	—	—	—	16. Soleure-Moutier	—	—	—
463,500	—	—	—	17. Langenthal-Jura	—	—	—
1,768,500	—	—	—	18. Ramsel-Sumiswald-Huttwil	—	—	—
293,000	—	—	—	19. Berne-Zollikofen-Worblaufen	—	—	—
270,000	—	—	—	20. Zweisimmen-Lenk	—	—	—
880,000	—	—	—	21. Vallée de la Worblen	—	—	—
259,200	—	—	—	22. Mâche-Montménéil	—	—	—
195,000	—	—	—	23. Huttwil-Eriswil	—	—	—
90,000	—	—	—	24. Tramelan-Tavannes	—	—	—
1,103,500	—	—	—	25. Soleure-Berne	—	—	—
868,000	—	—	—	26. Tramelan-Breuleux-Noirmont	—	—	—
1,035,500	—	—	—	27. Bienne-Täuffelen-Anet	—	—	—
567,500	—	—	—	28. Langenthal-Melchnau	—	—	—
402,500	—	—	—	29. Soleure-Niederbipp	—	—	—
160,000	—	—	—	30. Steffisbourg-Thoune-Interlaken	—	—	—
34,168,460	—	—	—	Total de l'actif VII, 9	Total des augmentations .	—	—
<i>Obligations</i>							
216,000	—	—	—	1. Frutigen-Brigue I ^{re} hyp.	—	—	—
12,553,000	—	—	—	2. Frutigen-Brigue II ^e hyp.	—	—	—
789,000	—	—	—	3. Moutier-Longeau I ^{re} hyp.	—	—	—
13,558,000	—	—	—	VII, 10	Total des augmentations .	—	—
<i>Prêts pour l'électrification</i>							
2,285,000	—	—	—	1. Chemin de fer des Alpes bernoises	—	—	—
846,450	—	—	—	2. Spiez-Erlenbach	—	—	—
1,165,000	—	—	—	3. Erlenbach-Zweisimmen	—	—	—
2,399,000	—	—	—	4. Chemin de fer de la vallée de la Gürbe	—	—	—
844,750	—	—	—	5. Berne-Schwarzenbourg	—	—	—
7,540,200	—	—	—	VII, 10	Total des augmentations .	—	—
					Diminution nette	68,532	75

Canton de Berne — Compte général pour 1924							
des capitaux		Situation de la fortune au 31 décembre 1924					
Avoir		Rubriques du compte		Doit		Avoir	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
I. Fonds capital							
G. ^a Capitaux de chemins de fer							
Actions							
—	—	1. Huttwil-Wolhusen	160,000	—	—	—	—
—	—	2. Hasle-Konolfingen-Thoune . . .	2,151,500	—	—	—	—
—	—	3. Spiez-Erlenbach	480,000	—	—	—	—
—	—	4. Berne-Neuchâtel (Directe) . . .	3,155,000	—	—	—	—
—	—	5. Berne-Muri-Worb	358,560	—	—	—	—
—	—	6. Saignelégier-La Chaux-de-Fonds .	350,000	—	—	—	—
—	—	7. Porrentruy-Bonfol-frontière . .	859,000	—	—	—	—
—	—	8. Chemin de fer de la vallée de la Gürbe	1,724,500	—	—	—	—
—	—	9. Fribourg-Morat-Anet	64,500	—	—	—	—
—	—	10. Erlenbach-Zweisimmen	2,184,000	—	—	—	—
—	—	11. Saignelégier-Glovelier, nouvelle compagnie	500,000	—	—	—	—
—	—	12. Chemin de fer de la vallée de la Singine	807,200	—	—	—	—
—	—	13. Montreux-Oberland bernois . . .	1,230,000	—	—	—	—
—	—	14. Berne-Schwarzenbourg	980,000	—	—	—	—
—	—	15. Chemin de fer des Alpes bernoises	10,334,000	—	—	—	—
—	—	16. Soleure-Moutier	474,000	—	—	—	—
—	—	17. Langenthal-Jura	463,500	—	—	—	—
—	—	18. Ramsei-Sumiswald-Huttwil . . .	1,768,500	—	—	—	—
—	—	19. Berne-Zollikofen-Worblaufen . .	293,000	—	—	—	—
—	—	20. Zweisimmen-Lenk	270,000	—	—	—	—
—	—	21. Vallée de la Worblen	880,000	—	—	—	—
—	—	22. Mâche-Montménénil	259,200	—	—	—	—
—	—	23. Huttwil-Eriswil	195,000	—	—	—	—
—	—	24. Tramelan-Tavannes	90,000	—	—	—	—
—	—	25. Soleure-Berne	1,103,500	—	—	—	—
—	—	26. Tramelan-Breuleux-Noirmont . .	868,000	—	—	—	—
—	—	27. Bienne-Täuffelen-Anet	1,035,500	—	—	—	—
—	—	28. Langenthal-Melchnau	567,500	—	—	—	—
—	—	29. Soleure-Niederbipp	402,500	—	—	—	—
—	—	30. Steffisbourg-Thoune-Interlaken .	160,000	—	—	—	—
—	—	Total de l'actif VII, 9	34,168,460	—	—	—	—
Obligations							
—	—	1. Frutigen-Brigue I ^{re} hyp.	216,000	—	—	—	—
—	—	2. Frutigen-Brigue II ^e hyp.	12,553,000	—	—	—	—
—	—	3. Moutier-Longeau I ^{re} hyp.	789,000	—	—	—	—
—	—	Total de l'actif VII, 10	13,558,000	—	—	—	—
Prêts pour l'électrification							
22,850	—	1. Chemin de fer des Alpes bernoises	2,262,150	—	—	—	—
8,934	75	2. Spiez-Erlenbach	837,515	25	—	—	—
4,310	50	3. Erlenbach-Zweisimmen	1,160,689	50	—	—	—
23,990	—	4. Chemin de fer de la vallée de la Gürbe	2,375,010	—	—	—	—
8,447	50	5. Berne-Schwarzenbourg	836,302	50	—	—	—
68,532	75	Total de l'actif VII, 10	7,471,667	25	—	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Situation de la fortune au 31 décembre 1923					Mouvement		
Doit		Avoir		Rubriques du compte		Doit	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
I. Fonds capital							
G. ^a Capitaux de chemins de fer							
<i>Papiers-valeurs repris par l'Etat de la Banque cantonale</i>							
36,326,663	70	—	—	Divers VII, 10	—	—	—
36,326,663	70	—	—	Total de l'actif	Total des augmentations .	—	—
					Diminution nette	9,000	—
<i>Banque cantonale</i>							
—	—	36,326,663	70	Compte courant VII, 9	Remboursement	9,000	—
—	—	36,326,663	70	Total du passif	Total des diminutions . .	9,000	—
34,168,460	—	—	—	<i>Actions</i>	—	—	—
13,558,000	—	—	—	<i>Obligations</i>	—	—	—
7,540,200	—	—	—	<i>Prêts pour l'électrification</i>	—	—	—
36,326,663	70	—	—	<i>Papiers-valeurs repris par l'Etat de la Banque cantonale</i>	—	—	—
—	—	36,326,663	70	<i>Banque cantonale</i>	Remboursement	9,000	—
91,593,323	70	36,326,663	70			9,000	—
G. ^b Fonds d'amortissement des chemins de fer							
—	—	13,500,000	—	1. Compte courant VII, 9	Prélèvement	—	—
—	—	13,500,000	—	Total du passif	Total des diminutions . . .	—	—
					Augmentation nette	1,000,000	—

Canton de Berne — Compte général pour 1924

des capitaux				Situation de la fortune au 31 décembre 1924			
Avoir				Rubriques du compte	Doit		Avoir
Fr.	Ct.				Fr.	Ct.	Fr. Ct.
				I. Fonds capital			
				G. ^a Capitaux de chemins de fer			
				<i>Papiers-valeurs repris par l'Etat de la Banque cantonale</i>			
9,000	—	Remboursement		Divers VII, 10	36,317,663	70	— —
9,000	—	Total des diminutions		Total de l'actif	36,317,663	70	— —
				<i>Banque cantonale</i>			
—	—	—		Compte courant VII, 9	—	—	36,317,663 70
—	—	Total des augmentations		Total du passif	—	—	36,317,663 70
9,000	—	Diminution nette					
				<i>Actions</i>	34,168,460	—	— —
—	—	—		<i>Obligations</i>	13,558,000	—	— —
68,532	75	Remboursements		<i>Prêts pour l'électrification</i>	7,471,667	25	— —
9,000	—	Remboursement		<i>Papiers-valeurs repris par l'Etat de la Banque cantonale</i>	36,317,663	70	— —
—	—	—		<i>Banque cantonale</i>	—	—	36,317,663 70
77,532	75				91,515,790	95	36,317,663 70
				G. ^b Fonds d'amortissement des chemins de fer			
1,000,000	—	Versement		1. Compte courant VII, 9	—	—	14,500,000 —
1,000,000	—	Total des augmentations		Total du passif	—	—	14,500,000 —

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Situation de la fortune au 31 décembre 1923					Mouvement			
Doit		Avoir		Rubriques du compte		Doit		
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	
II. Fonds d'administration								
H. Fonds de roulement de la Caisse de l'Etat								
A. Administrations spéciales								
(Avances de la Caisse de l'Etat et dépôts à cette Caisse)								
59,808	95	—	—	a. Administration générale VII, 42	Nouvelles avances et remboursements de dépôts	117,700	—	
38,300	—	—	—	b. Administration judiciaire VII, 46		3,000	—	
29,666	52	150	—	c. Justice VII, 66		52,189	60	
67,391	10	2,057,723	99	d. Police VII, 116		1,373,605	25	
115,939	40	154,442	85	e. Administration militaire VII, 126		635,190	05	
1,342,015	05	113,906	15	f. Instruction publique . . VII, 168		1,627,240	35	
18,742	62	14,178	12	g. Assistance publique . . VII, 188		398,664	45	
235,340	65	47	—	h. 1. Economie publique . VII, 201		601,625	47	
2,701,441	57	182	42	h. 2. Service sanitaire . . VII, 219		1,867,039	65	
403,552	99	32,624	50	i. Travaux publics . . . VII, 557		3,852,867	95	
2,881,921	25	—	—	k. Chemins de fer . . . VII, 383		320,999	30	
30,310,306	05	20,544,784	66	l. Finances VII, 563		151,578,274	92	
3,221,892	86	395,669	72	m. Agriculture VII, 546		1,343,432	75	
2,636,803	33	4,472,796	06	n. Administration des forêts VIII, 115		3,832,318	92	
—	—	3,412	60	o. Intendance du timbre . VIII, 118		506,189	50	
1,342	70	—	—	p. Affaires communales . VIII, 123		6,731	10	
—	—	5,850,334	57	q. Intendance de l'impôt de guerre VIII, 142		4,364,234	90	
—	—	6,065,876	40	r. Intendance des impôts VIII, 153		2,856,906	90	
—	—	3,807	44	s. Office cantonal du travail VIII, 164		311,171	94	
44,064,465	04	39,709,936	48	Total de l'actif et du passif	Total des augmentations .	175,649,383	—	
		4,354,528	56	Actif net				
B. Placements								
49,695,511	75	—	—	Valeurs VIII, 287	Achats et bénéfice sur cours	277,675	—	
49,695,511	75	—	—	Total de l'actif	Total des augmentations .	277,675	—	
					Diminution nette	24,046	60	
C. Administration courante								
20,796,014	43	—	—	1. Compte courant . . . VIII, 289	Nouvelles avances:			
				(Voir pages 10 et 106)	Excédent des dépenses de l'administration courante	1,185,031	90	
20,796,014	43	—	—	Total de l'actif	Total des augmentations .	1,185,031	90	
					Diminution nette	165,626	21	

Canton de Berne — Compte général pour 1924

des capitaux		Situation de la fortune au 31 décembre 1924					
Avoir		Rubriques du compte		Doit		Avoir	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
II. Fonds d'administration							
H. Fonds de roulement de la Caisse de l'Etat							
<i>A. Administrations spéciales</i>							
(Avances de la Caisse de l'Etat et dépôts à cette Caisse)							
116,026	05	a. Administration générale VII, 42	61,482 90	—	—	—	—
1,900	—	b. Administration judiciaire VII, 46	39,400 —	—	—	—	—
60,796	85	c. Justice VII, 66	20,909 27	—	—	—	—
1,288,022	83	d. Police VII, 116	60,999 48	1,965,749	95	—	—
518,056	15	e. Administration militaire VII, 126	228,665 45	150,035	—	—	—
1,634,794	49	f. Instruction publique . . VII, 168	1,348,445 56	127,890	80	—	—
387,574	03	g. Assistance publique . . VII, 188	27,325 71	11,670	79	—	—
600,940	32	h. 1. Economie publique . VII, 201	237,196 50	1,217	70	—	—
1,866,768	17	h. 2. Service sanitaire . . VII, 219	2,701,530 63	—	—	—	—
2,779,315	80	i. Travaux publics. . . . VII, 557	1,499,870 04	55,389	40	—	—
207,494	75	k. Chemins de fer VII, 383	2,995,425 80	—	—	—	—
154,591,592	99	l. Finances VII, 563	32,727,145 37	25,974,942	05	—	—
1,416,219	97	m. Agriculture VII, 546	3,080,391 38	326,955	46	—	—
4,024,502	06	n. Administration des forêts VIII, 115	2,708,388 38	4,736,564	25	—	—
506,045	70	o. Intendance du timbre . VIII, 118	—	3,268	80	—	—
1,107	50	p. Affaires communales . VIII, 123	6,966 30	—	—	—	—
178,124	98	q. Intendance de l'impôt de guerre VIII, 142	—	1,664,224	65	—	—
2,000,000	—	r. Intendance des impôts VIII, 153	—	5,208,969	50	—	—
307,364	50	s. Office cantonal du travail VIII, 164	—	—	—	—	—
172,486,647	14	Total de l'actif et du passif	47,744,142 77	40,226,878	35	—	—
3,162,735	86	Actif net.		7,517,264	42	—	—
B. Placements							
301,721	60	Valeurs VIII, 287	49,671,465 15	—	—	—	—
301,721	60	Total de l'actif	49,671,465 15	—	—	—	—
C. Administration courante							
Remboursement d'avances: 1. Compte courant . . . VIII, 289							
(Voir pages 10 et 107)							
1,350,658	11		20,630,388 22	—	—	—	—
1,350,658	11	Total de l'actif	20,630,388 22	—	—	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Situation de la fortune au 31 décembre 1923				Mouvement			
Doit		Avoir		Rubriques du compte		Doit	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
				II. Fonds d'administration			
				H. Fonds de roulement de la Caisse de l'Etat			
				<i>D. Oeuvres d'utilité publique, avances et dépôts</i>			
650,956	73	—	—	1. Avances cadastrales . VIII, 295	Nouvelles avances et remboursements de dépôts .	196,336	85
797,896	69	—	—	2. Etablissement d'assurance immobilière VIII, 350		5,184,703	04
1,955,956	94	4,299	80	3. Avances diverses . . . VIII, 408		48,158	60
278,970	75	177,923	28	4. Reboisements VIII, 409		280,290	33
3,683,781	11	182,223	08	Total de l'actif et du passif	Total des augmentations .	5,709,488	82
		3,501,558	03	Actif net	Diminution nette	1,678,311	92
				<i>E. Dépôts à la Caisse de l'Etat</i>			
—	—	225,363	55	1. Consignations judiciaires. IX, 37	Remboursements de dépôts	439,560	48
—	—	23,556	—	2. Consignations administratives IX, 43		27,056	—
—	—	1,178,423	60	3. Dépôts des offices de poursuites IX, 79		1,676,791	62
—	—	—	—	4. Caisse hypothécaire, dépôts pour prêts . . . IX, 208		16,191,025	65
—	—	1,260,157	17	5. Fonds spéciaux, compte courant IX, 466		9,900,457	88
—	—	89,594	55	6. Dépôts divers IX, 467		671,225	40
—	—	2,777,094	87	Total du passif	Total des diminutions des dépôts	28,906,117	03
				<i>F. Emprunts</i>			
—	—	11,677,380	—	1. Emprunt de 1914, 4¼ % IX, 459	Report à la part du fonds capital	589,000	—
—	—	15,000,000	—	2. Emprunt de 1915, 4¾ % IX, 459	—	—	—
—	—	25,000,000	—	3. Emprunt de 1919, 5 % . IX, 459	—	—	—
—	—	25,000,000	—	4. Emprunt de 1921, 5½ % IX, 459	—	—	—
—	—	25,000,000	—	5. Emprunt de 1923, 4½ % IX, 459	—	—	—
—	—	101,677,380	—	Total du passif	Total des diminutions . . .	589,000	—

Canton de Berne — Compte général pour 1924

des capitaux		Situation de la fortune au 31 décembre 1924						
Avoir			Rubriques du compte		Doit		Avoir	
Fr.	Ct.				Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
			II. Fonds d'administration					
			H. Fonds de roulement de la Caisse de l'Etat					
			D. Oeuvres d'utilité publique, avances et dépôts					
214,572	15	} Remboursements d'avances et nouveaux dépôts	1. Avances cadastrales . VIII, 295	632,721	43	—	—	
6,722,572	48		2. Etablissement d'assurance immobilière VIII, 350	—	—	739,972	75	
157,519	88		3. Avances diverses . . . VIII, 408	1,846,595	66	4,299	80	
293,136	23		4. Reboisements VIII, 409	290,536	61	202,335	04	
7,387,800	74	Total des diminutions	Total de l'actif et du passif	2,769,853	70	946,607	59	
			Actif net.			1,823,246	11	
			E. Dépôts à la Caisse de l'Etat					
416,155	18	} Nouveaux dépôts	1. Consignations judiciaires. IX, 37	—	—	201,958	25	
4,888	60		2. Consignations administratives IX, 43	—	—	1,388	60	
1,422,008	22		3. Dépôts des offices de poursuites IX, 79	—	—	923,640	20	
16,191,025	65		4. Caisse hypothécaire, dépôts pour prêts IX, 208	—	—	—	—	
8,640,300	71		5. Fonds spéciaux, compte courant IX, 466	—	—	—	—	
718,526	—		6. Dépôts divers IX, 467	—	—	136,895	15	
27,392,904	36	Total des augmentations des dépôts	Total du passif	—	—	1,263,882	20	
1,513,212	67	Diminution nette des dépôts						
			F. Emprunts					
68,532	75	Report de la part du fonds capital	1. Emprunt de 1914, 4¼ % IX, 459	—	—	11,156,912	75	
—	—	—	2. Emprunt de 1915, 4¾ % IX, 459	—	—	15,000,000	—	
—	—	—	3. Emprunt de 1919, 5 % . IX, 459	—	—	25,000,000	—	
—	—	—	4. Emprunt de 1921, 5½ % IX, 459	—	—	25,000,000	—	
—	—	—	5. Emprunt de 1923, 4½ % IX, 459	—	—	25,000,000	—	
68,532	75	Total des augmentations	Total du passif	—	—	101,156,912	75	
520,467	25	Diminution nette						

Canton de Berne — Compte général pour 1924

Situation de la fortune au 31 décembre 1923				Mouvement			
Doit		Avoir		Rubriques du compte		Doit	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
II. Fonds d'administration							
H. Fonds de roulement de la Caisse de l'Etat							
<i>F. a. Emprunts temporaires</i>							
—	—	3,019,000	—	1. Bons de caisse, 6%, I ^{re} série IX, 460	—	—	—
—	—	12,000,000	—	2. Bons de caisse, 6%, II ^e série IX, 460	—	—	—
—	—	15,019,000	—	Total du passif	Total des diminutions . . .	—	—
<i>G. Caisse</i>							
1,231,018	35	508,992	71	1. Recettes de district . . . IX, 470	Recettes de caisse	75,977,226	07
—	—	—	—	2. Caisse des décomptes . . IX, 470	Recettes par décompte . .	287,006,081	49
1,231,018	35	508,992	71	Total de l'actif et du passif	Total des recettes	362,983,307	56
		722,025	64	Actif net			
<i>H. Restes (Créances et dettes échues)</i>							
35,321,291	33	154,413	51	a. Restes actifs (créances échues) IX, 468	Nouveaux restes actifs (mandats de perception) . . .	359,190,847	45
353,261	95	769,639	38	b. Restes passifs (dettes échues) IX, 469	Paievements de restes passifs (dépenses)	362,571,226	61
35,674,553	28	924,052	89	Total de l'actif et du passif	Total des augmentations .	721,762,074	06
		34,750,500	39	Actif net	Diminution nette	3,752,039	10
<i>A. Administrations spéciales Page 100</i>							
44,064,465	04	39,709,936	48	B. Placements » 100	Nouvelles créances et remboursements de dépôts	175,649,383	—
49,695,511	75	—	—	C. Administration courante, compte courant » 100		277,675	—
20,796,014	43	—	—	D. Avances à des œuvres d'utilité publique » 102		1,185,031	90
3,683,781	11	182,223	08	E. Dépôts à la Caisse de l'Etat » 102		5,709,488	82
—	—	2,777,094	87	F. Emprunts » 102		28,906,117	03
—	—	101,677,380	—	F. a. Emprunts temporaires . » 104		589,000	—
—	—	15,019,000	—			—	—
118,239,772	33	159,365,634	43	G. Caisse » 104	Recettes	212,316,695	75
1,231,018	35	508,992	71	H. a. Restes actifs » 104	Nouvelles créances	362,983,307	56
35,321,291	33	154,413	51	b. Restes passifs » 104	Dépenses	359,190,847	45
353,261	95	769,639	38	Total de l'actif et du passif	Total des augmentations .	1,297,062,077	37
155,145,343	96	160,798,680	03	Passif net	Augmentation nette	11,527	10
5,653,336	07						

Canton de Berne — Compte général pour 1924

des capitaux		Situation de la fortune au 31 décembre 1924					
Avoir		Rubriques du compte		Doit		Avoir	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
II. Fonds d'administration							
H. Fonds de roulement de la Caisse de l'Etat							
<i>F. a. Emprunts temporaires</i>							
—	—	1. Bons de caisse, 6%, I ^{re} série IX, 460	—	—	—	3,019,000	—
—	—	2. Bons de caisse, 6%, II ^e série IX, 460	—	—	—	12,000,000	—
—	—	Total du passif	—	—	—	15,019,000	—
<i>G. Caisse</i>							
75,565,145	12	Dépenses de caisse	1. Recettes de district . . . IX, 470	1,410,583	52	276,476	93
287,006,081	49	Dépenses par décompte	2. Caisse des décomptes . . IX, 470	—	—	—	—
362,571,226	61	Total des dépenses	Total de l'actif et du passif	1,410,583	52	276,476	93
412,080	95	Augmentation nette	Actif net	—	—	1,134,106	59
<i>H. Restes</i> (Créances et dettes échues)							
362,983,307	56	Rentrée de restes actifs (recettes)	a. Restes actifs (créances échues) IX, 468	31,642,121	73	267,704	02
362,530,805	60	Nouveaux restes passifs (mandats de paiement)	b. Restes passifs (dettes échues) IX, 469	139,455	69	515,412	11
725,514,113	16	Total des diminutions	Total de l'actif et du passif	31,781,577	42	783,116	13
			Actif net	—	—	30,998,461	29
172,486,647	14	Nouveaux dépôts et remboursements de créances	A. Administrations spéciales Page 101	47,744,142	77	40,226,878	35
301,721	60		B. Placements » 101	49,671,465	15	—	—
1,350,658	11		C. Administration courante, compte courant » 101	20,630,388	22	—	—
7,387,800	74		D. Avances à des œuvres d'utilité publique » 103	2,769,853	70	946,607	59
27,392,904	36		E. Dépôts à la Caisse de l'Etat » 103	—	—	1,263,882	20
68,532	75		F. Emprunts » 103	—	—	101,156,912	75
			F. a. Emprunts temporaires . » 105	—	—	15,019,000	—
208,988,264	70			120,815,849	84	158,613,280	89
362,571,226	61	Dépenses	G. Caisse » 105	1,410,583	52	276,476	93
362,983,307	56	Recettes	H. a. Restes actifs » 105	31,642,121	73	267,704	02
362,530,805	60	Nouvelles dettes	b. Restes passifs » 105	139,455	69	515,412	11
1,297,073,604	47	Total des diminutions	Total de l'actif et du passif	154,008,010	78	159,672,873	95
			Passif net	5,664,863	17	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1924							
des capitaux			Situation de la fortune au 31 décembre 1924				
Avoir			Rubriques du compte	Doit		Avoir	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
II. Fonds d'administration							
J. Compte de l'administration courante							
1,185,031	90	Excédent des dépenses de l'administration courante	1. Caisse de l'Etat, compte courant (voir page 101). IX, 461	—	—	20,630,388	22
1,185,031	90	Total des augmentations	Total du passif	—	—	20,630,388	22
165,626	21	Diminution nette					
K. Inventaire du mobilier							
1,363	95	} Diminution à l'inventaire	1. Inventaire de l'administration générale IX, 462	2,380,031	07	—	—
24,700	10		2. Inventaire des établissements de l'Etat IX, 465	5,938,557	85	—	—
26,064	05	Total des diminutions	Total de l'actif	8,318,588	92	—	—
75,513	30	Augmentation nette					

APPENDICE

COMPTES DES FONDS SPÉCIAUX

DU

CANTON DE BERNE

POUR

1924



Les fonds spéciaux ne font pas partie de la fortune publique, mais comme ils sont administrés sous la surveillance de l'Etat, on doit leur faire place dans le compte rendu financier du canton. (Loi du 21 juillet 1872, art. 33.)

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1924

Situation de la fortune au 31 décembre 1923				Modifications			
Actif		Passif		Fonds spéciaux		Recettes	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
1,260,157	17	—	—	1. Caisse des épizooties Caisse de l'Etat fr. 1,260,157. 17	Intérêts 58,559 60 Taxes d'importation . . . 21,119 90 Produit des certificats . . . 430,382 — Amendes 3,448 25 Utilisation 1,718 70 Taxes des propriétaires de bétail 623,589 09 Subsides de la Confédération 249,518 65 Total des augmentations . 1,388,336 19		
72,002	45	—	—	2. Fonds pour bourses agricoles Caisse hypothécaire fr. 42,002. 45 Valeurs » 30,000. — fr. 72,002. 45	Intérêts 3,327 15 Total des augmentations . 3,327 15		
555,659	92	10,963	79	3.^a Institution Victoria Domaine fr. 286,100. — Mobilier » 85,610. — Caisse hypothécaire » 183,949. 92 Actif fr. 555,659. 92 Caisse, solde passif fr. 6,259. 62 Dettes courantes „ 4,704. 17 Passif fr. 10,963. 79 fr. 544,696. 13	Pensions 41,447 35 Subventions 11,650 — Dons 776 — Intérêts 13,077 20 Plus-valeur du domaine . 4,000 — Total des augmentations . 70,950 55 Diminution nette 22,234 70		
20,000	—	—	—	3.^b Fonds d'éducation de l'institution Victoria Caisse hypothécaire fr. 20,000. —	Intérêts 1,000 — Finances d'entrée 340 — Quote-part des pensions . 920 — Subventions 1,303 40 Total des augmentations . 3,563 40		
1,907,819	54	10,963	79	A reporter		1,466,177	29

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1924

de la fortune		Situation de la fortune au 31 décembre 1924					
Dépenses		Fonds spéciaux		Actif		Passif	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
191	45	Subsides aux communes	1. Caisse des épizooties	2,017,316	81	—	—
174,221	95	Police sanitaire du bétail	Caisse de l'Etat fr. 2,017,316. 81				
422,121	45	Indemnités pour pertes de bétail					
20,391	20	Frais des certificats					
14,250	50	Frais d'administration					
631,176	55	Total des diminutions					
757,159	64	Augmentation nette					
2,900	—	Bourses	2. Fonds pour bourses agricoles	72,429	60	—	—
2,900	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 42,429. 60				
427	15	Augmentation nette	Valeurs » 30,000. —				
			fr. 72,429. 60				
79,713	17	Frais de l'institution	3.^a Institution Victoria	528,439	97	5,978	54
1,000	—	Part d'intérêts du fonds d'éducation	Domaine fr. 290,100. —				
630	15	Part d'intérêts du fonds de secours	Mobilier » 78,953. —				
163	85	Part d'intérêts du fonds du jubilé	Caisse hypothécaire » 159,386. 97				
1,884	20	Part d'intérêts du fonds Elise Ebersold	Actif fr. 528,439. 97				
1,303	40	Subvention au fonds d'éducation	Caisse, solde passif fr. 5,978. 54				
18	10	Part d'intérêts du fonds de construction	Passif fr. 5,978. 54				
31	70	Part d'intérêts du fonds de l'harmonium	fr. 522,461. 43				
69	88	Améliorations					
8,370	80	Construction d'un hangar et canalisation					
93,185	25	Total des diminutions					
3,563	40	Subventions pour trousseaux et apprentissages	3.^b Fonds d'éducation de l'institution Victoria	20,000	—	—	—
3,563	40	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 20,000. —				
730,825	20		A reporter	2,638,186	38	5,978	54

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1924

Situation de la fortune au 31 décembre 1923				Modifications			
Actif		Passif		Fonds spéciaux		Recettes	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
1,907,819	54	10,963	79	Report		1,466,177	29
12,603	32	—	—	3.^e Fonds de secours de l'institution Victoria	Intérêts	630	15
				Caisse hypothécaire fr. 12,603. 32	Dons	10	—
					Total des augmentations .	640	15
3,276	81	—	—	3.^a Fonds du jubilé de l'institution Victoria	Intérêts	163	85
				Caisse hypothécaire fr. 3,276. 81	Dons	75	70
					Total des augmentations .	239	55
37,683	95	—	—	3.^e Fonds Elise Ebersold de l'institution Victoria	Intérêts	1,884	20
				Caisse hypothécaire fr. 37,683. 95	Subventions	410	—
					Total des augmentations .	2,294	20
2,217	35	—	—	3.ⁱ Fonds de garantie de l'institution Victoria	Suppléments de pensions .	775	—
				Caisse hypothécaire fr. 2,217. 35	Total des augmentations .	775	—
2,039	30	—	—	3.^s Fonds de construction de l'institution Victoria	Legs	298	10
				Caisse hypothécaire fr. 2,039. 30	Intérêts	18	10
					Total des augmentations .	316	20
					Diminution nette	1,741	20
633	55	—	—	3.^h Fonds d'harmonium de l'institution Victoria	Intérêts	31	70
				Caisse hypothécaire fr. 633. 55	Total des augmentations .	31	70
20,937	60	695	74	4. Fonds d'éducation de la maison cantonale d'éducation de Landorf	Intérêts	994	50
				Caisse hypothécaire fr. 20,937. 60	Quote-part des pensions .	1,822	50
				Solde passif » 695. 74	Subventions	300	—
				fr. 20,241. 86	Total des augmentations .	3,117	—
					Diminution nette	165	15
28,973	72	—	—	5. Fonds d'éducation de la maison cantonale d'éducation d'Aarwangen	Intérêts	1,371	30
				Caisse hypothécaire fr. 28,909. 70	Quote-part des pensions .	2,002	50
				Solde actif » 64. 02	Subventions	375	—
				fr. 28,973. 72	Total des augmentations .	3,748	80
2,016,185	14	11,659	53	A reporter		1,477,339	89

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1924

de la fortune		Situation de la fortune au 31 décembre 1924					
Dépenses		Fonds spéciaux		Actif		Passif	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
730,825	20		Report	2,638,186	38	5,978	54
398	85	Secours à des élèves	3.° Fonds de secours de l'institution Victoria	12,844	62	—	—
			Caisse hypothécaire fr. 12,844. 62				
398	85	Total des diminutions					
241	30	Augmentation nette					
28	65	Dépenses diverses	3.4 Fonds du jubilé de l'institution Victoria	3,487	71	—	—
			Caisse hypothécaire fr. 3,487. 71				
28	65	Total des diminutions					
210	90	Augmentation nette					
1,490	40	Frais d'instruction d'une élève	3.° Fonds Elise Ebersold de l'institution Victoria	38,487	75	—	—
—	—	Frais divers	Caisse hypothécaire fr. 38,487. 75				
1,490	40	Total des diminutions					
803	80	Augmentation nette					
681	35	Remboursement de parts de garantie	3.1 Fonds de garantie de l'institution Victoria	2,311	—	—	—
			Caisse hypothécaire fr. 2,311. —				
681	35	Total des diminutions					
93	65	Augmentation nette					
2,057	40	Contribution aux frais de l'installation d'eau	3.° Fonds de construction de l'institution Victoria	298	10	—	—
			Caisse hypothécaire fr. 298. 10				
2,057	40	Total des diminutions					
—	—	—	3.1 Fonds d'harmonium de l'institution Victoria	665	25	—	—
			Caisse hypothécaire fr. 665. 25				
—	—	Total des diminutions					
31	70	Augmentation nette					
475	—	Bourses d'apprentissage	4. Fonds d'éducation de la maison cantonale d'éducation de Landorf	21,932	10	1,855	39
2,807	15	Secours divers	Caisse hypothécaire fr. 21,932. 10				
			Solde passif » 1,855. 39				
3,282	15	Total des diminutions	fr. 20,076. 71				
350	—	Bourses d'apprentissage	5. Fonds d'éducation de la maison cantonale d'éducation d'Aarwangen	29,023	27	—	—
3,349	25	Secours divers	Caisse hypothécaire fr. 28,981. —				
			Solde actif » 42. 27				
3,699	25	Total des diminutions	fr. 29,023. 27				
49	55	Augmentation nette					
742,463	25		A reporter	2,747,236	18	7,833	93

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1924

Situation de la fortune au 31 décembre 1923				Modifications			
Actif		Passif		Fonds spéciaux		Recettes	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
2,016,185	14	11,659	53	Report		1,477,339	89
28,107	61	—	—	6. Fonds d'éducation de la maison cantonale d'éducation de Cerlier	Intérêts	1,335	10
				Caisse hypothécaire fr. 28,107. —	Quote-part des pensions .	1,117	50
				Solde actif » —. 61	Subventions	—	—
				fr. 28,107. 61	Total des augmentations .	2,452	60
17,870	25	—	—	7. Fonds d'éducation de la maison cantonale d'éducation de Breitièges	Intérêts	845	60
				Caisse hypothécaire fr. 16,774. 50	Quote-part des pensions .	1,552	50
				Solde actif » 1,095. 75	Subventions	—	—
				fr. 17,870. 25	Total des augmentations .	2,398	10
66,817	45	175	37	8. Fonds d'éducation de la maison cantonale d'éducation de Kehrsatz	Intérêts	3,174	65
				Caisse hypothécaire fr. 66,817. 45	Quote-part des pensions .	1,410	—
				Solde passif » 175. 37	Subventions	—	—
				fr. 66,642. 08	Total des augmentations .	4,584	65
16,523	70	471	67	9. Fonds d'éducation de la maison cantonale d'éducation de Sonvilier	Intérêts	784	85
				Caisse hypothécaire fr. 16,523. 70	Quote-part des pensions .	1,335	—
				Solde passif » 471. 67	Subventions	—	—
				fr. 16,052. 03	Total des augmentations .	2,119	85
2,145,504	15	12,306	57	A reporter		1,488,895	09

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1924

de la fortune		Situation de la fortune au 31 décembre 1924					
Dépenses		Fonds spéciaux		Actif		Passif	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
742,463	25		Report	2,747,236	18	7,833	93
—	—	Bourses d'apprentissage	6. Fonds d'éducation de la maison cantonale d'éducation de Cerlier	29,444	66	—	—
1,415	55	Secours divers	Caisse hypothécaire fr. 29,442. 10				
1,115	55	Total des diminutions	Solde actif » 2. 56				
1,337	05	Augmentation nette	fr. 29,444. 66				
—	—	Bourses d'apprentissage	7. Fonds d'éducation de la maison cantonale d'éducation de Breitières	18,730	20	—	—
1,538	15	Secours divers	Caisse hypothécaire fr. 18,715. 85				
1,538	15	Total des diminutions	Solde actif » 14. 35				
859	95	Augmentation nette	fr. 18,730. 20				
—	—	Bourses d'apprentissage	8. Fonds d'éducation de la maison cantonale d'éducation de Kehrsatz	69,992	10	1,826	67
3,061	30	Secours divers	Caisse hypothécaire fr. 69,992. 10				
3,061	30	Total des diminutions	Solde passif » 1,826. 67				
1,523	35	Augmentation nette	fr. 68,165. 43				
—	—	Bourses d'apprentissage	9. Fonds d'éducation de la maison cantonale d'éducation de Sonvilier	17,308	55	443	57
1,306	90	Secours divers	Caisse hypothécaire fr. 17,308. 55				
1,306	90	Total des diminutions	Solde passif » 443. 57				
812	95	Augmentation nette	fr. 16,864. 98				
749,485	15		A reporter	2,882,711	69	10,104	17

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1924

Situation de la fortune au 31 décembre 1923				Modifications			
Actif		Passif		Fonds spéciaux		Recettes	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
2,145,504	15	12,306	57	Report		1,488,895	09
6,689	90	—	—	10. Fonds d'éducation de la maison cantonale d'éducation de Loveresse Caisse hypothécaire fr. 6,689. 90	Quote-part des pensions . Intérêts Total des augmentations .	481 318 799	25 35 60
876,541	95	—	—	11. Fonds du Mushafen Caisse hypothécaire fr. 876,541. 95	Intérêts Total des augmentations .	41,148 41,148	10 10
151,029	90	—	—	12. Fonds du Schulseckel (fonds d'école) Caisse hypothécaire fr. 151,029. 90	Intérêts Subvention du fonds du Mushafen Total des augmentations .	6,848 10,500 17,348	65 — 65
141,041	—	—	—	13. Fonds de l'école cantonale Caisse hypothécaire fr. 141,041. —	Intérêts Total des augmentations .	6,699 6,699	40 40
3,320,806	90	12,306	57	A reporter		1,554,890	84

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1924							
de la fortune			Situation de la fortune au 31 décembre 1924				
Dépenses			Fonds spéciaux	Actif		Passif	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
749,485	15		Report	2,882,711	69	10,104	17
27	40	Secours divers	10. Fonds d'éducation de la maison cantonale d'éducation de Loveresse	7,462	10	—	—
27	40	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 7,462. 10				
772	20	Augmentation nette					
26,355	—	Bourses	11. Fonds du Mushafen	878,775	05	—	—
1,660	—	Subventions pour écolages	Caisse hypothécaire fr. 878,775. 05				
10,500	—	Subvention au fonds du Schulseckel					
400	—	Frais d'administration					
38,915	—	Total des diminutions					
2,233	10	Augmentation nette					
13,075	—	Bourses de voyage	12. Fonds du Schulseckel (fonds d'école)	151,472	70	—	—
2,500	—	Subventions pour voyages	Caisse hypothécaire fr. 151,472. 70				
1,320	—	Prix					
10	85	Bourse Fædminger					
16,905	85	Total des diminutions					
442	80	Augmentation nette					
3,349	70	Contribution aux bourses des écoles moyennes	13. Fonds de l'école cantonale	144,390	70	—	—
3,349	70	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 144,390. 70				
3,349	70	Augmentation nette					
808,683	10		A reporter	4,064,812	24	10,104	17

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1924

Situation de la fortune au 31 décembre 1923					Modifications		
Actif		Passif		Fonds spéciaux		Recettes	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
3,320,806	90	12,306	57	Report		1,554,890	84
5,515	45	—	—	14. Fonds d'orgue de l'Université Caisse hypothécaire fr. 5,515. 45	Intérêts	261	95
					Total des augmentations .	261	95
104,288	28	—	—	15. Caisse des amendes militaires Caisse hypothécaire fr. 104,288. 28	Amendes militaires	10,751	30
					Intérêts	5,043	97
					Restitutions	1,061	55
					Total des augmentations .	16,856	82
62,707	25	—	—	16. Fonds de l'institution des sourds-muets Caisse hypothécaire fr. 62,707. 25	Intérêts	2,978	60
					Total des augmentations .	2,978	60
78,925	02	—	—	17. Fonds de secours de l'institution de sourds-muets de Münchenbuchsee Caisse hypothécaire fr. 78,715. — Solde actif » 210. 02 fr. 78,925. 02	Intérêts	3,701	35
					Finances d'admission . . .	240	—
					Total des augmentations .	3,941	35
3,572,242	90	12,306	57	A reporter		1,578,929	56

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1924

de la fortune		Situation de la fortune au 31 décembre 1924					
Dépenses		Fonds spéciaux		Actif		Passif	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
808,683	10		Report	4,064,812	24	10,104	17
—	—	—					
—	—	Total des diminutions	14. Fonds d'orgue de l'Université	5,777	40	—	—
261	95	Augmentation nette	Caisse hypothécaire fr. 5,777. 40				
192	—	Fournitures à des recrues indigentes	15. Caisse des amendes militaires	114,253	10	—	—
6,700	—	Traitement d'un employé de la Direction des affaires militaires	Caisse hypothécaire fr. 114,253. 10				
6,892	—	Total des diminutions					
9,964	82	Augmentation nette					
2,978	60	Contribution aux frais des établissements de sourds-muets	16. Fonds de l'institution des sourds-muets	62,707	25	—	—
2,978	60	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 62,707. 25				
3,264	30	Secours	17. Fonds de secours de l'institution de sourds-muets de Münchenbuchsee	79,602	07	—	—
3,264	30	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 79,416. 35				
677	05	Augmentation nette	Solde actif » 185. 72				
			fr. 79,602. 07				
821,818	—		A reporter	4,327,152	06	10,104	17

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1924

Situation de la fortune au 31 décembre 1923				Modifications			
Actif		Passif		Fonds spéciaux		Recettes	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
3,572,242	90	12,306	57	Report		1,578,929	56
76,795	50	—	—	18. Legs Müslin	Intérêts	3,578	05
				Caisse hypothécaire fr. 76,795. 50	Total des augmentations .	3,578	05
29,609	80	2,561	33	19. Fonds de secours pour les indigentes de la Maternité	Intérêts	1,314	05
				Caisse hypothécaire fr. 29,609. 80	Dons	377	30
				Solde passif » 2,561. 33	Subventions	—	—
				fr. 27,048. 47	Total des augmentations .	1,691	35
21,417	55	962	75	20. Fonds de secours en cas d'accidents des employés de la Maternité	Intérêts	961	90
				Caisse hypothécaire fr. 21,417. 55	Indemnités	106	25
				Solde passif » 962. 75	Total des augmentations .	1,068	15
				fr. 20,454. 80			
8,634	70	—	—	21. Médaille Haller	Intérêts	406	05
				Caisse hypothécaire fr. 8,634. 70	Total des augmentations .	406	05
					Diminution nette	118	95
13,127	80	—	—	22. Bourse Lücke	Intérêts	623	50
				Caisse hypothécaire fr. 13,127. 80	Total des augmentations .	623	50
3,721,828	25	15,830	65	A reporter		1,586,296	66

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1924							
de la fortune			Situation de la fortune au 31 décembre 1924				
Dépenses			Fonds spéciaux	Actif		Passif	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
821,818	—		Report	4,327,152	06	10,104	17
2,199	40	Prix	18. Legs Müslin	78,174	15	—	—
2,199	40	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 78,174. 15				
1,378	65	Augmentation nette					
1,179	40	Secours à des accouchées	19. Fonds de secours pour les indigentes de la Maternité	28,423	85	863	43
1,179	40	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 28,423. 85				
511	95	Augmentation nette	Solde passif » 863. 43				
			fr. 27,560. 42				
666	20	Frais d'assurance	20. Fonds de secours en cas d'accidents des employés de la Maternité	20,879	45	22	70
666	20	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 20,879. 45				
401	95	Augmentation nette	Solde passif » 22. 70				
			fr. 20,856. 75				
525	—	Médailles	21. Médaille Haller	8,515	75	—	—
525	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 8,515. 75				
—	—	Bourses	22. Bourse Lücke	13,751	30	—	—
—	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 13,751. 30				
623	50	Augmentation nette					
826,388	—		A reporter	4,476,896	56	10,990	30

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1924

Situation de la fortune au 31 décembre 1923				Modifications			
Actif		Passif		Fonds spéciaux		Recettes	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
3,721,828	25	15,830	65	Report		1,586,296	66
10,747	90	—	—	23. Prix Lazarus			
				Caisse hypothécaire fr. 10,747. 90	Intérêts	510	50
					Total des augmentations .	510	50
4,082	69	—	—	24. Fonds Guthnick			
				Caisse hypothécaire fr. 4,000. —	Intérêts	164	60
				Solde de compte » 82. 69	Total des augmentations .	164	60
				fr. 4,082. 69	Diminution nette	38	40
37,734	70	—	—	25. Fonds Træchsel			
				Caisse hypothécaire fr. 37,734. 70	Subventions fédérales. . .	1,250	—
					Intérêts	1,772	75
					Total des augmentations .	3,022	75
29,009	80	—	—	26. Fonds Haller			
				Caisse hypothécaire fr. 29,009. 80	Intérêts	1,358	20
					Total des augmentations .	1,358	20
—	—	2,549,407	43	27. Fonds pour l'extension du service public des aliénés			
				Avance de la Caisse de l'Etat fr. 2,549,407. 43	Amortissement	280,000	—
					Total des augmentations .	280,000	—
3,803,403	34	2,565,238	08	A reporter		1,871,352	71

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1924							
de la fortune		Situation de la fortune au 31 décembre 1924					
Dépenses		Fonds spéciaux		Actif		Passif	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
826,388	—		Report	4,476,896	56	10,990	30
—	—	Prix	23. Prix Lazarus	11,258	40	—	—
—	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 11,258. 40				
510	50	Augmentation nette					
203	—	Entretien des herbiers	24. Fonds Guthnick	4,044	29	—	—
203	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 4,000. —				
			Solde de compte » 44. 29				
			fr. 4,044. 29				
1,900	—	Subsides	25. Fonds Træchsel	38,857	45	—	—
1,900	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 38,857. 45				
1,122	75	Augmentation nette					
1,000	—	Bourse	26. Fonds Haller	29,368	—	—	—
1,000	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 29,368. —				
358	20	Augmentation nette					
65,535	90	Asile d'aliénés de Bellelay, frais de construction	27. Fonds pour l'extension du service public des aliénés	—	—	2,507,432	41
50,938	20	Asile d'aliénés de la Waldau, frais de construction	Avance de la Caisse				
9,208	05	Asile d'aliénés de Münsingen, frais de construction	de l'Etat fr. 2,507,432. 41				
10,366	55	Frais de surveillance des travaux					
101,976	28	Intérêts					
238,024	98	Total des diminutions					
41,975	02	Diminution nette de la dette					
1,067,515	98		A reporter	4,560,424	70	2,518,422	71

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1924

Situation de la fortune au 31 décembre 1923				Modifications			
Actif		Passif		Fonds spéciaux		Recettes	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
3,803,403	34	2,565,238	08	Report		1,871,352	71
2,904,015	72	90,836	35	28. Fonds de la Waldau	Fermages	34,865	—
				Immeubles fr. 927,737. 92	Intérêts des capitaux . . .	40,839	77
				Inventaire » 987,325. 70	Augmentation d'inventaire	22,119	80
				Caisse hypothécaire » 854,712. 45			
				Créances			
				hypothécaires » 2,861. 08			
				Créances courantes » 114,115. 04			
				Avances à des ma-			
				lades » 5,031. 81			
				Caisse, solde actif » 12,231. 72			
				Actif fr. 2,904,015. 72			
				Dettes courantes fr. 11,367. —			
				Caisse de l'Etat » 79,469. 35			
				Passif fr. 90,836. 35	Total des augmentations .	97,824	57
				fr. 2,813,179. 37			
49,117	20	—	—	29. Legs Mühlemann	Intérêts	2,333	05
				Caisse hypothécaire fr. 49,117. 20	Total des augmentations .	2,333	05
749,168	40	—	—	30. Fondation Moser			
				Caisse hypothécaire fr. 749,168. 40	Intérêts	35,487	80
					Total des augmentations .	35,487	80
3,913	85	—	—	31. Legs Flügel			
				Caisse hypothécaire fr. 3,913. 85	Intérêts	185	85
					Total des augmentations .	185	85
22,629	11	—	—	32. Fonds des aliénés de l'asile d'aliénés de la Waldau			
				Caisse hypothécaire fr. 18,455. 20	Legs	—	—
				Valeurs » 4,173. 91	Intérêts	1,066	85
				fr. 22,629. 11	Total des augmentations .	1,066	85
120,324	65	—	—	33. Fonds de secours en cas d'accident des employés de la Waldau			
				Caisse hypothécaire fr. 120,324. 65	Subvention de la caisse de l'établissement	2,000	—
					Intérêts	5,623	95
					Total des augmentations .	7,623	95
					Diminution nette.	1,376	05
7,652,572	27	2,656,074	43	A reporter		2,015,874	78

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1924

de la fortune		Situation de la fortune au 31 décembre 1924					
Dépenses		Fonds spéciaux		Actif		Passif	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
1,067,515	98	Report		4,560,424	70	2,518,422	71
73,294	17	28. Fonds de la Waldau		2,927,113	85	89,423	23
		Immeubles	fr. 927,737. 92				
		Inventaire	» 1,009,445. 50				
		Caisse hypothécaire	» 857,573. 53				
		Créances courantes	» 112,462. 45				
		Avances à des ma-					
		lades	» 6,141. 06				
		Caisse, solde actif	» 13,753. 39				
		Actif	fr. 2,927,113. 85				
		Dettes courantes	fr. 8,925. 70				
		Caisse de l'Etat	» 80,497. 53				
		Passif	fr. 89,423. 23				
			fr. 2,837,690. 62				
73,313	32	Total des diminutions					
24,511	25	Augmentation nette					
—	—	—					
—	—	Total des diminutions		51,450	25	—	—
2,333	05	Augmentation nette					
2,640	—	Subsides					
2,640	—	Total des diminutions		782,016	20	—	—
32,847	80	Augmentation nette					
—	—	Subside					
—	—	Total des diminutions		4,099	70	—	—
185	85	Augmentation nette					
14	55	Impôts					
14	55	Total des diminutions		23,681	41	—	—
1,052	30	Augmentation nette					
9,000	—	Indemnité					
9,000	—	Total des diminutions		118,948	60	—	—
1,152,483	85	A reporter		8,467,734	71	2,607,845	94

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1924

Situation de la fortune au 31 décembre 1923				Modifications			
Actif		Passif		Fonds spéciaux		Recettes	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
7,652,572	27	2,656,074	43	Report		2,015,874	78
105,175	—	—	—	34. Fonds de secours en cas d'accident des employés de l'asile d'aliénés de Münsingen Caisse hypothécaire fr. 105,175. —	Subvention de la caisse de l'établissement Intérêts	2,000 5,032	— 20
					Total des augmentations .	7,032	20
84,987	60	—	—	35. Fonds de secours en cas d'accident des employés de l'asile d'aliénés de Bellelay Caisse hypothécaire fr. 84,987. 60	Subvention de la caisse de l'établissement Intérêts	2,000 4,127	— 10
					Total des augmentations .	6,127	10
7,500	—	—	—	36. Fonds des aliénés de l'asile d'aliénés de Münsingen Caisse hypothécaire fr. 7,500. —	Dons Intérêts	— 308	— 75
					Total des augmentations .	308	75
3,370	45	—	—	37. Fonds des aliénés de l'asile d'aliénés de Bellelay Caisse hypothécaire fr. 3,370. 45	Dons Intérêts	— 134	— 85
					Total des augmentations .	134	85
1,232	95	—	—	38. Fonds des cadeaux de Noël de l'asile d'aliénés de Bellelay Caisse hypothécaire fr. 1,232. 95	Dons Intérêts	— 49	— 30
					Total des augmentations .	49	30
59,596	—	—	—	39. Fonds des bourses de la Faculté de théologie catholique chrétienne Caisse hypothécaire fr. 59,596. —	Dons Intérêts	— 2,782	— 10
					Total des augmentations .	2,782	10
140,381	40	—	—	40. Fonds principal (Fonds Lenz-Heymann) de la Faculté de théologie catholique chrétienne Caisse hypothécaire fr. 140,381. 40 Valeurs M. 1,000. —	Intérêts Dons	6,668 —	10 —
					Total des augmentations .	6,668	10
8,054,815	67	2,656,074	43	A reporter		2,038,977	18

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1924

de la fortune		Situation de la fortune au 31 décembre 1924					
Dépenses		Fonds spéciaux		Actif		Passif	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
1,152,483	85		Report	8,467,734	71	2,607,845	94
—	—	—					
—	—	Total des diminutions Augmentation nette	34. Fonds de secours en cas d'accident des employés de l'asile d'aliénés de Münsingen Caisse hypothécaire fr. 112,207. 20	112,207	20	—	—
7,032	20						
—	—	—					
—	—	Total des diminutions Augmentation nette	35. Fonds de secours en cas d'accident des employés de l'asile d'aliénés de Bellelay Caisse hypothécaire fr. 91,114. 70	91,114	70	—	—
6,127	10						
308	75	Cadeaux pour les malades pauvres	36. Fonds des aliénés de l'asile d'aliénés de Münsingen Caisse hypothécaire fr. 7,500. —	7,500	—	—	—
308	75	Total des diminutions					
134	85	Primes à des malades qui font des travaux	37. Fonds des aliénés de l'asile d'aliénés de Bellelay Caisse hypothécaire fr. 3,370. 45	3,370	45	—	—
134	85	Total des diminutions					
49	30	Cadeaux de Noël	38. Fonds des cadeaux de Noël de l'asile d'aliénés de Bellelay Caisse hypothécaire fr. 1,232. 95	1,232	95	—	—
49	30	Total des diminutions					
2,300	—	Bourses	39. Fonds des bourses de la Faculté de théologie catholique chrétienne Caisse hypothécaire fr. 60,078. 10	60,078	10	—	—
2,300	—	Total des diminutions					
482	10	Augmentation nette					
6,500	—	Contribution aux frais de la Faculté de théologie catholique	40. Fonds principal (Fonds Lenz-Heymann) de la Faculté de théologie catholique chrétienne Caisse hypothécaire fr. 140,549. 50 Valeurs M. 1,000. —	140,549	50	—	—
6,500	—	Total des diminutions					
168	10	Augmentation nette					
1,161,776	75		A reporter	8,883,787	61	2,607,845	94

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1924

Situation de la fortune au 31 décembre 1923				Modifications			
Actif		Passif		Fonds spéciaux		Recettes	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
8,054,815	67	2,656,074	43	Report		2,038,977	18
142,630	70	—	—	41. Fonds de bourses Lenz-Heymann	Intérêts	6,775	—
				Caisse hypothécaire fr. 142,630. 70	Total des augmentations .	6,775	—
2,850,000	—	—	—	42. Fonds de réserve de la Banque cantonale	Versement nouveau . . .	250,000	—
				Banque cantonale fr. 2,850,000. —	Total des augmentations .	250,000	—
2,413,104	55	—	—	43. Fonds spécial de réserve de la Banque cantonale	Versement nouveau . . .	288,677	04
				Banque cantonale fr. 2,413,104. 55	Total des augmentations .	288,677	04
					Diminution nette.	623,199	11
3,200,000	—	—	—	44. Caisse hypothécaire, fonds de réserve	Versement nouveau . . .	400,000	—
				Caisse hypothécaire fr. 3,200,000. —	Total des augmentations .	400,000	—
885	80	—	—	45. Fonds de secours et de patronage	Intérêts	42	05
				Caisse hypothécaire fr. 885. 80	Total des augmentations .	42	05
4,503	67	—	—	46. Dîme de l'alcool, réserve	Versement nouveau . . .	—	—
				Caisse de l'Etat fr. 4,503. 67	Intérêts	—	—
				Nüchtern, asile d'alcoolisés, bons de participation fr. 40,000. —	Total des augmentations .	—	—
					Diminution nette.	4,503	67
746,511	98	—	—	47. Fonds d'endiguement pour la correction des eaux du Jura	Versement nouveau . . .	40,000	—
				Caisse hypothécaire fr. 746,511. 98	Intérêts	35,459	32
					Total des augmentations .	75,459	32
17,412,452	37	2,656,074	43	A reporter		3,059,930	59

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1924								
de la fortune			Situation de la fortune au 31 décembre 1924					
Dépenses			Fonds spéciaux		Actif		Passif	
Fr.	Ct.				Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
1,161,776	75			Report	8,883,787	61	2,607,845	94
—	—	Bourses	41. Fonds de bourses Lenz-Heymann		149,405	70	—	—
—	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 149,405. 70					
6,775	—	Augmentation nette						
—	—	—	42. Fonds de réserve de la Banque cantonale		3,100,000	—	—	—
—	—	Total des diminutions	Banque cantonale fr. 3,100,000. —					
250,000	—	Augmentation nette						
911,876	15	Prélèvement	43. Fonds spécial de réserve de la Banque cantonale		1,789,905	44	—	—
911,876	15	Total des diminutions	Banque cantonale fr. 1,789,905. 44					
—	—	—	44. Caisse hypothécaire, fonds de réserve		3,600,000	—	—	—
—	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 3,600,000. —					
400,000	—	Augmentation nette						
—	—	—	45. Fonds de secours et de patronage		927	85	—	—
—	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 927. 85					
42	05	Augmentation nette						
4,503	67	Remboursement	46. Dîme de l'alcool, réserve		—	—	—	—
4,503	67	Total des diminutions	Nüchtern, asile d'alcoolisés, bons de participation fr. 40,000. —					
69,800	75	Entretien des canaux	47. Fonds d'endiguement pour la correction des eaux du Jura		752,170	55	—	—
69,800	75	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 752,170. 55					
5,658	57	Augmentation nette						
2,147,957	32		A reporter		18,276,197	15	2,607,845	94

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1924

Situation de la fortune au 31 décembre 1923				Modifications			
Actif		Passif		Fonds spéciaux		Recettes	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
17,412,452	37	2,656,074	43	Report		3,059,930	59
10,554	75	—	—	48. Caisse de secours en cas d'accident et de maladie pour les ouvriers de la correction des eaux du Jura	Contributions des ouvriers .	272	40
				Caisse hypothécaire fr. 8,141. 25	Intérêts	480	—
				Caisse d'épargne de Nidau » 2,337. 10	Total des augmentations .	752	40
				Caisse » 76. 40			
				fr. 10,554. 75			
9,277,587	45	722,421	79	49. Fonds de l'hôpital de l'île	Produit de l'hôpital . . .	33,622	19
				<i>a. Fonds de l'hôpital</i>	Intérêts des capitaux . . .	192,700	48
				Créances hypothécaires fr. 2,740,604. 39	Fermages et loyers . . .	13,472	30
				Immeubles » 4,102,598. 92	Legs et dons	107,960	30
				Inventaire » 476,874. 80	Subventions	4,861	50
				Pharmacie de l'hôpital » 49,259. 21	Pharmacie de l'hôpital . .	7,943	58
				Etat de Berne » 1,800,000. —	Subside pour l'amortissement des déficits antérieurs .	80,000	—
				Créances courantes » 98,393. 90	Total des augmentations .	440,560	35
				Caisse, solde actif » 9,856. 23			
				Actif fr. 9,277,587. 45			
				Dépôts des malades fr. 2,049. —	Intérêts	2,993	90
				Dettes courantes » 164,110. 69	Legs et dons	—	—
				Caisse hypothécaire, compte courant » 556,262. 10	Total des augmentations .	2,993	90
				Passif fr. 722,421. 79			
				fr. 8,555,165. 66			
63,030	—	—	—	<i>b. Fonds des cures de bains</i>	Intérêts	712	50
				Caisse hypothécaire fr. 63,030. —	Subventions	781	85
					Total des augmentations .	1,494	35
15,000	—	—	—	<i>c. Fonds Bitzius</i>			
				Caisse hypothécaire fr. 15,000. —	Intérêts	872	03
					Legs et dons	615	97
					Total des augmentations .	1,488	—
18,359	30	—	—	<i>d. Fonds des cadeaux de Noël</i>			
				Caisse hypothécaire fr. 18,359. 30			
26,796,983	87	3,378,496	22	A reporter		3,507,219	59

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1924

de la fortune		Situation de la fortune au 31 décembre 1924					
Dépenses		Fonds spéciaux		Actif		Passif	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
2,147,957	32		Report	18,276,197	15	2,607,845	94
529	50	Secours et frais médicaux	48. Caisse de secours en cas d'accident et de maladie pour les ouvriers de la correction des eaux du Jura	10,777	65	—	—
529	50	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 8,527. 95				
222	90	Augmentation nette	Caisse d'épargne de Nidau » 2,208. 20				
			Caisse » 41. 50				
			fr. 10,777. 65				
1,300	—	Charges	49. Fonds de l'hôpital de l'île	9,124,078	36	311,181	35
14,202	55	Impôts	<i>a. Fonds de l'hôpital</i>				
7,326	45	Frais d'administration	Créances hypothécaires fr. 2,742,265. 44				
10,000	—	Amortissement sur les immeubles	Immeubles » 4,083,862. 27				
150,000	—	Réserve pour travaux de construction urgents	Inventaire » 492,140. 60				
			Pharmacie de l'hôpital » 46,596. 44				
182,829	—	Total des diminutions	Etat de Berne » 1,600,000. —				
257,731	35	Augmentation nette	Créances courantes » 137,145. 75				
			Caisse, solde actif » 22,067. 86				
			Actif fr. 9,124,078. 36				
			Dépôts des malades fr. 3,701. 50				
			Dettes courantes » 93,798. 75				
			Caisse hypothécaire, compte courant » 63,681. 10				
			Réserve p. travaux de construction urgents » 150,000. —				
			Passif fr. 311,181. 35				
			fr. 8,812,897. 01				
1,899	40	Subventions pour des cures	<i>b. Fonds des cures de bains</i>	63,030	—	—	—
1,094	50	Subventions diverses	Caisse hypothécaire fr. 63,030. —				
2,993	90	Total des diminutions					
1,494	35	Subventions pour des cures	<i>c. Fonds Bitzios</i>	15,000	—	—	—
1,494	35	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 15,000. —				
800	—	Cadeaux de Noël aux malades de l'hôpital	<i>d. Fonds des cadeaux de Noël</i>	19,047	30	—	—
800	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 19,047. 30				
688	—	Augmentation nette					
2,336,604	07		A reporter	27,508,130	46	2,919,027	29

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1924

Situation de la fortune au 31 décembre 1923				Modifications			
Actif		Passif		Fonds spéciaux		Recettes	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
26,796,983	87	3,378,496	22	Report		3,507,219	59
44,362	30	—	—	49. Fonds de l'hôpital de l'Île			
				<i>e. Fonds Zeerleder</i>	Intérêts	2,107	20
				Caisse hypothécaire fr. 44,362. 30	Total des augmentations .	2,107	20
100,820	—	—	—	<i>f. Fonds des viatiques</i>	Intérêts	4,788	95
				Caisse hypothécaire fr. 100,820. —	Total des augmentations .	4,788	95
11,582	05	—	—	<i>g. Fonds Isenschmid</i>	Intérêts	550	15
				Caisse hypothécaire fr. 11,582. 05	Total des augmentations .	550	15
66,034	80	—	—	<i>h. Fonds Gibollet et Imhoof</i>	Intérêts	3,136	60
				Caisse hypothécaire fr. 66,034. 80	Subventions	1,572	50
					Total des augmentations .	4,709	10
39,023	55	—	—	<i>i. Fonds Sara</i>	Dons	—	—
				Caisse hypothécaire fr. 39,023. 55	Intérêts	1,853	57
					Subventions	75	75
					Total des augmentations .	1,929	32
3,874	35	—	—	<i>k. Fonds Charles Girard-Gibollet</i>	Intérêts	184	—
				Caisse hypothécaire fr. 3,874. 35	Legs	—	—
					Total des augmentations .	184	—
116,809	85	—	—	<i>l. Fonds de roulement du Legs Lory</i>	Versement de l'hôpital de l'Île	20,000	—
				Caisse hypothécaire fr. 116,809. 85	Intérêts	5,548	37
					Total des augmentations .	25,548	37
27,179,490	77	3,378,496	22	A reporter		3,547,036	68

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1924							
de la fortune			Situation de la fortune au 31 décembre 1924				
Dépenses			Fonds spéciaux	Actif		Passif	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
2,336,604	07		Report	27,508,130	46	2,919,027	29
—	—	Secours	49. Fonds de l'hôpital de l'Île				
—	—	Total des diminutions	<i>e. Fonds Zeerleder</i>	46,469	50	—	—
2,107	20	Augmentation nette	Caisse hypothécaire fr. 46,469. 50				
2,185	10	Secours aux malades de l'hôpital	<i>f. Fonds des viatiques</i>	100,820	—	—	—
2,603	85	Subventions	Caisse hypothécaire fr. 100,820. —				
4,788	95	Total des diminutions					
500	—	Récompenses aux garde-malades	<i>g. Fonds Isenschmid</i>	11,632	20	—	—
500	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 11,632. 20				
50	15	Augmentation nette					
2,578	60	Appareils pour des malades indigents	<i>h. Fonds Gibollet et Imhoof</i>	68,165	30	—	—
2,578	60	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 68,165. 30				
2,130	50	Augmentation nette					
1,819	52	Secours aux malades	<i>i. Fonds Sara</i>	39,133	35	—	—
1,819	52	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 39,133. 35				
109	80	Augmentation nette					
—	—	Instruments et appareils	<i>k. Fonds Charles Girard-Gibollet</i>	4,058	35	—	—
—	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 4,058. 35				
184	—	Augmentation nette					
865	22	Prélèvement	<i>l. Fonds de roulement du Legs Lory</i>	122,871	35	—	—
18,621	65	Mise au concours pour travaux	Caisse hypothécaire fr. 122,871. 35				
19,486	87	Total des diminutions					
6,061	50	Augmentation nette					
2,365,778	01		A reporter	27,901,280	51	2,919,027	29

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1924

Situation de la fortune au 31 décembre 1923				Modifications			
Actif		Passif		Fonds spéciaux		Recettes	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
27,179,490	77	3,378,496	22	Report		3,547,036	68
143,751	80	—	—	50. Fonds de secours en cas d'accident et de maladie des ouvriers de l'ad- ministration forestière Caisse hypothécaire fr. 143,751. 80	Intérêts Total des augmentations .	6,806 6,806	10 10
21,590	60	—	—	51. Fonds de bibliothèque Ruppenner Caisse hypothécaire fr. 21,590. 60	Intérêts Total des augmentations .	1,019 1,019	30 30
12,455	50	—	—	52. Fonds de secours de la maison dis- ciplinaire de Trachselwald Caisse hypothécaire fr. 12,455. 50	Intérêts Contributions Total des augmentations .	591 — 591	60 — 60
2,944	90	—	—	53. Fonds de voyage de la maison d'édu- cation de Landorf Caisse hypothécaire fr. 2,944. 90	Intérêts Dons Total des augmentations .	139 225 364	85 — 85
110,657	60	—	—	54. Fonds de secours en cas d'accident des employés du pénitencier de Witzwil Caisse hypothécaire fr. 110,657. 60	Intérêts Subvention de l'établissement Total des augmentations .	5,386 3,000 8,386	80 — 80
27,470,891	17	3,378,496	22	A reporter		3,564,205	33

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1924

de la fortune		Situation de la fortune au 31 décembre 1924					
Dépenses		Fonds spéciaux		Actif		Passif	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
2,365,778	01		Report	27,901,280	51	2,919,027	29
1,215	65	Indemnités	50. Fonds de secours en cas d'accident et de maladie des ouvriers de l'administration forestière	149,342	25	—	—
1,215	65	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 149,342. 25				
5,590	45	Augmentation nette					
262	—	Entretien de la bibliothèque	51. Fonds de bibliothèque Ruppenner	22,347	90	—	—
262	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 22,347. 90				
757	30	Augmentation nette					
—	—	—	52. Fonds de secours de la maison disciplinaire de Trachselwald	13,047	10	—	—
—	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 13,047. 10				
591	60	Augmentation nette					
—	—	—	53. Fonds de voyage de la maison d'éducation de Landorf	3,309	75	—	—
—	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 3,084. 75				
364	85	Augmentation nette	Solde de compte » 225. —				
			fr. 3,309. 75				
—	—	—	54. Fonds de secours en cas d'accident des employés du pénitencier de Witzwil	119,044	40	—	—
—	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 119,044. 40				
8,386	80	Augmentation nette					
2,367,255	66		A reporter	28,208,371	91	2,919,027	29

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1924

Situation de la fortune au 31 décembre 1923				Modifications			
Actif		Passif		Fonds spéciaux		Recettes	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
27,470,891	17	3,378,496	22	Report		3,564,205	33
659,481	45	—	—	55. Fonds de secours pour les hôpitaux et les établissements de charité Caisse hypothécaire fr. 659,481. 45 Nüchtern, asile d'alcoolisés, bons de participation fr. 6,000. —	Versement prélevé sur les crédits de l'assistance publique. Intérêts	62,445 30,158	40 60
					Total des augmentations . Diminution nette	92,604 10,396	— —
37,311	65	—	—	56. Fonds de bibliothèque Zehender Caisse hypothécaire fr. 37,311. 65	Intérêts Total des augmentations .	1,772 1,772	25 25
517,251	35	—	—	57. Fonds d'assurance du bétail Caisse hypothécaire fr. 517,251. 35	Intérêts Total des augmentations .	24,569 24,569	45 45
15,711,896	35	—	—	58. Caisse d'assurance des instituteurs bernois a. III ^e section Caisse hypothécaire fr. 15,711,896. 35	Subvention de l'Etat pour pensions Subvention de l'Etat pour les assurés. Cotisations des sociétaires, finances d'entrée et cotisations supplémentaires . Intérêts Total des augmentations .	138,273 759,055 937,433 760,785 2,595,547	15 60 70 21 66
44,396,831	97	3,378,496	22	A reporter		6,278,698	69

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1924

de la fortune		Situation de la fortune au 31 décembre 1924					
Dépenses		Fonds spéciaux		Actif		Passif	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
2,367,255	66		Report	28,208,371	91	2,919,027	29
15,000	—	Maison d'éducation Grube, Niederwangen	55. Fonds de secours pour les hôpitaux et les établissements de charité	649,085	45	—	—
5,000	—	Hospice de la commune de Lenk	Caisse hypothécaire fr. 649,085. 45				
15,000	—	Direction de l'assistance sociale de la ville de Berne	Nüchtern, asile d'alcoolisés, bons de participation fr. 6,000. —				
20,000	—	Orphelinat de Belfond					
10,000	—	Etablissement « Béthesda » à Tschugg					
10,000	—	Hôpital de district de Berthoud					
10,000	—	Hospice du Mittelland à Riggisberg					
10,000	—	Hospice de l'Emmental à Frienisberg					
8,000	—	Etablissement de sourdes-muettes à Wabern					
103,000	—	Total des diminutions					
1,660	—	Entretien de la bibliothèque	56. Fonds de bibliothèque Zehender	37,423	90	—	—
1,660	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 37,423. 90				
112	25	Augmentation nette					
24,569	45	Contribution à l'assurance du bétail	57. Fonds d'assurance du bétail	517,251	35	—	—
24,569	45	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 517,251. 35				
1,243,658	70	Pensions	58. Caisse d'assurance des instituteurs bernois	16,931,739	65	—	—
84,338	70	Indemnités et restitutions aux sociétaires sortis de la caisse	a. III ^e section				
47,706	96	Frais d'administration	Caisse hypothécaire fr. 16,931,739. 65				
1,375,704	36	Total des diminutions					
1,219,843	30	Augmentation nette					
3,872,189	47		A reporter	46,343,872	26	2,919,027	29

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1924

Situation de la fortune au 31 décembre 1923				Modifications			
Actif		Passif		Fonds spéciaux		Recettes	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
44,396,831	97	3,378,496	22	Report		6,278,698	69
				58. Caisse d'assurance des instituteurs bernois			
				<i>b. II^e section</i>			
137,490	40	—	—	Caisse hypothécaire fr. 137,490. 40	Primes	268	—
					Intérêts	4,134	—
					Total des augmentations .	4,402	—
					Diminution nette	97,698	—
				<i>c. I^{re} section</i>			
—	—	—	—		Subvention de la II ^e section	2,100	—
					Total des augmentations .	2,100	—
				<i>d. Fonds de secours</i>			
200,252	30	—	—	Caisse hypothécaire fr. 200,252. 30	Subvention de la I ^{re} section	100,000	—
					Dons	3,394	55
					Intérêts	11,886	95
					Total des augmentations .	115,281	50
				59. Caisse d'assurance des maîtres des écoles moyennes			
2,619,253	25	—	—	Caisse hypothécaire fr. 2,619,253. 25	Subvention de l'Etat . . .	316,786	85
					Cotisations des sociétaires, finances d'entrée	366,163	35
					Intérêts	137,279	30
					Total des augmentations .	820,229	50
				60. Fonds Edouard-Adolphe Stein			
19,163	20	—	—	Caisse hypothécaire fr. 19,163. 20	Intérêts	910	20
					Total des augmentations .	910	20
				61. Fonds Jean Aebi			
218,665	—	—	—	Caisse hypothécaire fr. 218,665. —	Intérêts	10,386	60
					Total des augmentations .	10,386	60
				62. Legs Volz			
2,894	55	—	—	Caisse hypothécaire fr. 2,894. 55	Intérêts	137	45
					Total des augmentations .	137	45
					Diminution nette	62	55
				63. Fonds de secours en cas de dommages ou de dangers imminents causés par les éléments			
342,108	75	—	—	Caisse hypothécaire fr. 342,108. 75	Quote-part des redevances pour forces hydrauliques et émoluments de concessions	23,912	30
					Intérêts	16,250	15
					Total des augmentations .	40,162	45
47,936,659	42	3,378,496	22	A reporter		7,272,308	39

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1924

de la fortune		Situation de la fortune au 31 décembre 1924					
Dépenses		Fonds spéciaux		Actif		Passif	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
3,872,189	47		Report	46,343,872	26	2,919,027	29
		58. Caisse d'assurance des instituteurs bernois					
100,000	—	<i>b. II^e section</i>		39,792	40	—	—
2,100	—	Caisse hypothécaire fr. 39,792. 40					
102,100	—	Total des diminutions					
2,100	—	Pensions	<i>c. I^{re} section</i>	—	—	—	—
2,100	—	Total des diminutions					
15,543	80	Secours	<i>d. Fonds de secours</i>	299,990	—	—	—
			Caisse hypothécaire fr. 299,990. —				
15,543	80	Total des diminutions					
99,737	70	Augmentation nette					
85,362	85	Pensions	59. Caisse d'assurance des maîtres des écoles moyennes	3,321,956	70	—	—
22,104	20	Indemnités aux sociétaires sortis de la caisse	Caisse hypothécaire fr. 3,321,956. 70				
10,059	—	Frais d'administration					
117,526	05	Total des diminutions					
702,703	45	Augmentation nette					
—	—	—	60. Fonds Edouard-Adolphe Stein	20,073	40	—	—
—	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 20,073. 40				
910	20	Augmentation nette					
—	—	—	61. Fonds Jean Aebi	229,051	60	—	—
—	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 229,051. 60				
10,386	60	Augmentation nette					
200	—	Prix	62. Legs Volz	2,832	—	—	—
200	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 2,832. —				
—	—	—	63. Fonds de secours en cas de dommages ou de dangers imminents causés par les éléments	382,271	20	—	—
			Caisse hypothécaire fr. 382,271. 20				
—	—	Total des diminutions					
40,162	45	Augmentation nette					
4,109,659	32		A reporter	50,639,839	56	2,919,027	29

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1924								
Situation de la fortune au 31 décembre 1923					Modifications			
Actif		Passif		Fonds spéciaux		Recettes		
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	
47,936,659	42	3,378,496	22	Report		7,272,308	39	
83,193	65	—	—	64. Fonds pour prévenir et combattre la tuberculose	Dépôt.	7,697	70	
				Caisse hypothécaire fr. 83,193. 65	Intérêts	3,951	65	
					Total des augmentations .	11,649	35	
133,033	50	—	—	65. Legs Lory de l'asile d'aliénés de la Waldau	Intérêts	4,775	30	
				Caisse hypothécaire fr. 133,033. 50	Total des augmentations .	4,775	30	
					Diminution nette.	65,224	70	
142,755	50	—	—	66. Fonds cantonal pour la lutte contre le phylloxéra	Subvention de la Confédération	17,285	25	
				Caisse hypothécaire fr. 142,755. 50	Subvention de l'Etat . . .	10,000	—	
					Contributions des proprié- taires de vignes	5,914	82	
					Intérêts	6,678	25	
					Total des augmentations .	39,878	32	
37,597	20	—	—	67. Fonds du Technicum de Bienne	Intérêts	1,785	90	
				Caisse hypothécaire fr. 37,597. 20	Total des augmentations .	1,785	90	
66,437	20	—	—	68. Fonds bernois de patronage	Intérêts	3,014	—	
				Caisse hypothécaire fr. 66,017. 50	Prélèvement sur la dime de l'alcool	—	—	
				Solde actif » 419. 70	Dons	—	—	
				fr. 66,437. 20	Total des augmentations .	3,014	—	
					Diminution nette	2,238	30	
13,293	15	—	—	69. Fondation du Lœtschberg	Intérêts	441	40	
				Caisse hypothécaire fr. 9,293. 15	Total des augmentations .	441	40	
				Valeurs » 4,000. —				
				fr. 13,293. 15				
48,412,969	62	3,378,496	22	A reporter		7,333,852	66	

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1924

de la fortune		Situation de la fortune au 31 décembre 1924					
Dépenses		Fonds spéciaux		Actif		Passif	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
4,109,659	32		Report	50,639,839	56	2,919,027	29
—	—	—					
—	—	Total des diminutions Augmentation nette	64. Fonds pour prévenir et combattre la tuberculose Caisse hypothécaire fr. 94,843. —	94,843	—	—	—
11,649	35						
70,000	—	Contribution aux frais de construction de maisons pour surveillants	65. Legs Lory de l'asile d'aliénés de la Waldau Caisse hypothécaire fr. 67,808. 80	67,808	80	—	—
70,000	—	Total des diminutions					
34,550	50	Subsides pour la reconstruc- tion des vignes	66. Fonds cantonal pour la lutte contre le phylloxéra Caisse hypothécaire fr. 148,083. 32	148,083	32	—	—
34,550	50	Total des diminutions					
5,327	82	Augmentation nette					
1,785	90	Versement au Technicum de Bienne	67. Fonds du Technicum de Bienne Caisse hypothécaire fr. 37,597. 20	37,597	20	—	—
1,785	90	Total des diminutions					
5,252	30	Secours	68. Fonds bernois de patronage Caisse hypothécaire fr. 64,031. 50 Solde actif » 167. 40 fr. 64,198. 90	64,198	90	—	—
5,252	30	Total des diminutions					
—	—	Amortissement sur valeurs	69. Fondation du Lœtschberg Caisse hypothécaire fr. 9,734. 55 Valeurs » 4,000. — fr. 13,734. 55	13,734	55	—	—
—	—	Total des diminutions					
441	40	Augmentation nette					
4,221,248	02		A reporter	51,066,105	33	2,919,027	29

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1924

Situation de la fortune au 31 décembre 1923								Modifications	
Actif		Passif		Fonds spéciaux				Recettes	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.					Fr.	Ct.
48,412,969	62	3,378,496	22	Report				7,333,852	66
111,303	75	—	—	70. Fondation Walther Munzinger		Dons		225	—
				Valeurs fr. 22,500. —		Intérêts		5,225	35
				Caisse hypothécaire » 88,803. 75		Total des augmentations .		5,450	35
				fr. 111,303. 75					
6,940,262	30	—	—	71. Caisse de prévoyance des fonctionnaires, employés et ouvriers de l'Etat		Cotisations des fonctionnaires, employés et ouvriers		895,238	10
				<i>a. Caisse d'invalidité</i>		Contributions de l'Etat . .		993,351	50
				Caisse hypothécaire fr. 6,940,262. 30		Intérêts		347,791	65
						Total des augmentations .		2,236,381	25
133,423	30	—	—	<i>b. Caisse d'épargne</i>		Dépôts des sociétaires . . .		39,029	65
				Caisse hypothécaire fr. 133,423. 30		Dépôts de l'Etat		30,463	85
						Intérêts		7,874	90
						Total des augmentations .		77,368	40
57,009	10	—	—	<i>c. Fonds de secours</i>		Contributions diverses . .		25	—
				Caisse hypothécaire fr. 57,009. 10		Intérêts		2,664	10
						Total des augmentations .		2,689	10
302,615	25	—	—	72. Fonds Théodore Kocher de l'Institut de recherches biologiques		Intérêts		12,006	45
				Valeurs fr. 208,608. 70		Total des augmentations .		12,006	45
				Caisse hypothécaire » 94,006. 55					
				fr. 302,615. 25					
25,074	10	—	—	73. Fonds Dr Spirig		Intérêts		1,142	95
				Caisse hypothécaire fr. 21,074. 10		Total des augmentations .		1,142	95
				Valeurs » 4,000. —					
				fr. 25,074. 10					
55,982,657	42	3,378,496	22	A reporter				9,668,891	16

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1924

de la fortune		Situation de la fortune au 31 décembre 1924					
Dépenses		Fonds spéciaux		Actif		Passif	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
4,224,248	02		Report	51,066,105	33	2,919,027	29
5,000	—	Contribution aux frais de la Faculté de théologie catholique	70. Fondation Walther Munzinger	111,754	10	—	—
5,000	—	Total des diminutions	Valeurs fr. 22,500. —				
450	35	Augmentation nette	Caisse hypothécaire » 89,254. 10				
			fr. 111,754. 10				
956,523	80	Rentes	71. Caisse de prévoyance des fonctionnaires, employés et ouvriers de l'Etat	8,125,615	60	—	—
85,359	75	Indemnités aux sociétaires sortis de la caisse	a. Caisse d'invalidité				
7,812	50	Indemnités uniques	Caisse hypothécaire fr. 8,125,615. 60				
1,331	90	Secours					
1,051,027	95	Total des diminutions					
1,185,353	30	Augmentation nette					
31,438	30	Remboursements	b. Caisse d'épargne	179,653	40	—	—
			Caisse hypothécaire fr. 179,653. 40				
31,138	30	Total des diminutions					
46,230	10	Augmentation nette					
2,075	—	Secours	c. Fonds de secours	57,623	20	—	—
			Caisse hypothécaire fr. 57,623. 20				
2,075	—	Total des diminutions					
614	10	Augmentation nette					
3,000	—	Prix	72. Fonds Théodore Kocher de l'Institut de recherches biologiques	311,621	70	—	—
—	—	Frais d'administration	Valeurs fr. 285,108. 70				
3,000	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire » 26,513. —				
9,006	45	Augmentation nette	fr. 311,621. 70				
600	—	—	73. Fonds Dr Spirig	25,617	05	—	—
600	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 21,617. 05				
542	95	Augmentation nette	Valeurs » 4,000. —				
			fr. 25,617. 05				
5,314,089	27		A reporter	59,877,990	38	2,919,027	29

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1924

Situation de la fortune au 31 décembre 1923				Modifications			
Actif		Passif		Fonds spéciaux		Recettes	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
55,982,657	42	3,378,496	22	Report		9,668,891	16
908,325	25	—	—	74. Caisse de retraite pour les maîtresses de couture du canton de Berne	Subvention de l'Etat pour pensions	5,416	35
				Caisse hypothécaire fr. 908,325. 25	Subvention de l'Etat pour les assurés	58,475	20
					Cotisations des sociétaires, finances d'entrée et cotisations supplémentaires .	79,113	95
					Intérêts	45,279	75
					Dons	117	45
					Total des augmentations .	188,402	70
5,309	10	—	—	75. Legs Dr K. A. Lingner	Intérêts	252	15
				Caisse hypothécaire fr. 5,309. 10	Total des augmentations .	252	15
				Valeurs M. 100,000. —			
1,047	50	—	—	76. Fonds Hallwil de la Chancellerie d'Etat	Intérêts	49	75
				Caisse hypothécaire fr. 1,047. 50	Total des augmentations .	49	75
120,000	—	—	—	77. Fonds cantonal de solidarité	Intérêts	9,113	40
				Caisse hypothécaire fr. 120,000. —	Versement	283,527	85
					Total des augmentations .	292,641	25
10,000	—	—	—	78. Fonds de secours en cas d'accident des employés du pénitencier de Thorberg	Intérêts	475	—
				Caisse hypothécaire fr. 10,000. —	Versement	1,000	—
					Total des augmentations .	1,475	—
57,027,339	27	3,378,496	22	Somme totale de l'actif et du passif	Somme totale des augmen-		
		53,648,843	05	Actif net	tations	10,151,712	01

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1924

de la fortune			Situation de la fortune au 31 décembre 1924					
Dépenses			Fonds spéciaux		Actif		Passif	
Fr.	Ct.				Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
5,314,089	27			Report	59,877,990	38	2,919,027	29
86,424	—	Pensions	74. Caisse de retraite pour les maîtresses		992,981	85	—	—
11,405	10	Indemnités et restitutions aux	de couture du canton de Berne					
		sociétaires sortis de la Caisse	Caisse hypothécaire fr. 992,981. 85					
5,917	—	Frais d'administration						
103,746	10	Total des diminutions						
84,656	60	Augmentation nette						
—	—	—	75. Legs Dr K. A. Lingner		5,561	25	—	—
—	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 5,561. 25					
252	15	Augmentation nette	Valeurs M. 100,000. —					
—	—	Prélèvement	76. Fonds Hallwil de la Chancellerie d'Etat		1,097	25	—	—
—	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 1,097. 25					
49	75	Augmentation nette						
—	—	—	77. Fonds cantonal de solidarité		412,641	25	—	—
—	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 412,641. 25					
292,641	25	Augmentation nette						
—	—	—	78. Fonds de secours en cas d'accident des		11,475	—	—	—
—	—	Total des diminutions	employés du pénitencier de Thorberg					
1,475	—	Augmentation nette	Caisse hypothécaire fr. 11,475. —					
5,417,835	37	Somme totale des diminu-	Somme totale de l'actif et du passif .		61,301,746	98	2,919,027	29
4,733,876	64	tions	Actif net				58,382,719	69
		Augmentation nette						

Le présent compte d'Etat pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 1924 est conforme aux comptes approuvés des administrations et des caissiers et aux registres du contrôle des finances.

Berne, le 23 avril 1925.

Le contrôleur des finances,
E. Jung.

RAPPORT

CONCERNANT

LES COMPTES DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES DE L'ÉTAT DE BERNE

PENDANT L'EXERCICE 1924.

Monsieur le Directeur des finances,

La fortune nette de l'Etat de Berne, qui au 1er janvier 1924 était de fr. 53,523,988.13, a augmenté en 1924 de fr. 681,642.21 et elle accuse à la fin de l'année fr. 54,205,630.34. Cette fortune se décompose comme

suit: Actif fr. 403,646,879.55; passif fr. 349,441,249.21. L'actif et le passif ont diminué, le premier, de fr. 481,713.13 et, le second, de fr. 1,163,355.34, d'où l'augmentation de fortune nette mentionnée ci-dessus.

I. Compte de la fortune nette.

Pages 7 à 86.

A. Compte de profits et pertes.

L'augmentation de la fortune nette indiquée ci-haut, de fr. 681,642.21, provient des modifications suivantes:

<i>Augmentations :</i>	
<i>Administration courante :</i>	
Recettes	fr. 139,888,276. 09
<i>Forêts :</i>	
Cession de droits	„ 550. —
Relèvements de la valeur estimative	„ 10,165. —
<i>Domaines :</i>	
Plus-values de ventes	„ 40,275. —
Infériorités de prix d'achat	„ 25,452. —
Relèvements de la valeur estimative (constructions neuves)	„ 1,852,520. —
Amortissement des emprunts	„ 1,589,000. —
Amortissement sur le solde de compte de l'administration courante	„ 1,350,658. 11
<i>Inventaire du mobilier :</i>	
Augmentations	„ 101,577. 35
Total des augmentations	<u>fr. 144,858,473. 55</u>

Diminutions :

<i>Administration courante :</i>	
Dépenses	fr. 141,073,307. 99
<i>Forêts :</i>	
Moins-values de ventes	„ 60. —
Achats de droits	„ 100. —
Réductions de la valeur estimative	„ 3,160. —
<i>Domaines :</i>	
Moins-values de domaines vendus	„ 24,476. 90
Excédents de prix d'achat	„ 94,890. 30
Achats de droits	„ 375. —
Réductions de la valeur estimative	„ 1,343,670. —
Cession du Chœur de l'église de Riggisberg	„ 6,700. —
<i>Caisse des domaines :</i>	
Améliorations foncières	„ 3,500. —
<i>Fonds d'amortissement des chemins de fer :</i>	
Versement	„ 1,000,000. —
<i>Amortissement d'avances pour constructions</i>	
	„ 11,527. 10
A reporter	fr. 143,567,767. 29

	Report	fr. 143,567,767. 29
<i>Amortissement sur l'avance de la caisse de l'Etat à l'administration courante</i>	„	589,000. —
<i>Inventaire du mobilier :</i>		
<i>Diminutions</i>	„	26,064. 05
<i>Total des diminutions</i>	fr.	144,176,831. 34
<i>Augmentation nette, comme ci-dessus</i>	fr.	681,642. 21
savoir :		
<i>Augmentation résultant de rectifications selon l'art. 31 de la loi du 21 juillet 1872</i>	fr.	1,866,674. 11
<i>Diminution résultant de l'excédent de dépenses de l'administration courante</i>	„	1,185,031. 90
<i>Augmentation nette</i>	fr.	681,642. 21

L'amortissement sur l'avance de la Caisse de l'Etat à l'administration courante a eu lieu au moyen des remboursements d'emprunts qui n'ont pas été employés pour la constitution du fonds d'amortissement des chemins de fer; l'amortissement sur le solde de compte de l'administration courante, en outre, avec la somme de fr. 761,658. 11 résultant des quotes-parts de l'impôt de guerre et de l'impôt sur les bénéfices de guerre touchées par le canton en 1924.

B. Compte de l'administration courante.

Pages 10 à 85.

Les comptes de l'administration courante se présentent ainsi qu'il suit:

<i>Dépenses brutes</i>	fr.	141,073,307. 99
<i>Recettes brutes</i>	„	139,888,276. 09
<i>Excédent des dépenses</i>	fr.	1,185,031. 90

ou, si l'on ne considère que les recettes et dépenses nettes des différents services de l'administration:

<i>Dépenses</i>	fr.	58,419,860. 18
<i>Recettes</i>	„	57,234,828. 28
<i>Excédent des dépenses</i>	fr.	1,185,031. 90

Le budget prévoyait:

<i>Dépenses nettes</i>	fr.	58,909,225. —
<i>Recettes nettes</i>	„	51,309,505. —
<i>Excédent des dépenses</i>	fr.	7,599,720. —

Mais le compte accuse:

<i>Recettes en plus</i>	fr.	5,925,323. 28
<i>Dépenses en moins</i>	„	489,364. 82

ce qui donne un *résultat meilleur* que les prévisions de fr. **6,414,688. 10**

Les différences entre les recettes et dépenses effectives et celles qui étaient prévues au budget portent sur les chapitres suivants:

Recettes en plus :	
XXXII. <i>Impôts directs</i>	fr. 2,904,177. 30
XXV. <i>Emoluments</i>	„ 1,017,946. 55
XX. <i>Caisse de l'Etat</i>	„ 533,883. 52
XXIV. <i>Timbre</i>	„ 511,903. 17
XXX. <i>Part au produit du monopole de l'alcool</i>	„ 337,758. 50
XVIII. <i>Caisse hypothécaire</i>	„ 223,886. 60
XV. <i>Forêts domaniales</i>	„ 148,115. 14
XXXI. <i>Taxe militaire</i>	„ 93,422. 02
XXVI. <i>Taxes des successions et donations</i>	„ 70,328. —
XVI. <i>Domaines</i>	„ 51,444. 38
XXIII. <i>Régie des sels</i>	„ 46,118. 90
XXVIII. <i>Patentes d'auberges et permis de vente des spiritueux</i>	„ 30,915. 91
XXVII. <i>Redevances pour concessions hydrauliques</i>	„ 20,958. 10
XXI. <i>Amendes et confiscations</i>	„ 7,323. 10
XXII. <i>Régales de la chasse, de la pêche et des mines</i>	„ 3,510. 19
<i>Total des recettes en plus</i>	fr. 6,001,391. 38

Recettes en moins :	
XXX. <i>Part au bénéfice de la Banque nationale</i>	fr. 76,068. 10

Dépenses en moins :	
III ^b . <i>Police</i>	fr. 436,458. 51
XII. <i>Finances</i>	„ 270,924. 56
IX ^b . <i>Affaires sanitaires</i>	„ 197,482. 88
IV. <i>Affaires militaires</i>	„ 96,166. 35
V. <i>Cultes</i>	„ 36,214. 60
XIII. <i>Agriculture</i>	„ 28,749. 35
XIV. <i>Forêts</i>	„ 11,231. 35
VII. <i>Affaires communales</i>	„ 1,012. 10
<i>Total des dépenses en moins</i>	fr. 1,078,239. 70

Dépenses en plus :	
VI. <i>Instruction publique</i>	fr. 122,463. 76
VIII. <i>Assistance publique</i>	„ 118,619. 36
X. <i>Travaux publics</i>	„ 100,442. 82
XI. <i>Emprunts</i>	„ 92,045. 55
II. <i>Administration judiciaire</i>	„ 82,558. 85
I. <i>Administration générale</i>	„ 23,616. 73
IX ^a . <i>Economie publique</i>	„ 18,993. 46
III ^a . <i>Justice</i>	„ 14,426. 05
XVII. <i>Caisse des domaines</i>	„ 11,011. 50
XXXIII. <i>Imprévu</i>	„ 4,696. 80
<i>Total des dépenses en plus</i>	fr. 588,874. 88

<i>Recettes en plus</i>	fr. 6,001,391. 38
<i>Recettes en moins</i>	„ 76,068. 10
<i>Dépenses en moins</i>	fr. 1,078,239. 70
<i>Dépenses en plus</i>	„ 588,874. 88
<i>Résultat meilleur</i>	fr. 6,414,688. 10

Le compte a été grevé en plus de fr. 1,397,836. 16 pour des dépenses qui ne figuraient pas au budget, savoir: *Intérêts des papiers-valeurs repris de la Banque cantonale*, conformément à la décision du Grand Conseil du 24 septembre 1924, fr. 992,116. 10; *subvention en faveur de l'Exposition des arts et des métiers, à Berthoud*,

fr. 50,000. —, achat de mobilier pour l'école normale de Thoun, l'école d'agriculture de Langenthal et l'école d'horticulture d'Oeschberg fr. 140,428. 06, subventions à l'hôpital de l'Ile, élevées par suite de la convention du 19 novembre 1924, fr. 215,292. —. Si, malgré ces excédents de dépenses, le déficit n'a pas été plus considérable qu'il n'était prévu, on le doit non seulement à des recettes plus fortes, notamment aux chapitres *impôts directs*, *émoluments*, *Caisse de l'Etat* et *timbre*, ainsi qu'au versement inattendu d'une part au *bénéfice du monopole de l'alcool*, mais aussi à des dépenses considérablement moins élevées de diverses administrations. La réserve pour impôts à éliminer a été de nouveau dotée de fr. 2,000,000. —; il faut néanmoins dire maintenant déjà que les versements dans cette réserve devront, à l'avenir, être plus importants encore. Pour les frais de l'*assistance-chômage*, l'administration courante a été grevée de la somme budgétée, soit fr. 500,000. —. Tout en appréciant ainsi qu'il convient le résultat meilleur du compte, on ne peut négliger le fait que le déficit est encore tel que la situation financière continue d'exiger la plus grande attention.

Les comptes de 1924 diffèrent de ceux de l'année dernière comme suit:

<i>Recettes en moins:</i>	
XXXII. <i>Impôts directs</i>	fr. 1,500,893. 56
XX. <i>Caisse de l'Etat</i>	„ 1,026,255. 44
XXVI. <i>Taxes des successions et donations</i>	„ 175,716. 36
XXX. <i>Part au bénéfice de la Banque nationale</i>	„ 68,501. 30
XXXI. <i>Taxe militaire</i>	„ 1,696. 84
XXI. <i>Amendes et confiscations</i>	„ 524. 40
Total des recettes en moins	fr. 2,773,587. 90
<i>Recettes en plus:</i>	
XIX. <i>Banque cantonale</i>	fr. 400,000. —
XXIX. <i>Part du produit du monopole de l'alcool</i>	„ 337,758. 50
XXIV. <i>Timbre</i>	„ 282,196. 27
XXV. <i>Emoluments</i>	„ 234,277. 17
XV. <i>Forêts domaniales</i>	„ 105,479. 74
XXIII. <i>Régie des sels</i>	„ 28,705. 06
XVI. <i>Domaines</i>	„ 27,764. 47
XXVII. <i>Redevances pour concessions hydrauliques</i>	„ 18,218. 90
XVIII. <i>Caisse hypothécaire</i>	„ 8,913. 61
XXII. <i>Régales de la chasse, de la pêche et des mines</i>	„ 5,244. 58
XXVII. <i>Patentes d'auberges et permis de vente des spiritueux</i>	„ 4,354. 95
Total des recettes en plus	fr. 1,452,913. 25
<i>Dépenses en moins:</i>	
XXXIII. <i>Imprévu</i>	fr. 1,822,758. 62
IX ^b . <i>Affaires sanitaires</i>	„ 576,801. 78
III ^b . <i>Police</i>	„ 302,503. 18
XII. <i>Finances</i>	„ 191,262. 01
XIII. <i>Agriculture</i>	„ 161,337. 74
VIII. <i>Assistance publique</i>	„ 83,839. 44
II. <i>Administration judiciaire</i>	„ 17,714. 79
I. <i>Administration générale</i>	„ 8,089. —
IV. <i>Affaires militaires</i>	„ 3,960. 85
III ^a . <i>Justice</i>	„ 357. 44
Total des dépenses en moins	fr. 3,168,624. 85

Dépenses en plus:

XI. <i>Emprunts</i>	fr. 262,837. 60
X. <i>Travaux publics</i>	„ 128,059. 60
VI. <i>Instruction publique</i>	„ 121,742. 11
IX ^a . <i>Economie publique</i>	„ 65,983. 75
XVII. <i>Caisse des domaines</i>	„ 10,394. 35
V. <i>Cultes</i>	„ 3,863. 75
XIV. <i>Forêts</i>	„ 1,978. 12
VII. <i>Affaires communales</i>	„ 475. 15
Total des dépenses en plus	fr. 595,334. 43

Dépenses en moins fr. 3,168,624. 85

Dépenses en plus „ 595,334. 43

fr. 2,573,290. 42

Recettes en moins fr. 2,773,587. 90

Recettes en plus „ 1,452,913. 25

„ 1,320,674. 65

Résultat meilleur en 1924

fr. 1,252,615. 77

Ce résultat provient de ce que les facteurs influençant favorablement les comptes l'ont emporté sur les facteurs défavorables. Les recettes en moins des *impôts directs* et de la *Caisse de l'Etat* s'expliquent aisément. En 1923, en effet, l'impôt additionnel de la ville de Berne avait été porté en compte pour deux exercices; si l'on considère cette circonstance, on voit qu'en réalité les impôts directs n'ont pas produit moins en 1924 qu'en 1923, mais davantage au contraire. Les recettes en moins de la Caisse d'Etat, d'autre part, résultent de ce que les comptes de 1924 ont dû être grevés des intérêts à loyer pour les papiers-valeurs repris de la Banque cantonale par la Caisse de l'Etat.

On trouvera ci-après des renseignements plus précis concernant les différences entre le budget et le compte. Quant aux dépassements de crédit, ils font l'objet d'un rapport spécial au Grand Conseil.

I. Administration générale.

Les frais de l'administration générale dépassent les crédits de fr. 23,616. 73. Les rubriques suivantes accusent des dépenses en plus: *Crédit du Conseil-exécutif* fr. 6,906. 23, *Chancellerie d'Etat* fr. 17,589. 40, *préfets* fr. 3,115. 70 et *secrétariats de préfecture* fr. 20,105. 20. Accusent des économies les rubriques: *Grand Conseil* fr. 4,042. 75, *conseillers aux Etats* fr. 2,338. — et *Feuille officielle allemande*, fr. 11,935. 95. Pour la *Feuille officielle du Jura*, on a réalisé au lieu de la dépense nette prévue de fr. 500. — une *recette nette* de fr. 5,284. 10. Des dépassements de crédit se sont produits aux rubriques spéciales: *traitements des fonctionnaires de la Chancellerie d'Etat* fr. 233. 45, *traitements des employés du même service* fr. 1,301. 70, *imprimés* fr. 17,820. 80, *indemnités des vice-préfets* fr. 2,397. 60, *frais de bureau des préfets* fr. 1,629. 95, *traitements des secrétaires de préfecture* fr. 184. 80, *frais de bureau de ces fonctionnaires* fr. 4,535. 95 et *traitements des employés des secrétariats de préfecture* fr. 17,136. 20. Comparativement à l'année précédente, les frais nets de l'administration générale sont inférieurs de fr. 8,089. —. Les dépenses pour le Grand Conseil et celles imputées sur le crédit du Conseil-exécutif et celles des secrétariats de préfecture ont augmenté, tandis que celles de la Chancellerie d'Etat, des deux Feuilles officielles et des préfets ont diminué.

II. Administration judiciaire.

Quoique inférieures de fr. 17,714. 79 à celles de l'année 1923, les dépenses de ce chapitre excèdent pour 1924 les crédits d'une somme de fr. 82,558. 85. Ont exigé plus qu'il n'était prévu les rubriques: *Tribunaux de district* fr. 5,959. 55, *greffes de tribunal* fr. 4,505. 20, *offices de poursuites et faillites* fr. 102,161. — et *Tribunal administratif* fr. 8,051. 95; par contre, il a été réalisé ailleurs des économies plus ou moins importantes. Les rubriques ont accusé des dépassements: *Frais de bureau du greffe de la cour suprême*, des *tribunaux et greffes des tribunaux de district* et du *Tribunal administratif*, en tout fr. 18,054. 15; *service, chauffage et éclairage du Palais de justice* fr. 3,088. 95, *indemnités des juges et des suppléants des tribunaux de district* fr. 2,818. 60; *indemnités des remplaçants des greffiers des tribunaux* fr. 914. 05, *traitements des agents de poursuites* fr. 74,113. 80, *traitements des employés des offices des poursuites* fr. 15,164. 85, *registres et formules* fr. 6,485. 60, *traitements des employés du Tribunal administratif* fr. 6,655. 60 et *indemnités des membres de ce tribunal* fr. 1,288. 20. Les excédents des dépenses des employés auxiliaires des offices des poursuites qui figurent dans la rubrique XXV, A. 3 sont plus que compensés par des recettes supérieures.

IIIa. Justice.

Les *frais de justice* ont grevé les comptes de fr. 14,576. 70 de plus que l'on ne prévoyait. A cela se sont ajoutés des dépassements de crédit aux rubriques *frais de bureau de la direction de la justice* fr. 1,750. 10, *frais de bureau et de déplacement de l'inspectorat* fr. 1,799. 90 et *examens d'apprentis* fr. 547. 80. Grâce à des économies sur d'autres rubriques, le crédit général n'a été dépassé que de fr. 14,426. 05. Comparées à celles de 1923, les dépenses présentent dans l'ensemble une réduction de fr. 357. 44.

IIIb. Police.

Comparées aux chiffres du budget, les dépenses moindres sont ici de fr. 436,458. 51 et par rapport à l'année dernière, également inférieures de fr. 302,503. 08. Ce résultat meilleur provient de ce que les *établissements pénitentiaires*, au lieu du déficit prévu de fr. 173,000. —, ont accusé des recettes nettes de fr. 60,317. 74, et, en outre, du fait qu'au chapitre *frais de justice et de police* les recettes nettes budgétées à fr. 2,000. — ont atteint fr. 115,161. 72. Il y a au surplus eu des économies sur les crédits de la *police des passeports et des étrangers* fr. 4,767. 30, du *corps de police* fr. 41,761. — et des *prisons* fr. 34,128. 70. Les différences entre le budget et les dépenses effectives dans les divers établissements pénitentiaires se présentent comme suit: *Thorberg* au lieu de fr. 30,000. — de dépenses nettes, un produit net de fr. 995. 35; *St-Jean-Anet*, dépenses en moins fr. 34,628. 54; *Witzwil*, recettes en plus fr. 188,275. 03, *Trachselwald-Montagne de Diesse*, dépassement de fr. 20,851. 93, dont fr. 9,883. 57 pour des constructions et aménagements; *Hindelbank*, dépenses en moins fr. 270. 75. La plus-value de recettes du chapitre *frais de justice et de police* provient en majeure partie des *remboursements de frais et émoluments* qui ont été supérieurs de fr. 118,049. 44, et des *frais des chambres de conciliation*, demeurés de fr. 25,546. 15 en-dessous des prévisions. Il s'est produit des dépassements de

crédit aux rubriques *police des passeports et des étrangers* fr. 732. 85, *loyers du corps de police* fr. 13,491. 25; *indemnités de logement et de mobilier* fr. 2,026. 55; *soins médicaux* fr. 3,757. 85; *frais divers d'administration* fr. 427. 30; *frais de police criminelle* fr. 14,064. 82 et *frais de police* fr. 10,764. 80. Le recul de dépenses relativement à 1923 concerne surtout les chapitres *établissements pénitentiaires* fr. 154,204. 64, *corps de police* fr. 70,670. 95 et *frais de justice et de police* fr. 66,716. 89.

IV. Affaires militaires.

Les dépenses sont exactement égales aux chiffres budgétés ou elles se meuvent dans le cadre des crédits, exception faite de trois rubriques de l'*administration des casernes* et des *loyers* (G. 5). Les dépenses de la rubrique *habillement, armement personnel et équipement* sont restées inférieures aux prévisions de fr. 43,047. 55. La *confection des effets d'habillement et d'équipement des troupes* a donné une recette nette inattendue de fr. 39,687. 25 et la *vente de matériel de guerre cantonal* a produit fr. 1,126. 70 de plus. Sur le crédit total, on a réalisé fr. 96,166. 35 d'économies et dépensé fr. 3,960.85 de moins qu'en 1923.

V. Cultes.

Les dépenses ont dépassé celles de 1923 de fr. 3,863. 75, mais elles restent de fr. 36,214. 60 au-dessous du crédit global. Les *traitements* ont exigé moins que l'on n'avait prévu, excepté ceux des *chanoines bernois*, qui ont subi une augmentation de fr. 400. —. Les rubriques *pensions de retraite* et *frais de bureau*, de même, accusent des dépassements de fr. 525. — et fr. 272. 85.

VI. Instruction publique.

La convention passée le 19 novembre 1923 avec la corporation de l'hôpital de l'Ile élève la *subvention* due à cet établissement par l'Etat pour les *cliniques* et l'*indemnité pour lits gratuits dans les cliniques* de fr. 215,292. — par rapport au budget. D'autre part, le compte *achat de mobilier à l'école normale de Thoun*e a été grevé d'une dépense imprévue de fr. 49,933. 50. Sans ces frais, le budget de l'instruction publique eût bouclé avec un reliquat actif de fr. 142,761. 74, tandis qu'il y a un excédent de dépenses de fr. 122,467. 76. Les dépenses en plus affectent les chapitres suivants: *Université* fr. 206,520. 57, *écoles moyennes* fr. 41,683. 95 et *écoles normales* fr. 48,385. 12. Marquant en revanche des *dépenses en moins*: *frais d'administration de la Direction et du synode scolaire* fr. 2,764. 99, et *école primaire* fr. 171,437. 65. Les dépenses des rubriques *institutions de sourds-muets* et *encouragements aux beaux-arts* ont été à peu près égales aux chiffres du budget. Les rubriques dans lesquelles le crédit a été dépassé sont: *synode scolaire* fr. 477. 40, *traitements des professeurs et privat-docents* fr. 17,908. 40, *traitements des employés de l'Université* fr. 3,607. 15, *Jardin botanique* fr. 5,195. 91, *subvention pour les cliniques de l'hôpital de l'Ile* fr. 210,000. —, *indemnités pour lits gratuits dans les cliniques* fr. 5,292. —, *école cantonale de Porrentruy*, *subvention* fr. 6,600. —, *subventions de l'Etat aux progymnases et écoles secondaires* fr. 59,508. 50, *inspections* fr. 1,750. —, *caisse d'assurance des maîtres aux écoles moyennes*, *subside*, fr. 723. 90, *inspecteurs d'écoles primaires* fr. 1,861. —, *enseignement des travaux manuels* fr. 2,239. 75, *remplacement de maîtres astreints*

au service militaire fr. 3,061. —, école normale de Thoune fr. 60,848. 05, pensions de maîtres d'école normale fr. 6,250. — et institution des sourds-muets de Münchenbuchsee fr. 131. 91. Certaines rubriques accusent en revanche des économies, entre autres: matériel d'enseignement et établissements subsidiaires fr. 10,748. 69, frais d'administration de l'Université fr. 16,973. 90, subventions aux écoles moyennes supérieures fr. 21,537. 75, contributions aux traitements des maîtres primaires fr. 41,940. 80, pensions de retraite fr. 10,362. 50, Caisse d'assurance, subsides fr. 13,953. 60, remplacement d'instituteurs malades fr. 24,700. — et école normale de Hofwil fr. 7,815. 50. On a pu affecter d'une manière imprévue pour l'enseignement de l'économie domestique fr. 13,383. —, imputés sur la dîme de l'alcool, et en outre fr. 1,000. — pour la lutte contre l'alcoolisme. Le bénéfice net de la Librairie scolaire est resté au-dessous du budget de fr. 22,141. 15. Comparés aux dépenses de 1923, les frais de l'instruction publique sont en augmentation de fr. 121,742. 11. Sont plus fortes, les dépenses de l'Université, des écoles moyennes, des écoles primaires et des écoles normales. Les frais d'administration de la Direction et du Synode scolaire, des établissements de sourds-muets et des beaux-arts sont en revanche en diminution.

VII. Affaires communales.

Ce service a dépensé fr. 1,012. 10 de moins que ne prévoyait le budget, par des économies sur les frais de bureau.

VIII. Assistance publique.

En comparaison de l'année dernière, les dépenses totales sont inférieures de fr. 83,839. 44. Tous les chapitres principaux du compte participent à cette diminution, sauf les suivants: commission et inspecteurs de l'assistance publique et maisons cantonales d'éducation, où les dépenses ont augmenté. Pour l'assistance des indigents, les dépenses en moins sont de fr. 84,728. 55, toujours comparativement à l'exercice précédent. Le compte de 1924 dépasse le crédit global de fr. 118,574. 36. En dehors de l'assistance des indigents, pour laquelle les frais ont dépassé le crédit de fr. 122,246. 38, d'autres rubriques encore accusent des dépenses en plus des prévisions: commission et inspecteurs fr. 1,906. 60, maisons d'éducation des districts et privées fr. 100. — et maisons cantonales d'éducation fr. 4,987. 33. Les dépenses en plus des inspecteurs concernent exclusivement les frais de déplacement, celles des maisons cantonales d'éducation l'établissement d'Aarwangen. Pour les bourses d'apprentissage on a dépensé fr. 6,948. 40, pour l'assistance à des malades étrangers fr. 10,069. 30 de moins que l'on n'avait prévu au budget. En faveur des mesures propres à combattre l'alcoolisme on a pu dépenser fr. 42,765. —, tandis que le budget ne prévoyait aucun crédit. On a versé à neuf établissements une somme totale de fr. 103,000. — sur le fonds de secours pour les hôpitaux et établissements de charité.

IX^a. Economie publique.

La subvention de fr. 50,000. — à l'exposition des arts et des métiers de Berthoud n'était pas prévue au budget. Il y a au surplus des dépassements aux rubriques: bourses fr. 720. —, frais du musée des arts et des métiers (par suite de la diminution de la subvention fédérale) fr. 2,623. 69, école des postes fr. 524. — et frais

d'inspection des vérificateurs fr. 470. 30. Pour le reste, les dépenses sont égales aux crédits, ou moindres, de sorte que le dépassement du crédit général se réduit à fr. 18,993. 46. Comparativement à 1923, il y a une augmentation des dépenses de fr. 65,983. 75. De cette somme fr. 50,000. — concernent, comme on l'a dit, l'exposition de Berthoud. Pour les mesures propres à combattre l'alcoolisme, on a pu disposer de fr. 26,760. —.

IX. Affaires sanitaires.

Au chapitre service sanitaire en général, il y a eu, au lieu des fr. 6,000. — de dépenses prévues, fr. 16,932. 65 de recettes nettes. En outre, pour les subventions aux hôpitaux de district, le compte a été allégé de fr. 112,414. 80 par suite de la plus-value de la part aux amendes, et les trois asiles d'aliénés ont coûté ensemble fr. 56,407. 85 de moins que le budget ne portait. Ces différences, avec d'autres dépenses en moins, ont dégrevé de fr. 197,482. 88 le crédit total, après déduction des dépassements des rubriques traitements des employés fr. 500. —, subvention à l'hôpital de l'Ile, fr. 681. 60, et indemnités de subsistance et de déplacement, fr. 279. 50. Comparativement à l'année dernière, où des dépenses extraordinaires considérables avaient eu lieu pour la Maternité et l'hôpital de l'Ile, les frais sont inférieurs dans leur ensemble de fr. 576,801. 78.

X. Travaux publics et chemins de fer.

Le dépassement du crédit global est presque exclusivement le fait de la rubrique travaux de réfection et dignes, dont les dépenses accusent un excédent de fr. 99,978. 75. Une autre dépense en plus de 26,524. 85 francs a été causée par l'extension du service des concessions hydrauliques, dont on n'avait pas tenu compte au budget. Ont encore exigé au-delà des crédits: traitements du service des arrondissements fr. 2,903. 55, traitements des employés du service des chemins de fer et de la navigation fr. 376. 15, et frais de la police de la navigation fr. 521. 15. Pour le rachat de l'entretien de biens curiaux, rubrique où aucun crédit n'était prévu, on a dépensé fr. 800. —. Un certain nombre de crédits n'ont pas été épuisés, en revanche, notamment celui des constructions nouvelles de bâtiments, où les dépenses en moins sont de fr. 17,352. 15. Pour l'entretien des ponts et chaussées les frais ont dépassé les prévisions budgétaires de fr. 2,692,583. 20, imputés sur le produit de la taxe des automobiles. Y compris cette somme, les dépenses dudit service se sont élevées en 1924 à fr. 6,089,700. 82. Les dépenses pour les travaux publics et les chemins de fer (sans compter le susdit prélèvement sur la taxe des automobiles) ont augmenté de fr. 128,059. 50, comparativement à l'année dernière. Une des causes principales de cette différence est le recul du produit des émoluments de concessions hydrauliques.

XI. Emprunts.

Une partie des dépenses en plus (soit fr. 91,000. —) est résultée du remboursement d'une première quote de l'emprunt 4½ % de 1914. Les provisions et frais de transport, ainsi que les frais d'annonces et d'impression ont causé des dépenses supplémentaires de fr. 1,146. 15 et fr. 2,470. 60.

XII. Finances.

La rubrique *traitements des employés* du chapitre *frais d'administration de la Direction des finances et des domaines* marque une économie de fr. 1,389. 50, par suite de la suppression d'une place d'employée de bureau, mais les rubriques *frais de bureau* et de *déplacement* et *frais judiciaires* ont dépassé leurs crédits de 1,351. 90 francs et fr. 8,810. 75. Le compte de 1924 a été grevé de fr. 9,810. 75 par les frais de deux procès, dont l'un concernait un héritage, l'autre le lac d'Oeschinen. Les *frais de bureau*, ainsi que les *frais d'impression et de reliure du contrôle des finances* ont nécessité fr. 3,998. 75 et fr. 4,378. 60 de plus qu'il n'était prévu. Les *recettes de district*, pour lesquelles figuraient au budget 43,745. — francs de dépenses nettes, ont produit des recettes nettes de fr. 16,828. 66. Les dépenses ont, il est vrai, dépassé les crédits de fr. 23,085. —, mais il y a eu un excédent de recettes à la rubrique *provisions* de 83,658. 66 francs. La *subvention de l'Etat à la Caisse de prévoyance* est de fr. 226,184. 65 moindre que le budget ne prévoyait, mais les *frais d'administration* de cette institution ont dépassé de fr. 987. 45 le crédit. Comparativement au crédit total, les dépenses nettes sont moins élevées de fr. 270,924. 56, et, en regard de celles de 1923, de fr. 191,262. 01.

XIII. Agriculture.

Les différences entre le compte et le budget sont en partie importantes. Les *frais d'administration de la Direction* sont restés inférieurs au crédit, à la rubrique *traitements*, de fr. 16,129. —; par contre, les prévisions sont dépassées aux *frais de bureau* et de *déplacement du vétérinaire cantonal* de fr. 1,994. 95. Le chapitre *économie rurale* accuse une économie nette de 64,256. 54 francs. Deux rubriques, cependant, ont dépassé le crédit: *mesures contre les ennemis de l'agriculture* de fr. 21,896. 70 et *encouragement de l'élève du petit bétail* de fr. 1,047. 90, tandis qu'il y a eu des dépenses en moins pour *encouragement à la viticulture* fr. 10,682. 65 et pour *assurance du bétail* fr. 74,615. 15, ceci par suite du produit notablement plus considérable des *émoluments de commerce du bétail*. Quant aux *écoles d'agriculture*, les dépenses sont restées plus ou moins inférieures aux crédits, excepté pour les écoles de *Langenthal* et d'*Oeschberg*, dont la première a dépassé son crédit de 55,752. 07 francs, la seconde de fr. 41,810. 57. Pour l'*école d'agriculture de Langenthal*, une somme de fr. 6,000. — pour *loyers* n'était pas prévue au budget, et il s'est produit en outre une *augmentation d'inventaire* de fr. 60,208. 71; sans ces deux articles il y aurait eu une économie de fr. 10,456. 64. Le compte de l'*école d'horticulture d'Oeschberg* est aussi grevé de fr. 30,285. 85 pour *achat de cheptel*, dont fr. 6,000. — environ concernant l'*exploitation rurale*; si l'on tient compte de ces dépenses extraordinaires, le dépassement de crédit se réduit, pour ladite école, à fr. 2,565. 18 et le déficit de l'*exploitation rurale* à fr. 8,959. 64. L'*école ménagère de Langenthal* a dépensé fr. 13,851. 45 de moins que prévoyait le budget, mais le crédit pour le *loyer* n'a pas été porté au compte. Comparativement au crédit global, il a été dépensé pour l'*agriculture* en 1924 fr. 28,749. 35 de moins, bien que le compte ait été grevé de fr. 90,000. —, en somme ronde, pour dépenses non prévues au budget.

XIV. Economie forestière.

Les *frais de déplacement des conservateurs des forêts* et des *inspecteurs forestiers* dépassent les crédits de fr. 2,094. 08, et de même les *frais des gardes forestiers*, de fr. 1,433. 40. La plupart des autres rubriques présentent des dépenses en moins, de sorte que, y compris l'augmentation de fr. 6,537. 05 à la *quote-part de l'administration des forêts domaniales aux dépenses pour les inspecteurs des forêts*, il a été réalisé sur le crédit total une économie de fr. 11,231. 35.

XV. Forêts domaniales.

Les recettes dépassent le budget de fr. 217,374. — aux *produits principaux et intermédiaires* et de fr. 7,490. 35 aux *produits accessoires*. Dans les rubriques suivantes, les crédits ont en revanche été dépassés: *frais d'exploitation* fr. 75,652. 90, *frais d'administration* fr. 7,463. 30, tandis que les *charges* ont absorbé fr. 6,366. 99 de moins. Ont en particulier été dépassés les crédits: *frais façonnage*, de fr. 87,508. —, *frais des mises*, de fr. 1,114. 40, *endiguement de cours d'eau et travaux de consolidation de terrains ébouleux*, de fr. 2,776. 22, *entretien des bâtiments*, de fr. 5,785. 30, *quote-part de l'administration des forêts domaniales aux dépenses pour les inspecteurs forestiers*, de fr. 6,537. 05 (voir rubrique XIV, B. 4) et *assurance contre les accidents*, de fr. 926. 25. Pour les *cultures forestières*, les frais ont été de fr. 18,166. 67 moindres. Le revenu net des forêts domaniales a augmenté par rapport à celui de 1923, de fr. 105,479. 74 et en regard du budget il accuse une plus-value de fr. 148,115. 14.

XVI. Domaines.

Le résultat meilleur de fr. 51,444. 38 provient de ce que la *vente des produits* a donné fr. 39,867. 45 de plus, tandis que les *frais d'exploitation* et les *charges* ont exigé les premiers fr. 9,010. 51 et les secondes fr. 2,566. 42 de moins.

XVII. Caisse des domaines.

Les *intérêts des créances* sont demeurés de fr. 1,996. 45 au-dessous des prévisions budgétaires. A cela est venu s'ajouter un dépassement à la rubrique *intérêts des dettes* de fr. 9,015. 05. Il en est résulté en tout un excédent de frais de fr. 11,011. 50.

XVIII. Caisse hypothécaire.

Les *intérêts actifs* et les *intérêts passifs* ont accusé fr. 1,435,137. 36 respectivement fr. 938,953. 68 plus qu'il n'était prévu au budget. Il a été versé fr. 90,000. — de plus au *fonds de réserve* et les *amortissements des frais d'emprunts* sont supérieurs de fr. 207,298. — aux supputations à cause de l'emprunt de 20 millions à 5½ % émis en 1924. Le *produit brut* est de fr. 243,212. 38 plus élevé qu'il n'était prévu et de fr. 29,246. 60 supérieur à celui de l'année 1923. Les *frais d'administration* dépassent le budget de fr. 19,325. 78. Le produit net de 1924 versé à la Caisse de l'Etat a été de fr. 223,886. 60, soit fr. 8,913. 61 plus qu'en 1923.

XIX. Banque cantonale.

Le *produit de l'exercice* dépasse le budget, après déduction des *pertes*, fr. 977,775. 22, des *amortissements*, fr. 184,486. 75, et du *versement au fonds de réserve spécial pour créances*, fr. 70,000. —, de fr. 457,533. 54, somme sur laquelle fr. 250,000. — ont été versés au

fonds de réserve ordinaire, le reste au *fonds de réserve pour créances*. Le produit net revenant à la Caisse de l'Etat est de fr. 2,400,000. —, équivalent du budget, ce qui fait fr. 400,000. — de plus qu'en 1923.

XX. Caisse de l'Etat.

Le produit des *intérêts des obligations* a donné fr. 1,044,728. 20 et celui des *intérêts des actions* 311,385.65 francs de plus qu'il n'était budgété. La première de ces plus-values provient du rendement des obligations du Chemin de fer des Alpes bernoises échues à l'Etat et des emprunts d'électrification; la deuxième, de dividendes supérieurs des Forces motrices bernoises (6 % au lieu de 5 % budgété). Les autres intérêts de créances ont aussi produit davantage, abstraction faite de ceux d'*avances aux œuvres d'utilité publique*, qui ont rapporté fr. 89,879. 52 de moins qu'il n'était prévu. Il y a eu en outre, d'une manière imprévue, fr. 1,907. 34 de *recettes diverses* et 107,893. 40 francs de *benefices sur cours* réalisés en remboursant des valeurs. Les *intérêts des capitaux de chemins de fer repris de la Banque cantonale* ont grevé le compte de fr. 992,116. 10, et comme le budget ne prévoyait aucun crédit, cela a augmenté la dépense nette d'autant. Les *intérêts d'avances à des administrations spéciales*, c'est-à-dire les intérêts bonifiés à la Banque cantonale pour ses avances, et à la Caisse hypothécaire pour son dépôt, ont exigé fr. 226,437. 48 de moins, les autres intérêts de dettes fr. 111,255. 48 de plus. Le produit net de la Caisse de l'Etat dépasse les chiffres budgétaires de fr. 533,583. 52, mais il est en recul de fr. 1,026,255. 44 sur celui de l'année dernière. Cette différence est en grande partie le fait des intérêts payés pour les valeurs reprises de la Banque cantonale, qui ont grevé le compte pour la première fois en 1924.

XXI. Amendes et confiscations.

Le produit des *amendes*, ainsi que l'*emploi du produit des amendes* qui se balancent, sont de fr. 96,172. 58 supérieurs au budget. La *part des communes* et celle de la *Direction des affaires sanitaires* ont de nouveau été de fr. 114,878. 80 supérieures. Les recettes en *indemnités* et *confiscations* ont dépassé de fr. 7,323. 10 le budget.

XXII. Régales de la chasse, de la pêche et des mines.

Les *patentes de chasse* ont rapporté fr. 13,480. — de moins que ne prévoyait le budget et fr. 4,720. — de moins qu'en 1924. Les recettes totales de la régale de la chasse sont, sans *indemnité de la Confédération*, de fr. 3,728. 50 inférieures au budget, mais néanmoins de fr. 266. 95 supérieures à celles de 1923. Les dépenses ont été, en tout, de fr. 5,067. 85 supérieures aux crédits. Les divergences par rapport au budget donnent pour la régale de la chasse un rendement inférieur aux prévisions de fr. 165. 53. Comparativement à 1923, cependant, il y a une plus-value de fr. 2,461. 70. Les recettes de la *pêche* dépassent le budget de fr. 4,531. 70. Les dépenses sont également plus élevées de fr. 2,640. 15. Le produit net est donc supérieur de fr. 2,391. 55, accusant comparativement à celui de 1923 une augmentation de fr. 2,318. 17. La *régale de mines* a, outre l'économie du crédit pour *recherche de gisements miniers*, rapporté fr. 1,284. 17 de plus que les prévisions et fr. 464. 71 de plus qu'en 1923. Le compte, pour les trois régales prises ensemble, accuse une plus-value de

fr. 3,510. 19 par rapport au budget et de fr. 5,244. 58 par rapport à 1923.

XXIII. Régie des sels.

Le produit net de la régie des sels a augmenté par rapport à celui de 1923 de fr. 28,705. 06 et il dépasse le budget de fr. 46,118. 90, la *vente des sels* ayant été de fr. 36,801. 05 supérieure au budget et les *frais d'exploitation* de fr. 12,966. 10 moindres, tandis que les *frais d'exploitation* ont exigé fr. 3,648. 75 de plus. Pour les frais du *projet du magasin des sels à Thoune*, les comptes ont été grevés d'une manière imprévue de fr. 5,500. —.

XXIV. Timbre.

Le *timbre cantonal* a produit en 1924 fr. 103,487. 80 de plus que les prévisions et fr. 36,603. 95 de plus qu'en 1923. Le canton a touché pour sa *part au produit du timbre fédéral et du timbre fédéral des coupons* 410,904. 45 francs de plus qu'il n'était budgété et fr. 243,914. 15 de plus qu'en 1923. Les *commissions de débiteurs* ont augmenté, en proportion de la vente, de fr. 2,788. 53 et les *frais de bureau* de fr. 299. 75. Le produit net du timbre est de fr. 511,903. 17 plus élevé que le budget et de fr. 282,196. 27 supérieur à celui de 1923.

XXV. Emoluments.

Le compte présente une plus-value de recettes de fr. 1,017,946. 55 par rapport au budget et de 234,277. 17 francs par rapport à 1923. A l'exception des *émoluments de la Cour suprême*, du *Tribunal de commerce*, et de la *Commission des recours*, ainsi que des *droits de concession* (les *émoluments de la Chambre des avocats* sont compris dans ceux de la Cour suprême), toutes les rubriques marquent des plus-values de recettes, entre autres les *émoluments proportionnels* fr. 550,007. 23, les *émoluments des greffes* et des *offices des poursuites et faillites* fr. 266,302. 25, et ceux des *Directions de la justice* et de la *police*, ensemble fr. 154,017. 55. Abstraction faite des *émoluments fixes des secrétariats de préfecture*, des *émoluments des greffes*, des *droits de concession* et des *émoluments de la Commission des recours*, dont le produit a diminué, ainsi que des *émoluments et patentes des débiteurs de sel*, dont le produit est resté le même, les divers émoluments ont accusé de plus fortes recettes. Les *émoluments des courtiers en immeubles* ont cessé d'être perçus, et on a dû en radier pour fr. 2,349. 75 d'exercices antérieurs.

XXVI. Taxe des successions et donations.

Le produit de la taxe, comparé à 1923, est de fr. 175,716. 36 inférieur, mais dépasse néanmoins le budget de fr. 70,328. —. Quant à la *part des communes*, elle dépasse de fr. 15,030. 71 le budget.

XXVII. Redevances pour forces hydrauliques.

Les *redevances*, déduction faite de fr. 5,246. — qui ont été radiés, ont produit fr. 198,175. 15 de plus que le budget et fr. 20,687. 15 de plus qu'en 1923. La *part du fonds de secours en cas de dommages dus aux éléments* a été de fr. 2,317. 55 plus élevée que les prévisions. Le produit net de ce chapitre dépasse de fr. 18,218. 90 celui de 1923 et de fr. 20,958. 10 le budget.

XXVIII. Patentes d'auberge et permis de vente des spiritueux.

En fait d'émoluments de *patentes d'auberge* on a encaissé fr. 28,126. 20 de plus que le budget ne prévoyait. Les *parts des communes* sont restées de fr. 2,028. 21 inférieures; de même les *frais de perception* de fr. 761. 50. Le produit net dépasse de fr. 4,354. 95 celui de 1923 et de fr. 30,915. 91 les prévisions.

XXIX. Part du monopole de l'alcool.

La répartition de la part du monopole de l'alcool qui figurait dans le compte de 1923, de fr. 135,103. 40, a été annulée, à l'exception du montant revenant à la Direction de la police, et une nouvelle répartition du solde, de fr. 123,861. 80, a eu lieu conformément aux indications du présent compte. Pour l'année 1924, une part de fr. 337,758. 30 a été versée au canton, alors que le budget ne prévoyait rien. La somme à prélever pour les *mesures propres à combattre l'alcoolisme* sera répartie en 1925.

XXX. Part au bénéfice de la Banque cantonale.

Cette part a diminué de fr. 68,501. 30, comparée à celle de 1923, et elle est restée de fr. 78,068. 30 au-dessous des prévisions.

XXXI. Taxe militaire.

Le rendement brut de la *taxe militaire* dépasse le budget de fr. 100,288. 25 et le produit de 1923 de fr. 1,398. 79. Les *frais de taxation et de perception* sont supérieurs au crédit total de fr. 6,866. 63; ils ont augmenté de fr. 3,095. 63 comparativement à 1923. Le produit net est de fr. 93,422. 02 supérieur à ce qu'il était budgété, mais, en regard de celui de 1923, accuse une moins-value de fr. 1,696. 84.

XXXII. Impôts directs.

Le produit brut des impôts directs, en comparaison du budget et après déduction de radiations et de restitutions pour un montant total de fr. 691,810. 28 et d'un versement de fr. 2,000,000. — dans la réserve pour *impôts irrécouvrables*, imputé sur l'impôt du revenu, accuse des *recettes en moins* de fr. 59,201. 23 pour l'impôt foncier, mais en revanche les *recettes en plus* aux rubriques: *impôt des capitaux* fr. 281,770. 44, *recouvrements complémentaires* (impôt sur la fortune) fr. 109,764. 73, *impôt du revenu de I^{re} classe* 931,070. 50 francs, *impôt de II^e classe* fr. 401,800. — (*recouvrements complémentaires* (impôt du revenu) fr. 684,381. 05 et *impôt additionnel* fr. 716,090. 59. Comparativement à 1923, les rubriques dont les recettes ont augmenté sont: *impôt foncier* fr. 288,317. 10, *impôt des capitaux* fr. 138,959. 56, *recouvrements complémentaires* (impôt sur la fortune) fr. 73,930. 04, *impôt du revenu de I^{re} classe* fr. 622,548. —, *impôt du revenu de II^e classe* 217,350. — francs. Par contre, des rubriques accusent des recettes en moins, savoir: *recouvrements complémentaires* (impôt du revenu) fr. 58,163. 03, *impôt additionnel* 2,857,555. 55 francs. Cette dernière recette en moins s'explique principalement du fait que l'impôt additionnel de la ville de Berne de deux années était contenu dans le produit de 1923 et que les radiations, en 1924, ont été de fr. 170,064. — supérieures à celles de 1923. En plus des radiations grevant l'administration courante, d'autres encore ont eu lieu par imputation sur la réserve pour impôts à éliminer, pour un montant de 2,856,906. 90 francs, de sorte qu'au total les radiations ont été de

fr. 3,548,717. 18. Les *frais de taxation et de perception* dépassent le crédit de fr. 182,062. 13. Les *provisions de perception* ont augmenté en proportion des recettes supérieures de fr. 103,866. 80 par rapport au budget. Les *frais divers de perception* et la *statistique des impôts*, *frais* cnt, d'autre part, dépassé les crédits respectifs de fr. 33,091. 43 et fr. 17,543. 10. Les dépenses des *commissions de l'impôt du revenu* sont en revanche demeurées inférieures aux prévisions de fr. 27,317. 95, tandis que celles de la *Commission cantonale des recours* ont été supérieures de fr. 34,768. 25. Comparés à ceux de 1923, les frais de taxation et de perception sont en 1924 de fr. 75,538. 32 moindres. Les frais des *Commissions de l'impôt du revenu* sont de fr. 12,941. 40, ceux de la *Commission des recours* de fr. 16,465. 90 plus bas qu'il n'était prévu. Les frais d'administration sont à peu près aussi élevés qu'en 1923, mais ils restent au-dessous du budget de fr. 20,563. 35. Le produit net des impôts dépasse les prévisions de fr. 2,904,177. 30, tout en accusant une moins-value de fr. 1,500,893. 56 par rapport à l'année précédente.

XXXIII. Imprévu.

La Caisse de l'Etat a recueilli pour fr. 4,239. 65 de *successions en déshérence*. Les frais nets occasionnés par l'*assistance-chômage* se sont élevés à fr. 1,400,888. 07 dont fr. 900,888. 07 ont été portés au compte des avances, de sorte que l'administration courante a été grevée de fr. 500,000. —, crédit budgétaire. La susdite somme de fr. 1,400,888. 07 se décompose comme suit:

Frais d'administration de l'office cantonal du travail	fr. 139,558. 55
Secours aux chômeurs	„ 81,962. 27
Subventions pour des constructions locatives	„ 193,476. —
Subventions pour des réfections d'hôtel	„ 2,595. —
Subventions pour des installations d'eau	„ 147,240. —
Subventions pour des constructions d'hôpitaux et d'écoles	„ 223,565. —
Subventions pour travaux propres à remédier au chômage	„ 612,215. —
Subventions en faveur d'entreprises frappées de crise	„ 509. —
	fr. 1,401,120. 82
Dont à déduire: gains sur ventes d'immeubles	„ 232. 75
	fr. 1,400,888. 07

Les dépenses enregistrées sous *divers* sont:

Subside à l'institut «Le Foyer» à Chailly-Lausanne	fr. 1,000. —
Intérêts du capital avancé par la Confédération pour venir en aide aux éleveurs dans la gène	„ 6,506. 65
Subvention de l'Etat pour fourniture de fourrages aux propriétaires de bétail dans la gène	„ 3,500. —
Radiation d'une créance	„ 139. 80
Total	fr. 11,146. 45

Les fr. 3,000. — portés en compte au profit de la rubrique concernent des émoluments pour transactions immobilières en matière de biens ruraux et de forêts.

II. Compte des éléments de la fortune.

Pages 4 et 5 et pages 87 à 107.

La fortune nette de l'Etat, au 31 décembre 1924, de fr. 54,205,630. 34 se décompose comme suit:

Actif :	
Forêts	fr. 25,644,797. —
Domaines	„ 53,928,036. —
Caisse des domaines	„ 177,655. 90
Caisse hypothécaire	„ 30,000,000. —
Banque cantonale	„ 40,000,000. —
Capitaux de chemins de fer :	
Fonds capital	„ 91,515,790. 95
Caisse de l'Etat	„ 15,282,808. 40
Caisse de l'Etat	„ 138,725,202. 38
Inventaire du mobilier	„ 8,318,588. 92
Total de l'actif	fr. 403,646,879. 55

Passif :	
Caisse des domaines	fr. 5,428,236. 09
Emprunts :	
Fonds capital	„ 112,892,087. 25
Caisse de l'Etat	„ 116,175,912. 75
Banque cantonale (capitaux de chemins de fer)	„ 36,317,663. 70
Fonds d'amortissement des chemins de fer	„ 14,500,000. —
Caisse de l'Etat	„ 43,496,961. 20
Administration courante, solde de compte	„ 20,630,388. 22
Total du passif	fr. 349,441,249. 21

Fortune nette, comme ci-dessus fr. 54,205,630. 34

Le mouvement des éléments de la fortune est le suivant:

Doit :	
Augmentations de l'actif et diminutions du passif	fr. 1,303,099,355. 88

Avoir :	
Diminutions de l'actif et augmentations du passif	„ 1,302,417,713. 67
Diminution nette de la fortune	fr. 681,642. 21

I. Fonds capital.

Ce fonds accuse les changements ci-après:

Augmentations	fr. 4,585,043. 05
Diminutions	„ 4,133,013. 25
Augmentation nette	fr. 452,029. 80
Montant au 1 ^{er} janvier 1924	„ 71,730,263. 01
Fonds capital fin 1924	fr. 72,182,292. 81

L'augmentation nette résulte de:

Augmentations :	
Vente de droits	fr. 550. —
Relèvements de l'estimation de forêts	„ 10,165. —
Plus-value de ventes de domaines	„ 40,275. —
Infériorités de prix d'achat de domaines	„ 25,452. —
Relèvement de l'estimation de domaines	„ 1,852,520. —
Total des augmentations	fr. 1,928,962. —

Diminutions :	
Moins-values de forêts vendues	fr. 60. —
Achat de droits	„ 475. —
Réduction d'estimation de forêts	„ 3,160. —
Moins-value de domaines vendus	„ 24,476. 90
Excédents de prix d'achat de domaines	„ 94,890. 30
Réduction d'estimation de domaines	„ 1,343,670. —
Cession de domaines curiaux	„ 6,700. —
Améliorations foncières	„ 3,500. —
Total des diminutions	fr. 1,476,932. 20
Augmentation nette, comme ci-dessus	fr. 452,029. 20

A. Forêts domaniales.

L'estimation des forêts domaniales a augmenté de fr. 7,005. — par suite de *rectifications* et diminué de fr. 60. — en raison d'une *moins-value* dans le cas d'un échange de parcelles. L'augmentation nette est ainsi de fr. 6,945. —, ce qui porte la valeur estimative à fin 1924 à fr. 25,644,797. —.

B. Domaines.

L'état de domaines présente les changements suivants:

Augmentations :	
Achats (prix d'achat)	fr. 338,683. 30
Infériorités de prix d'achat	„ 25,452. —
	fr. 364,135. 30
Excédents de prix d'achat	fr. 94,890. 30
Achat de droits	„ 375. —
	„ 95,265. 30
Estimation cadastrale	fr. 268,870. —
Relèvements d'estimation	„ 1,852,520. —
Augmentation totale	fr. 2,121,390. —

Diminutions :

Ventes (produits) fr.	74,758. 10
Moins-values . „	24,476. 90
	fr. 99,235. —
Plus-values	„ 40,275. —
Estimation cadastrale	fr. 58,960. —
Réductions d'estimation	„ 1,343,670. —
Cession de domaines curiaux	„ 6,700. —
Diminution totale	fr. 1,409,330. —
Augmentation nette	fr. 712,060. —
Valeur au 1 ^{er} janvier	„ 53,269,976. —
Valeur au 31 décembre	fr. 53,982,036. —

Les domaines ont une estimation cadastrale de fr. 69,982,036. — et figurent donc dans les comptes pour une somme inférieure de 16 millions.

C. Caisse des domaines.

La dette nette de la Caisse des domaines a augmenté de fr. 266,975. 20 et elle monte à fin 1924 à fr. 5,250,580. 19. L'augmentation se décompose comme suit :

Augmentations :

Achats de forêts	fr. 100. —
Achats de domaines	„ 338,683. 30
Améliorations foncières	„ 3,500. —
Total	fr. 342,283. 30

Diminutions :

Ventes de forêts	fr. 550. —
Ventes de domaines	„ 74,758. 10
Total	fr. 75,308. 10
Augmentation nette, comme ci-dessus	fr. 266,975. 20
Dette nette au 1 ^{er} janvier	„ 4,983,604. 99
Dette nette au 31 décembre	fr. 5,250,580. 19

D. Caisse hypothécaire.

Le mouvement des capitaux de la Caisse hypothécaire se présente comme suit :

Augmentations (doit)	fr. 429,707,477. 68
Diminutions (avoir)	„ 429,707,477. 68

Les augmentations s'équilibrent avec les diminutions et le capital de dotation de l'Etat est resté le même. L'actif et le passif ont en revanche augmenté tous les deux de fr. 36,072,299. 91.

E. Banque cantonale.

Le mouvement des capitaux de cet établissement a été de fr. 12,264,527,541. 02. Le capital de dotation n'a pas changé (fr. 40,000,000. —). Le bilan au 31 décembre accuse comparativement à celui du 1^{er} janvier une augmentation de fr. 33,009,509. 64 tant à l'actif qu'au passif.

F. Emprunts.

La dette-emprunts du fonds capital, qui a diminué de fr. 1,657,532. 75 par suite de remboursements (fr. 1,589,000. —) et de report sur la dette-emprunts de la Caisse de l'Etat, a augmenté de fr. 589,000. — par suite de report de la dette-emprunts de ladite caisse.

Le premier de ces reports balance la diminution du fonds capital déterminée par les remboursements effectués sur les capitaux de chemins de fer. De par la seconde, la somme de fr. 589,000. — non absorbée, sur les remboursements d'emprunts, pour l'alimentation du fonds d'amortissement des chemins de fer est versée à la Caisse de l'Etat à fin d'amortissement sur l'avance à l'administration courante. Les emprunts du fonds capital s'élèvent à fr. 112,892,087. 25, ceux de la Caisse de l'Etat à fr. 116,175,912. 75, ce qui fait au total fr. 229,068,000. —, dont :

Emprunt 3 % de 1895	fr. 33,834,500. —
» 3½ % de 1900	„ 17,301,000. —
» 3½ % de 1906	„ 18,618,000. —
» 4 % de 1911	„ 29,386,500. —
» 4¼ % de 1914	„ 14,909,000. —
» 4¾ % de 1915	„ 15,000,000. —
» 5 % de 1919	„ 25,000,000. —
» 6 % de 1920	„ 10,000,000. —
Bons de caisse à 6 % de 1920	„ 3,019,000. —
Bons de caisse à 6 % de 1921	„ 12,000,000. —
Emprunt 5½ % de 1921	„ 25,000,000. —
» 4½ % de 1923	„ 25,000,000. —
Ensemble	fr. 229,068,000. —

G^a. Capitaux de chemins de fer.

Les capitaux de chemins de fer du fonds capital s'élevaient au commencement de l'année à fr. 91,593,323. 70, y compris fr. 36,326,663. 70 pour les papiers-valeurs repris de la Banque cantonale suivant arrêté du Grand Conseil du 24 septembre 1924. Ils ont diminué de fr. 77,532. 75 par suite de remboursements et accusaient ainsi à la fin de l'exercice fr. 91,515,790. 95, y compris les capitaux de chemins de fer du fonds d'administration; l'Etat de Berne était engagé dans les chemins de fer, à fin 1924, pour une somme totale de fr. 106,798,599. 35, se décomposant comme suit :

*Capitaux du fonds capital :**Actions :*

Huttwil-Wolhusen	fr. 160,000. —
Hasle-Konolfingen-Thoune	„ 2,151,500. —
Spiez-Erlenbach	„ 480,000. —
Berne-Neuchâtel (Directe)	„ 3,155,000. —
Berne-Muri-Worb	„ 358,560. —
Saignelégier-La Chaux-de-Fonds	„ 350,000. —
Porrentruy-Bonfol-frontière	„ 859,000. —
Chemin de fer de la vallée de la Gürbe	„ 1,724,500. —
Fribourg-Morat-Anet	„ 64,500. —
Erlenbach-Zweisimmen	„ 2,184,000. —
Saignelégier-Glovelier (nouvelle compagnie)	„ 500,000. —
Chemin de fer de la vallée de la Singine	„ 807,200. —
Montreux-Oberland bernois	„ 1,230,000. —
Berne-Schwarzenbourg	„ 980,000. —
Chemin de fer des Alpes bernoises	„ 10,334,000. —
Soleure-Moutier	„ 474,000. —
Langenthal-Jura	„ 463,500. —
Ramsei-Sumiswald-Huttwil	„ 1,768,500. —
Berne-Zollikofen-Worblaufen	„ 293,000. —
Zweisimmen-Lenk	„ 270,000. —
Report	fr. 28,607,260. —

	Reporter	fr.	28,607,260. —
Chemin de fer de la vallée de la Worblen	„	880,000. —	
Mâche-Montménil	„	259,200. —	
Huttwil-Eriswil	„	195,000. —	
Tramelan-Tavannes	„	90,000. —	
Soleure-Berne	„	1,103,500. —	
Tramelan-Les Breuleux-Le Noir-mont	„	868,000. —	
Bienne-Täuffelen-Anet	„	1,035,500. —	
Langenthal-Melchnau	„	567,500. —	
Soleure-Niederbipp	„	402,500. —	
Steffisbourg-Thoune-Interlaken . .	„	160,000. —	

Obligations :

Frutigen-Brigue I ^{re} hypothèque .	„	216,000. —	
Frutigen-Brigue II ^e hypothèque .	„	12,553,000. —	
Moutier-Longeau I ^{re} hypothèque .	„	789,000. —	

Prêts d'électrification :

Chemin de fer des Alpes bernoises	„	2,262,150. —	
Spiez-Erlenbach	„	837,515. 25	
Erlenbach-Zweisimmen	„	1,160,689. 50	
Ligne de la vallée de la Gürbe .	„	2,375,010. —	
Berne-Schwarzenbourg	„	836,302. 50	

Papiers-valeurs repris de la

Banque cantonale	„	36,317,663. 70	
----------------------------	---	----------------	--

*Capitaux appartenant à la Caisse de l'Etat :**Subventions :*

	fr.	
Herzogenbuchsee-Wangen-Wiedlisbach	4,615. —	
Haute-Argovie-See-land	25,000. —	
Lac de Brienz	37,500. —	
Soleure-Zollikofen	558,000. —	
	„	625,115. —

Avances :

Porrentruy-Bonfol	166,000. —	
Chemin de fer de la vallée de la Singine	125,547. 10	
Berne-Neuchâtel	1,000,000. —	
Gléresse-Prêles	65,000. —	
Chemin de fer des Alpes bernoises, garantie d'intérêts	3,052,082. 70	
Mâche-Montménil	64,705. 85	
Ramsei-Sumiswald-Huttwil	36,298. 15	
Soleure-Berne	130,000. —	
Bienne-Täuffelen-Anet	272,078. 35	
Electrification des chemins de fer subventionnés	3,932,906. 20	
Interlaken-Est, reconstruction de la gare	37,500. —	
Saignelégier-Glovelier	116,332. 05	
Porrentruy-Bonfol	25,350. —	
Interlaken-Ouest, transformation de la gare	150,000. —	

A reporter 9,173,800. 40 fr. 92,140,905. 95

	fr.	
Report 9,173,800. 40	fr. 92,140,905. 95	
Langenthal-Melchnau	42,291. 90	
Chemins de fer de l'Oberland bernois	20,949. 50	
Huttwil-Eriswil	9,697. 05	
Caisse de retraite et de secours des chemins de fer subventionnés	5,327. 25	„ 9,252,066. 10

Valeurs :

Chemins de fer de l'Oberland bernois	68,920. —	
Chemin de fer des Alpes bernoises, actions privilégiées .	3,648,481. 30	
Spiez-Erlenbach	356,090. —	
Ligne de l'Emmental	790,000. —	
Langenthal-Huttwil	400,000. —	
Tramelan-Tavannes	50,000. —	
Saignelégier-La Chaux-de-Fonds .	200. —	
Berthoud-Thoune	3,250. —	
Chemin de fer électrique Louèche-les Bains	5,000. —	
Chemin de fer de la vallée de la Gürbe	261. —	
Steffisbourg-Thoune-Interlaken	2,825. —	
Chemin de fer de la Jungfrau, actions privilégiées	63,000. —	„ 5,388,027. 30
Etudes de projets	„	17,600. —

Total fr. 106,798,599. 35

Au 1 ^{er} janvier 1924, les capitaux de chemins de fer s'élevaient à . .	„	104,303,132. 63
Ils ont donc augmenté de	fr.	2,495,466. 72

Cette augmentation se décompose comme il suit:

Augmentations :

Prise d'actions:		
Berne-Zollikofen-Soleure	fr.	139,500. —
Nouvelles avances:		
Bienne-Täuffelen-Anet	„	10,921. 80
Soleure-Berne	„	10,000. —
Langenthal-Melchnau	„	21,187. 70
Saignelégier-Glovelier	„	14,750. —
Huttwil-Eriswil	„	3,282. 05
Chemins de fer des Alpes bernoises, garantie d'intérêts	„	2,475,834. 50
Total des augmentations	fr.	2,675,476. 05

Diminutions :

Remboursements:		
Ramsei-Sumiswald-Huttwil	fr.	30,690. 60
Chemin de fer de l'Oberland bernois	„	33,761. 35
Haute-Argovie-Seeland	„	10,000. —
Electrification des chemins de fer subventionnés	„	10,624. 63
A reporter	fr.	85,076. 58

Report	fr.	85,076. 58
Prêts d'électrification	„	68,532. 75
Papiers-valeurs repris de la Banque cantonale	„	9,000. —
Etudes de projets	„	12,400. —
<i>Amortissements:</i>		
Etudes de projets	„	5,000. —
Total des diminutions	fr.	<u>180,009. 33</u>
Augmentation nette, comme ci-haut	fr.	<u>2,495,466. 72</u>

G^b. Fonds d'amortissement de chemins de fer.

Il a été versé fr. 1,000,000. — à ce fonds, de sorte qu'en fin d'année il accusait une valeur de fr. 14,500,000. —.

II. Fonds d'administration.

Le fonds d'administration a subi les modifications suivantes:

La fortune passive nette, qui au 1 ^{er} janvier était de	fr.	18,206,274. 88
s'élevait au 31 décembre à	„	17,976,662. 47
d'où une diminution de	fr.	<u>229,612. 41</u>
résultant des changements ci-après:		

Diminutions:

Amortissement sur le solde du compte de l'administration courante	fr.	1,350,658. 11
Inventaire du mobilier, augmentation	„	101,577. 35
Total des diminutions	fr.	<u>1,452,235. 46</u>

Augmentations:

Excédent des dépenses de l'administration courante	fr.	1,185,031. 90
Inventaire du mobilier, diminution	„	26,064. 05
Amortissement d'avances de construction	„	11,527. 10
Total des augmentations	fr.	<u>1,222,623. 05</u>
Diminution nette, comme ci-dessus	fr.	<u>229,612. 41</u>

Au 31 décembre 1924, le fonds d'administration accusait:

Caisse de l'Etat, fonds d'administration:

Passif	fr.	159,672,873. 95
Actif	„	154,008,010. 78

Excédent du passif	fr.	5,664,863. 17
Solde de compte de l'administration courante	„	20,630,388. 22
Total du passif	fr.	26,295,251. 39
Inventaire du mobilier	„	8,318,588. 92
Fortune passive nette, comme ci-dessus	fr.	<u>17,976,662. 47</u>

H. Fonds de roulement de la caisse de l'Etat.

Le fonds de roulement de la Caisse de l'Etat accuse en 1924 le mouvement suivant:

Augmentations:

Avances aux administrations, placements, emprunts et dépôts	fr.	212,316,695. 75
Recettes et compensations	„	362,983,307. 56
Nouveaux restes actifs	„	359,190,847. 45
Restes passifs payés	„	362,571,226. 61
Augmentation totale	fr.	<u>1,297,062,077. 37</u>

Diminutions:

Avances, placements, emprunts et dépôts	fr.	208,988,264. 70
Dépenses et compensations	„	362,571,226. 61
Restes actifs encaissés	„	362,983,307. 56
Nouveaux restes passifs	„	362,530,805. 60
Diminution totale	fr.	<u>1,297,073,604. 47</u>
Diminution nette	fr.	<u>11,527. 10</u>

provenant de l'amortissement d'avances pour constructions, qui a fait passer l'excédent passif du fonds d'administration de fr. 5,653,336. 07 à fr. 5,664,863. 17. Cette dernière somme résulte du passif et de l'actif suivants:

Actif:

Avances:		
Administrations spéciales	fr.	47,744,142. 77
Administration courante	„	20,630,388. 22
Oeuvres d'utilité publique	„	2,769,853. 70
Placements	„	49,671,465. 15
Caisses, soldes actifs	„	1,410,583. 52
Restes actifs, mandats de perception non encaissés	„	31,642,121. 73
Paiements au compte de 1925	„	139,455. 69
Total	fr.	<u>154,008,010. 78</u>

Passif:

Dépôts:		
Administrations spéciales	fr.	40,226,878. 35
Oeuvres d'utilité publique	„	946,607. 59
Consignations	„	1,263,882. 20
Emprunts	„	116,175,912. 75
Caisses, soldes passifs	„	276,476. 93
Recettes au compte de 1925	„	267,704. 02
Restes passifs, mandats de paiement non réglés	„	515,412. 11
Total	fr.	<u>159,672,873. 95</u>
Excédent passif, comme ci-dessus	fr.	<u>5,664,863. 17</u>

A. Administrations spéciales.

Les nouvelles avances et les remboursements de dépôts aux administrations ont atteint fr. 175,649,383. —, les remboursements d'avances et les nouveaux dépôts des administrations se sont élevés à fr. 172,486,647. 14. La majeure partie de ces sommes concerne le mouvement en compte courant avec les deux instituts financiers de l'Etat, savoir:

Banque cantonale:

Paiements de la Banque	fr.	78,197,437. 72
Versements de la Caisse de l'Etat	„	76,798,569. 84

Caisse hypothécaire:

Versements de l'établissement	fr.	25,797,566. 11
Remboursements à l'établissement	„	21,396,227. 55

Compte de chèques postaux:

Versements	fr.	28,943,440. 43
Prélèvements	„	28,789,146. 64

Les *avances* et les *dépôts* ont *augmenté*, les premières de fr. 3,679,677. 73, les seconds de fr. 516,941. 87. Au 31 décembre, les avances de la Caisse de l'Etat aux administrations spéciales comportaient fr. **47,744,142. 77**, les dépôts fr. **40,226,878. 35**, savoir:

*Avances (Doit):**Administration générale:*

Chancellerie d'Etat, compte courant	fr.	3,832. 90
Secrétaires de préfecture, timbres-émolument	„	57,450. —
Archiviste cantonal, avance pour menus frais	„	200. —

Administration judiciaire:

Greffiers, timbres-émolument	„	19,700. —
Préposés aux poursuites et aux faillites, timbres-émolument	„	19,700. —

Justice:

Contestations en matière de responsabilité civile	„	17,998. 72
Avance pour frais de procès	„	1,000. —
Répertoires de notaires, provision	„	1,910. 55

Police:

Pénitenciers, compte courant	„	51,097. 45
Affaires litigieuses, frais	„	929. 20
Bureau des patentes, timbres	„	3,480. 40
Commission de patronage, avance	„	2,492. 43
Contrôle des spectacles cinématographiques, timbres	„	3,000. —

Affaires militaires:

Commissariat cantonal des guerres, avance de caisse	„	30,000. —
Confection d'habillements militaires, avance au fonds de roulement	„	172,240. 85
Administration de l'arsenal, avance au fonds de roulement	„	13,680. 60
Assurance contre les accidents, primes	„	12,744. —

Instruction publique:

Etablissements d'instruction, comptes courants	„	13,398. 36
Hôpital vétérinaire, compte courant	„	21,071. 30
Librairie de l'Etat, compte courant	„	445,642. 25
Atlas scolaire suisse	„	30,000. —
Construction de maisons d'école, avances	„	288,109. 75
Subvention fédérale en faveur de l'école primaire, subvention de 1924	„	404,636. 40
Cliniques, constructions	„	104,007. 95
Musée historique, achat de vitraux	„	10,040. 35
Ecole dentaire, agrandissement	„	31,539. 20

Assistance publique:

Maisons d'éducation, compte courant	„	11,934. 11
Asile d'aveugles, achat de mobilier	„	15,091. 60
Avances pour débours	„	300. —

A reporter fr. 1,787,228. 37

Report fr. 1,787,228. 37

Economie publique:

Ecoles techniques, compte courant	„	200. —
Ecoles professionnelles et industrielles, avances	„	40,890. —
Crise de l'industrie horlogère, avances	„	33,830. —
Industrie des copeaux dans la vallée de Frutigen	„	12,500. —
Industries domestiques de l'Oberland, prêt	„	67,525. —
Société de développement de l'Oberland, prêt	„	70,000. —
Bureau d'étalonnage des récipients en verre	„	4,251. 50
Société de développement de l'Oberland, prêt	„	3,000. —
Ecole d'horlogerie de St-Imier, avance	„	5,000. —

Service sanitaire:

Etablissements hospitaliers cantonaux, comptes courants	„	193,589. 17
Extension du service des aliénés, avance	„	2,507,432. 41
Avance de timbres-émolument	„	509. 05

Travaux publics:

Assurance ouvrière contre les accidents, primes	„	21,028. 63
Asile d'aliénés de Munsingen, téléphone automatique	„	12,806. 65
Triangulation de IV ^e ordre	„	134,712. 66
Institut de pharmacie-pathologie, annexe	„	29,578. 20
Institut de pharmacie-pathologie, mobilier	„	42,921. 55
Réfections de routes, avance au compte de la taxe des automobiles	„	840,311. 95
Réunion parcellaire à Chevenez	„	14,874. 40
Asile d'aliénés de Bellelay, nouvelle porcherie	„	31,473. 25
Bienne, école technique agrandissement	„	352,337. 25
Ecole d'agriculture de la Rüti, reconstruction de la grange	„	12,734. 40
Ecole d'horticulture d'Oeschberg, travaux de mise en état	„	498. 50
Montagne de Diesse, domaine de l'Etat, constructions, mise au concours de plans	„	6,592. 60

Chemins de fer:

Subventions	„	587,615. —
Etudes de projets	„	17,600. —
Avances à 15 compagnies	„	2,117,077. 20
Interlaken, transformation de la gare	„	187,500. —
Services d'automobiles, subventions	„	66,700. —
Services d'automobiles, avances	„	18,933. 60

Finances:

Intérêts d'emprunts	„	93,750. —
Avances pour dépenses	„	14,890. —

A reporter fr. 9,329,891. 34

	Report	fr. 9,329,891. 34
Avances pour affaires litigieuses	"	128. 80
Chemin de fer des Alpes bernoises, avance au compte de la garantie d'intérêts	"	3,052,082. 70
Régie du sel, fonds de roulement	"	400,000. —
Avances pour timbres-émolument	"	24,835. 90
Banque nationale suisse, part du produit de 1924	"	539,515. 20
Monopole de l'alcool, part du produit de 1924	"	337,758. 50
Dépôt pour une obligation remboursée de l'emprunt des chemins de fer de l'Etat 1906 et pour coupons bloqués	"	535. —
Bureau des chèques postaux, Berne, compte courant	"	66,231. 05
Succession Otz, New-York . . .	"	3,537. —
Commune de Berne, prêt pour la lutte contre la pénurie des logements	"	4,580,000. —
Impôt fédéral sur les coupons .	"	4,962. 75
Mesures contre l'alcoolisme . .	"	99,557. 43
Commune de Bienne, avance pour l'arsenal de Boujean	"	350,000. —
Domaine de la Montagne de Diesse, améliorations	"	211,358. 35
Domaine de Hofwil, drainage . .	"	36,545. 85
Compte pour le paiement de coupons à Paris	"	10,089. 50
Domaine de la maison d'éducation de Kehrsatz, améliorations foncières dans le marais de Belp .	"	78,572. —
Intérêts de titres	"	1,640,760. —
Musée historique de Berne, extension, subvention	"	259,000. —
Electrification des lignes subventionnées	"	3,932,906. 20
Prêts pour des constructions . .	"	5,881,841. 75
Forces motrices bernoises, expertise	"	1,995. —
Administration fédérale des contributions, part au produit du timbre fédéral en 1924	"	1,300,000. —
Caisse de secours de l'Oberland, subvention	"	150,000. —
Mobilier, réserve	"	1,350. —
Commune de Berne, subvention au musée des arts et métiers	"	1,011. 85
Assistance de chômeurs et travaux de chômage	"	9,546,706. 81
Impôt de guerre de sociétés par actions, sociétés coopératives, etc.	"	105,495. 53
Finances de l'Etat, enquête . .	"	1,728. 20
<i>Agriculture :</i>		
Etablissements agricoles, compte courant	"	82,517. 17
Améliorations foncières, subventions	"	2,139,145. 05
Exposition nationale d'agriculture, Berne 1925, avance sur la subvention cantonale	"	20,000. —
Caisse des épizooties, solde de la subvention de l'Etat	"	577,380. —
A reporter	fr. 44,767,438. 93	

	Report	fr. 44,767,438. 93
Livraison de fourrages aux communes dans la gène	"	261,349. 16
<i>Forêts :</i>		
Forêts domaniales, compte courant	"	2,332,502. 01
Nouveau compte d'exploitation (1925)	"	292,080. 43
Avance pour timbres-émolument	"	967. 90
Assurance contre les accidents, primes	"	38,163. 98
Plans d'aménagement	"	44,171. 16
Provision d'enveloppes affranchies	"	502. 90
<i>Affaires communales :</i>		
Règlements-type pour les communes	"	2,271. 30
Annuaire du droit bernois . . .	"	4,695. —
Total des avances	fr. 47,744,142. 77	

Les avances suivantes accusent principalement une augmentation: *assistance-chômage* fr. 903,960. 22, *commisariat cantonal des guerres, avance* fr. 110,579. 20, *constructions de maisons d'école* fr. 79,743. 45, *école technique de Bienne, agrandissements* fr. 326,241. 75, *Chemin de fer Soleure-Zollikofen-Berne, subvention* fr. 139,500. —, *Chemin de fer des Alpes bernoises, garantie d'intérêts*, fr. 2,475,834. 50, *domaine de la montagne de Diesse, améliorations*, fr. 202,904. 65. Pour des *réfections de routes*, il a été dépensé fr. 840,311. 95 de plus que n'a produit la taxe des automobiles. Les avances pour *travaux de chômage*, qui ont augmenté de fr. 313,972. 38 en 1924, ont été reprises par la Direction des finances à la valeur totale de fr. 1,851,174. 88. L'article *impôt de guerre de sociétés par actions, etc.*, a diminué de fr. 1,688,098. 20 par suite de liquidation. Les versements sur le *fonds de solidarité*, de fr. 311,171. 94, ont été placés à la Caisse hypothécaire; à fin 1924, ce fonds s'élevait à fr. 412,641. 25.

Dépôts (Avoir):

<i>Police :</i>		
Pénitenciers, comptes courants .	fr. 1,697,386. 76	
Part d'amendes	" 266,863. 19	
Réserve pour la création d'un asile de jeunes filles abandonnées .	" 1,500. —	
<i>Affaires militaires :</i>		
Réserve pour aménagement de magasins et d'ateliers	" 145,825. —	
Service d'automobiles	" 4,210. —	
<i>Instruction publique :</i>		
Oeuvres de Jérémias Gotthelf .	" 7,085. —	
Diverses communes	" 100,636. 40	
Cours de perfectionnement pour instituteurs	" 229. 40	
Ecole normale, section supérieure à Berne, fonds pour la construction d'orgues	" 9,000. —	
Instituts de minéralogie et de zoologie, acquisitions, réserve . .	" 4,852. —	
Dons à des fins académiques, à la libre disposition de la direction de l'instruction publique	" 2,000. —	
Ecoles complémentaires agricoles	" 4, 88. —	
A reporter	fr. 2,243,675. 75	

	Report	fr. 2,243,675. 75
<i>Assistance publique :</i>		
Maisons d'éducation, comptes courants	"	2,604. 77
Assistance des Suisses revenus de l'étranger	"	9,066. 02
<i>Economie publique :</i>		
Ecoles techniques, comptes courants	"	1,217. 70
<i>Travaux publics :</i>		
Cautionnements	"	14,016. 60
Maison de discipline de Trachselwald-Montagne de Diesse, constructions	"	9,686. 80
Caserne de Berne, clôtures	"	25,686. —
Plans cadastraux, assurance contre l'incendie	"	6,000. —
<i>Finances :</i>		
Emprunts de l'Etat, amortissement	"	754,485. —
Emprunts de l'Etat, intérêts	"	1,681,693. 10
Régie des sels, compte courant	"	322,955. 02
Vente de mobilier	"	6,350. —
Magasin des sels de Berne	"	7,841. 25
Réserve pour l'amortissement des avances au chemin de fer des Alpes bernoises	"	94,865. —
Banque cantonale, compte spécial	"	1,002,786. —
Banque cantonale, compte courant	"	9,747,611. 87
Caisse hypothécaire, compte courant	"	4,174,652. 88
Caisse hypothécaire, dépôt	"	1,000,000. —
Legs Lory, fonds de roulement	"	107,809. 78
Confédération, prêts pour des constructions	"	2,873,496. 75
Diverses communes, prêts pour des constructions	"	1,440,266. 50
Achats de livres, réserve	"	464. 15
Fonds d'assurance contre la vieillesse et l'invalidité	"	400,000. —
Service des automobiles, compte courant	"	409,664. 75
Confédération suisse, prêt à la commune municipale de Berne	"	1,950,000. —
<i>Agriculture :</i>		
Ecoles agricoles, comptes courants	"	53,941. 12
Restitutions de primes	"	14,388. 15
Vente de terrains et de forêts	"	1,870. 64
Confédération, prêts pour des achats de fourrages	"	256,755. 55
<i>Forêts :</i>		
Forêts domaniales, compte courant	"	4,212,520. 45
Nouveau compte d'exploitation (1925)	"	512,590. 45
Fourniture de bois de feu	"	11,453. 35
<i>Intendance du timbre :</i>		
Timbres-fisc et timbres-émolument	"	3,268. 80
<i>Intendance de l'impôt de guerre :</i>		
Impôt de guerre, produit	"	1,664,224. 65
<i>Intendance de l'impôt :</i>		
Réserve pour impôts à éliminer	"	5,208,969. 50
Total	fr.	<u>40,226,878.35</u>

La dette en compte courant à la Banque cantonale et le dépôt de la Caisse hypothécaire ont augmenté de fr. 1,398,867. 88 et fr. 4,401,338. 36. Le compte courant relatif au produit de l'impôt de guerre a diminué de fr. 4,186,109. 92 par suite de versements à la Confédération et à la Caisse de l'Etat. Il a été affecté 2,000,000.— de francs à la réserve pour impôts à éliminer sur le produit de 1924; en revanche, on y a imputé 2,856,906. 90 de francs pour des éliminations, de sorte qu'elle a diminué de fr. 856,906. 90.

B. Valeurs.

Le portefeuille des valeurs accuse les modifications suivantes:

Augmentations:

Acceptation, en paiement d'impôts et d'intérêts dus, de:		
fr. 168,000.— obligations 3 % du canton de Berne 1895	fr.	125,160.—
" 43,400.— bons de caisse de la Caisse hypothécaire .	"	43,400.—
" 20,600.— actions de priorité du chemin de fer de l'Oberland bernois		(pour mémoire)
" 2,090.— actions Atlas, Manufacture Suisse de Mécanique fine S.A. Nyon		(pour mémoire)
" 600.— actions ordinaires de la Fabrique d'horlogerie d'Angenstein		(pour mémoire)
" 17,000.— actions privilégiées de la S. A. Palace Thurnerhof et Bellevue, à Thoun		(pour mémoire)
Total	fr.	<u>168,560.—</u>

Diminutions:

Remboursements par suite de tirage au sort	fr. 300,500.—	
A déduire: Gains sur cours	" 109,115.—	fr. 191,385.—
Radiations		" 1,221. 60
Ensemble		fr. <u>192,606. 60</u>
Diminution nette	fr.	<u>24,046. 60</u>
Etat des valeurs au 1 ^{er} janvier	"	49,695,511. 75
Etat au 31 décembre	fr.	<u>49,671,465. 15</u>

savoir:

Obligations	Intérêt %	Valeur nominale fr.	%	Estimation fr.
Rente fédérale, 1900	4	30,000	98	29,400. —
Chemins de fer fédéraux, 1900	3½	20,000	90	18,000. —
Chemins de fer fédéraux, 1902	3½	537,000	95,60	513,520. —
Canton de Berne, 1895	3	3,519,000	53,62	1,887,132. —
Canton de Berne, 1897 (Caisse hypothécaire)	3	5,731,500	47,20	2,705,268. —
Canton de Berne, 1899	3½	363,000	62,00	225,060. —
Canton de Berne, 1900	3½	1,367,500	54,40	743,920. —
A reporter				6,122,300. —

Obligations	Intérêt %	Valeur nominale fr.	%	Estimation fr.
Report				6,122,300. —
Canton de Berne, 1905 (Caisse hypothécaire)	3½	1,642,500	51,50	845,887. 50
Canton de Berne, 1906	3½	1,499,500	59,40	890,703. —
Canton de Fribourg, 1892	3	158,000	72,70	114,876. 85
Commune de Cernier 1894	3¾	43,000	87,50	37,653. —
Chemins de fer de l'Oberland bernois 1895	3½	73,000	84	61,320. —
Société du créma-taire de Berne	4	9,000	90	8,100. —
Caisse hypothécaire div.		76,900		76,900. —
Confédération suisse, IV ^e série	6	2,000	100	2,000. —
Fabrique des Longines	5	50,000	100	50,000. —
Chemin de fer Spiez-Erlenbach	4	43,000	85	36,550. —

Actions	Valeur nominale fr.	Par titre fr.	Estimation fr.
Chemin de fer des Alpes bernoises	4,713,000	387.06	3,648,481.30
Chemin de fer Spiez-Erlenbach	369,500	432.39	319,540. —
Chemins de fer de l'Oberland bernois, ord.	7,600	200. —	7,600. —
Chemin de fer de l'Oberland bernois, privilégiées	20,600. —		(pro memoria)
Chemin de fer de l'Emmental, actions privilégiées	390,000	500. —	390,000. —
Chemin de fer de l'Emmental, subvention	400,000	500. —	400,000. —
Chemin de fer Langenthal-Huttwil	400,000	500. —	400,000. —
Chemin de fer Tramelan-Tavannes	150,000	66.66	50,000. —
Chemin de fer Saignelégier-La Chaux-de-Fonds	2,000	20. —	200. —
Chemin de fer Berthoud-Thoune	5,000	325. —	3,250. —
Forces motrices bernoises	33,355,000	500.83	33,410,200. —
Banque nationale suisse	3,555,500	495. —	1,742,195. —
Chemin de fer électrique Louèche-les-Bains	5,000	250. —	5,000. —
Sucrerie d'Aarberg	500,000	500. —	500,000. —
Salines suisses du Rhin	428,000	1,093.45	468,000. —
Chemin de fer de la Vallée de la Gürbe	500	261. —	261. —
Chemin de fer Steffisbourg-Thoune-Interlaken	3,000	470.83	2,825. —

A reporter 49,593,842. 65

Actions	Valeur nominale fr.	Par titre fr.	Estimation fr.
Report			49,593,842. 65
Société suisse de transport par remorqueurs à Bâle	10,000		10,000. —
Valeurs diverses			4,622.50
Chemin de fer de la Jungfrau, actions privilégiées	63,000	200. —	63,000. —
Atlas, manufacture suisse de mécanique fine, S. A., Nyon	2,090		(pro memoria)
Fabrique d'horlogerie d'Angenstein	600		(pro memoria)
S. A. Palace Thunerhof et Bellevues, à Thoune	17,000		(pro memoria)
Total			<u>49,671,465. 15</u>

Pour une partie de ces papiers, la valeur portée dans les comptes est notablement inférieure au cours du jour.

C. Administration courante.

La dette de cette administration a *augmenté* de fr. 1,185,031. 90 par suite du déficit de l'année 1924, mais a diminué de fr. 761,658. 11 par amortissement au moyen des parts du canton aux impôts fédéraux de guerre et des bénéfices de guerre, et de fr. 589,000. — par amortissement au moyen de remboursements d'emprunts. Elle a donc subi une *diminution nette* de fr. **165,626.21** et atteint à la fin de l'année fr. **20,630,388.22**.

D. Oeuvres d'utilité publique, avances et dépôts.

Les nouvelles avances et nouveaux remboursements de dépôts ont été de fr. 5,709,488. 82, les nouveaux dépôts et remboursements d'avances de fr. 7,387,890. 74. Les modifications nettes se présentent comme suit: Les *avances cadastrales* et *avances diverses* ont diminué de fr. 18,235. 30 et fr. 109,361. 28, tandis qu'ont *augmenté* de fr. 11,565. 86 les *avances pour reboisements* et de fr. 24,411. 76 les *dépôts* y relatifs. L'*Etablissement d'assurance immobilière*, débiteur de fr. 797,896. 69 au commencement de l'année, avait à la fin de celle-ci une créance de fr. 739,972. 75.

E. Dépôts à la Caisse de l'Etat.

Les nouveaux dépôts s'élèvent à fr. 27,392,904. 36, les remboursements à fr. 28,906,117. 03. Il y a donc une *diminution nette* de fr. 1,513,212. 67, due essentiellement au placement de l'avoir des *fonds spéciaux* à la Caisse hypothécaire au 1^{er} janvier 1924. A la fin de l'année, les dépôts accusaient une somme de fr. **1,263,882. 20**.

F. Emprunts et F^a. Emprunts temporaires.

De même que la *dette-emprunts du Fonds capital* a augmenté de fr. 520,467. 25 par suite de reports, la *dette-emprunts de la Caisse de l'Etat* a diminué d'un montant égal. Les *emprunts temporaires* n'ont subi aucun changement.

G. Caisses.

Les *encaissements des recettes de district* comportent fr. 75,977,226. 07 et les *dépenses* fr. 75,565,145. 12. A cela s'ajoutent les recettes et dépenses par compen-

sation, de fr. 287,006,081. 49, de sorte que le mouvement total de caisse se chiffre aux recettes par fr. 362,983,307. 56 et aux dépenses par fr. 362,571,226. 61.

H. Restes.

a. Restes actifs.

Les mandats de perception établis pendant l'année pour les administrations se décomposent comme suit:

	Page	
A. Forêts	89	fr. 3,870. —
B. Domaines	89	„ 1,544,870. 30
C. Caisse des domaines	89	„ 917,740. 20
F. Emprunts	95	„ 589,000. —
G ^a . Capitaux des chemins de fer	99	„ 77,532. 75
G ^b . Fonds d'amortissement des chemins de fer	99	„ 1,000,000. —
H. Caisse de l'Etat	105	„ 208,988,264. 70
J. Solde de compte de l'administration courante	105	„ 1,485,031. 90
K. Inventaire du mobilier	105	„ 26,064. 05
L. Profits et pertes	9	„ 144,858,473. 55
Total		fr. 359,190,847. 45

La liquidation des restes actifs se présente comme suit:

Restes actifs (mandats de perception non encaissés) au 1 ^{er} janvier	fr. 35,321,291. 33
Nouveaux mandats de perception, comme ci-dessus	„ 359,190,847. 45
Recettes en 1924 pour 1925	„ 267,704. 02
Total	fr. 394,779,842. 80
Recettes en 1923 pour 1924	fr. 154,413. 51
Recettes en 1924	„ 362,983,307. 56
Restes actifs (mandats de perception non réglés) au 31 décembre	„ 31,642,121. 73
Total comme ci-dessus	fr. 394,779,842. 80

Les restes actifs sont de fr. 3,679,169. 60 moindres à la fin qu'au commencement de l'année. Dans leur somme totale au 31 décembre, de fr. 31,642,121. 80, figure pour fr. 28,660,055. 48 d'impôts directs. Cette somme se trouvait réduite à fr. 23,993,211. 81 au 30 avril 1925.

b. Restes passifs.

Les administrations ont émis en 1924 des mandats de paiement pour les sommes suivantes:

	Page	
A. Forêts	88	fr. 10,815. —
B. Domaines	88	„ 2,256,930. 30
C. Caisse des domaines	88	„ 650,765. —
F. Emprunts	94	„ 1,657,532. 75
G ^a . Capitaux des chemins de fer	98	„ 9,000. —
H. Caisse de l'Etat (A—F)	104	„ 212,316,695. 75
J. Solde de compte de l'administration courante	104	„ 1,350,658. 11
K. Inventaire du mobilier	104	„ 101,577. 35
L. Profits et pertes	9	„ 144,176,831. 34
Total		fr. 362,530,805. 60

La liquidation se présente comme suit:

Restes passifs (mandats de paiement non réglés) au 1 ^{er} janvier	fr. 769,639. 38
Nouveaux mandats de paiement en 1924	„ 362,530,805. 60
Paiements en 1924 pour 1925	„ 139,455. 69
Total	fr. 363,439,900. 67

Dépenses en 1923 pour le compte de 1924	fr. 353,261. 95
Dépenses en 1924	„ 362,571,226. 61
Restes passifs (mandats de paiement non payés) au 31 décembre	„ 515,412. 11
Total comme ci-dessus	fr. 363,439,900. 67

J. Solde de compte de l'administration courante.

Par suite du déficit de l'exercice, le solde de compte de l'administration courante a augmenté de fr. 1,485,031. 90 francs; il a en revanche diminué de fr. 1,350,658. 11 du fait d'amortissement. La diminution nette est ainsi de fr. 165,626. 21 et le solde accuse à fin 1924 fr. 20,630,388. 22 (voir aussi chapitre C ci-dessus).

K. Inventaire du mobilier.

L'inventaire de l'administration générale a diminué de fr. 1,363. 95, tandis que celui des établissements de l'Etat a augmenté de fr. 76,877. 25. Valeur à fin 1924: fr. 8,318,588. 92.

III. Bilan.

Pages 4 et 5.

Le bilan contient une récapitulation du compte des éléments de la fortune et du compte de la fortune nette. Il établit la concordance de ces comptes ainsi qu'il suit:

a. Balance des opérations.

Doit :

Augmentation des éléments de la fortune	fr. 1,303,099,355. 88
Diminutions de la fortune nette	„ 144,176,831. 34
Total	fr. 1,447,276,187. 22

Avoir :

Diminutions des éléments de la fortune	fr. 1,302,417,713. 67
A reporter	fr. 1,302,417,713. 67

Report fr. 1,302,417,713. 67

Augmentation de la fortune nette „ 144,858,473. 55

Total comme ci-dessus fr. 1,447,276,187. 22

b. Balance de sortie.

Doit :

Total de l'actif	fr. 403,646,879. 55
-----------------------------------	----------------------------

Avoir :

Total du passif	fr. 349,441,249. 21
Fortune nette	„ 54,205,630. 34
Total comme ci-dessus	fr. 403,646,879. 55

IV. Fonds spéciaux.

Pages 109 à 145.

Les recettes de tous les fonds spéciaux comportent	fr. 10,151,712. 01
les dépenses	,, 5,417,835. 37
<i>Excédent des recettes = augmentation de la fortune</i>	<i>fr. 4,733,876. 64</i>
<i>Fortune nette au 1^{er} janvier</i>	<i>,, 53,648,843. 05</i>
<i>Fortune nette au 31 décembre</i>	<i>fr. 58,382,719. 69</i>

savoir:

<i>Actif</i>	<i>fr. 61,301,746. 98</i>
<i>Passif</i>	<i>,, 2,919,027. 29</i>
<i>Fortune nette, comme ci-dessus</i>	<i>fr. 58,382,719. 69</i>

Les fonds spéciaux dont la fortune a diminué, pour une somme totale de fr. 828,996. 78, sont les suivants:

<i>Banque cantonale, réserve spéciale</i>	<i>fr. 623,199. 11</i>
<i>Caisse d'assurance des instituteurs bernois, II^e section</i>	<i>,, 97,698. —</i>
<i>Legs Lory</i>	<i>,, 65,224. 70</i>
<i>Institution Victoria</i>	<i>,, 22,234. 70</i>
<i>Fonds de secours aux hôpitaux et éta- blissements de charité</i>	<i>,, 10,396. —</i>
<i>Réserve de la dîme de l'alcool</i>	<i>,, 4,503. 67</i>
<i>Fonds de patronage</i>	<i>,, 2,238. 30</i>
<i>Fonds de construction de l'institution Victoria</i>	<i>,, 1,741. 20</i>
<i>Fonds de secours en cas d'accidents de l'asile de la Waldau</i>	<i>,, 1,376. 05</i>

<i>Fonds d'éducation de la maison d'édu- cation de Landorf</i>	<i>fr. 165. 15</i>
<i>Médaille Haller</i>	<i>,, 118. 95</i>
<i>Legs Volz</i>	<i>,, 62. 55</i>
<i>Fondation Guthnick</i>	<i>,, 38. 40</i>

Il y a eu des augmentations de fortune pour une somme totale de fr. 5,562,873. 42, les principales étant:

<i>Caisse d'assurance des instituteurs ber- nois, III^e section</i>	<i>fr. 1,219,843. 30</i>
<i>Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat, caisse d'invalidité</i>	<i>,, 1,185,353. 30</i>
<i>Caisse des épizooties</i>	<i>,, 757,159. 64</i>
<i>Caisse des maîtres aux écoles moyennes</i>	<i>,, 702,703. 45</i>
<i>Caisse hypothécaire, fonds de réserve</i>	<i>,, 400,000. —</i>
<i>Fonds cantonal de solidarité</i>	<i>,, 292,641. 25</i>
<i>Hôpital de l'Ile</i>	<i>,, 257,731. 35</i>
<i>Banque cantonale, fonds de réserve ordinaire</i>	<i>,, 250,000. —</i>
<i>Fonds de secours de la Caisse d'assu- rance des instituteurs</i>	<i>,, 99,737. 70</i>
<i>Caisse de retraite des maîtresses de couture</i>	<i>,, 84,656. 60</i>
<i>Dépôts d'épargne du personnel de l'Etat</i>	<i>,, 46,230. 10</i>
<i>Fonds de secours en cas de dommages causés par les éléments</i>	<i>,, 40,162. 45</i>
<i>Fondation Moser</i>	<i>,, 32,847. 80</i>
<i>Fonds de la Waldau</i>	<i>,, 24,511. 25</i>

L'avance pour l'extension du service des aliénés a diminué de fr. 41,975. 02.

Monsieur le directeur des finances,

Le soussigné vous propose de recommander au Conseil-exécutif, à l'intention du Grand Conseil, l'approbation du présent compte d'Etat pour l'exercice 1924, sous réserve des dépassements de crédits, soumis en particulier à l'approbation du Grand Conseil.

Berne, le 10 juin 1925.

Le contrôleur cantonal des finances,

E. Jung.

Dépassements de crédits de 1924.



Rapport et propositions de la Direction des finances au Conseil-exécutif, à l'intention du Grand Conseil.

(Juin 1925.)

La Direction des finances présente au Conseil-exécutif le rapport et les propositions qui suivent concernant les dépassements de crédits survenus au cours de l'année 1924. Ces dépassements — ceux de moins de 100 fr. sont laissés de côté, comme d'habitude — se divisent en trois catégories :

I. Les dépassements qui ont été causés par l'exécution de décisions spéciales du Grand Conseil ou qu'il a approuvés et qui doivent dès lors être réputés liquidés.

II. Les dépassements se rapportant à des dépenses prévues par des dispositions légales, par des tarifs ou des conventions et qui n'ont en conséquence besoin d'aucune justification spéciale.

III. Les autres dépassements.

I.

Dans la première catégorie rentrent les dépassements suivants :

- B. 14. a. *Subvention pour le service des cliniques* fr. 210,000. —
- B. 14. b. *Indemnités pour lits gratuits dans les cliniques* » 5,292. —
- Convention du 19 novembre 1923 entre l'Etat de Berne et la corporation de l'Ile.

Annexes au Bulletin du Grand Conseil. 1925.

- E. 3. *Ecole normale de Thoune (ameublement)* fr. 49,933. 50
- Décision du Grand Conseil du 16 novembre 1921, crédit fr. 50,000. —
- IX^a. C. 10. *Exposition des arts et des métiers à Berthoud, subvention* » 50,000. —
- Décision du Grand Conseil du 18 mars 1924.
- XIII. E. *Ecole d'agriculture de Langenthal* » 60,208. 71
- Décisions du Grand Conseil du 2 mars 1921 et du 7 mai 1923.
- XIII. G. *Ecole d'horticulture d'Oeschberg* » 30,285. 85
- Décisions du Grand Conseil du 20 février 1922 et du 7 mai 1923.
- XX. B. 3. *Intérêts des papiers-values repris de la Banque cantonale* » 992,116. 10
- Décision du Grand Conseil du 24 septembre 1924.

II.

A la deuxième catégorie appartiennent les dépassements de crédits se rapportant à des dépenses prévues, aussi bien en ce qui concerne l'époque où elles

doivent être faites que le chiffre qu'elles peuvent atteindre, par la loi, par des tarifs ou des conventions, d'une part, et déterminées par des facteurs qui ne dépendent ni des diverses administrations ni du Conseil-exécutif, d'autre part. Ces dépassements ont été les suivants en 1924:

I. Administration générale.

H. 3. *Indemnités des vice-préfets* . fr. 2,397. 60

II. Administration judiciaire.

C. 3. *Indemnités des juges et des juges-suppléants* fr. 2,818. 60
D. 2. *Indemnités des remplaçants* » 914. 05
G. 3. *Indemnités des remplaçants* » 644. 70
G. 4. *Traitements des agents de poursuites* » 74,113. 80
J. 3. *Indemnités des membres* . . » 1,288. 20

III^b. Police.

G. 1. *Frais de police criminelle* . fr. 14,064. 82
G. 5. *Frais de police* » 10,764. 80

VI. Instruction publique.

C. 3. *Subventions de l'Etat aux gymnases et écoles secondaires* fr. 59,508. 50
C. 9. *Caisse d'assurance, subside* . » 1,797. 05
D. 11. *Cours de perfectionnement* . » 2,239. 75
D. 19. *Remplacement de maîtres astreints au service militaire* . » 3,061. —

VIII. Assistance publique.

C. 1. a. *Subventions pour l'assistance permanente* fr. 48,883. 58
C. 1. b. *Subventions pour l'assistance temporaire* » 3,639. 93
C. 2. a. *Assistance hors du canton* . » 10,025. 75
C. 2. b. *Subventions suivant l'art. 59 de la loi sur l'assistance publique* » 59,697. 12
D. *Hospices régionaux et communaux d'invalides, subventions* » 100. —

XI. Emprunts.

A. 1. c. *Emprunt de 1914, 15,000,000 francs 4½ %* fr. 91,000. —
B. 1. *Provisions, frais de transport et agio* » 1,146. 15

XII. Finances.

D. 2. *Caisse de prévoyance, frais d'administration* » 987. 45

XVII. Caisse des domaines.

B. *Intérêts des dettes* fr. 9,015. 05
A reporter fr. 398,107. 90

Report fr. 398,107. 90

XX. Caisse de l'Etat.

B. 1. b. *Consignations judiciaires* . . fr. 20,008. 30
B. 1. d. *Fonds spéciaux* » 77,483. 80
B. 2. *Escomptes pour paiements au comptant* » 14,699. 33

XXIV. Timbre.

B. 2. *Commissions des débiteurs* . fr. 2,888. 53

XXVI. Taxe des successions et donations.

A. 2. *Part des communes, 20 %* . fr. 15,030. 71

XXVII. Redevances pour forces hydrauliques.

A. 2. *Part du Fonds de secours en cas de dommages ou de dangers imminents causés par les éléments, 10 %* fr. 2,317. 55

XXXI. Taxe militaire.

B. 4. *Frais de perception, d'impression et de poursuites* . . . fr. 15,590. 50

XXXII. Impôts directs.

D. 3. *Provisions de perception* . . » 103,866. 50
Total fr. 649,993. 12

III.

La troisième catégorie comprend les dépassements de crédits dont la justification a besoin d'être établie. Toutefois, la plus grande partie de ces dépenses sont elles aussi motivées et déterminées par des dispositions légales.

I. Administration générale.

C. 1—4. *Crédit du Conseil-exécutif* . . fr. 6,906. 23
E. 1. *Traitements des fonctionnaires* » 233. 45
E. 2. *Traitements des employés* . . » 1,301. 70
E. 4. *Frais d'impression* » 17,820. 80
F. 3. *Frais de rédaction du bulletin des séances* » 360. —
H. 4. *Frais de bureau des préfets* . . » 1,629. 65
J. 1. *Traitements des secrétaires de préfecture* » 184. 80
J. 3. *Traitements des employés* . . » 17,136. 20
J. 4. *Frais de bureau* » 4,535. 95
Total fr. 50,108. 78

Ad C. 1—4. Le dépassement provient de frais de représentation extraordinaires causés par la conférence interparlementaire qui a eu lieu au mois d'août à Berne.

Ad E. 1. Par suite de la non repourvue du poste de substitut de la Chancellerie d'Etat, les 7,000 fr. inscrits au budget pour le traitement de ce fonction-

naire ont été économisés; en revanche, il a été versé 6,500 fr. 25 pour traitement après décès à la veuve du substitut et une indemnité de 400 fr. a été allouée au chancelier d'Etat pour le travail supplémentaire qui lui incombe en raison de la vacance de la dite place. Il a été accordé, d'autre part, à l'adjoint de la section française deux années de son service d'employé, ce qui a augmenté son traitement de 333 fr. 30.

Ad E. 2. Le registrateur de la Chancellerie a été chargé de la suppléance du chancelier; son traitement a été augmenté de 720 fr. Un employé a été transféré de la III^e dans la II^e classe, promotion qui a entraîné une augmentation de traitement de 500 fr. et on a accordé des allocations de 300 fr. en tout à deux autres employés.

Ad E. 4. Les recettes ont été de 1,506 fr. 30 inférieures au budget et les dépenses ont dépassé ce dernier de 16,314 fr. 50. On ne peut donner le détail de ce surcroît de frais. Le besoin en imprimés se règle sur la vente, l'importance des affaires du Grand Conseil et du Conseil-exécutif et le nombre des élections et votations. C'est pourquoi on ne peut établir d'avance une supputation exacte pour la rubrique y relative.

Ad F. 3. L'indemnité payée au sténographe auxiliaire a été supérieure au chiffre admis.

Ad H. 4. Une machine à écrire a été acquise pour la préfecture de Nidau et on a dû accorder des suppléments extraordinaires, de 1,100 fr. au total, aux préfectures de Berne et de Thoune pour frais de bureau.

Ad J. 1. Le crédit aurait suffi amplement, n'eût été l'allocation d'un traitement après décès à la veuve d'un secrétaire de préfecture.

Ad J. 3. Le Conseil-exécutif a ouvert en son temps un crédit annuel de 20,000 fr. pour activer l'établissement du registre foncier. Sur cette somme, 15,894 fr. 05 ont été dépensés en 1924. Les autres 1,242 fr. 15 ont été dépensés pour du personnel auxiliaire à Fraubrunnen, Berne et Porrentruy.

Ad J. 4. Pour les secrétariats de préfecture de Cerlier, Courtelary et Berne on a acheté de nouvelles machines à écrire, ce qui a fait une dépense totale de 2,180 fr. Les autres dépenses ont été causées par des frais supplémentaires occasionnés par la reliure des nouveaux registres fonciers fédéraux.

II. Administration judiciaire.

B. 3.	Frais de bureau	fr.	998. 40
B. 4.	Service, chauffage et éclairage du Palais de justice	»	3,088. 95
C. 1.	Traitements des présidents de tribunal	»	1,376. 95
C. 4.	Frais de bureau	»	4,545. 75
D. 4.	Frais de bureau	»	2,662. 45
G. 5.	Traitements des employés	»	15,164. 85
G. 6.	Frais de bureau	»	9,738. 60
G. 7.	Registres et formules	»	6,485. 60
G. 8.	Loyers	»	3,081. —
J. 2.	Traitements des employés	»	6,655. 60
J. 4.	Frais de bureau	»	108. 95
Total			fr. 53,907. 10

Ad B. 3. Deux vieilles machines à écrire ayant été échangées contre des neuves, la différence à payer a fait dépasser le crédit.

Ad B. 4. Ce dépassement provient de ce que l'on a dû chauffer le Palais de justice jusque vers la fin du printemps. Les deux chauffages centraux ont été en activité environ sept semaines de plus qu'en temps normal.

Ad C. 1. On a fait bénéficier des fonctionnaires nouvellement élus d'années de service passées autrefois déjà au service de l'Etat.

Ad C. 4. Il a fallu acheter des machines à écrire pour les tribunaux de Berne IV et Aarwangen et pour le juge d'instruction de Berne I. Après revente des machines usagées, l'excédent de dépenses a été encore de 1,624 fr. 70. Les autres dépenses en plus concernent des remboursements faits aux fonctionnaires pour avances de frais de bureau.

Ad D. 4. On a acheté des machines à écrire pour les greffes des tribunaux de Bienne, Courtelary et Franches-Montagnes, pour un montant total de fr. 2,070. —. En outre, il a été versé une somme de fr. 400. — au greffier du tribunal d'Aarwangen pour des notes à payer. Le reste du dépassement concerne des excédents de dépenses qu'il a fallu rembourser.

Ad G. 5. Le dépassement a sa source dans l'engagement d'employés auxiliaires aux offices des poursuites de Berne-Ville (4—6), Berne-Campagne (2), Bienne, Thoune, Oberhasli et Delémont, dans le but de liquider plus rapidement la besogne.

Ad G. 6. Ici aussi, une partie du dépassement provient de l'achat de machines à écrire, pour 4,715 fr. Une somme de 4,000 fr. représente des excédents de dépenses et 2000 fr. ont servi à l'ameublement de nouveaux locaux mis à la disposition de l'Office des poursuites de Berne-Ville.

Ad G. 7. Le dépassement résulte du grand nombre de poursuites exécutées en 1924.

Ad G. 8. Il s'agit ici de dépenses causées par les nouveaux locaux mis à la disposition de l'office de Berne-Ville.

Ad J. 2. Le dépassement a sa cause dans la création d'un poste de secrétaire-juriste dont le Tribunal administratif aura besoin aussi longtemps qu'il sera obligé de siéger en deux chambres.

Ad J. 4. Il a fallu plus de matériel qu'autrefois, conséquence de l'augmentation constante des affaires du Tribunal administratif.

III^a. Justice.

A. 3.	Frais de bureau	fr.	1,750. 10
A. 4.	Frais de justice	»	14,576. 70
C. 3.	Frais de bureau et de déplacement	»	1,799. 90
D. 2.	Examens d'apprentis	»	547. 80
Total			fr. 18,674. 50

Ad A. 3. Une employée ayant été congédiée, il a fallu acheter une machine à additionner, ce qui a causé le dépassement. En revanche, une économie de 3,381 fr. 40 a été réalisée quant aux traitements.

Ad A. 4. Les cas où l'Etat a dû prendre à sa charge les honoraires d'avocat dans des affaires civiles donnant lieu à assistance judiciaire ont été nombreux en 1924. En outre il a fallu radier environ 10,000 fr., en fait d'avances pour frais de justice, parce que ces fonds étaient irrécouvrables. Il est impossible de supputer exactement les dépenses.

Ad C. 3. Le motif du dépassement est le même que l'année dernière, savoir les voyages plus fréquents des inspecteurs nécessités par l'établissement du nouveau registre foncier fédéral.

Ad D. 2. Le nombre des candidats a dépassé sensiblement les prévisions.

III^b. Police.

B. 1. <i>Police des passeports et des étrangers</i>	fr. 732. 85
C. 7. <i>Loyers</i>	> 13,491. 25
C. 8. <i>Indemnités de logement et de mobilier</i>	> 2,026. 55
C. 9. <i>Soins médicaux</i>	> 3,757. 85
C. 10. <i>Frais divers d'administration</i>	> 427. 30
E. 4. <i>Maison disciplinaire de Trachselwald-Montagne de Diesse</i>	> 20,851. 93
Total	fr. 41,287. 73

Ad B. 1. Le Conseil-exécutif a attribué au Service du contrôle des étrangers deux employés auxiliaires dès le 1^{er} septembre. Sans cette dépense extraordinaire, de 2,400 fr., les crédits eussent été suffisants.

Ad C. 7. L'excédent des dépenses est dû à la hausse des loyers, ce qui a provoqué un grand nombre de requêtes de gendarmes dont les loyers avaient été augmentés; il a été fait droit à une partie de ces demandes.

Ad C. 8. Les indemnités de logement allouées aux agents stationnés à Berne ont été portées de 1,300 fr. à 1,500 fr., dans les cas où l'ancienne indemnité ne suffisait plus.

Ad C. 9. Dans le corps de la police cantonale, il y a eu, en dehors de cas de maladie très graves, aussi un certain nombre d'accidents sérieux. Les frais de médecin et d'hôpital qui en résultèrent ont causé ici le dépassement.

Ad C. 10. Les lits du corps de garde principal ont dû être refaits, ce qui a grevé le crédit d'une manière imprévue.

Ad E. 4. De l'excédent des dépenses, 2,747 fr. 20 concernent une *augmentation d'inventaire* et 9,883 fr. 57 des *constructions*, choses pour lesquelles aucun crédit n'était prévu. Les *métiers* et *l'agriculture* ont d'ailleurs rapporté ensemble 6,473 fr. 19 de moins qu'on n'espérait, tandis que la *nourriture* et *l'entretien* ont coûté 13,423 fr. 44 de plus. En revanche, la rubrique *administration*, qui comprenait jusqu'ici également les salaires du personnel employé dans l'exploitation agricole, accuse un dégrèvement de 9,333 fr. 92 et les *pensions* ont rapporté 6,080 fr. 85 de plus qu'il n'était budgété.

IV. Affaires militaires.

D. 3. <i>Entretien</i>	fr. 1,461. 80
G. 5. <i>Loyers</i>	> 1,500. —
Total	fr. 2,961. 80

Ad D. 3. Le dépassement a sa cause dans le versement du traitement après décès, par 2,580 fr., à la famille d'un ouvrier de la caserne de Berne.

Ad G. 5. Les locaux occupés autrefois par la Direction des travaux publics ont été évacués au commencement de l'année 1924 et il en résulta une perte de loyer.

V. Cultes.

A. 1. <i>Frais de bureau</i>	fr. 272. 85
C. 5. <i>Pensions de retraite</i>	> 525. —
C. 7. <i>Traitements des chanoines bernois</i>	> 400. —
Total	fr. 1,197. 85

Ad A. 1. Bien que les dépenses aient diminué de 118 fr. 35, par rapport à l'année dernière, le crédit s'est derechef trouvé insuffisant.

Ad C. 5. L'excédent a été causé par l'allocation de nouvelles pensions de retraite.

Ad C. 7. Les traitements des chanoines résidents ayant été augmentés par les autres Etats diocésains, celui du chanoine bernois à Soleure a été relevé également.

VI. Instruction publique.

A. 6. <i>Synode</i>	fr. 477. 40
B. 1. <i>Traitements des professeurs et privat-docents de l'Université</i>	> 17,908. 40
B. 4. <i>Traitements des employés</i>	> 3,607. 15
B. 9. <i>Jardin botanique</i>	> 5,195. 91
C. 1. <i>Ecole cantonale, subvention de l'Etat</i>	> 6,600. —
C. 4. <i>Inspections</i>	> 1,750. —
D. 7. <i>Ecole de couture</i>	> 723. 90
D. 9. <i>Inspecteurs d'école</i>	> 1,861. —
E. 3. <i>Ecole normale de Thoun</i>	> 10,914. 55
E. 5. a. <i>Pensions</i>	> 2,650. —
F. 1. <i>Etablissement de sourds-muets de Münchenbuchsee</i>	> 131. 91
Total	fr. 51,820. 22

Ad A. 6. L'assemblée générale ordinaire et les séances du comité ont coûté 151 fr. 60 de plus qu'il n'était prévu au crédit. Le reste du dépassement concerne des dépenses diverses qu'il n'était pas possible d'éviter.

Ad B. 1. Le dépassement résulte de dépenses en plus d'un montant de 15,152 fr. 60 et d'une moins-value de recettes de 2,765 fr. 80. Les dépenses en plus sont le fait du versement de traitements après décès, dans deux cas, par 9,375 fr., de frais de remplacement, par 5,094 fr. 55, et de nouveaux cours. Les moins-values de recettes provinrent d'une diminution des finances de cours, résultant elles-mêmes du recul du nombre des étudiants de l'Université et de la réduction de 4% de la subvention fédérale aux frais de la section des sciences commerciales.

Ad B. 4. Il y a eu les dépenses suivantes, qui n'étaient pas portées au budget: Indemnité au concierge de l'Ecole normale supérieure pour desservir le nouvel Institut d'astronomie (observatoire) 1,733 fr. 35, supplément de traitement à deux concierges, 633 fr., aide-concierge à l'Institut de zoologie 1,200 fr., et frais de remplacement 32 fr.

Ad B. 9. Des dépenses en plus pour le chauffage et pour des acquisitions nécessaires ont déterminé cette différence.

Ad C. 1. Il s'agit ici de la subvention accordée par le Conseil-exécutif pour les frais de l'ouverture d'une nouvelle classe et ceux du remplacement d'un maître.

Ad C. 4. Ce dépassement provient du versement du traitement, après décès, à la famille de l'inspecteur du II^e arrondissement. La dépense en plus a cependant été compensée, jusqu'à concurrence du montant indiqué, par des économies réalisées sur les frais de l'inspectorat lors de la repourvue de ce dernier.

Ad D. 7. Le motif du dépassement réside dans un remboursement de 875 fr. à la commune de Rohrbach par suite de réduction de la quote-part communale dès le 1^{er} mai 1922.

Ad D. 9. La cause du dépassement est ici aussi le versement d'un traitement après décès. La dépense a été de 2,868 fr., dont une partie a cependant été compensée par des économies.

Ad E. 3. Le dépassement total est de 60,848 fr. 05, dont 49,933 fr. 50 pour l'achat de mobilier (v. chap. II ci-dessus), objet pour lequel le Grand Conseil avait voté un crédit de 50,000 fr. le 16 novembre 1921. La dépense en plus de 10,914 fr. 55 concerne la création d'une classe d'application, qui n'avait pas été prévue autrefois.

Ad E. 5. a. Il s'agit ici d'une pension partielle accordée à un maître d'école normale.

Ad F. 1. Le dépassement est motivé par l'augmentation de 109 fr. 20 de la subvention à la Caisse des instituteurs bernois et une augmentation de l'inventaire de 80 fr. 70.

VIII. Assistance publique.

B. 2. b. <i>Frais de bureau et de déplacement</i>	fr. 1,985. 10
F. 2. <i>Maison d'éducation d'Aarwangen</i>	» 5,901. 44
G. 1. <i>Bourses d'apprentissage</i>	» 6,948. 40
Total	fr. 14,834. 94

Ad B. 2. b. Les dépenses sont, à quelques francs près, du même montant qu'en 1923. Les inspections devenant toujours plus nombreuses, il faudra augmenter le crédit de cette rubrique.

Ad F. 2. Ce dépassement résulte d'achats de bétail pour reconstituer le cheptel de l'établissement, décimé par la fièvre aphteuse et la vaginite granuleuse. Le compte accuse aussi de ce chef une augmentation de l'inventaire de 5,249 fr.

Ad G. 1. Les bourses d'apprentissage ont de nouveau augmenté. Afin de satisfaire aux demandes, on a dû dépasser le crédit de la somme indiquée.

IX^a. Economie publique.

C. 2. <i>Bourses</i>	fr. 720. —
D. <i>Musée des arts et métiers</i>	» 2,623. 69
G. 3. <i>Frais d'inspection</i>	» 470. 30
Total	fr. 3,813. 99

Ad C. 2. Le nombre des bourses d'apprentis a été plus grand qu'on ne l'avait admis.

Ad D. Le dépassement résulte d'une moins-value des recettes, surtout en ce qui concerne la subvention de la Confédération, qui a été de 3,418 fr. moindre.

Ad G. 3. Les inspections et contrôles périodiques des poids et mesures employés dans le commerce prennent toujours plus d'ampleur et cela a naturellement déterminé un dépassement du crédit.

IX^b. Service sanitaire.

A. 3. <i>Traitement de l'employé</i>	fr. 500. —
B. 6. <i>Subvention à l'hôpital de l'île</i>	» 681. 60
D. 1. <i>Indemnités de subsistance et de déplacement</i>	» 279. 50
Total	fr. 1,461. 10

Ad D. 3. L'employé a été transféré de la II^e dans la I^{re} classe.

Ad B. 6. Le subside pour les journées d'entretien hors des cliniques a exigé des dépenses plus grandes.

Ad D. 1. Cette rubrique a été grevée des frais d'une nouvelle édition de 1000 livrets de sages-femmes, de 969 fr.

X. Travaux publics et chemins de fer.

B. 1. <i>Traitements des ingénieurs d'arrondissement</i>	fr. 266. 70
B. 2. <i>Traitements des employés</i>	» 2,636. 85
B. 4. <i>Loyers</i>	» 250. —
C. 6. <i>Rachat de l'entretien de bâtiments curiaux</i>	» 800. —
E. 3. <i>Travaux de réfection et digues</i>	» 99,978. 65
H. 1. <i>Traitements des fonctionnaires</i>	» 10,770. —
H. 2. <i>Traitements des employés</i>	» 10,087. 10
H. 3. <i>Frais de bureau et de déplacement</i>	» 4,293. 75
H. 4. <i>Loyers</i>	» 1,370. —
K. 2. <i>Traitements des employés</i>	» 376. 15
K. 5. <i>Frais de la police de la navigation</i>	» 521. 15
Total	fr. 131,350. 35

Ad B. 1. La dépense en plus provient de la différence entre les traitements touchés par l'ancien et le nouvel ingénieur du II^e arrondissement; le nouveau titulaire avait plus d'années de service que son prédécesseur.

Ad B. 2. Ce dépassement s'est produit par suite du transfert, dans le service des arrondissements, du secrétaire du bureau des travaux hydrauliques supprimé dans le courant de l'année; ce fonctionnaire était jusqu'alors attaché au service central et rétribué sur le crédit A. 2.

La dépense en plus a été presque entièrement compensée par une économie à cette rubrique A. 2.

Ad B. 4. Le remboursement à l'administration des domaines pour les loyers a dépassé de 250 fr. le chiffre budgétaire.

Ad C. 6. La dépense concerne l'indemnité versée à la paroisse de Riggisberg pour l'entretien du chœur de son église.

Ad E. 3. Il a été accordé à la Direction des travaux publics, pour des besoins immédiats, l'autorisation de dépasser de 100,000 fr. ce crédit.

Ad H. 1.—H. 4. Le surcroît de dépenses a été causé par le rattachement au bureau des concessions hydrauliques, d'une section technique, qui faisait partie du service de la Correction des eaux du Jura.

Ad K. 2. Ce dépassement est dû à l'attribution de trois années fictives à un employé de bureau.

Ad K. 5. Les indemnités de déplacement des inspecteurs de la navigation ont dépassé les chiffres prévus.

XI. Emprunts.

B. 2. *Frais d'assurance et d'impression* fr. 2,470. 60

Les frais de cote ainsi que ceux de publication ont été plus élevés qu'on ne les avait calculés.

XII. Finances.

A. 3.	<i>Frais de bureau et de déplacement</i>	fr.	1,351. 90
A. 5.	<i>Frais judiciaires</i>	»	8,810. 75
B. 3.	<i>Frais de bureau</i>	»	3,998. 75
B. 4.	<i>Frais d'impression et de reliure</i>	»	4,378. 60
C. 1.	<i>Traitements des receveurs</i>	»	455. 25
C. 2.	<i>Traitements des employés à Berne et à Bienne.</i>	»	14,326. 15
C. 3.	<i>Frais de bureau</i>	»	7,253. 60
C. 4.	<i>Loyers</i>	»	1,050. —
Total			fr. 41,625. —

Ad A. 3., B. 3 et B. 4. Malgré toutes les compressions de dépenses, on n'a pu empêcher en 1924 un dépassement des crédits, lesquels, malgré le renchérissement de toutes les choses entrant en ligne de compte, sont restés les mêmes depuis 1914. Il faudra nécessairement augmenter les crédits pour l'avenir, si l'on veut prévenir des dépassements.

Ad A. 5. Cette rubrique a été grevée des frais de deux procès, l'un concernant le lac d'Oeschinen et l'autre un héritage dévolu à l'Etat de Berne mais contesté par des tiers.

Ad C. 1. Le dépassement est dû au versement d'un traitement après décès.

Ad C. 2. Il s'agit ici des traitements payés à du personnel engagé provisoirement pour hâter la liquidation des arrérages d'impôts.

Ad C. 3. L'achat de mobilier pour la recette de district d'Interlaken, le remboursement d'une partie

des frais de chauffage, d'éclairage et de nettoyage des secrétariats de préfecture annexés à des recettes de district, etc., ainsi que des frais en plus de la recette de Berne, ont causé le dépassement.

Ad C. 4. Le dépassement est la conséquence du paiement d'un loyer pour la recette de district de Delémont, installée à la Banque cantonale.

XIII. Agriculture.

A. 4. b.	<i>Frais de bureau et de déplacement du vétérinaire cantonal</i>	fr.	1,994. 95
B. 1. c.	<i>Mesures contre les ennemis de l'agriculture</i>	»	21,896. 70
B. 5.	<i>Elève du petit bétail</i>	»	1,047. 90
G.	<i>Ecole cantonale d'horticulture d'Oeschberg</i>	»	11,524. 72
Total			fr. 36,464. 27

Ad A. 4. b. Les frais sont de 470 fr. moins élevés qu'en 1923, mais ils ont atteint un chiffre qu'il y a lieu, d'après les indications de la Direction de l'agriculture, de considérer comme définitif pour l'avenir.

Ad B. 1. c. Les hannetons sont apparus en 1924 en très grande quantité, ce qui engagea un certain nombre de communes à rendre obligatoire la cueillette de ces insectes et à verser une prime pour les quantités supérieures au minimum à livrer. La moitié du montant des primes a été remboursé par l'Etat, d'où une dépense de 33,896 fr. 70.

Ad B. 5. Le nombre des animaux qui méritaient la prime, surtout des porcs, a été tellement grand, en 1924 aussi, que la commission, bien qu'elle se fût montrée très exigeante quant aux qualités requises des animaux, n'a pu respecter le crédit alloué.

Ad G. Le dépassement total est de 41,810 fr. 57. Sur cette somme 30,285 fr. 85 concernent des achats de mobilier, et le solde, 11,524 fr. 72, l'exploitation. Ici, ce sont surtout les frais plus élevés de la pépinière et le résultat défavorable de l'exploitation rurale qui ont contribué au dépassement.

XIV. Economie forestière.

B. 1. c.	<i>Frais de déplacement des conservateurs</i>	fr.	288. 75
B. 2. c.	<i>Frais de déplacement des inspecteurs</i>	»	1,805. 33
B. 3.	<i>Gardes forestiers</i>	»	1,433. 40
Total			fr. 3,527. 48

Ad B. 1. c. A défaut de crédit on n'a pu mandater une note de frais de voyage d'un conservateur des forêts pour le IV^e trimestre de 1923 qu'en 1924.

Ad B. 2. c. Ici aussi, il a fallu grever la rubrique de deux notes de frais de voyage de l'année 1923. En outre, la surveillance de divers travaux de reboisement, d'endiguement et de construction de chemins a occasionné des déplacements supplémentaires.

Ad B. 3. Ce dépassement de crédit a également pour cause le report de frais de déplacement des gardes forestiers de l'année 1923.

XXV. Forêts domaniales.

C. 4. <i>Frais de façonnage</i>	fr. 87,508. —
C. 6. <i>Frais des mises</i>	» 1,114. 40
C. 8. <i>Endiguement de cours d'eau et consolidation de terrains éboulés</i> »	2,776. 22
C. 9. <i>Entretien des bâtiments</i>	» 5,785. 30
E. 1. <i>Quote-part de l'administration des forêts domaniales aux dépenses des inspecteurs forestiers</i>	» 6,537. 05
E. 2. <i>Assurance contre les accidents</i>	» 926. 25
Total	<u>fr. 104,647. 22</u>

Ad C. 4. Le prix moyen par m³, qui se fixe suivant la moyenne des dix dernières années, a été un peu plus élevé, étant influencé par une année de plus où les salaires étaient particulièrement élevés.

Ad C. 6. Les frais des ventes et publications ont été supérieurs aux prévisions.

Ad C. 8. L'été pluvieux a provoqué des éboulements, auxquels on a dû parer immédiatement.

Ad C. 9. Diverses réparations très urgentes à des maisons de forestiers sont la cause de ce dépassement.

Ad E. 1. Ce poste est conditionné par les frais des rubriques XIV. B. 2. a. à XIV. B. 2, dont il constitue le tiers. La dépense en plus est compensée par une recette en plus d'égale montant à la rubrique XIV. B. 4.

Ad E. 2. Les dépenses se règlent sur le chiffre des traitements et salaires payés.

XXII. Régales de la chasse, de la pêche et des mines.

B. 2. <i>Frais de surveillance et de perception</i>	fr. 1,732. 35
B. 3. <i>Encouragements à la pisciculture</i> »	907. 80
Total	<u>fr. 2,640. 15</u>

Ad B. 2. Ce dépassement résulte de dépenses en plus pour salaires et indemnités de déplacement des garde-pêche.

Ad B. 3. Il s'agit ici de quotes-parts de la Direction des forêts aux frais d'un projet et d'une expertise concernant les moyens de prévenir la contamination des eaux du ruisseau de Münsingen par diverses fabriques et concernant l'abaissement du canal du Kausenbach à son embouchure dans l'Aar.

XXIII. Régie des sels.

C. 5. <i>Frais de projet pour un magasin des sels à Thoune</i>	<u>fr. 5,500. —</u>
--	---------------------

A l'occasion du déplacement de la gare de Thoune, on a fait établir un projet pour la construction d'un magasin des sels, qui a coûté 5,500 fr.

XXIV. Timbre.

C. 3. <i>Frais de bureau</i>	<u>fr. 299. 75</u>
--	--------------------

La vente plus considérable de timbres a nécessité des frais de port plus élevés.

XXXII. Impôts directs.

D. 1. c. <i>Frais divers</i>	fr. 8,036. 30
D. 2. a. 3. <i>Frais divers</i>	» 26,504. —
D. 2. b. 2. <i>Frais de bureau et de déplacement</i>	» 25,817. 65
D. 6. <i>Frais divers de perception</i>	» 33,091. 43
D. 8. <i>Statistique des impôts, frais</i> »	17,543. 10
Total	<u>fr. 110,992. 48</u>

Ad D. 1. c. En 1924, la rubrique D. 1. a été divisée pour la première fois en trois sous-rubriques, pour lesquelles on avait budgété une somme totale de 350,000 fr. En réunissant les trois rubriques, on arrive à une dépense globale en moins de 27,317 fr. 95.

Ad D. 2. a. 3. et D. 2. b. 2. Ici aussi, on a scindé la rubrique D. 2. et au lieu d'un seul poste il y en a maintenant cinq. Trois rubriques présentent des dépenses en moins, savoir pour un total de 17,553 fr. 40, les deux autres présentent des excédents de dépenses de 52,321 fr. 65, les frais étant dans l'ensemble de 16,465 fr. 90 moindres qu'en 1923.

Ad D. 6. En 1924, on a procédé à d'assez grandes éliminations pour impôts irrecevables. Les frais de poursuites y relatifs ont été de 52,350 fr. En outre, les nouveaux états des défalcons de dettes et rôles d'impôt des capitaux imprimés pour 1925 ont grevé le crédit de 1924 d'un montant de 5,900 fr.

Ad D. 8. Au budget, on avait admis que la statistique des impôts serait terminée au cours de 1924 et les frais en avaient été évalués à 15,000 fr. Mais le travail s'est prolongé toute l'année et s'est même étendu à 1925.

XXXIII. Imprévu.

D. 4. <i>Divers</i>	fr. 11,146. 45
D. 5. <i>Allocations de loyer</i>	» 790. —
Total	<u>fr. 11,936. 45</u>

Ad D. 4. Les dépenses dont il s'agit concernent un subside de 1,000 fr. accordé à l'institut « Le Foyer », à Chailly-Lausanne, dans lequel un certain nombre de Bernois sont placés; les intérêts du prêt concédé par la Confédération pour les secours aux propriétaires de bétail 6,506 fr. 65; une subvention pour la livraison de fourrages aux dits propriétaires, et la radiation d'une créance irrecevable pour du bois fourni, de 139 fr. 80.

Ad D. 5. Dans divers cas, il a été alloué des allocations de loyer.

Récapitulation.

I.	<i>Administration générale</i>	fr.	50,108. 78
II.	<i>Administration judiciaire</i>	»	53,907. 10
III ^a .	<i>Justice</i>	»	18,674. 50
III ^b .	<i>Police</i>	»	41,287. 73
IV.	<i>Affaires militaires</i>	»	2,961. 80
V.	<i>Cultes</i>	»	1,197. 85
VI.	<i>Instruction publique</i>	»	51,820. 22
VIII.	<i>Assistance</i>	»	14,834. 94
IX ^a .	<i>Economie publique</i>	»	3,813. 99
IX ^b .	<i>Affaires sanitaires</i>	»	1,461. 10
X.	<i>Travaux publics et chemins de fer</i>	»	131,350. 35
XI.	<i>Emprunts</i>	»	2,470. 60
XII.	<i>Finances</i>	»	41,625. —
XIII.	<i>Agriculture</i>	»	36,464. 27
XIV.	<i>Economie forestière</i>	»	3,527. 48
XV.	<i>Forêts domaniales</i>	»	104,647. 22
XXII.	<i>Régales de la chasse, de la pêche et des mines</i>	»	2,640. 15
XXIII.	<i>Régie des sels</i>	»	5,500. —
XXIV.	<i>Timbre</i>	»	299. 75
XXXII.	<i>Impôts directs</i>	»	110,992. 48
XXXIII.	<i>Imprévu</i>	»	11,936. 45
Total			fr. 691,521. 76

Vu le rapport qui précède, la Direction des finances demande au Conseil-exécutif qu'il lui plaise proposer au Grand Conseil d'approuver les dépassements ci-après des crédits du budget de 1924, en accordant les suppléments de crédit voulus, à porter au compte dudit exercice:

1° les dépassements de crédit se rapportant à des dépenses nécessitées, aussi bien en ce qui concerne l'époque où elles doivent être faites que le chiffre qu'elles peuvent atteindre, par des prescriptions légales, par des tarifs ou des conventions, et montant à .	fr. 649,993. 12
2° les dépassements de crédit correspondant à des dépenses pour lesquelles les conditions précitées font totalement ou partiellement défaut, au montant de .	» 691,521. 76
Total	<u>fr. 1,341,514. 88</u>

Berne, le 6 juin 1925.

Le directeur des finances,
Volmar.

Approuvé par le Conseil-exécutif et transmis au Grand Conseil.

Berne, le 3 juillet 1925.

Au nom du Conseil-exécutif:

Le président,
Merz.

Le chancelier,
Rudolf.

Rapport de la Direction des chemins de fer

au

Conseil-exécutif, à l'intention du Grand Conseil,

sur

le raccordement, à la nouvelle gare de Bienne, des chemins de fer locaux séelands Bienne-Täuffelen-Anet. Approbation du projet de construction et de la justification financière; participation de l'Etat et reconstitution financière de l'entreprise.

(Août 1925.)

Par requête du 5 octobre 1924 au Conseil-exécutif, à l'intention du Grand Conseil, la direction des chemins de fer locaux séelands Bienne-Täuffelen-Anet a demandé au Grand Conseil d'accorder son approbation au projet de construction du *tronçon Nidau-Bienne*, destiné à raccorder ladite ligne à la nouvelle gare de Bienne, ainsi que d'approuver la justification financière présentée au sujet de ce raccordement et de mettre l'entreprise au bénéfice de l'appui prévu aux articles 1 et 3 de la loi du 21 mars 1920 sur la participation de l'Etat à la construction et à l'exploitation des chemins de fer.

Nous avons l'honneur de vous soumettre, sur cette affaire, le rapport suivant:

1^o Généralités.

La ligne Bienne-Täuffelen-Anet a été construite au cours des années 1914 à 1916, en vertu d'arrêtés du Grand Conseil des 24 avril et 8 novembre 1912. Elle ne put d'abord être établie que d'Anet à Nidau, vu l'incertitude où l'on se trouvait relativement à la nouvelle gare de Bienne. On savait en revanche que dès que cette gare serait édiflée il faudrait y raccorder immédiatement les chemins de fer séelands. C'est

aussi pourquoi le tronçon Nidau-Bienne fut prévu comme ayant droit à une subvention, le moment venu, dans la loi du 21 mars 1920 concernant la participation de l'Etat à la construction et à l'exploitation des chemins de fer. Dès que la question de la nouvelle gare de Bienne fut réglée, la compagnie fit les travaux préparatoires nécessaires concernant le raccordement susmentionné. La crise économique de ces dernières années obligea de renvoyer l'exécution du projet. Cependant, les conditions de l'entreprise exigent d'une façon toujours plus pressante une solution définitive de l'affaire.

2^o Projet de construction.

Le projet soumis par la compagnie prévoit une ligne partant du pont de la Thièle, établie sur corps en propre, et qui, contournant la petite ville de Nidau, aboutit au passage sous-voie des abattoirs de Bienne. Le raccordement à la gare de cette localité a lieu latéralement à la Place de la gare, tout près du bâtiment aux voyageurs des Chemins de fer fédéraux. De l'autre côté de la gare se trouvera une voie pour le service de trucs transbordeurs. La ville de Bienne et la commune de Nidau se sont prononcées en faveur du tracé prévu, que nous trouvons rationnel nous aussi.

3^o Frais.

Le devis prévoit les dépenses suivantes:

I. <i>Frais généraux</i>	fr. 24,000
II. <i>Etablissement de la ligne et installations fixes:</i>	
a) Acquisition de terrains et de droits	fr. 105,000
b) Infrastructure	» 190,000
c) Superstructure	» 82,000
d) Bâtiments et installations mécaniques	» 73,000
e) Equipement pour la traction électrique	» 46,500
f) Téléphone, signaux et appareils de sûreté	» 4,500
(environ fr. 301,000 par km.)	» 501,000
III. <i>Mobilier et ustensiles</i>	» 5,000
<i>Total des frais</i>	<u>fr. 539,000</u>

Il est tenu compte de l'imprévu dans ces diverses sommes, qui, pour le surplus, se fondent sur les offres d'entrepreneurs.

4^o Justification financière.

La justification financière peut être considérée comme fournie, l'entreprise ayant produit des bulletins de souscription réguliers pour une somme de fr. 325,500.

Dans ces conditions, l'Etat peut accorder son appui à la compagnie en conformité des art. 1 et 3 de la loi du 21 mars 1920.

La longueur totale du tronçon Nidau-Bienne étant de 1665 m., la subvention est de $1,665 \times \text{fr. } 120,000$ soit fr. 199,800

Pour le pont sur la Thièle, de 36 m. de longueur, il y a lieu d'allouer le supplément prévu en l'art. 3, paragr. 3, de la loi, ce qui fait $36 \times \text{fr. } 250$, soit » 9,000

La participation totale de l'Etat est ainsi de fr. 208,800

L'entreprise disposera donc des fonds suivants:

Prestations régionales	fr. 325,500
Versement de l'Etat	» 208,800
<i>Total</i>	<u>fr. 534,300</u>

Suivant les pourparlers qui ont eu lieu entre la Direction des finances et la compagnie, la nouvelle participation de l'Etat comporterait des obligations de II^e rang, à taux d'intérêt variable, dépendant des résultats d'exploitation, mais de 4 0/0 au maximum.

5^o Rendement probable de l'entreprise.

Une fois le raccordement exécuté, la ligne Bienne-Täuffelen-Anet accuserait un bénéfice d'exploitation d'au moins fr. 54,000 d'après la supputation présentée par la compagnie. A part le versement légal au fonds de renouvellement, ce produit permettrait de servir les intérêts du capital-obligations de fr. 600,000, passé aux mains de l'Etat à teneur de l'arrêté du Grand Conseil du 24 septembre 1924. Depuis 1918, la compagnie n'a malheureusement plus été en mesure de payer aucun intérêt pour ses obligations.

Nous estimons juste les calculs établis par la compagnie concernant le rendement probable futur.

6^o Reconstitution financière.

Comme tous ses pareils, le chemin de fer Bienne-Täuffelen-Anet a souffert considérablement de la crise générale de ces années passées. Le solde passif du compte de profits et pertes atteignait à fin 1923 pas moins de fr. 206,000, les intérêts d'obligations arriérés s'élevant à fr. 157,000.

Il nous paraît dès lors indiqué de saisir l'occasion que présente l'affaire susmentionnée de procéder également à une reconstitution financière qui permette à l'entreprise de se remettre entièrement des années de crise et d'affermir sa situation, d'une part, ainsi que de régler la question des intérêts d'obligations arriérés et des avances de l'Etat, d'autre part. Pour alléger le bilan ainsi qu'il convient, une réduction du capital-actions du 20 0/0 est nécessaire. Quant aux autres mesures qu'exige la reconstitution, elles sont indiquées en détail dans le projet d'arrêté qui figure plus loin.

* * *

Bien que le règne des chemins de fer, si l'on peut dire, ait pris fin de par la forte concurrence de l'automobilisme, nous croyons qu'il importe d'établir le tronçon terminal Nidau-Bienne de la ligne régionale du Seeland, afin que celle-ci forme un tout achevé. Incomplète comme elle l'a été jusqu'ici et sans raccordement effectif avec Bienne, l'entreprise ne pourrait jamais prendre quelque développement et jouer dûment son rôle de jonction entre le centre économique du Seeland — Bienne — et la partie supérieure de cette région.

Nous vous recommandons par conséquent notre projet d'arrêté.

Berne, le 20 août 1925.

Le directeur des travaux publics,
W. Bösiger.

Chemins de fer régionaux séelandais Bienne-Täuffelen-Anet; raccordement à la nouvelle gare de Bienne. Approbation du projet de construction et de la justification financière; participation de l'Etat; reconstitution financière.

Le Grand Conseil du canton de Berne,

Vu une requête de la direction des chemins de fer régionaux séelandais Bienne-Täuffelen-Anet, du 5 octobre 1924, et un rapport de la Direction cantonale des chemins de fer du 22 du même mois,

Sur la proposition du Conseil-exécutif,

décède:

- 1° Le projet soumis par la direction des chemins de fer régionaux séelandais concernant le tronçon Nidau-Bienne de la dite ligne, est approuvé. Le Conseil-exécutif est toutefois autorisé à y faire apporter encore les modifications qu'exigerait l'intérêt public.
- 2° Conformément à l'art. 7 de la loi du 21 mars 1920 sur la participation de l'Etat à la construction et à l'exploitation des chemins de fer, et vu les pièces produites, la justification financière concernant le projet susmentionné est déclarée fournie.
- 3° Vu les art. 1 et 3 de la loi précitée, l'Etat participe à la construction du tronçon Nidau-Bienne à raison de *fr. 208,800*. Au lieu des actions prévues dans la loi, il lui sera remis pour cette allocation des obligations garanties hypothécairement en 2^e rang et portant intérêt à un taux variable, dépendant des résultats d'exploitation mais de 4 0/0 au maximum.
- 4° Tous les contrats de travaux et de fournitures seront soumis à l'approbation du Conseil-exécutif.
- 5° Le matériel nécessaire pour l'équipement électrique du tronçon Nidau-Bienne sera pris autant que possible dans les stocks de matériel d'électrification des chemins de fer bernois subventionnés.
- 6° Le dernier cinquième de la participation de l'Etat selon n° 3 ci-dessus ne sera versé qu'après présentation, au Conseil-exécutif, du compte final des travaux.
- 7° Le Grand Conseil donne son consentement à la reconstitution financière de l'entreprise, laquelle, en dérogation partielle aux propositions de la compagnie, comportera les mesures suivantes:

- a) Les intérêts courus sur l'emprunt hypothécaire de fr. 600,000 jusqu'au 31 décembre 1924, de fr. 157,600, seront additionnés au capital et garantis en 1^{er} rang. De ce fait, le montant de l'emprunt est élevé à fr. 757,600. Dès le 1^{er} janvier 1925, l'intérêt en sera servi à un taux fixe de 2 0/0. Du 2 0/0 et jusqu'au 5 1/2 0/0 au maximum, cet intérêt sera variable, cumulatif et dépendant des résultats d'exploitation. L'emprunt est indénonçable jusqu'au 31 décembre 1934.
- b) Les avances de l'Etat de fr. 200,000 et fr. 15,000, avec les intérêts courus au montant de fr. 57,300, ainsi que l'avance communale de fr. 10,000, sont transformées en un emprunt de 11^e rang, à intérêt variable, du 5 1/2 0/0 au maximum et non cumulatif. Cet emprunt sera amorti le plus promptement possible, avant toute distribution de dividendes pour le capital-actions.
- c) Le capital-actions de fr. 2,112,500 est réduit du 20 0/0, c'est-à-dire abaissé à fr. 1,690,000. La perte subie de ce chef par l'Etat sur sa prise d'actions de fr. 1,055,500, perte qui s'élève à fr. 207,100, sera imputée sur le Fonds d'amortissement des chemins de fer.
- d) Le Conseil-exécutif est autorisé à sanctionner la revision de statuts de la compagnie des chemins de fer régionaux séelandais qu'exige cette reconstitution financière de l'entreprise.

Vu l'art. 38 de la loi du 21 mars 1920, le Conseil-exécutif est de même autorisé à faire le nécessaire pour la fourniture, par voie d'emprunt, des fonds nécessaires pour l'exécution du présent arrêté.

Approuvé et transmis au Grand Conseil.

Berne, le 22 août 1925.

Au nom du Conseil-exécutif:

Le président,

Merz.

Le chancelier,

Rudolf.

Rapport des Directions de l'agriculture et des travaux publics

au

Conseil-exécutif, à l'intention du Grand Conseil,

sur

les constructions à édifier pour l'Ecole d'agriculture et école ménagère du Jura, à Courtemelon.

(Août 1925.)

Il y aura cet automne soixante-cinq ans que fut créée la première école d'agriculture du canton de Berne, à la Rütli. Par la suite furent instituées — en partie, pour commencer, à titre de simples succursales de cet établissement — les écoles de Porrentruy, du Schwand à Münsingen, de Langenthal et, enfin, l'école d'économie alpestre de Brienz et l'école d'horticulture d'Oeschberg. Favorisés par des circonstances particulières, la Rütli et Oeschberg furent dotés d'emblée d'un domaine rural, tandis que Münsingen et Langenthal, après un stage plus ou moins long comme écoles d'hiver seulement, n'en reçurent un que plus tard, mais se virent rattacher une école ménagère en vue d'une utilisation complète de leurs locaux et installations. Pour les deux autres établissements, en revanche, le régime du début s'est maintenu jusqu'à présent. Et, pour aujourd'hui, il s'agit de celui de *Porrentruy*.

Ouverte en décembre 1897, cette école d'agriculture d'hiver jurassienne existe donc depuis trente ans bientôt. Elle est logée dans des locaux loués du château de Porrentruy et ses élèves — au nombre de 40 actuellement — sont nourris par l'orphelinat établi dans cet édifice, moyennant un prix de pension fixé par convention.

De telles conditions d'organisation et de logement ne satisfont évidemment plus aux exigences que les temps présents imposent à l'agriculture d'une importante région. Abstraction faite de la langue, le Jura bernois accuse d'ailleurs, par rapport à d'autres parties du canton, des différences essentielles au point de vue du climat et du sol, et dont l'enseignement agricole doit nécessairement tenir compte. A cela s'ajoute le besoin d'annexer à l'institution un domaine

rural d'une certaine étendue et aussi une école ménagère, comme au Schwand et à Langenthal.

Aussi les populations rurales du Jura réclamaient-elles depuis longtemps la création d'une école d'agriculture complète, avec domaine. En fin de compte le Grand Conseil décida, le 16 novembre 1921, que l'établissement de Porrentruy serait transféré à Delémont, où l'Etat acquerrait, à son intention, une propriété convenable. Et, en exécution de cette décision, le canton acquit le domaine de Courtemelon, situé dans les communes de Courtételle et de Delémont, pour le prix de 220,000 fr., acquisition que le Grand Conseil ratifia le 20 novembre 1923.

Le domaine de Courtemelon comprend, outre deux bâtiments principaux — maison d'habitation et bâtiment d'exploitation rurale — 32,3 hectares de terres cultivables et de forêts. Pour qu'ils puissent être affectés à leur destination, les dits bâtiments doivent être transformés et réaménagés, diverses constructions neuves étant également indispensables. En attendant que cela se fasse, le domaine a été affermé à court terme, et, l'école d'agriculture maintenue provisoirement à Porrentruy.

Le moment paraît maintenant venu de mener à chef le projet de la nouvelle école d'agriculture et école ménagère du Jura en conformité des décisions du Grand Conseil.

Nous nous sommes dès lors abouchés avec la direction et l'autorité de surveillance de l'école, pour établir un programme de travaux et d'aménagements approprié aux besoins de la nouvelle institution, et répondant à son double caractère d'école d'agriculture et d'école ménagère.

D'après ce programme, il faut de la place et des installations pour

- a) deux classes d'élèves d'hiver, de 36 jeunes gens chacune, pendant une période allant du 1^{er} novembre au 1^{er} mars;
- b) douze à vingt praticiens, se perfectionnant durant l'été dans les travaux du domaine, et une classe d'environ 24 élèves d'école ménagère, avec utilisation des mêmes locaux.

Une fois le programme établi, nous avons fait dresser un avant-projet général, avec devis approximatif. Et pour le projet définitif un concours a été ouvert entre les architectes jurassiens et quelques autres de Bienne, avec délai de présentation des projets allant jusqu'au 5 septembre 1925. Le programme et l'avant-projet sur lesquels se base le concours prévoient les constructions, travaux et dépenses ci-après:

1 ^o bâtiment d'études (construction neuve) pour 72 élèves	fr. 544,320
2 ^o bâtiment administratif (transformation de l'habitation actuelle) avec couloir le reliant au bâtiment d'études . . »	22,240
3 ^o bâtiment d'économie rurale (transformation du bâtiment actuel) »	28,000
4 ^o écurie et remise (construction neuve) »	57,500
5 ^o porcherie (neuve) et buanderie . . . »	56,250
6 ^o canalisation et aménagement des abords »	60,000
7 ^o direction des travaux et imprévu . . »	61,690
8 ^o mobilier, c'est-à-dire aménagement des divers locaux, cuisine, buanderie, séchoir, installations frigorifiques, salles d'études, etc., suivant les comptes de Langenthal et d'Oeschberg »	140,000
Total des frais	
	fr. 970,000

Dans cette somme ne sont pas compris les frais de l'acquisition du cheptel vif et du cheptel mort nécessaires pour l'exploitation rurale, ces frais ne pouvant encore être évalués exactement.

On se propose de commencer les travaux de construction par le bâtiment administratif, si possible au cours de l'hiver 1925/1926, de manière que le directeur puisse s'installer à Courtemelon au printemps prochain. Les autres bâtiments viendraient ensuite, en premier lieu celui d'études.

La commune de Courtételle ayant fait établir la conduite d'eau convenue, il n'y aura plus qu'à pourvoir au nécessaire pour la distribution dans les divers bâtiments de l'école.

Le devis prévu pour l'ensemble des travaux peut être considéré comme suffisant. En admettant que les

travaux soient entrepris en hiver 1925/1926, la plus forte part des dépenses affectera les exercices 1926, 1927 et 1928, au budget desquels il y aura lieu d'inscrire les sommes nécessaires.

Le résultat du concours ouvert pour la présentation de projets pourra être communiqué au Grand Conseil dans la prochaine session.

Vu les considérations qui précèdent, nous vous soumettons le

projet d'arrêté

suivant:

Ecole d'agriculture et école ménagère du Jura à Courtemelon près Delémont; constructions.

Le Conseil-exécutif, vu les arrêtés du Grand Conseil des 16 novembre 1921 et 20 novembre 1923, soumet un projet concernant la construction de la nouvelle Ecole d'agriculture et école ménagère du Jura sur le domaine de Courtemelon, au devis de 970,000 fr., non compris les frais du cheptel vif et du cheptel mort, la dépense étant imputable sur le compte d'avances de l'Intendance des domaines. Les travaux seraient entrepris en hiver 1925/1926 et les crédits nécessaires inscrits pour chaque exercice au budget.

Sur la proposition du Conseil-exécutif, le Grand Conseil approuve le projet et autorise le Conseil-exécutif à faire effectuer les travaux conformément au projet définitif.

Berne, le 21 août 1925.

Le directeur des travaux publics,
Bœsiger.

Le directeur de l'agriculture,
Dr C. Moser.

Approuvé et transmis au Grand Conseil.

Berne, le 22 août 1925.

Au nom du Conseil-exécutif:

Le président,
Merz.

Le chancelier,
Rudolf.

Rapport des Directions des travaux publics et des affaires sanitaires

au

Conseil-exécutif, à l'intention du Grand Conseil,

sur

L'extension de la Maternité cantonale, à Berne.

(Août 1925.)

La Maternité cantonale, édiée voici 41 ans sur les Grands Remparts, à Berne, a été agrandie considérablement en 1919—1922 par la construction, en bordure de la Schanzenstrasse, d'une aile servant aux études médicales, en même temps que la buanderie était transformée et que les combles de l'ancien bâtiment étaient aménagés. Les frais des travaux de construction s'élevèrent à 1,317,549 fr. 55, ceux de mobilier, d'appareils et d'autres installations à 262,468 fr. 95.

Avant ces améliorations, l'établissement, pour lequel aucune dépense n'avait été faite pendant ses quarante années d'existence, pouvait recevoir normalement 185 pensionnaires; il en comptait cependant, en fait, 220. L'agrandissement susmentionné donna de la place pour 41 nouveaux lits, de sorte que l'établissement peut maintenant abriter 226 patientes, abstraction faite des quatre logements créés pour un médecin adjoint, l'intendant, le concierge et le mécanicien. Cela ne représente cependant encore qu'une partie de ce que les organes de l'hôpital demandaient suivant le projet général de 1918 et de ce qui est effectivement nécessaire d'après les constatations des autorités supérieures. Des considérations d'ordre financier n'avaient pas permis, en 1919, de réaliser tout le programme. Mais, maintenant, une nouvelle extension s'impose pour mettre enfin la Maternité cantonale dans une situation normale à tous les points de vue. Restée la même depuis l'édification du bâtiment principal, la cuisine de l'établissement ne satisfait plus aux besoins et le service en est irrationnel et trop coûteux pour l'hôpital tel qu'il est désormais conditionné. La polyclinique, destinée essentiellement aux consultations gratuites pour malades indigents, a aussi grand besoin d'être agrandie, tout comme la division obstétricale et chirurgicale ainsi que la pouponnière. L'école des sages-femmes, la division des maladies contagieuses et les installa-

tions de bain exigent de leur côté diverses améliorations. Dans le bâtiment principal, de même, il y a maintes déficiences auxquelles il faut remédier une bonne fois. Toute cette situation a déjà été débattue au sein du Grand Conseil, en mars et septembre 1923, et a fait l'objet d'un rapport du médecin cantonal, de mars 1924. Il n'est pas douteux que les améliorations réclamées s'imposent tant dans l'intérêt de la communauté que dans celui de la Maternité.

Le projet que nous vous présentons aujourd'hui réalise ces améliorations. Au début, on prévoyait l'édification d'une aile d'une certaine longueur en bordure de la Schanzenstrasse, au delà du pavillon d'isolement actuel. Mais maintenant on se bornera à bâtir entre l'aile destinée aux études médicales et ledit pavillon, avec raccordement transversal au corps principal de bâtiment. Cela permettra l'extension satisfaisante et rationnelle que n'ont pas apportée ni ne pouvait apporter les travaux de 1919—1922.

La nouvelle construction est conçue de manière que les divers services qu'elle recevra puissent être logés comme il convient par étages, savoir:

Sous-sol: Nouvelle polyclinique, cuisine, réfectoire, caves, locaux accessoires, etc.

Rez-de-chaussée: Salles d'isolement, chambres pour les garde-malades, locaux administratifs, etc.

1^{er} étage: Pouponnière, salle d'accouchements, chambres de malades, etc.

2^e étage: Division chirurgicale, office d'étage, chambres d'isolement, salles de visite, parloir, chambres de garde-malades, bains, etc.

Combles: Chambres de malades, école de sages-femmes et de garde-malades, chambres de malades payantes.

Pour la construction même, les améliorations à exécuter dans le bâtiment actuel et l'achèvement du mur de clôture au sud, le *devis* s'élève à 724,000 fr. Le mobilier et les appareils absorberont d'autre part 135,000 fr. Enfin, diverses améliorations ayant un caractère d'entretien, à faire dans le bâtiment existant, exigeront 62,000 fr., somme qui ne rentre pas dans l'affaire dont il s'agit aujourd'hui et qui sera répartie sous rubrique X C 1 entre les budgets de 1927 et 1928.

Les travaux seront échelonnés sur une période de trois à quatre ans. Les frais de construction devront être imputés sur le compte d'avances de l'Intendance des domaines, ceux des réfections sur le crédit d'entretien de la Direction des travaux publics et ceux de mobilier sur le crédit de la Direction des affaires sanitaires.

De par la nouvelle extension, le nombre des lits de malades passera de 226 à 252, celui des bains de 10 à 19.

Une fois les travaux effectués, le service de tout l'établissement sera naturellement beaucoup plus approprié et aisé, en même temps que plus économique par rapport au nombre plus élevé de patientes que pourra recevoir l'établissement. Abstraction faite d'une augmentation du loyer, la dépense en plus sera d'environ 14,700 fr. par an.

Vu ce qui précède et nous référant au projet détaillé, nous vous recommandons d'adopter les propositions qui figurent plus loin.

Berne, le 21 août 1925.

Le directeur des travaux publics,
W. Bœsiger.

Le directeur des affaires sanitaires,
Simonin.

Projet d'arrêté.

3732. Maternité cantonale, à Berne; extension.

— Sur la proposition du Conseil-exécutif, le Grand Conseil

décète:

- 1^o Pour l'édification d'une nouvelle aile transversale occidentale, l'exécution d'améliorations dans l'ancien bâtiment principal et l'achèvement du mur de clôture méridional à la Maternité cantonale, suivant projet de septembre 1924, il est alloué au Conseil-exécutif une somme de 724,000 fr., imputable sur le compte d'avances de l'Intendance des domaines et se répartissant ainsi qu'il suit:

1925	100,000 fr.
1926	300,000 »
1927	220,000 »
1928	104,000 »

- 2^o Il est alloué d'autre part au Conseil-exécutif, à la charge de la Direction des affaires sanitaires, pour l'achat de mobilier et d'appareils destinés au nouveau bâtiment ainsi que pour du mobilier dans les anciens bâtiments, une somme de 135,000 francs, répartie comme suit:

1926	60,000 fr.
1927	75,000 »

Les crédits nécessaires pour les travaux seront inscrits au budget des divers exercices.

Berne, le 22 août 1925.

Au nom du Conseil-exécutif:

Le président,
Merz.

Le chancelier,
Rudolf.

Rapport de la Direction des travaux publics

au

Conseil-exécutif, à l'intention du Grand Conseil,

concernant

l'octroi d'un crédit pour la construction des écluses de Nidau.

(Août 1925.)

En date du 22 septembre 1919 le Grand Conseil a chargé le Conseil-exécutif d'établir un projet pour une nouvelle correction des eaux du Jura et a voté à cet effet les crédits nécessaires. La Direction des travaux publics a établi ce projet, qui a été envoyé aux membres du Grand Conseil sous forme de rapport. Ce dernier a été envoyé également, accompagné des plans, aux autorités fédérales, aux cantons intéressés, aux associations d'usiniers et aux compagnies de navigation, conformément à une décision de la conférence intercantonale convoquée en octobre 1919 par le Département fédéral de l'intérieur. Le canton de Berne s'était déjà déclaré prêt, dans cette conférence, à établir le projet de façon qu'il fût tenu compte de tous les intérêts en présence.

Ce n'est qu'au printemps de 1923 que les autorités fédérales convoquèrent une conférence intercantonale pour examiner les différents projets présentés. On décida dans la conférence du 19 avril 1923 que ces projets seraient soumis préalablement à une commission technique intercantonale qui aurait pour tâche de rédiger, à l'intention des cantons et des autres intéressés, un rapport sur le projet bernois.

La commission technique a pour ainsi dire terminé ses travaux. Il ne lui reste plus qu'à voir si on peut réduire le projet bernois et si, tout en sauvegardant les intérêts de l'agriculture, on peut adhérer aux réductions préconisées par le Service fédéral des eaux.

Le 8 septembre 1923 il s'est produit une brèche dans la partie de droite du barrage de Nidau et on a dû y remédier provisoirement par un ouvrage en bois.

Annexes au Bulletin du Grand Conseil. 1925.

Le barrage de Nidau avait été construit pendant les années 1886 à 1888. Il avait pour but d'empêcher le niveau des lacs de descendre en-dessous de la cote de 428,06. On avait édicté à l'époque un règlement pour le service du barrage qui est encore en vigueur aujourd'hui.

Les compagnies de navigation et l'Association des usines de l'Aar ont tenté à plusieurs reprises de faire admettre un nouveau règlement. Le canton de Berne reconnut que le règlement actuel ne satisfaisait pas à tous les besoins et en édicta à titre d'essai un autre, sans toutefois prendre aucun engagement, car il est évident qu'un nouveau régime déterminera pour le barrage une plus forte mise à contribution, que sa construction ne saurait supporter. L'entretien du barrage de Nidau incombe au canton de Berne. Si donc, en raison des nouvelles exigences il se produit derechef une brèche, la réparation incombera au canton de Berne. Les intéressés ont demandé qu'on introduisît un nouveau système de régularisation, mais ils ne se sont jamais engagés à prendre, en cas de rupture, les frais des réparations à leur charge.

Le projet de la nouvelle correction des eaux du Jura prévoit la construction d'un nouveau barrage à l'aval de l'embouchure de la vieille Thièle dans le canal de Nidau-Büren. Il est inutile, dans ces conditions, de dépenser de grosses sommes pour la réparation du barrage actuel. La transformation de celui-ci coûterait d'ailleurs davantage que la construction d'un nouveau barrage.

Vu, d'autre part, que la décision concernant la nouvelle correction des eaux du Jura se fera attendre en-

core un certain temps et que la question de la fourniture des fonds nécessaires pour l'ensemble de l'entreprise ne sera pas facile à résoudre, on s'est demandé s'il n'était pas possible d'entreprendre sans délai la construction du barrage. Le nouveau barrage constitue le premier élément de la deuxième correction des eaux du Jura, de sorte qu'au point de vue technique rien ne s'oppose à ce qu'on entreprenne d'emblée la construction du barrage. Mais la question financière est d'autant plus difficile à résoudre que le barrage n'apportera pas les mêmes avantages à tous les intéressés.

Le nouveau barrage serait construit à l'aval de l'embouchure de l'ancienne Thièle dans le canal de Nidau-Büren près de Port. On a choisi cet emplacement parce qu'on pourra régulariser à cet endroit l'ensemble du débit du lac, alors qu'actuellement une partie de l'eau s'écoule librement par l'ancienne Thièle. En outre, on aura la possibilité, en vue des services de navigation futurs, d'aménager le port de Bienne dans le lit de l'ancienne Thièle. Enfin, il existe à l'endroit projeté une couche molassique qui facilitera grandement les travaux. A l'endroit actuel on ne trouverait pas ces différents avantages et le coût ne serait pas moins élevé.

La construction du nouveau barrage nécessitera la transformation des égouts de la ville de Bienne; aussi a-t-on prévu, au devis, une somme de 250,000 fr. comme indemnité à ladite ville.

Le projet prévoit la fermeture du canal de Nidau-Büren par un barrage mobile. La clôture de l'ouverture entre les deux culées, distantes l'un de l'autre de 79 mètres, se fera par sept doubles-vannes de 10 m. de largeur chacune et 6 m. 70 de hauteur. Ces vannes s'appuient sur des piles de 1 m. 50 de diamètre. L'écluse prévue du côté gauche aura une largeur de 12 m. et une longueur provisoire de 75 m. qui pourra être portée à 135 m. si l'on établit un jour un service de grande navigation de Bâle à l'embouchure de l'Aar et d'ici au lac de Bienne. Sur le côté droit on a prévu une échelle à poissons et une usine qui tirera parti de la chute de 3 à 4 m. qu'il y aura en cet endroit. Cette usine ne pourra être construite qu'après l'agrandissement du canal de Nidau-Büren; elle n'entre pas en ligne de compte pour le moment. Elle sera d'ailleurs établie par les particuliers qui s'intéresseront à l'affaire. On a projeté sur le barrage un pont routier sous lequel on installera le mécanisme nécessaire pour le fonctionnement des vannes. Dans la première étape ce pont n'est pas encore absolument nécessaire, car tant que les communes intéressées ne construiront pas les voies d'accès voulues, le seul avantage du pont sera de permettre l'établissement du mécanisme sus-indiqué sans protection spéciale contre les intempéries.

Si l'on prévoit aujourd'hui déjà une écluse d'une longueur de 75 m., c'est parce que pareille écluse offrira, pendant les travaux d'élargissement du canal de Nidau-Büren et la correction de l'Aar en aval de Büren, des avantages qui peuvent être estimés à un million de francs au moins. L'écluse sera ainsi payée en grande partie par les économies qu'elle aura permis de réaliser. C'est d'autant plus vrai que le canton a l'obligation de maintenir la navigation en l'état actuel

et que cela occasionne des frais considérables, attendu qu'il faudrait construire tout au moins la partie supérieure de l'écluse.

La commission technique intercantonale examine actuellement la possibilité d'édifier le barrage avant toute décision au sujet de l'ensemble du projet de correction. La question de savoir si les écluses destinées à la navigation doivent être construites simultanément joue un grand rôle dans l'affaire, car l'établissement de pareils ouvrages augmente considérablement les frais.

La construction du barrage est devisée à 5,350,000 francs. Il n'a pas encore été établi de plan de répartition, mais on peut admettre que cela ne tardera pas et que les cantons seront appelés à bref délai à se prononcer sur le point de savoir s'ils veulent ou non voter les subventions qui leur seront demandées.

La situation de notre canton à cet égard est spéciale, attendu que c'est lui qui a l'obligation d'entretenir le barrage. Si on ne construit pas un nouveau barrage, il faudra faire à l'ancien des réparations qui coûteront environ 500,000 fr. Or, une simple réfection ne serait qu'une solution boiteuse et ne permettrait pas de régulariser le niveau des lacs de façon satisfaisante. La reconstruction du barrage actuel ne serait d'aucune utilité pour la nouvelle correction générale et peu de temps après il faudrait tout de même établir un nouveau barrage. Le canton serait alors obligé de contribuer aux frais, de sorte que le coût des réparations pourrait être considéré comme de l'argent perdu. Le canton a donc tout intérêt à hâter la construction d'un nouveau barrage, afin qu'on puisse se dispenser de réparer l'ouvrage actuel.

Nous estimons à un million de francs la somme maximum que le canton aurait à payer dans ces conditions pour la construction du barrage. Nous espérons toutefois que cette somme pourra encore être réduite. La dépense se répartirait sur deux exercices. Les fonds ne seraient versés qu'à la condition que les autres intéressés à la deuxième correction des eaux du Jura fournissent ceux qui sont encore nécessaires pour la construction des écluses.

Outre le canton de Berne, les cantons de Fribourg, de Vaud, de Neuchâtel et de Soleure, les usines de l'Aar et du Rhin de Nidau à Bâle et la Confédération contribueront aux frais. Les cantons d'Argovie et de Bâle-campagne devront éventuellement faire le nécessaire pour les chutes qui ne sont pas encore utilisées.

Les subventions qu'accorderont les intéressés seront considérées comme des acomptes sur la correction générale et le montant des subventions accordées en faveur du barrage de Nidau ne devra en aucun cas préjuger le montant des subventions qui seront accordées plus tard pour la correction générale.

Vu ce qui précède, nous vous recommandons d'approuver la proposition figurant ci-après.

Berne, le 21 août 1925.

Le directeur des travaux publics,
W. Bösiger.

Projet d'arrêté.

Ecluses de Nidau.

- 1^o Il est ouvert au Conseil-exécutif un crédit de 1 million de francs, au maximum, à titre de participation provisoire du canton de Berne à la seconde correction des eaux du Jura.
- 2^o Cette somme sera inscrite au budget de deux exercices par moitiés, dont la première au plus tôt dans celui de l'année 1927.
- 3^o Ce mode de procéder ne préjuge d'aucune manière les décisions à prendre ultérieurement par le Grand Conseil, ni la question d'une votation populaire éventuellement nécessaire, en ce qui concerne la nouvelle correction des eaux du Jura dans son ensemble et le programme financier définitif de l'entreprise quant au canton de Berne.

Berne, le 22 août 1925.

Au nom du Conseil-exécutif:

Le président,
Merz.

Le chancelier,
Rudolf.

Recours en grâce.

(Septembre 1925.)

1° Ribeaud, Julia, fille de Justin et de Marianne née Ribeaud, née le 1^{er} avril 1883, ménagère, de et à Cœuve, a été condamnée le 21 janvier dernier par le juge de police de Porrentruy, pour **contravention à la loi scolaire**, à trois amendes de 12 fr. chacune et aux frais liquidés à 26 fr. 30. Les deux enfants de la pré-nommée avaient manqué l'école en novembre et en décembre de l'année dernière. Dame Ribeaud alléguait qu'elle avait demandé une dispense pour ses enfants à la Direction de l'instruction publique. Comme elle ne put fournir aucune dispense écrite, le juge la condamna. Il fut établi après coup que l'allégué de dame Ribeaud était fondé et qu'elle avait été condamnée à tort. Elle demande maintenant qu'il lui soit fait remise de sa peine. Ladite Direction appuie le recours.

Proposition du Conseil-exécutif: *Remise de l'amende.*

2° Egger, Ernest, fils de Pierre et d'Emma née Frutig, de Brienz, né le 21 juillet 1895, aubergiste à Brienz, a été condamné le 7 janvier 1924 par le juge de police d'Interlaken, pour **contravention au décret sur la police des auberges** (dépassement de l'heure de police, danse sans permis), à 10 fr. et 2 × 25 fr. d'amende, au paiement de 2 × 10 fr. d'émolument et aux frais liquidés à 2 fr. Il invoque dans son recours sa situation précaire qui l'a obligé de remettre son auberge. Il allègue qu'il a dû employer tout ce dont il disposait encore pour se créer une nouvelle situation et qu'il a beaucoup de peine de se tirer d'affaire. Le conseil municipal de Brienz et le préfet appuient le recours. Ce dernier propose de réduire les amendes de moitié. Le Conseil-exécutif peut se rallier à cette proposition.

Proposition du Conseil-exécutif: *Réduction des amendes de moitié.*

3° Spechbach, Léon, fils d'Antoine et de Joséphine née Thurberg, né le 25 décembre 1882, cultivateur, de et à Miécourt, a été condamné le 18 mars 1925 par le juge de police de Porrentruy, pour **mauvais traitements infligés aux animaux**, à 30 fr. d'amende et à 37 fr. 95 de frais. Le 19 janvier le pré-nommé laissa stationner pendant des heures devant une auberge — alors qu'il soufflait une bise froide — son char attelé d'un cheval et d'un poulain, tandis que lui s'adonnait à la boisson. Plainte ayant été portée contre lui, il reconnut les faits devant le juge. Sa femme demande maintenant qu'il lui soit fait grâce. Elle allègue que son mari a l'esprit troublé depuis longtemps et qu'il est actuellement à l'asile de Münsingen, de sorte qu'elle doit subvenir seule à l'entretien de ses cinq petits enfants. Le directeur dudit asile certifie que le pré-nommé n'était plus normal depuis bien des années et qu'il avait déjà été interné à Marsens pendant un an. Dans ces conditions il convient de faire remise de l'amende.

Proposition du Conseil-exécutif: *Remise de l'amende.*

4° Rohr, Max, fils d'Emile et d'Ida née Hofer, Schafhousois, né le 7 octobre 1897, représentant à Berne, a été condamné le 17 février dernier par le juge de police de Berne, pour **contravention aux prescriptions sur le colportage**, à 100 fr. d'amende, 20 fr. d'émolument de patente et 20 fr. d'émolument de visa à la commune de Berthoud, ainsi qu'aux frais liquidés à 6 fr. 50. Le pré-nommé avait organisé le 13 février dans la salle de l'Hôtel S. à Berthoud une exposition de soirées peintes à la main et à cette occasion avait vendu directement aux amateurs. Il contrevint ce faisant à la loi du 24 mars 1878 sur les foires et marchés et sur les professions ambulantes (colportage), attendu qu'on ne peut faire aucun déballage sans être en possession d'un permis. Le sieur Rohr allègue dans son recours qu'il a fait faillite au printemps dernier, que

son gain actuel est minime, qu'il doit encore aider à ses parents (son père, qui était employé dans son commerce, étant actuellement sans gagne-pain). Les autorités de la ville déclarent que le recourant a, par ailleurs, une bonne réputation et que tous ses dires sont exacts. Elles appuient le recours. Le Conseil-exécutif propose de réduire l'amende à 20 fr.

Proposition du Conseil-exécutif: *Réduction de l'amende à 20 fr.*

5° **Boillat, Joseph-Aimé**, né en 1894, originaire des Breuleux, actuellement détenu à Witzwil, a été condamné le 19 décembre 1924 par la 1^{re} Chambre pénale, pour **mendicité grave et vagabondage**, à une année de réclusion. Le prénommé avait déjà été condamné 21 fois, sans compter une peine d'internement dans une maison de travail. Vu ces antécédents, il ne peut être question de gracier Boillat. Le directeur de Witzwil propose d'écarter le recours.

Proposition du Conseil-exécutif: *Rejet.*

6° **Allemand née Monbaron, Jeanne**, d'Evilard, née en 1880, a été condamnée le 14 décembre dernier par le juge de police de Bienne, pour **contravention à la loi sur les auberges**, à une amende de 50 fr., au paiement d'un émolument de patente de 50 fr. et aux frais liquidés à 4 fr. 80. La recourante tient à Bienne un magasin de comestibles. Or, il a été établi qu'elle a vendu du vin par quantité inférieure à deux litres sans être en possession de la patente voulue. Elle allègue dans son recours qu'il lui serait très difficile de s'acquitter de l'amende et de l'émolument de patente. Le conseil municipal et le préfet de Bienne proposent d'écarter le recours et affirment que la recourante doit pouvoir payer son amende facilement. Le Conseil-exécutif se rallie à cette proposition.

Proposition du Conseil-exécutif: *Rejet.*

7° **Jubin-Martin, Augustine**, née en 1865, de Courtemanche, a été condamnée le 24 décembre dernier par le juge de police de Porrentruy, pour **contravention aux prescriptions sur le colportage**, à une amende de 10 fr. et à un émolument de patente de 60 fr. La recourante avait tenu à cinq reprises un banc dans des fêtes et vendu des marchandises sans être en possession d'une patente. Dans le recours on allègue que

la prénommée est une pauvre femme et que, si elle n'obtenait pas grâce, on serait obligé de commuer l'amende en emprisonnement. Le recours n'est appuyé ni par le conseil communal ni par la préfecture, attendu que la recourante ne jouit pas d'une bonne réputation. Avec de la bonne volonté, dame Jubin doit pouvoir s'acquitter de son amende de 10 fr.

Proposition du Conseil-exécutif: *Rejet.*

8° **Stauffer, Albert**, de Homberg, né en 1896, a été condamné le 17 mars dernier par le tribunal du Bas-Simmenthal, pour **vol**, à 30 jours de prison pour avoir volé 17 fr. dans la caisse d'un magasin. Il avait déjà été condamné trois fois pour vol. Il ne peut dans ces conditions être gracié.

Proposition du Conseil-exécutif: *Rejet.*

9° **Ruefli, Otto**, né en 1895, de Longeau, a été condamné le 1^{er} octobre 1924 par le juge de police de Büren, pour **non-accomplissement de l'obligation de fournir des aliments**, à 10 jours de prison. Le tribunal le mit au bénéfice du sursis à charge pour lui de payer dans les trois mois l'indemnité de 140 fr. allouée à la partie civile. Ruefli n'ayant pas rempli cette condition, le sursis fut révoqué. Il a conclu maintenant un arrangement avec la mère de l'enfant et le tuteur et a versé une indemnité pour solde de compte. La mère et le tuteur renoncent aux versements prévus par le jugement. R. a donc accompli après coup ses obligations et le but de la condamnation a été atteint. Le recourant jouit par ailleurs d'une bonne réputation et n'a pas de casier judiciaire.

Proposition du Conseil-exécutif: *Remise de la peine.*

10° **Trabold, Robert**, né en 1869, de Zollikofen, a été condamné le 5 mars par le tribunal de Konolfingen, pour **attentat à la pudeur**, à deux mois de détention correctionnelle, commués en 30 jours de détention cellulaire, pour avoir violenté sa fille, âgée de trente ans, et qui est un peu faible d'esprit. Le tribunal a refusé, vu la gravité du délit, de mettre Trabold au bénéfice du sursis. Le Conseil-exécutif a toujours admis que dans des cas de ce genre on ne peut accorder la grâce que s'il y a des motifs spéciaux que ne connaissait pas le tribunal. Or, rien ne justifie la grâce au cas

particulier. Le Conseil-exécutif propose de rejeter le recours.

Proposition du Conseil-exécutif:

Rejet.

11° **Studer**, Joseph, né en 1900, de Grafenried, a été condamné le 16 juillet 1923 par le juge de Frutigen pour **abus de confiance** à 20 jours de prison. Hermine M. avait prêté à Walther A. une somme de 23 fr. Celui-ci remit ce montant à Studer en le chargeant de le restituer à H. M. Studer écrivit à cette dernière une lettre où il l'avisait qu'il lui renvoyait au nom de A. l'argent prêté. Il colla quatre coins de timbres-poste au pied de la lettre; l'argent n'était pas joint à celle-ci. Au début de l'instruction Studer prétendit qu'il avait joint l'argent à la lettre. Il avoua enfin que c'était simplement pour tromper H. M. qu'il avait collé les quatre coins de timbre, et qu'il avait gardé l'argent pour lui. Le tribunal le mit au bénéfice du sursis. Mais le 3 février 1925 Studer fut condamné par le même juge, pour **vol simple**, à six jours de prison pour avoir volé du bois en décembre 1924 et en janvier 1925. Le sursis qui lui avait été accordé précédemment fut donc révoqué. Studer demande maintenant que ses deux peines lui soient remises partiellement ou entièrement, afin qu'il puisse subvenir à l'entretien de sa famille. L'autorité communale et le préfet appuient le recours, c'est-à-dire demandent que Studer soit mis encore une fois au bénéfice du sursis. Il ne peut évidemment pas être donné suite à cette demande. La première condamnation constituait pour Studer un sérieux avertissement. Il ne convient pas de lui faire grâce entièrement. En revanche, comme il s'agit de cas peu graves, on peut réduire les deux peines à 14 jours.

Proposition du Conseil-exécutif: *Réduction des deux peines à 14 jours.*

12° **Müller** née Zenerino, Maria-Anna-Bertha, de Dällikon, née en 1878, a été condamnée le 6 mars 1925 par la 1^{re} Chambre pénale, pour **proxénétisme** et **débit clandestin**, à 20 jours de prison, dont à déduire 3 jours de prison préventive, ainsi qu'à une amende de 150 fr. Elle avait déjà été condamnée pour débit clandestin à différentes amendes. L'autorité de première instance ni celle d'instance supérieure ne trouvèrent dame Müller digne de bénéficier du sursis. La direction de la police de la ville de Berne et la préfecture estiment qu'elle est encore moins digne de la grâce. Le Conseil-exécutif est du même avis.

Proposition du Conseil-exécutif:

Rejet.

13° **Hofmann**, Ernest, né en 1893, d'Oberbourg, a été condamné le 6 décembre dernier par le président de tribunal IV de Berne pour **non-accomplissement de l'obligation de fournir des aliments** à dix jours de prison. La Direction de l'assistance publique s'était vue obligée de prendre soin de l'enfant du prénommé, ce dernier devant payer pour la pension 22 fr. par mois. Hofmann ne remplit pas ses obligations. De plus, il n'a rien payé depuis sa condamnation pour l'entretien de son enfant. Ladite Direction et la préfecture proposent dans ces conditions de rejeter le recours.

Proposition du Conseil-exécutif:

Rejet.

14° **Aeschbach**, Léopold, de Leutwil, a été condamné le 15 mai 1924 par le juge de police de Wangen pour **contravention à la loi sur le timbre** à une amende de 220 fr. et à 22 fr. de timbre extraordinaire. Le prénommé possède un cinématographe ambulant et a invité le public par voie d'affiches à assister aux représentations. N'ayant pas timbré les affiches, il fut condamné ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il invoque dans son recours sa situation précaire. L'autorité communale confirme ses déclarations. La Direction des finances propose de réduire l'amende à 100 fr.

Proposition du Conseil-exécutif: *Réduction de l'amende à 100 fr.*

15° **Brunner**, Jean, né en 1890, de Lauterbrunnen, a été condamné le 5 juin dernier par le tribunal d'Interlaken, pour **vol simple**, à deux mois de détention correctionnelle, commués en 30 jours de détention cellulaire. Il a reconnu avoir volé dans la nuit du 25 au 26 mars une certaine quantité de foin. Comme il avait déjà été condamné quatre fois pour vol, le tribunal était tenu de prononcer la détention correctionnelle. Dans ses considérants le tribunal déclare que la peine prévue par le code lui paraît trop forte pour le cas dont il s'agit, la valeur du foin volé étant infime et le sieur Brunner n'ayant plus été condamné depuis près de dix ans. Il propose de réduire la peine à quatre jours. Les autorités communales et le préfet se rallient à cette proposition.

Proposition du Conseil-exécutif: *Réduction de la peine à 4 jours.*

16° **Brännimann**, Ernest, boucher, a été condamné le 17 janvier 1925 par le juge de police de Berthoud, pour **exercice illicite du commerce du bétail**, à une amende de 100 fr. Le 5 janvier 1925, le prénommé

prit livraison aux abattoirs de Berthoud d'un certain nombre de porcs, qu'il fit expédier par la gare aux personnes qui les lui avaient achetés. Brönnimann, dans son recours, explique qu'il n'a pas voulu contrevenir aux dispositions légales, puisque le 2 et le 3 janvier 1925 il a demandé la patente pour l'exercice du commerce du bétail à la Direction de l'agriculture, mais en vain, parce que les bureaux de l'Etat étaient fermés. Ces excuses ne peuvent toutefois être retenues, car c'eût été du devoir de Brönnimann de se préoccuper de sa patente en temps voulu. Il a d'ailleurs déjà été ouvert une instruction contre lui pour une même contravention. La Direction de l'agriculture déclare ne pouvoir consentir à une remise de l'amende, Brönnimann ayant, dans cette affaire, aussi enfreint les prescriptions légales concernant les certificats de santé pour le bétail. Le préfet de Berthoud et ladite Direction recommandent le rejet du recours, et le Conseil-exécutif fait sienne cette proposition.

Proposition du Conseil-exécutif:

Rejet.

17° Wiedmer, Gottfried, cultivateur à Arni, a été condamné le 8 juin 1925 par le juge de police de Konolfingen, pour **contravention à la loi sur les auberges et le commerce des spiritueux**, à une amende de 50 fr. et au paiement d'un émolument de patente de 10 fr. Une compagnie du bataillon 37 a exécuté des tirs de campagne à Arni, les 14, 15 et 16 avril. Il faisait un temps humide et froid. Wiedmer mit deux chambres à la disposition des soldats et il leur vendit, à leur requête, du vin et du café noir. Comme il n'était pas en possession de la patente prescrite, plainte fut portée contre lui. Wiedmer motive son recours en disant qu'il a voulu rendre service aux soldats et qu'il ne savait pas que, ce faisant, il enfreignait des dispositions légales. Il croyait être dans ses droits en revendant aux soldats du vin qu'il avait acheté pour eux. Le Grand Conseil s'est déjà occupé d'un recours de la même espèce, dans sa dernière session (voir n° 29). Le Conseil-exécutif estime qu'il faut traiter le cas du sieur Wiedmer comme celui du sieur Kohli, dans lequel l'amende a été abaissée à 25 fr.

Proposition du Conseil-exécutif: *Réduction de l'amende à 25 fr.*

18° Imperiali, Jean, entrepreneur en bâtiments à Büren, a été condamné le 30 mai 1925 par le président du tribunal I de Bienne, pour **contravention à la loi sur le timbre**, à 58 amendes de 10 fr. et à 58 fr. de timbre extraordinaire. Le susnommé a délivré 58 quittances de loyer à son locataire, sans les

timbrer. Imperiali demande que la forte amende lui soit en partie remise. Il prétend qu'il a toujours été très exact en affaires de timbre. Les quittances ont été portées chaque fois sur le double du bail à loyer, qui, lui, est timbré, le locataire F. n'a toutefois pas voulu admettre cette manière de faire et il a fourni lui-même un carnet de quittances. Imperiali a omis de timbrer à temps les pages dudit carnet. Le préfet et les autorités communales recommandent le recours. La Direction des finances, par contre, en propose le rejet. Elle motive sa manière de voir en disant qu'un nombre seulement infime de contraventions à la loi du timbre parviennent à la connaissance des autorités répressives. Il n'est donc possible de faire observer cette loi que si l'on réprime sévèrement les cas de fraude qui sont dénoncés au juge. Aussi la dite Direction s'est-elle imposée pour règle de n'acquiescer à une remise des amendes que lorsque le paiement entraînerait la ruine économique du contrevenant. Au cas particulier, cette condition n'est toutefois pas remplie. La Direction des finances fait en outre ressortir que même quand le contrevenant se soumet et qu'elle est dès lors compétente pour traiter une demande de remise de l'amende, elle s'en tient à la pratique susmentionnée. Il est de l'intérêt de l'administration que dans les recours en grâce on procède de même. Vu cette manière de voir de la Direction des finances, le Conseil-exécutif propose le rejet du recours, le recourant n'ayant pas établi qu'il lui est impossible de payer l'amende.

Proposition du Conseil-exécutif:

Rejet.

19° Ryf, Gottfried, né en 1888, d'Attiswil, a été condamné le 12 janvier 1925 par le président du tribunal de Konolfingen, pour **contravention à la loi sur les auberges et le commerce des spiritueux et pour débit après l'heure légale de fermeture des auberges**, à trois amendes de 50, 15 et 10 fr. Le recourant tenait un café sans alcool à Münsingen. Suivant rapport de police, il a cependant servi à des jeunes garçons du café noir avec de l'eau-de-vie, après minuit, les 13/14 et 20/21 décembre dernier. Ryf demande la remise des amendes en alléguant qu'il lui est impossible de les payer. Du rapport des autorités communales de Münsingen il appert, en effet, que le recourant est dans une mauvaise situation financière. Une remise totale des amendes n'est néanmoins pas indiquée, parce que Ryf a commis plusieurs contraventions. En revanche, le Conseil-exécutif recommande, à cause de la position difficile du recourant, de réduire les amendes à 20 fr. en tout.

Proposition du Conseil-exécutif: *Réduction des amendes à 20 fr. en tout.*

20° **Rindlisbacher, Walter**, né en 1899, de Landiswil, a été condamné le 1^{er} mai 1925 par la I^{re} Chambre pénale, pour contravention à la loi sur les professions médicales, à 1 jour d'emprisonnement et 64 fr. d'amende. Rindlisbacher avait déjà subi auparavant trois condamnations pour une même contravention. Le président du tribunal V de Berne ne lui ayant infligé qu'une amende, le ministère public appela, attendu qu'aux termes de la loi le juge aurait dû appliquer une peine d'emprisonnement. Rindlisbacher n'a pu être mis au bénéfice du sursis, parce qu'il était récidiviste. La direction de la police de Berne conclut au rejet du recours. Si Rindlisbacher était gracié, il y verrait un encouragement à continuer d'enfreindre la loi. La Direction des affaires sanitaires propose également le rejet et elle dit dans son rapport: « Ainsi que le démontre le cas particulier, de simples techniciens-dentistes ne craignent pas de contrevenir à la loi sur les professions médicales, quand on ne les frappe que d'une amende. Il serait donc tout à fait injustifié de remettre la peine d'emprisonnement à Rindlisbacher, qui est puni bien modérément. »

Proposition du Conseil-exécutif:

Rejet.

21° **Kormann, Adolphe**, né en 1897, de Gerzensee, a été condamné le 29 octobre 1924 par le tribunal correctionnel de Berne, pour vol et voies de fait, à 4 mois de détention correctionnelle. Kormann entretenait dans les années 1923 et 1924 des relations avec une nommée B. Pour s'en débarrasser, il la dénonça à la police municipale de Berne en raison de sa conduite libertine. Afin de fonder sa plainte sur des preuves, il déroba à la fille B. des lettres et des quittances; à cette occasion, il vola aussi un appareil photographique. Kormann est un récidiviste, condamné pour vol, escroquerie et abus de confiance. On ne peut donc le prendre au sérieux, quand il dit dans son recours qu'il veut s'amender. Aussi le Conseil-exécutif se range-t-il à la proposition du préfet, qui est de rejeter le recours.

Proposition du Conseil-exécutif:

Rejet.

22° **Salzmann, Jean**, d'Eggwil né en 1891, a été condamné le 7 mars 1925 par le président du tribunal V de Berne, pour résistance à l'autorité, tentative d'escroquerie et abus de confiance, à 8 jours de prison. Un soir, Salzmann se trouvait dans un café, où il donna 1 franc pour régler son écot, après quoi il prétendit avoir payé avec 2 francs. Lorsque l'agent de police, que l'on avait appelé voulut le conduire au

poste, aux fins d'identification, Salzmann lui résista. Dans un autre cas, Salzmann se rendit coupable d'une tentative d'escroquerie en réclamant au cafetier M. 20 francs qu'il prétendait lui avoir prêtés la veille. Or Salzmann savait très bien qu'il n'avait rien prêté du tout à M. Le 31 décembre, en outre, le recourant se présenta auprès du banc d'un marchand de poissons, le sieur B., et déclara à celui-ci qu'il lui avait acheté, le matin, du poisson pour 1 fr. 40 et l'avait payé avec une pièce de cinq francs, mais que B. avait omis de lui rendre la monnaie. B. donna 3 fr. à Salzmann, qui s'en alla satisfait, mais il put, par la suite, établir que Salzmann n'avait pas paru à son banc, par conséquent rien acheté, et qu'il lui avait ainsi escroqué l'argent rendu. Le recourant a déjà une condamnation pour tentative d'escroquerie à son actif. La direction de police et le préfet de Berne trouvent que Salzmann ne mérite pas de clémence. Il n'y a en effet pas de motifs qui pussent justifier la grâce au cas particulier.

Proposition du Conseil-exécutif:

Rejet.

23° **Studer, Marie**, ménagère à Delémont, a été condamnée le 14 avril 1925 par le juge de police de Delémont, pour contravention à la loi scolaire, à 10 amendes de 3 fr. chacune, soit 30 fr. en tout. Au printemps de 1924, la recourante a placé sa fille à Fribourg, où celle-ci n'a fréquenté que l'école ménagère et l'école de couture, tandis que dans le canton de Berne elle aurait été encore astreinte à suivre l'école primaire. La recourante semble avoir agi plutôt par ignorance. Elle est assistée et il lui serait impossible de payer les amendes. Le recours est recommandé par les autorités municipales, le préfet et la Direction de l'instruction publique.

Proposition du Conseil-exécutif: *Remise des amendes.*

24° **Broquet, Ernest**, de Movelier, né en 1895, a été condamné par le juge de police de Porrentruy le 23 avril 1925, pour commerce illicite du bétail, à une amende de 150 fr. Il ressort des rapports de police que Broquet a visité, le printemps dernier, diverses localités du district de Porrentruy avec le boucher H., pour acheter des porcs. Dans le recours en grâce on allègue que Broquet n'a fait que mettre ses connaissances des gens et des lieux à la disposition du boucher H. pour lui faciliter les achats. Lui-même ne s'occuperait pas du commerce du bétail professionnellement. Broquet a cependant reconnu que le rapport dressé contre lui est juste, et ce rapport mentionne

qu'il a acheté et revendu des porcs pour son propre compte. La Direction de l'agriculture estime qu'on peut cependant réduire l'amende à 100 fr., comme Broquet se trouve en contravention pour la première fois dans une affaire de ce genre et qu'il est d'usage, en cas pareil, d'appliquer le minimum de la peine. Il n'y a en revanche pas de motifs d'aller plus loin.

Proposition du Conseil-exécutif: *Réduction de l'amende à 100 fr.*

25° Plüss, Gotthard, domestique à Porrentruy, a été condamné le 11 février 1925 par le juge de police de Porrentruy, pour **commerce illicite du bétail**, à une amende de 100 fr. Afin d'améliorer ses gages, Plüss a recouru au commerce du bétail, qu'il pratiquait pour son propre compte. La Direction de l'agriculture déclare qu'elle ne pourrait admettre une atténuation quelconque de la peine, n'était la situation financière du recourant, qui plaide en faveur d'une remise partielle de l'amende. Les autorités communales recommandent le recours. Le préfet et la Direction de l'agriculture proposent de réduire l'amende de moitié et le Conseil-exécutif adhère à cette manière de voir.

Proposition du Conseil-exécutif: *Remise de la moitié de l'amende.*

26° Meyer, Albert, né en 1900, de Roggwil, a été condamné le 23 décembre 1922 par le tribunal correctionnel d'Aarwangen, pour **vol**, à 3 mois de détention correctionnelle, commués en 45 jours de détention cellulaire; le 30 décembre 1924, par le président du tribunal de Signau, pour **vol**, à 15 jours d'emprisonnement; et le 16 janvier 1925, par la même autorité, pour **abus de confiance**, à une peine supplémentaire de 1 jour d'emprisonnement. Dans le premier cas, le juge le fit bénéficier du sursis, mais, à la suite des nouvelles condamnations cette faveur lui fut retirée. Meyer déroba, le 14 mai 1922, un vélo d'une valeur de 180 fr. En août 1924, il vola une paire de pantalons militaires à un camarade de travail et une paire de jambières à son patron, et plus tard encore, une paire de gants. Dans le recours on essaie de représenter ces délits comme insignifiants. Le vol de la bicyclette n'aurait été commis que par légèreté. Meyer n'aurait pas dérobé les pantalons avec l'intention de se les approprier. Il a toutefois avoué le vol devant le juge. Meyer n'a pas su apprécier la faveur qu'on lui faisait en lui accordant le sursis. Bien que l'exécution des peines qu'il a encourues lui soit désagréable, ce n'est pas une raison qui puisse justifier

Annexes au Bulletin du Grand Conseil. 1925.

la clémence qu'il sollicite. Le Conseil-exécutif estime que rien ne parle en faveur d'une remise des peines.

Proposition du Conseil-exécutif:

Rejet.

27° Rohrbach, Albert, agriculteur à St-Stephan, a été condamné le 8 avril 1925 par le juge de police du Haut-Simmenthal, pour **exercice illicite du commerce du bétail**, à une amende de 100 fr. Dans le recours présenté en faveur du prénommé, on dit que celui-ci a acheté le 10 février 1925 une génisse, avec l'intention de la garder dans l'exploitation agricole de son père, mais qu'il dut la revendre parce que son père refusa de prendre l'animal en pension. L'animal n'aurait donc pas été acheté pour exercer professionnellement le commerce du bétail. Rohrbach travaille dans le train de culture de son père et, suivant renseignements pris, il est dans une modeste situation. En tenant compte des circonstances la Direction de l'agriculture propose la réduction de l'amende à 50 fr.

Proposition du Conseil-exécutif: *Réduction de l'amende à 50 fr.*

28° Reinhard, Jean-Rodolphe, de Röthenbach, né en 1893, actuellement au pénitencier de Witzwil, a été condamné le 26 novembre 1924 par la Chambre criminelle, pour **faux en écritures privées et usage de faux**, ainsi que pour **abus de confiance qualifié**, à 20 mois de réclusion, sous déduction de 4 mois d'emprisonnement préventif. Le recourant était occupé dans une banque du 2 mars 1924 au 31 décembre 1925. Ayant fait de mauvaises connaissances, il se mit, dès l'année 1919, à faire des faux en écritures, ce qui lui permit de s'approprier frauduleusement 30,000 fr. Reinhard motive son recours en invoquant une maladie pour laquelle il a été soigné à l'Hôpital de l'Île de février à la mi-juin 1925. Le Conseil-exécutif estime que le cas ne se prête pas à une mesure de grâce et qu'il serait préférable de libérer conditionnellement Reinhard, ce qui permettrait de le mettre encore quelque temps sous surveillance et sous patronage.

Proposition du Conseil-exécutif:

Rejet.

29° Remund, Frédéric, ouvrier de campagne, a été condamné le 24 janvier 1925 par le président du tribunal V de Berne à une amende de 100 fr. pour **commerce illicite du bétail**. D'après le rapport de police, Remund a acheté, le 2 décembre, des veaux à

deux agriculteurs, et il les revendit le lendemain. En 1923, Remund avait la patente pour le commerce du menu bétail. Il ne l'a toutefois pas renouvelée parce qu'elle ne lui rapportait rien, dit-on dans le recours. Malgré cela Remund a pratiqué le commerce du bétail et il a été de nouveau dénoncé et condamné de ce fait. Le Conseil-exécutif estime que, malgré la recommandation du tribunal, une réduction de l'amende ne serait pas justifiée ici, en soi. Mais Remund se trouve dans une situation difficile, de sorte que la réduction à 20 fr. de l'amende, comme le propose la Direction de l'agriculture, paraît indiquée.

Proposition du Conseil-exécutif: *Réduction de l'amende à 20 fr.*

30° Eggler, Albert, marchand de bestiaux à Brienzen, a été condamné le 27 mai 1925 par le juge de police d'Interlaken, pour commerce illicite du bétail, à une amende de 100 fr. Au début de l'année 1924, il a acheté une vache pour le compte d'un marchand St., avec lequel il trafiquait habituellement. Le gain net, de 20 fr., suivant les dires de St., fut partagé entre les deux hommes. Pour justifier son recours, Eggler dit qu'il a déjà pris la patente en 1923 et 1924. Il est vrai qu'elle fut délivrée seulement au mois de mars; Eggler explique ce retard en disant qu'en 1923, il a été malade et alité pendant plusieurs semaines; en 1924, il lui manquait l'argent nécessaire pour se pourvoir de la patente à temps. Eggler n'a pas voulu éluder le paiement de la patente. Le juge a trouvé que, pour le cas particulier, le minimum de l'amende était encore trop élevé et il a laissé entrevoir à Eggler la possibilité d'obtenir une réduction par voie de grâce. Les autorités communales et celles de district recommandent le recours. La Direction de l'agriculture propose de ramener l'amende à 50 fr. Une plus forte réduction ne lui paraît pas de mise, car il faudra, à son avis, à l'avenir, être plus sévère dans l'appréciation des recours en grâce pour contraventions au décret sur le commerce du bétail.

Proposition du Conseil-exécutif: *Réduction de l'amende à 50 fr.*

31° Bürki, Fritz, restaurateur à Delémont, a été condamné le 23 décembre 1924 par le juge de police de Delémont, pour commerce illicite du bétail, à une amende de 100 fr. Dans son recours, Bürki dit avoir ignoré se mettre en contravention, car il croyait que ses affaires ne tombaient pas sous le coup de la patente. Suivant le rapport du gendarme, cependant, Bürki a été maintes fois averti qu'il devait prendre

une patente pour son commerce de bétail, et il s'est effectivement exécuté par la suite. Il ne présente aucun argument qui pût justifier une remise de l'amende, raison pour laquelle le Conseil-exécutif se range à l'avis de la Direction de l'agriculture, qui est de rejeter le recours.

Proposition du Conseil-exécutif:

Rejet.

32° Leutwyler, Hedwige-Rosa, de Reinach, née en 1900, a été condamnée le 3 juillet 1925 par la 1^{re} Chambre pénale, pour vol, à 3 mois de détention correctionnelle, commués en 45 jours de détention cellulaire. La prénommée a dérobé au préjudice d'une dame H. une cassette à argent. Elle demande maintenant qu'on lui permette de subir son temps dans un établissement de relèvement de l'Armée du salut. Déjà condamnée pour escroquerie, vol et faux, elle dit, pour étayer son recours, que pendant la détention purgée en raison de cette condamnation elle a été en contact avec des prisonnières en détention préventive ou qui subissaient des peines, et que cela a eu une mauvaise influence sur elle. La direction de police de Berne et le préfet estiment qu'il ne peut être question de laisser la fille Leutwyler subir sa peine dans la maison de relèvement dont il s'agit, ces établissements étant des institutions privées, et qu'on ne peut créer de précédent dans ce sens. Du reste, la recourante est une récidiviste qui ne mérite aucune clémence. La 1^{re} Chambre pénale ayant prononcé la commutation de la peine, la fille Leutwyler a déjà été favorisée suffisamment. Le Conseil-exécutif se rallie donc à l'opinion des autorités appelées à donner leur préavis en cette affaire.

Proposition du Conseil-exécutif:

Rejet.

33° Wartenweiler, Albert, né en 1869, de Schweizersholz, a été condamné le 24 décembre 1924 par le juge de police d'Aarberg, pour contravention au concordat sur la circulation des automobiles et des cycles, à une amende de 200 fr. Le 4 novembre 1924, Wartenweiler, qui conduisait un auto-camion, entra en collision avec un autre camion sur la route Lyss-Suberg. La faute de l'accident lui incombait uniquement, car au lieu de prendre à droite il passa à gauche. Dans son recours, Wartenweiler prétend qu'il a été aveuglé par les projecteurs d'un autre camion, mais ce dire a été contesté par l'expert auquel le tribunal a fait appel. Les autorités de la police locale donnent un bon certificat à Wartenweiler. Elles confirment que le recourant a de la peine de se tirer d'affaire, et elles recommandent la réduction de l'amende à 50 fr. Le juge en fait

de même, bien que le cas ne soit pas de nature absolument bénigne. Vu les circonstances, le Conseil-exécutif propose la réduction de l'amende à 80 fr.

Proposition du Conseil-exécutif: *Réduction de l'amende à 80 fr.*

34° **Mauerhofer**, Benoît, né en 1903, de et à Krauchthal, a été condamné le 16 janvier 1925 par le juge au correctionnel de Berthoud, pour **mauvais traitements**, à 10 jours de prison. Le juge lui accorda le sursis, en fixant le temps d'épreuve à 5 ans et Mauerhofer étant astreint au versement, jusqu'au 15 février 1925, d'une somme de 108 fr. 25 à la partie civile, avec injonction de s'abstenir de boissons alcooliques. Le versement de l'indemnité à la partie civile n'eut pas lieu dans le délai imparti, et le juge fit preuve, à cette occasion déjà, de beaucoup d'égards envers Mauerhofer. L'obligation de s'abstenir de boissons alcooliques ne fut, suivant le rapport du gendarme, pas davantage observée par le prénommé. Pour ces motifs le sursis fut révoqué le 22 juillet 1925. Le père de Mauerhofer présente un recours en grâce pour son fils. Le Conseil-exécutif partage en cette affaire l'opinion du préfet, qui recommande le rejet du recours, parce qu'il ne peut être question de clémence. Mauerhofer a une mauvaise réputation et il est connu pour un tapageur. Il s'est montré indigne de la bonté que lui a témoignée le juge.

Proposition du Conseil-exécutif: *Rejet.*

35° **Mettler**, Alfred, d'Oberbalm, né en 1906, actuellement à la maison de discipline de la Montagne de Diesse, a été condamné par le tribunal correctionnel de Berne, le 6 mars 1923, pour **vol qualifié**, à 3 mois de détention correctionnelle; le 28 avril 1924, pour **escroquerie**, à 8 mois et, le 21 mai 1924, à une peine additionnelle de 12 mois de détention correctionnelle, pour **vol simple**. Il a donc à purger en tout 23 mois de détention correctionnelle. L'exécution de la peine ayant commencé le 23 mai 1924, Mettler aura déjà subi, au moment où le recours sera traité, environ 16 mois de son temps. Il résulte du dossier que Mettler a reçu une mauvaise éducation et que le penchant au mal est déjà passablement enraciné chez lui. Seule une détention prolongée dans une maison de correction est capable de le corriger, de sorte que, dans son propre intérêt, on ne devrait pas abréger sa peine.

Proposition du Conseil-exécutif: *Rejet.*

36° **Schneider**, Rosa, née en 1902, de Strättligen, actuellement au pénitencier d'Hindelbank, a été condamnée le 6 février 1924 par le tribunal correctionnel d'Interlaken, pour **vol simple**, à 2 1/2 années de détention correctionnelle. La recourante était au service d'une veuve B. en qualité de servante. Elle reconnaît avoir dérobé à sa maîtresse une somme de 28 fr., divers objets de parure et d'autres d'usage courant, habits, linge, etc. Malgré son jeune âge, elle a été déjà condamnée pour vol à trois reprises. Un examen psychiatrique a fait reconnaître que cette personne a un grand penchant au vol, que le danger de récidive existe chez elle à un haut degré et qu'on ne peut y obvier que par une détention prolongée. Une remise de la peine, telle que la demande la recourante, n'est donc pas recommandable, d'autant plus que la mauvaise conduite de la fille Schneider au pénitencier et les délits répétés qu'elle a commis ne la justifieraient pas.

Proposition du Conseil-exécutif: *Rejet.*

37° **Münch**, Antoine, né en 1870, de Bornheim, a été condamné le 15 octobre 1923 par le juge au correctionnel de Bienne, pour **mauvais traitements**, à 6 jours de prison. Le 9 juillet 1923, Münch jouait au jass au restaurant Stadtgarten, à Bienne. Ce jour-là, Münch, personnage d'ailleurs toujours plus ou moins porté à la chicane, était de mauvaise humeur, suivant les dépositions des témoins cités à l'enquête. Lorsqu'il s'agit de payer, il commença de faire une scène à un nommé K. Les deux adversaires en vinrent aux prises et Münch ayant frappé K. avec une grande cannette à bière, il en résulta pour ce dernier une incapacité de travail de 4 jours. Münch fut mis au bénéfice du sursis, à la condition qu'il remplirait exactement les conditions de l'arrangement intervenu avec sa victime. Mais le recourant ne remplit ses obligations d'aucune manière. C'est pourquoi, le 21 avril 1925, le sursis fut révoqué. Münch demande un nouveau délai jusqu'au 31 décembre 1925, qui lui permet de remplir ses obligations, de manière que, s'il s'exécute jusqu'à cette date, la peine lui soit remise. On ne peut toutefois entrer dans ses vues, car Münch a eu largement le temps de faire ce qu'il devait et il n'a qu'à supporter maintenant les conséquences de ses agissements.

Proposition du Conseil-exécutif: *Rejet.*

38° **Zürcher**, Jean, né en 1890, de Trubschachen, actuellement au pénitencier de Thorberg, a été condamné le 24 septembre 1924 par le tribunal correc-

tionnel de Berne, pour vol, à 18 mois de détention correctionnelle. Le 6 septembre 1924, alors que les habitants de la maison du sieur Sch. étaient occupés aux champs, Zürcher s'introduisit dans cette maison, qui n'était pas fermée, et fit main-basse sur une somme de 150 fr. environ, qui se trouvait dans un secrétaire. Il s'appropriä, au surplus, un couteau et un paquet de cigares. Le tribunal se vit dans le cas d'infliger à Zürcher une forte peine, en raison de ce qu'il avait à son casier judiciaire pas moins de huit condamnations pour vol. Au surplus il a subi déjà trois condamnations pour escroquerie et abus de confiance. Dans ces conditions, il ne peut être question de faire droit à son recours. D'ailleurs, abstraction faite que Zürcher n'est pas digne d'égards, son élargissement, en cette saison, ne tomberait pas à une époque favorable.

Proposition du Conseil-exécutif:

Rejet.

39° Lörtscher, Henri, de Wimmis, né en 1897, actuellement au pénitencier de Thorberg, a été condamné le 18 mars 1924, par la Chambre criminelle, pour vol simple, à 2 ans de détention correctionnelle. Lörtscher a été du 10 août 1923 au 7 février 1924 commissionnaire dans la maison B. Il a avoué avoir dérobé au préjudice de son patron deux tapis d'Orient, d'une valeur de 5000 fr., ainsi que des cigares et des boîtes de sardines. Dès les premiers temps de son internement à Thorberg, Lörtscher a donné lieu à des plaintes. Il a déjà été condamné huit fois pour vol. On ne saurait lui remettre sa peine.

Proposition du Conseil-exécutif:

Rejet.

40° Ott, Léopold, sujet autrichien, né en 1892, a été condamné le 19 juillet 1923 par la Chambre criminelle, pour vol simple, détournement d'objets trouvés, faux en écriture privée et falsification d'un

passport, à 15 mois de réclusion, dont à déduire 2 mois de détention préventive, et à 20 ans de bannissement. Ott a dérobé en septembre 1922 au préjudice du Musée historique de Berne un certain nombre d'objets de parure malais en or et en argent, et en mars 1923 différents objets au Musée des arts et métiers de Berne. En outre il a avoué avoir volé des pardessus et un microscope. Sur un passport trouvé par lui, il changea d'autre part le chiffre 1861 en 1891 et remplaça la photographie du propriétaire par la sienne propre. Il se rendit au surplus coupable de faux en écriture privée en remplaçant sur un abonnement des tramways de Berne le nom de Lässer par celui de Dürler. Enfin il a détourné à son profit des objets trouvés: une bague de dame et une fourrure. Cet individu présente maintenant une demande en levée du bannissement. L'examen du dossier donne cependant une impression défavorable. La direction du pénitencier de Witzwil représente Ott comme un individu extrêmement paresseux et mou, que l'on ne peut astreindre au travail qu'avec beaucoup de difficulté. Il s'agit d'un étranger indésirable et la mesure d'expulsion qui le frappe, si elle n'eût pas été prononcée par le juge, aurait été prise par voie administrative, car elle est pleinement justifiée. Pour ce motif, le Conseil-exécutif propose d'écarter le recours.

Proposition du Conseil-exécutif:

Rejet.

41° Brunner, Adolphe, de Lauterbrunnen, né en 1888, a été condamné le 5 juin 1925 par le tribunal correctionnel d'Interlaken, pour vol, à 2 jours de prison. Dans la nuit du 25 au 26 mars dernier, le prénommé a dérobé du foin en compagnie d'un certain Jean Brunner. Vu sa mauvaise réputation, le tribunal lui refusa le sursis. Une mesure de grâce ne serait pas indiquée maintenant, pour le même motif, de sorte qu'avec l'autorité communale le Conseil-exécutif propose de rejeter le recours.

Proposition du Conseil-exécutif:

Rejet.

